



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

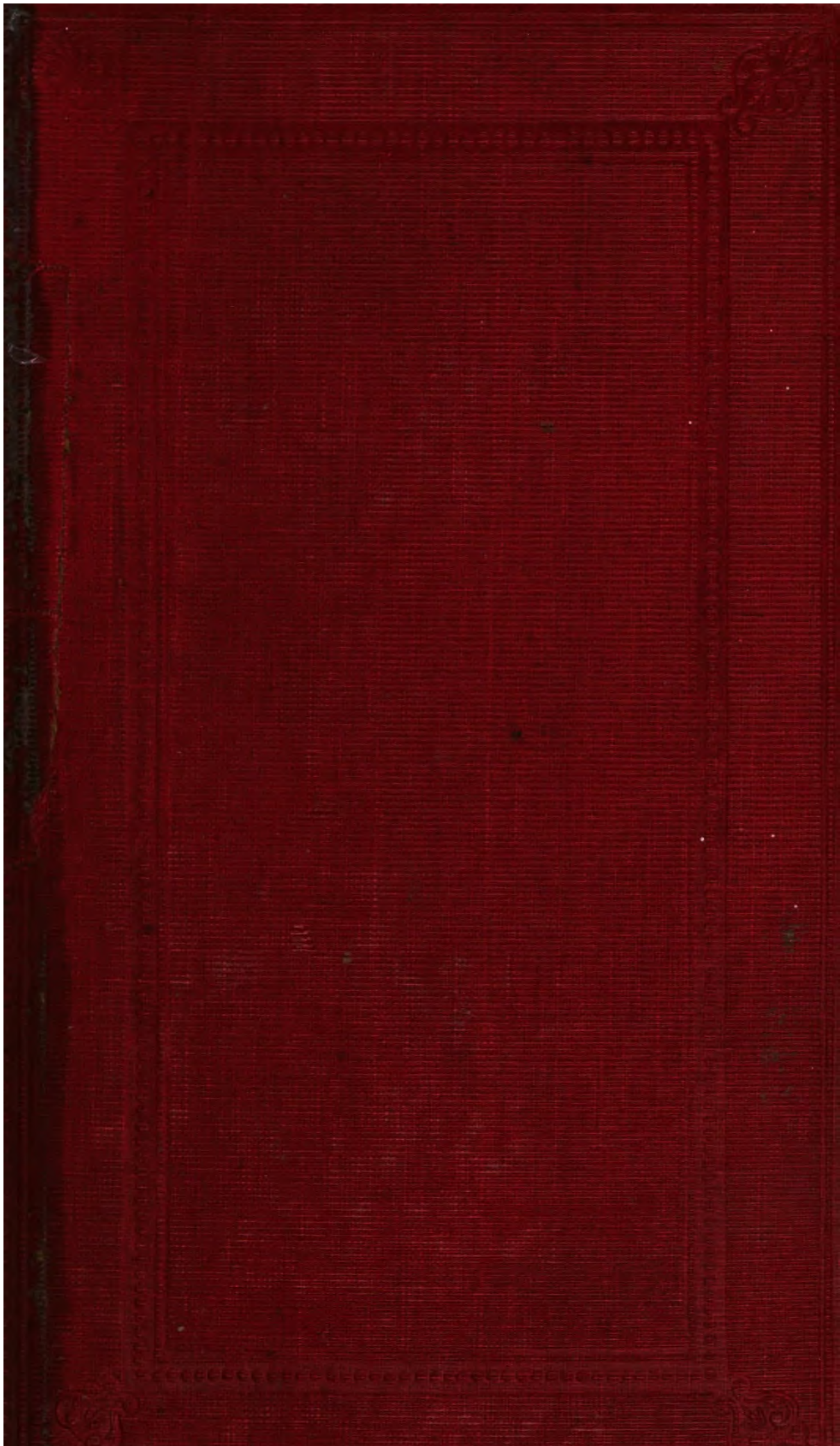
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



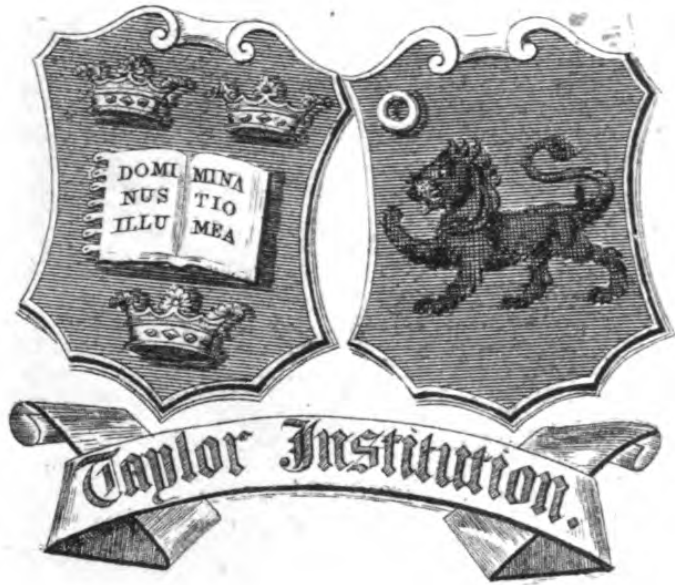
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



57
1/16

~~86. d. 1.~~

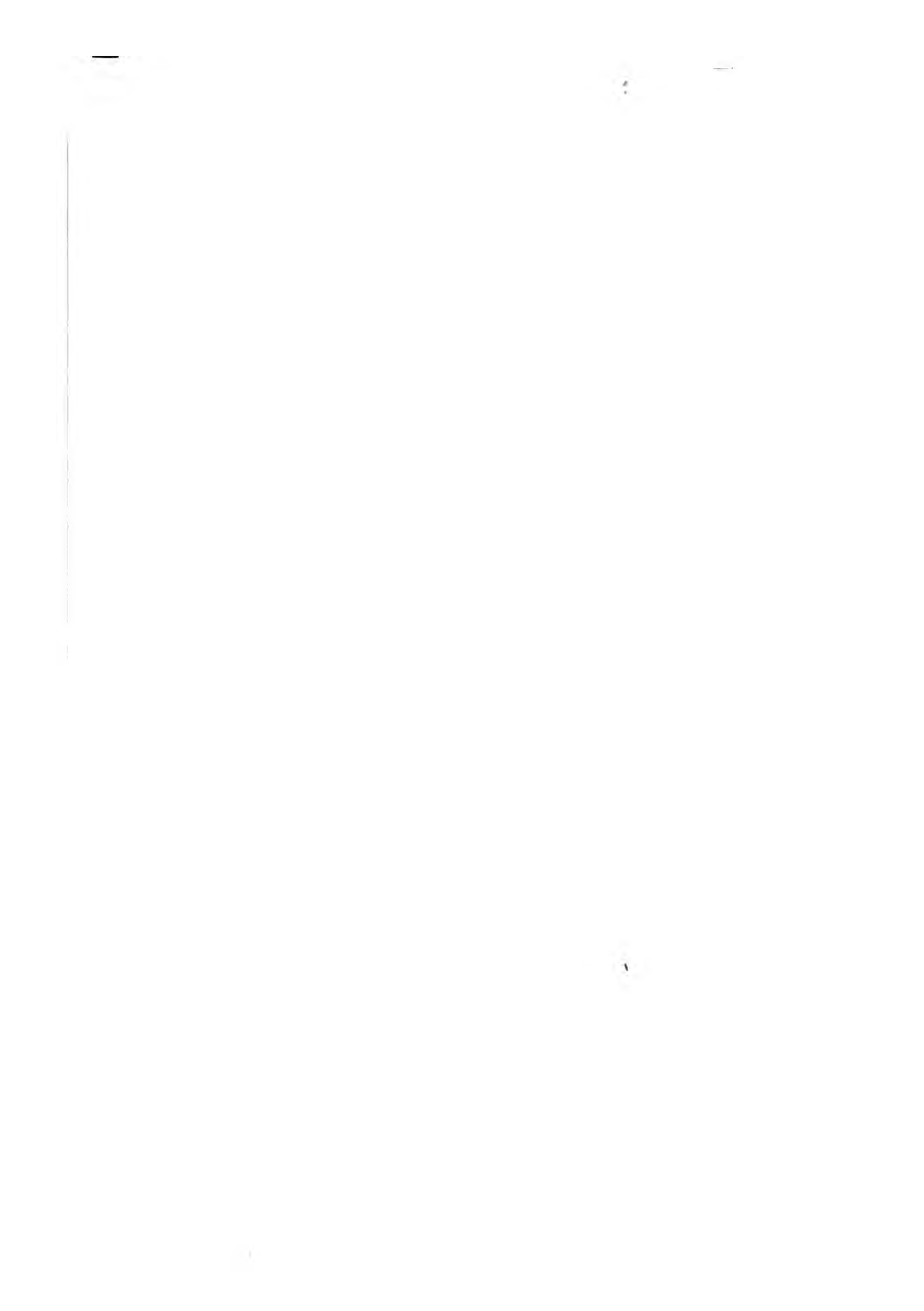
cc. c. 14.

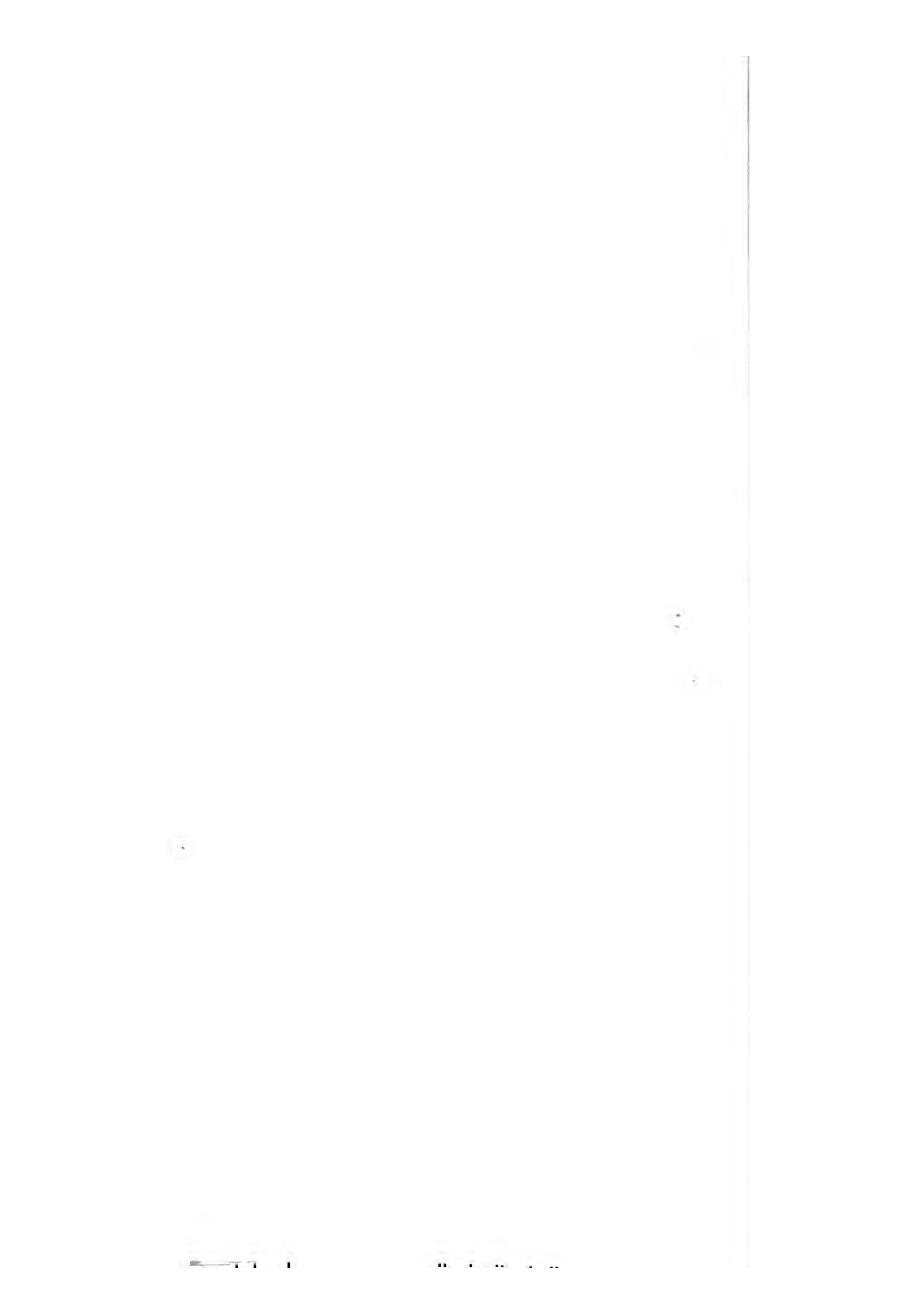


1875









ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MELIN DE SAINT-GELAYS



PARIS

Imprimerie Gauthier-Villars

55, quai des Grands-Augustins. — 1087.



ŒUVRES COMPLÈTES
DE MELIN
DE SAINT-GELAYS

avec
UN COMMENTAIRE INÉDIT DE B. DE LA MONNOYE,
DES REMARQUES
DE MM. EMM. PHILIPPES-BEAULIEUX,
R. DEZEIMERIS, ETC.

Édition revue, annotée et publiée

par
PROSPER BLANCHEMAIN

~~~~~  
TOME PREMIER



PARIS  
PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZÉVIRIENNE  
7, rue Guénégaud, 7

M. DCCC. LXXIII

*S. G. d. S.*

157/16



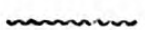


*À SON ALTESSE ROYALE*

*MONSEIGNEUR*

*LE DUC D'AUMALE*

*Membre de l'Académie Française  
et de la Société des Bibliophiles Français*



*MONSEIGNEUR,*

**L***E Roi François Premier, votre  
glorieux ancêtre, s'égayoit aux  
épigrammes gauloises de Clément  
Marot et de Melin de Saint-Gelays.  
Il pardonnoit même à Rabelais, en faveur  
de son esprit, toutes les audaces de sa plume.*

*Aujourd'hui la Muse Française en vieillissant est devenue plus prude. En est-elle plus vertueuse? C'est à peine si elle ose, du bout des lèvres, sourire à ces gaîtés de Molière, qui avoient l'art de dérider Louis le Grand et la Cour de Versailles.*

*Aussi, MONSEIGNEUR, est-ce surtout à l'homme d'esprit et de savoir, à l'historien éminent, à l'écrivain ami de nos vieux livres et de notre vieille littérature, au membre de l'Académie Française et de la Société des Bibliophiles, que j'ose dédier cette édition nouvelle de Melin de Saint-Gelays.*

*Un des prédécesseurs de VOTRE ALTESSE ROYALE à l'Académie, le savant et spirituel Bernard de La Monnoye, avoit laissé un commentaire inédit sur notre auteur. — J'ai pu le mettre au jour en le complétant, grâce au concours éclairé de quelques amis littéraires. Des recherches heureuses m'ont permis d'ajouter au texte un certain nombre de pièces injustement négligées. — Enfin, j'ai mis tous mes soins à parfaire un livre qui ne fût pas indigne de l'illustre patronage sous*

*lequel j'é prends la hardiesse de le placer  
aujourd'hui.*

*Heureux de proclamer une fois de plus  
avec quel profond respect j'ai l'honneur  
d'être,*

*MONSEIGNEUR,*

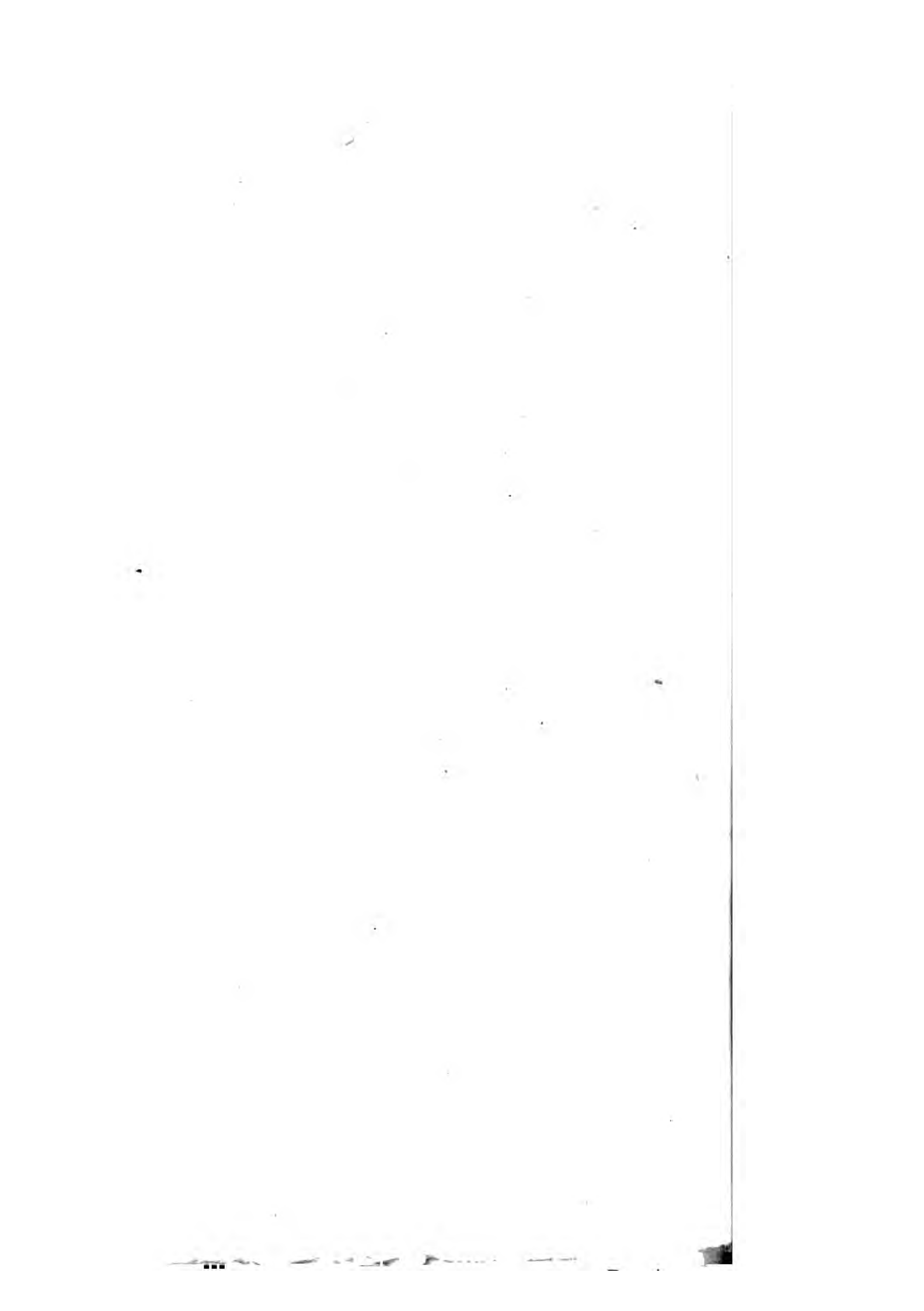
DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

*Le très-humble et très-obéissant  
serviteur et ancien condisciple,*

PROSPER BLANCHEMAIN,

*De la Société des Bibliophiles Français.*





# NOTICES

SUR

MELIN DE SAINCT-GELAYS

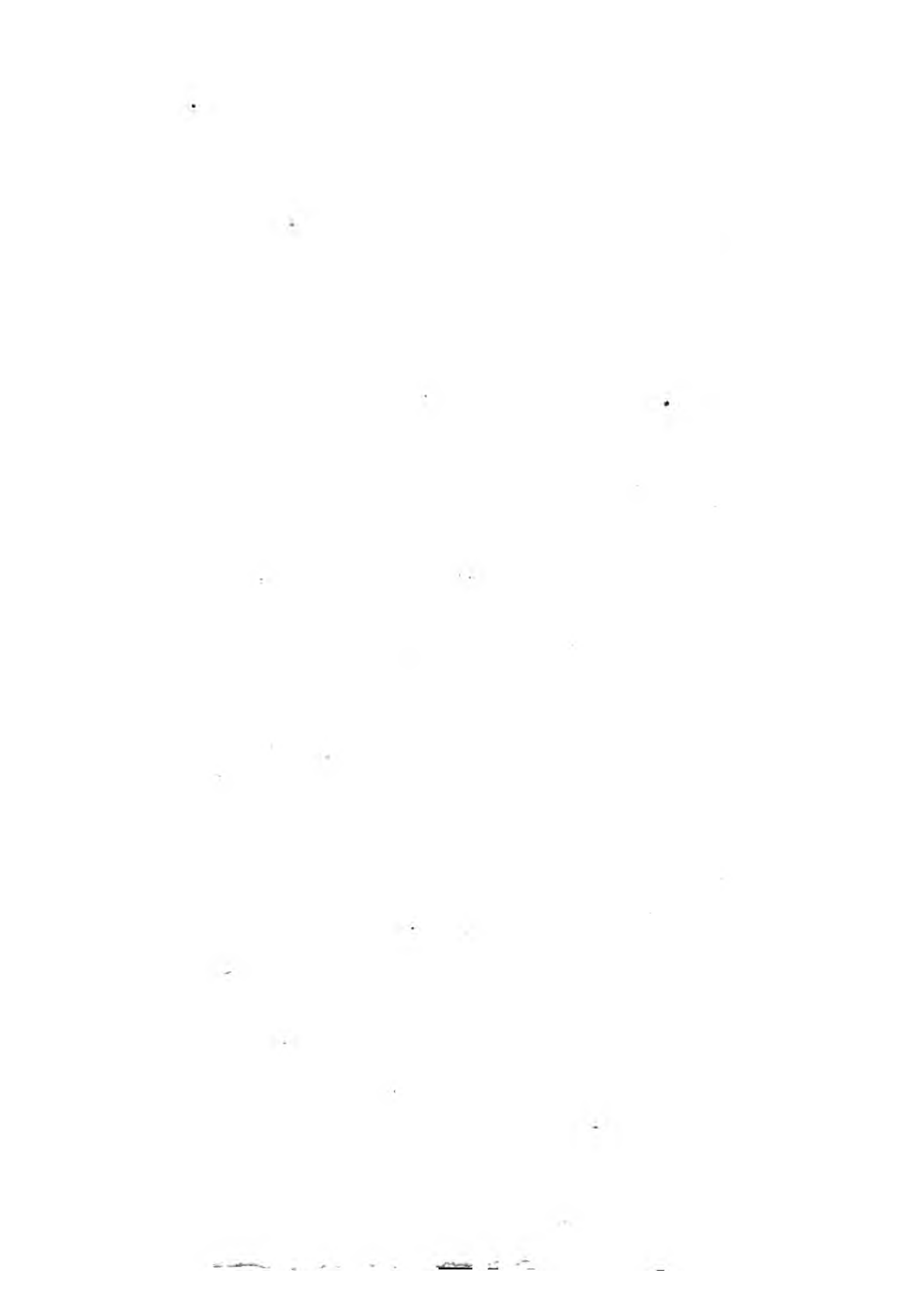
ET

BERNARD DE LA MONNOYE



*Bibliographie — Iconographie*

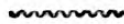
*Manuscripts*





## MELIN DE SAINT-GELAYS

3 *Novembre* 1487 — *Octobre* 1558 <sup>1</sup>.



**E**N ce temps-là, Mgr Octovian de Saint-Gelays (que Dieu veuille absoudre) étoit évêque d'Angoulême. Bien que frêle et maladif, c'étoit un prélat de haute mine, de haute noblesse et de haute vertu : — De haute mine ; car personne n'officioit avec plus de dignité, ne prêchoit avec plus d'onction. — De haute noblesse ; car il eut pour père messire Pierre de Saint-Gelays, sieur de Montlieu, marquis de Sainte-Aulaye, de la maison des Saint-Gelays, seigneurs de Lansac, qui

---

1. On a employé l'orthographe de Nodier et de Chateaubriand, c'est-à-dire les imparfaits en *ois* et en *oit*, certains substantifs en *ois* et non en *ais*, afin de ne pas faire disparate avec l'orthographe de Saint-Gelays et de La Monnoye.

prétendoient descendre des Lusignan. Sa mère étoit une Philiberte de Fontenay<sup>1</sup>. — De haute vertu, il l'étoit alors ; mais il ne l'avoit pas toujours été. Élevé au milieu d'une cour dissolue, qui s'abandonnoit sans frein aux plus ardentes voluptés, il avoit de bonne heure abusé de tous les plaisirs ; aussi, dès la fleur de l'âge, épuisé, presque mort, rongé par ce mal terrible qui ne pardonnoit pas alors, et dont, un demi-siècle plus tard, devoit mourir François I<sup>er</sup>, avoit-il senti son cœur envahi d'un immense dégoût, et avoit-il cherché le repos du corps et de l'âme dans les pratiques de la dévotion, dans l'étude, dans la poésie surtout, où, comme chacun sait, il s'est acquis une grande renommée, par son *Vergier d'honneur*, ses *Translations de Virgile et d'Ovide*, son *Séjour d'honneur*, et autres œuvres pleines de nobles et fructueux enseignements.

C'étoit à vingt-quatre ans qu'il étoit entré dans les ordres. A vingt-huit, il étoit évêque. On arrivoit vite en ce temps-là, quand on réunissoit la naissance au savoir.

Cependant, auprès de lui, dans son palais épiscopal, sous ses yeux, s'élevoit un jeune garçon, qui

---

1. Voy. La Chesnaye des Bois, t. XII ; Moréri, de 1759, t. IX ; le *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, par Henri Filleau, Poitiers, 1846-54, 2 vol. gr. in-8°, t. II, etc.

avoit sept ans lorsque Mgr Octovian, le 17 août 1494, fut intronisé dans la cathédrale d'Angoulême.

En effet, cet enfant étoit né le 3 novembre 1487<sup>1</sup>. On l'appeloit Melin. On sembloit ne pas connoître ses parents; quelques-uns disoient tout bas le nom de sa mère, morte dès cette époque, ou mariée à quelque autre; mais ils le disoient si bas, que personne ne l'a retenu. — Il étoit le favori de MM. les grands Vicaires, le bien-aimé de Monseigneur, qui l'appeloit son neveu, mais qui le serroit si paternellement dans ses bras amaigris, et, en l'embrassant, laissoit éclater sur sa pâle figure un sourire si doux, que personne ne doutoit que Melin ne fût le fils de Monseigneur<sup>2</sup>.

---

1. En constatant que Saint-Gelays étoit mort en 1558, M. Eusèbe Castaigne n'a pas cru devoir déplacer la date de sa naissance, et je me range d'autant mieux à son avis qu'en 1490, son père présumé présentoit à Charles VIII un poëme, *le Séjour d'honneur*, où il témoigne un repentir trop vif de ses fautes passées pour en avoir commis aussitôt de plus graves. On a pu fixer la date du 3 novembre d'après un huitain du poëte qui commence ainsi :

Novembre et Mars en leurs troisiemes jours...

. . . . .  
Car j'eus de l'un ma vie et ma naissance.

2. André Thevet et Scevole de Sainte-Marthe paroissent être les premiers qui aient parlé de la naissance illégitime de Saint-Gelays. Niceron et Dreux du Radier semblent croire qu'il étoit réellement neveu d'Octovian et fils de son frère aîné Jean de Saint-Gelays. — L'opinion la plus commune est que Melin fut en

Remarquons, d'ailleurs, qu'il étoit né trois ans avant que son père renonçât à la vie mondaine.

Melin, car c'est ainsi qu'il signoit <sup>1</sup>, — et, selon

réalité bâtard de l'évêque d'Angoulême. Parmi tant de témoignages, je me bornerai à alléguer celui du *Gallia christiana*. Les savants auteurs, qui ne peuvent être suspects sur ce point, disent en toutes lettres dans l'article d'Octovian de Saint-Gelays : *Filium habuit Merlinum Sangelasium, qui patris vestigia secutus, præclara ingenii sui monumenta posteritati consecra- vit* (t. II, col. 1017-18).

1. Sur une quittance en parchemin qui fait partie du cabinet de M. Jul. Boilly, on lit en grandes lettres entrelacées, lisibles toutefois : *Melin Saint-Gelays*. Mais cette signature est-elle bien celle du poète ? — L'auteur de la quittance est dit seigneur de Saint-Séverin-au-Pilier et premier maître d'hôtel du Roi, titre et qualité que je ne lui ai vus nulle part attribués. D'un autre côté, M. Ach. Genty, dans la *Biographie Didot*, mentionne le maître d'hôtel du Roi comme oncle et parrain du poète. Mais comme il ne s'appuie sur aucune autorité, le fait demeure indécis. — Voici du reste le texte de la quittance en question :

« Nous, Melin de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin-au-Piller et premier maistre d'ostel du Roy, certifions avoir eu et receu de maistre Jehan Caron (?), comis au paiement des gages des officiers de son hostel, la somme de douze cens livres tournois à nous ordonnée par le Roy nostre Sr pour nos gages dudit estat de premier maistre d'ostel de l'année fynie, le derrenier jour de décembre derrenier passé, de laquelle somme de XII<sup>e</sup> L.-S. nous tenons pour contans. Si en avons quicté et quictons led. Caron au nom susdit et tous autres. En tesmoing de ce nous avons signé ceste pnte (*présente*) de nostre main le unze de février mil cinq cens vingt-trois.

« Signé: Melin Saint-Gelays. »

d'autres, Mellin, Merlin ou Melusin<sup>1</sup>, — reçut de bonne heure une de ces éducations fortes, profondes et brillantes, comme on en donnoit alors à ceux qu'on destinoit aux grandes fonctions publiques.

En ces temps où tout étoit poussé à l'extrême, les hommes étoient, ou d'une ignorance épaisse, ou d'une instruction que nous ne soupçonnons même pas, en notre prétendu siècle de lumières, qui fait tout pour l'éclat et rien pour la solidité.

Les études du jeune Melin embrassoient non-seulement les langues anciennes et modernes, les sciences exactes, la philosophie, l'astrologie, la théologie, mais aussi l'équitation, les armes, les arts libéraux, en particulier le chant et le jeu des instruments à cordes, talents où il excella tout d'abord.

Petit et foible de complexion, mais pétillant de

---

1. Il se seroit nommé Mélusin à cause de la fameuse Mélusine dont la légende figure dans l'histoire des Lusignan. — La Monnoye ajoute, dans une note sur Lacroix du Maine (art. Melin de Saint-Gelays) : « On écrit Mellin, Melin ou Merlin. Le plus régulier des trois est Mellin, nom d'un saint, autrefois patron d'une église de la province de Cornouailles, en Angleterre. Melin a été introduit par la prononciation. Merlin s'est dit par allusion. Dans les *Épîtres* de Longueil, il est appelé *Merlinus Gelasianus*, et Marot ne l'appelle presque jamais que Merlin. Rabelais, par un déguisement flatteur, chapitre dernier de son premier livre, l'appelle Merlin le Prophète. » (Voy. le Rabelais de la Biblioth. elzévirienne, t. 1<sup>er</sup>, p. 169.)



vivacité, d'esprit et d'intelligence, il faisoit des progrès rapides, lorsqu'à peine entré dans sa quinzième année, il eut la douleur de voir mourir Mgr d'Angoulême, qui trépassa au mois de décembre 1502.

Néanmoins, il ne resta ni sans fortune ni sans protection ; son éducation ne fut pas interrompue, et, à l'âge de vingt ans, nous le retrouvons, sous le nom de Saint-Gelays, faisant son droit à Poitiers<sup>1</sup>, puis ensuite passant plusieurs années dans les célèbres universités italiennes de Bologne et de Padoue.

Mais le climat de l'Italie, cette patrie classique des lettres et des arts, n'étoit pas fait pour inspirer à l'imagination d'un fils de poète, poète lui-même et habile musicien, un grand goût pour les subtilités du droit.

« Comme il respiroit le doux air d'Italie, écrit Guillaume Colletet, il s'acquit insensiblement aussy une certaine douce et agréable faculté d'écrire et d'exprimer ses pensées, laquelle, l'eslevant au-dessus du vulgaire, faisoit que son idiôme françois se ressentoit en quelque sorte de l'ancienne pureté du style grec et romain, et en représentoit aucunement les grâces ; ce qu'il faisoit d'autant plus heureusement, qu'ayant une grande et exacte cognoissance des lettres humaines, des mathémati-

---

1. Voy. Thevet, Moréri, Nicéron, etc.

ques et de toutes les parties de la philosophie, il en faisoit tousjours esclater quelques traits dans ses escripts, qu'il enrichissoit ainsy des despouilles de ces nobles sciences.

« Il est bien vray qu'ayant d'abord faict dessein d'embrasser l'estude de la jurisprudence, comme celle qui ouvre la porte des charges de la robe, il eut, pendant quelque temps de son séjour d'Italie, plus de commerce avec Ulpian et Papinian qu'avec Démosthènes et Virgile. Mais enfin, comme il vit la science du droit espineuse, obscure et embarrassée par les diverses interpretations et les différentes gloses des docteurs et des interpretes, dont le langage barbare en augmentoit encores les tenèbres et la confusion, il se desgoûta de ce travail, renonça tout à coup à son entreprise, et se vint bientôt reposer dans le sein des Muses fleuries <sup>1</sup>. »

Lorsqu'il revint en France, où la roture seule étoit alors un vice, et non point la bâtardise, il y rencontra l'appui des Saint-Gelays, fiers de l'éclat que devoit jeter sur la famille un jeune homme dont le savoir, l'esprit et les talents donnoient les plus brillantes espérances. Il y retrouva une protection plus puissante encore, car le comte d'An-

---

1. *Vies d'Oct. de Saint-Gelais, de M. de Saint-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de J. de la Péruse*, par Guill. Colletet, publiées par M. Gellibert des Seguins, avec des remarques de M. E. Castaigne (Paris, Aubry, 1863, in-8).

goulême, après être devenu duc de Valois, alors dans toute la fleur de ses vingt ans, aussi passionné pour les lettres et les arts que pour les amours et la guerre, venoit d'échanger son duché contre un trône.

Le siècle de François I<sup>er</sup> commençoit !

Melin atteignoit alors vingt-huit ans. Bien pris dans sa petite taille, il avoit le visage long, le front haut et développé, des yeux clairs, mais expressifs et doux, des lèvres souriantes et spirituelles, des cheveux blonds et une barbe blonde, qu'à la mode italienne et à l'exemple du Roi, il portait tout entière.

Dès l'abord, il prit son rang parmi les gentilshommes, les savants et les poètes. Entre ces derniers, son plus intime fut Clément Marot, plus jeune que lui de quelques années. Clément, dont le père étoit valet de chambre de Sa Majesté, servoit alors, en qualité de page, chez M. de Villeroy, et venoit de composer un petit poëme galant, *le Temple de Cupido*, dont le roi avoit accepté la dédicace, et qui faisoit fureur à la cour. Melin se posa aussitôt comme l'émule en même temps que l'ami du jeune poète. — Prompt à la repartie, habile à varier la forme de ses vers légers, qu'il chantoit d'une voix agréable, en s'accompagnant sur son luth, il se répandit en petits quatrains galants, toujours flatteurs pour les dames, à qui il les adressoit, et dont il avoit soin de ne point don-

ner copie, afin de les employer de nouveau dans l'occasion. Il se gardoit encore plus de les livrer à la presse ; aussi du Bellay, dans le *Poëte courtisan*, où il le dépeint sans le nommer, put dire de lui, quelques années plus tard :

Tel estoit de son temps le premier estimé,  
Du quel si l'on eust veu quelque ouvrage imprimé,  
Il eust renouvelé peut-estre la risée  
De la montagne enceinte. . . . .

Olivier de Magny, dans une pièce de ses *Gayetés* (1554), où il comble d'éloges Saint-Gelays, lui reproche aussi de cacher ses vers :

De moi j'ai veu des vers qu'il trace  
Si pleins de mérite et de grâce...  
Que ces vers qui les âmes emblent  
Les vers de Catulle ressemblent...  
J'espère quelquefois d'escrire  
Comme ardemment je les admire,  
Et le tort qu'il nous fait aussi  
De les ensevelir ainsi.

Favori des dames, doté par elles, à cause de ses vers *emmiellés*<sup>1</sup>, du nom de Melin, qu'il adopta avec enthousiasme, il entra aussi de plus en plus dans les bonnes grâces de François I<sup>er</sup>, dont il redressoit, sans le dire, la muse boiteuse, et dont il

---

1. L'expression a été reproduite par Joachim du Bellay, alors réconcilié avec lui en même temps que Ronsard :

. . . . . Tes vers emmiellés  
Qui aussi doux que ton nom coulent.  
*Vers lyriques, ode III.*

polissoit discrètement les improvisations mal venues.

« Le Roi chevalier, dit M. Eusèbe Castaigne, dans sa *Notice littéraire sur la famille de Saint-Gelays*<sup>1</sup>, se plaisoit souvent à jouer aux impromptus avec notre poète. Le prince faisoit les premiers vers, et Saint-Gelays achevoit le sens et les rimes. — On raconte qu'un jour le monarque, flattant d'une main le cheval sur lequel il alloit monter, dit :

Petit cheval, gentil cheval,  
Doux à monter, doux à descendre...

et que Melin termina sur-le-champ le quatrain :

Bien plus petit que Bucéphal  
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Je doute que François I<sup>er</sup>, ce roi colossal, montât un cheval de petite taille, et je serois d'avis de laisser l'anecdote à Henri IV et à Théophile de Viaud, auxquels on l'attribue généralement. Je donnerois plus volontiers au Père des lettres et à Melin une gaillardise que M. Castaigne ne croit pas devoir leur attribuer, et que le *Ménagiana* (Amsterdam, 1762, in-12), t. I, p. 266, confondant, je pense, le père avec le fils, met sur le compte d'Octovian de Saint-Gelays.

---

1. *Angoulême*, Lacombe, 1836, in-18, tiré à 100 ex.

Le Roi auroit soufflé au poëte, qui revenoit de dire la messe, ces trois vers :

L'autre hier venant de l'eschole,  
Je rencontray dame Nicole,  
Laquelle estoit de verd vestue...

A quoi le poëte auroit répliqué soudain :

Otez-moy du col ceste estole,  
Et si bientost je ne l'accole,  
J'auray la gageure perdue!..

C'est moins convenable, sans doute, mais bien mieux dans le goût de l'époque et dans l'esprit des personnages.

Saint-Gelays étoit entré dans la période brillante de sa vie. Dès ce moment, et de l'aveu même de Marot, tous les deux se partagent le sceptre de la poésie spirituelle et galante :

Et ce jour-là, à grand'peine on sçavoit  
Le quel des deux gagné le prix avoit  
Ou de Melin ou de moy<sup>1</sup>. . .

Marot avoit certes plus de talent et d'esprit, mais son génie aventureux devoit le perdre, tandis que Melin sut affermir chaque jour la position qu'il s'étoit faite. S'il se laissa éblouir un instant par les doctrines de la réforme, il se garda bien d'afficher trop ouvertement ses opinions, les renia même dès que les persécutions exercées contre son

---

1. Eclogue de Cl. Marot au Roy, sous les noms de Pan et Robin.

ami, et dans lesquelles il faillit être enveloppé, l'avertirent du danger qu'il couroit <sup>1</sup>, et se hâta de prendre l'habit ecclésiastique, sous lequel on pouvoit presque tout se permettre et prétendre à tout. Son entrée définitive dans les ordres, qui eut lieu, au plus tard, en 1524, lui valut d'abord le poste d'aumônier du Dauphin François, puis de Henri, duc d'Orléans, second fils du Roi, devenu Dauphin, en 1536, par la mort de son père, et qui devoit régner un jour sous le nom de Henri II.

Il ne cessa pas, toutefois, de rester le fidèle courtisan de François I<sup>er</sup>, qui lui octroya de notables faveurs. — En 1536, par exemple, le Roi étant à Douzère, en Dauphiné, la foudre tomba sur le château. Saint-Gelays, absent de la cour, ayant été informé du fait, adressa au Roi un dizain qui charma le prince, et dont le poète fut récompensé par le don de l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, de l'ordre de *Cîteaux*, dans le diocèse de Troyes <sup>2</sup>.

A cette époque, s'il avoit encore à son service

1. Le Recueil imprimé en 1547 (voir à la Bibliographie) contient certains vers qui doivent dater de la jeunesse de Melin et qui sentent terriblement le fagot, notamment le dizain : *L'on vit jadis une gaillarde dame*. Ce livret, dont on ne connoît qu'un exemplaire et dont on attribue la publication à Antoine du Moulin, a dû être prudemment supprimé par l'auteur lui-même comme dangereux et compromettant.

2. Le dizain qui valut à Saint-Gelays son abbaye commence par ces mots : *Voyant du ciel Jupiter comme l'aigle*. Il remercia le Roi par un autre dizain :

le laquais *Famine*, dont parle d'Aubigné dans les *Aventures de Fœneste* (liv. III, chap. III), il ne lui donnoit sans doute plus ce nom que par plain-santerie.

En 1544, nous le trouvons à Fontainebleau, gardien de la Bibliothèque, à laquelle avoit été réunie celle de Blois, faisant l'inventaire des livres du Roy, et inscrivant au Catalogue 1890 volumes, parmi lesquels il comptoit seulement 109 imprimés<sup>1</sup>.

C'est qu'aussi Saint-Gelays étoit l'homme universel<sup>2</sup>. Sans cesse il avoit à la bouche, soit un bon mot, soit quelques vers en l'honneur des dames, soit quelque épigramme salée et épicée pour faire rire les seigneurs de la cour. Doué d'une voix agréable et bon musicien, il chantoit lui-même ses vers, en s'accompagnant du luth, dont il donnoit des leçons aux Enfans et petits Enfans de France.

Falloit-il parler? il étoit orateur. « S'il y avoit

*Fortune et moy et le Roy plus parfaict*. Une autre pièce au Roi : *Le Roy, prochain du céleste pouvoir*, indique qu'il ne jouissoit pas paisiblement de son bénéfice. — Voy. le commentaire de La Monnoye.

1. A. Franklin, *Hist. de la Bibliothèque Mazarine*, p. 117. Paris, Aubry, 1860, petit in-8°.

2. Charles Fontaine, dans son *Quintil Horatian*, imprimé à la suite de l'*Art poétique françois* (de Th. Sibilet), Lyon, Payan, 1556, in-12, pages 204 et 205, exalte « monsieur de Saint-Gelays qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyriques, les met en musique, les chante, etc. »



quelques braves discours à faire, dit André Thevet, Angoumoisain comme lui (*Hommes illustres*, fol. 557), soit pour écrire en prose, vers françois ou latins, le tout étoit renvoyé à Saint-Gelays, auquel on avoit recours comme à un Apollon. »

Aucune fête n'étoit réussie, s'il n'en avoit réglé les mascarades, écrit les vers, composé la musique. Quelle charmante surprise ce dut être pour la reine Catherine de Médicis, lorsqu'à Blois, en 1554, aux noces du marquis d'Elbeuf, ses filles, avec d'autres dames et gentilshommes de la cour, représentèrent, devant elle et devant le roi Henri II, la *Sophonisba* du Trissino, qu'elle avoit entendue en Italie et qu'elle retrouvoit en France, parlant le langage de sa nouvelle patrie, et enrichie de chœurs à la manière antique<sup>1</sup> ! Saint-Gelays avoit déjà charmé toute la cour florentine en façonnant des pensées françoises sur un moule italien ; car ce fut lui qui, le premier, naturalisa en France le sonnet de Pétrarque<sup>2</sup>. — Mais ce qui, plus que tout autre talent, dut séduire la superstitieuse Catherine, c'étoit sa science astrologique, dont témoigne un rare opuscule, *l'Advertisse-*

---

1. Brantôme, *le Grand Roy Henry II et Catherine de Médicis*.

2. On a vainement contesté ce fait. Le sonnet des anciens troubadours n'avoit aucune espèce de ressemblance avec le sonnet italien. M. Louis de Veyrières en donne des preuves décisives dans sa savante monographie du sonnet, *Sonnettistes anciens*

*ment sur les Jugements d'astrologie*, imprimé à Lyon en 1546, chez J. de Tournes. Ce fut, avec un autre petit volume de poésies mentionné ci-dessus, dont du Moulin fut l'éditeur, et dont on ne connoit qu'un seul exemplaire, tout ce qu'on publia de lui de son vivant. Rare témoignage d'habileté ; car il sut conserver à ses poésies, dont le plus grand charme consistoit souvent dans son art de les dire ou de les chanter, tout l'attrait de la fraîcheur et de la nouveauté.

Choyé des grands, qu'il aduloit sans bassesse, envié des petits, superficiel et brillant, courtisan par excellence au milieu de cette cour galante dont sa muse étoit l'emblème et l'idole, il eut d'autres succès que ses triomphes littéraires. Moins aventureux que son ami Clément, il ne demanda à Diane de Poitiers et à la reine Marguerite que leur protection, et se dédommagea auprès des dames de la cour, qui payèrent ses petits vers légers de faveurs que ce Bernis du xvi<sup>e</sup> siècle n'afficha point, mais qu'il ne put toujours dissimuler. Un certain seigneur, qu'il désigne (ou qu'il cache peut-être) sous le nom de Chaluau, lui dressa un guet-apens, comme il sortoit d'un rendez-vous avec une dame

---

*et modernes* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. in-18). Edouard Turquety, poète et bibliophile, a spirituellement exprimé le même avis en disant : « Le sonnet français n'est pas de ceux qui ne savent à quel saint se vouer, étant né avec Saint-Gelays, mort avec Saint-Pavin et ressuscité avec Sainte-Beuve. »

qui tenoit de près au jaloux, et le poëte fut blessé de manière à s'en souvenir <sup>1</sup>.

J'ai remarqué, sans vouloir faire de récriminations indiscrètes, que M<sup>lle</sup> de Saint-Léger, une des filles d'honneur de Catherine de Médicis, est bien souvent l'objet de ses vers galants et badins. On compte encore, parmi les dames à qui ses poésies s'adressent volontiers, M<sup>lle</sup> Loyse du Plessis, et une Hélène, prénom qui pourroit également s'appliquer à M<sup>lles</sup> de Boissy, de Culant et de Tournon.

Mais ce ne sont là que des coquetteries poétiques, et il eut des amours plus charnelles, s'il est vrai, comme l'affirme du Verdier, dans sa *Bibliothèque françoise* (art. Gilles Corrozet), qu'une certaine Diane, qu'il appelle sa nièce (de même que Mgr d'Angoulême l'appeloit son neveu), et à qui il adresse une de ses pièces de vers les mieux senties, est, en réalité, sa fille naturelle.

Volage en amour, Saint-Gelays étoit solide en amitié. Il soutint et défendit jusqu'au bout Clément Marot persécuté. Ce noble dévouement honore d'autant plus son caractère que l'exil et la mort de son rival lui laissèrent sans conteste le premier rang parmi les poëtes de son époque. — Saisissons ce moment de sa gloire; observons l'astre à son apogée, et tâchons de l'apprécier à sa véritable valeur.

---

1. Voy. le dizain : *Quand Chaluan vit qu'un de ses valets...*

Je ne m'arrêterai point au concert des éloges nécessairement exagérés que lui décernèrent ses contemporains <sup>1</sup>. Ce n'est point là que se trouve la vérité. La preuve que ses poésies ne sont pas sans mérite, c'est qu'elles ont été successivement réimprimées de siècle en siècle, et que La Monnoye, après avoir fourni quelques pièces nouvelles pour l'édition de 1719, en préparoit une autre qui devoit être accompagnée du curieux et savant commentaire publié aujourd'hui pour la première fois.

La Monnoye, comme on le verra, se montre sévère pour les mignardises alambiquées de Saint-Gelays, et ne pardonne qu'à ses épigrammes.

Chargé de le juger, dans le second volume des *Poètes françois*, publiés sous la direction de M. Crépet, M. Charles d'Héricault le traite avec une pareille rigueur; mais il motive beaucoup mieux son opinion.

« Ce qui frappe le plus en lui, dit l'habile critique, c'est l'absence de toutes les qualités de l'intelligence virile. Son esprit même, qui est incontestable et, je l'avoue, de rare valeur, est surtout un esprit de femme, et encore l'esprit d'une femme de la cour. L'élégance y domine, mais maniérée et

---

1. Le surnom d'Ovide françois lui a été donné à tort. Il convient beaucoup mieux à son père, l'auteur d'une traduction des *Épîtres* d'Ovide en vers françois, et c'est à ce dernier qu'il a dû être décerné dans l'origine.

prétentieuse ; la grâce n'en est point absente, mais elle est affectée et minaudière..... La forme est remarquablement facile, mais de cette facilité propre à la causerie, qui s'adresse aux choses légères, et qui, après avoir un instant voltigé autour d'une pensée insignifiante, s'enfuit en lançant un éclat de rire..... »

Je regrette de ne pouvoir citer qu'un lambeau de cette appréciation excellente, mais que je trouve un peu rude, ayant la faiblesse de m'attacher, en dépit de moi-même, à ces chers morts qui ne peuvent se défendre.

Le père de la critique françoise, le maître des élégances littéraires, M. Sainte-Beuve, a porté sur Saint-Gelays un jugement qui cadre bien mieux avec ma propre pensée, jugement dont j'ai hâte de m'emparer, désespérant de jamais peser un écrivain avec d'aussi justes balances et de le peindre d'un pareil style :

« Avec plus de correction peut-être et plus d'éclat que Marot, Saint-Gelays est bien loin de la franche naïveté gauloise. Les pièces qu'il a laissées, fort courtes pour la plupart, étincellent de traits, soit gracieux, soit caustiques ; mais elles n'ont presque jamais le laisser-aller d'un conte ou d'une causerie. Quand Marot est excellent, il y a chez lui quelque chose de La Fontaine ; quand Saint-Gelays invente le plus ingénieusement, c'est dans le tour de Voiture et de Sarrazin. Ces beaux

esprits lui auroient envié le dizain que voici :

Près du cercueil d'une morte gisante, etc. <sup>1</sup>.

« Après une rupture, il écrit à sa maîtresse qu'on peut raccommoder la flèche brisée de l'Amour :

L'acier, au lieu de sa soudure,  
Est plus fort qu'ailleurs et plus ferme.

« Entre deux beautés qui l'agaçoient, il choisit la plus petite :

La grande en fut, ce crois-je, bien despitte ;  
Mais de deux maux le moindre on doit choisir.

« Par malheur, cette gentillesse de Saint-Gelays va souvent jusqu'à la *mignardise*, suivant l'expression d'Estienne Pasquier <sup>2</sup> ; et si son mauvais goût n'est pas celui auquel nos vieux poètes et Marot lui-même sont quelquefois sujets, s'il ne fait pas *coigner Cognac* et *remémorer Romorantin* <sup>3</sup>, il joue sur les idées aussi puérilement que d'autres sur les mots, et n'évite le défaut national que pour tomber dans l'afféterie italienne ; témoin le sonnet suivant, qui n'est peut-être pas le plus maniéré de tous :

Voyant ces monts de veue aussi lointaine...

---

1. Nous ne citons pas en entier ces pièces, qu'on retrouvera facilement à l'aide de la table.

2. *Recherches sur la France*, liv. II, chap. v.

3. Jeux de mots qu'on trouve dans la complainte de Marot sur la duchesse d'Angoulême. (S.-B.)

« Melin de Saint-Gelays semble n'avoir négligé aucun des contrastes que la poésie pouvoit offrir avec sa profession et fait souvent servir sa science ecclésiastique à des allusions assez profanes. Tantôt il inscrit un compliment d'amour sur le Livre d'Heures d'une pénitente, et lui esquisse, pour ainsi dire, la *Confession de Zulmé*<sup>1</sup>; tantôt, un jour de Pâques, il observe à sa dame qu'elle doit bien lui alléger ses peines de cœur, puisque Dieu délivre en ce moment les âmes languissantes des limbes. Les portraits de saint Jacques, de saint Michel, de saint Georges, et même de saint Antoine, lui inspirent plus de quatrains érotiques que d'oraisons, et il ne respecte ni la Madeleine ni les onze mille vierges.....

« Tout consommé qu'était Melin dans la galanterie du sonnet et du madrigal, l'obscénité de l'épigramme ne l'a pas rebuté. On doit convenir, pourtant, qu'il a très-bien réussi en ce dernier genre, et que, plus il s'y rapproche de la gaîté un peu grossière de l'époque, plus il en retrouve aussi les saillies et le naturel. La douceur de son style et l'indolence de son humeur n'émousoient point chez lui le piquant de la causticité; et Ronsard, avec qui il eut quelques démêlés littéraires, s'est plaint douloureusement de la *tenaille de Melin*. »

---

1. Est-il besoin de rappeler que la *Confession de Zulmé* est de Ginguéné ?

J'ai raconté ailleurs cette querelle <sup>1</sup>, qui ne fut dans la vie de Ronsard qu'un épisode heureux, mais qui fut une catastrophe dans celle de Saint-Gelays.

Les hostilités avoient commencé en 1549, par la publication de l'*Illustration de la langue françoise*, manifeste littéraire dans lequel du Bellay avoit attaqué Marot, Heroët et surtout Saint-Gelays, dont il citoit les vers sans le nommer et qu'il avoit encore plus stigmatisé dans son *Poëte courtisan*.

Charles Fontaine avoit répondu par une critique amère du livre de du Bellay : le *Quintil Horatian*, où il exaltait Saint-Gelays aux dépens de la nouvelle école et surtout de Ronsard.

Sur ces entrefaites, en 1550, Ronsard mit au jour ses *Odes*, objet de l'enthousiasme des uns, du mépris des autres, et qui partagèrent en deux camps ennemis les lettrés de la cour. Henri II lui-même, bien que peu curieux de pareilles matières, voulut savoir publiquement de Melin ce qu'il pensoit du poëte nouveau. Le vieux rimeur commença par fustiger de la bonne manière cet orgueilleux écolier, ce pindariseur outreucidé qui s'arrogeoit le droit d'amener les Muses grecques à

---

1. Voy. la vie de Ronsard dans l'éd. de ses *Œuvres* publiée par la Biblioth. elzévirienne, pages 22 et suivantes du t. VIII. — Voy. aussi les *Nouveaux Mémoires d'histoire, etc.*, par l'abbé d'Artigny (Paris, Debure, 1752, in-8), t. V, p. 202 et suivantes.



la cour de France, pour aboutir à ne sonner autre chose que ses propres louanges. Puis, non content d'avoir ainsi *pincé* la victime de ses *tenailles* mordantes, pour confirmer son dire et achever l'exécution, il ouvrit le livre des *Odes* et se prit à débiter d'un ton ridiculement enflé les endroits qui lui sembloient prêter davantage le flanc à ses critiques.

Le sourire s'accrémentuait sur les lèvres de Henri II ; les courtisans alloient enchérissant sur la gaîté du maître, quand Madame Marguerite, se levant indignée, arracha le volume des mains de Saint-Gelays, l'accusant de bassesse et d'envie, reprochant au roi, son frère, de se laisser insulter lui-même dans le génie qui devoit illustrer son règne, et, reprenant d'une voix émue les vers qui glorifioient Henri, elle fit si bien que l'admiration succédoit à la risée, qu'une pension étoit accordée au poète et que Saint-Gelays confus tomboit victime des brocards qu'il avoit lui-même excités.

Brisé par cette scène violente, Saint-Gelays eut beau protester de ses bonnes intentions et faire ensuite mille efforts pour se rapatrier avec Ronsard ; il eut beau lui dédier un sonnet qu'il avoit jadis écrit pour Marot et un autre qui paroît être resté jusqu'à présent inédit ; Ronsard, de son côté, bien vengé du jaloux, eut beau lui pardonner de bon cœur, lui adresser une Ode et chanter dorénavant ses louanges en toute occasion, Saint-Ge-

lays ne s'en releva plus aux yeux des jeunes gens de la cour <sup>1</sup>.

A dater de cette époque, sans renoncer à la poésie françoise, dans laquelle il maintenoit la vieille tradition gauloise contre les novateurs de la Pléiade, il composa beaucoup plus de vers latins, genre d'écrire où Ronsard ne pouvoit lui disputer la palme. D'autre part, il avoit dépassé la soixantaine, et ce n'est plus l'âge où un écrivain peut songer à adopter une nouvelle manière. Il survivoit à Clément Marot, à André de La Vigne, à Nicolas d'Herberay des Essarts, à bien d'autres encore. L'école dont il avoit été le plus brillant coryphée, les grands seigneurs qui l'avoient protégé, les nobles dames, les jeunes filles auxquelles il prodiguoit ses quatrains d'une galanterie raffinée, tout

---

1. Ronsard publia en 1552 une ode à Madame Marguerite, dans laquelle il raconte l'insulte de Saint-Gelays et la sortie de la sœur du Roi; mais presque aussitôt il se calme, le nom de Saint-Gelays disparaît, ainsi que plusieurs strophes de l'ode, et l'ode de réconciliation, adressée à Saint-Gelays, paroît dès 1553, à la suite de la 2<sup>e</sup> édition des *Amours* de Ronsard.

Le marquis A. de Rochambeau, dans son livre intitulé: *Recherches sur la famille de Ronsard* (Paris, Franck, 1869, in-8<sup>o</sup> et in-16), a inséré page 185 une curieuse lettre de Ronsard, appartenant à M. Feuillet de Conches, et qui se rapporte à cette affaire. En voici le texte :

« Monsieur, je vous supplie de vouloir tant faire de bien à ce pauvre enrôlé et morfondu et lui despartir de vos nouvelles si aves rien appris de nouveau depuis que

ce qui l'avoit aimé, soutenu, admiré, étoit ou vieux ou mort. Il ne lui restoit plus qu'à mourir.

Ce déclin de sa vie ne fut pourtant pas sans gloire. Moins d'un an avant sa mort, il faisoit encore chanter deux nymphes de Saint-Germain-en-Laye devant le roi Henri II. Il étoit à Paris, quand il fut atteint de sa dernière maladie. Un jour, au fort de la fièvre, « il se fit apporter son luth, ou selon d'autres sa harpe (c'est Guillaume Colletet qui parle ainsi), et comme du commun consentement de tous les auteurs de son siècle, il excelloit dans la cognoissance de la musique, tant vocale qu'instrumentale, il commença de chanter d'une mourante voix, joincte aux doux accords de ses mains tremblantes, ces vers lugubres qu'il venoit de composer :

*Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus, etc. »*

---

je ne vous vy. L'ode de Saint-Gelays est faite et ne veux la lui faire tenir sans vous l'avoir premièrement communiquée.

« Je me recommande humblement aux plus que divines Grâces et Charites de Mlle de Morel et aux vostres pareillement.

« Votre obéissant frère, serviteur et amy,

« RONSARD. »

Le destinataire de la lettre est Jean de Morel, Ambrunois. *L'enroué* est Ronsard lui-même. L'ode est celle qui commence : *Toujours ne tempeste enragée*, etc. (II, 278 de mon éd. de Ronsard). Mlle de Morel est la célèbre et savante Camille. J'assignerois l'hiver de 1552 pour date à cette lettre.

Colletet les paraphrasa dans le sonnet suivant :

Luth ! dont la mélodie enchanta les ennuis  
Que l'amour et le sort me donnèrent sans cesse,  
Quand la cour et les yeux d'une belle maîtresse  
Partagèrent ensemble et mes jours et mes nuits ;

Puisque tu plains mes maux et que tu les destruis ;  
Ainsi que ta douceur égaya ma jeunesse,  
Doux charme de mes ans, console ma vieillesse  
Et dissipe l'ardeur de la fièvre où je suis.

Après tant de faveurs, quand le trait de la Parque  
M'aura précipité dans la fatale barque  
Qui prend tous les mortels malheureux ou contents ;

Je veux qu'auprès du Dieu qui m'a l'âme échauffée,  
Tu brilles tellement de rayons esclattans,  
Qu'on te prenne, beau Luth, pour la lyre d'Orphée.

Ce fut le dernier effort de la vie et le dernier soupir de la Muse. Le vieux poète pâlit, se tut et retomba glacé sur son lit. Les médecins, appelés en toute hâte, se mirent à dissenter sur son mal. Les uns le disoient mort, les autres espéroient pouvoir le ranimer encore. Il rouvrit un instant les yeux et, avec un sourire suprême : « Je vais, dit-il, vous mettre d'accord ! » Puis se retournant vers la ruelle, il expira.

Le lendemain, les distiques latins de Saint-Gelays furent chantés à ses obsèques et accompagnés, sur sa propre harpe, de la mélodie qu'il avoit composée pour eux. Tous les auteurs contemporains s'honorèrent de faire cortège au corps du poète, à l'église de Saint-Thomas du Louvre, où il fut enseveli. Cette dernière inspiration, cette harmo-

nie suprême, exhalée par un mourant et chantée à ses funérailles, répandit dans l'assistance une profonde émotion.

M. Eusèbe Castaigne assigne pour date à la mort de Saint-Gelays le mois d'octobre 1558; or cette date doit être exacte; car dans ses *Odes*, publiées en 1559, Olivier de Magny déplore sa perte récente.

Il auroit donc vécu 71 ans, et non pas 67 ans, comme on l'avoit pensé jusqu'à présent.

Colletet ajoute : « Ronsard fut un de ceux qui le regretta davantage; en quoy il fit bien paroistre qu'il avoit entièrement oublié les mauvais offices qu'il en avoit reçus. »

Et Colletet dit la vérité; car dix ans plus tard, dans son *Bocage royal* (t. III, p. 355 de l'éd. elzévirienne), Ronsard célébroit encore

Saint-Gelays, qui estoit l'ornement de nostre âge,  
 Qui le premier en France a ramené l'usage  
 De sçavoir chatouiller les oreilles des Rois  
 Par un Luth marié aux accents de la voix,  
 Qui au ciel esgaloit sa divine harmonie....

Je m'arrête sur ce témoignage d'une réconciliation sincère et persévérante, sur la pensée mélancolique de cette Muse à son aurore donnant une larme pieuse à la poésie du passé.

PROSPER BLANCHEMAIN.





## BERNARD DE LA MONNOYE

1641 — 1728.



**A**PRÈS avoir raconté la vie de M. de Saint-Gelays, il ne sera pas hors de propos d'esquisser rapidement celle de son commentateur, en renvoyant les lecteurs qui désireroient de plus amples détails aux mémoires mis en tête de ses Œuvres <sup>1</sup> par Rigoley de Juvigny.

Bernard de La Monnoye <sup>2</sup> naquit à Dijon, le 15 juin 1641, de Nicolas de La Monnoye et de

---

1. *Œuvres choisies* de feu M. de La Monnoye, de l'Académie françoise. *La Haye*, Ch. Le Vier, 1770. *Paris*, Saugrin jeune. *Dijon*, des Ventes. — 3 vol. in-8 ou 2 vol. in-4.

2. Son nom se prononçoit probablement comme il est écrit. Le président Bouhier, son ami, le fait rimer avec *déploie* et *joie*.

Catherine Baron, sa femme. — Il fit d'excellentes études au collège des Jésuites de Dijon, où il montra de bonne heure un grand goût pour la poésie latine et françoise. Il étudia ensuite le droit à Orléans et fut reçu avocat au Parlement de Dijon, le 16 novembre 1662. Mais il n'exerça pas longtemps cette profession et se livra tout entier aux lettres. — Lorsque l'Académie françoise fonda un prix de poésie en 1671, ce fut lui qui le remporta. Le sujet étoit : *la Fureur des duels abolie par Louis XIV*; cinq fois depuis il se présenta aux concours et cinq fois il fut couronné.

Au mois de juin 1675, il épousa Claudine Henriot, dont le père étoit alors officier en la chancellerie du palais, près le Parlement de Bourgogne, et fut ensuite receveur général des finances de la même province. La Monnoye étoit lui-même alors conseiller correcteur en la chambre des Comptes de Dijon, charge qu'il exerça de 1672 à 1696, sans interrompre le cours de ses travaux littéraires. Mais, malgré le succès de ses vers, ce n'étoit pas la poésie qui avoit le plus d'attrait pour lui. Esprit correct et fin, plus savant que fertile, mieux fait pour comprendre et élucider les œuvres d'autrui que pour en créer lui-même, c'étoit vers la critique qu'il se sentoit attiré. Il devint du premier coup le meilleur, le plus exquis des commentateurs de son temps. Les écrits qu'il a laissés en ce genre n'ont guère vieilli que du côté de la science étymolo-

gique qui a fait de grands progrès depuis peu de temps ; sous le rapport historique, anecdotique et littéraire, ils se lisent toujours avec le plus grand charme, à cause de la clarté, du savoir, de la variété et surtout du sel qu'il a su y répandre à pleines mains. Ceci est surtout applicable au charmant commentaire sur Saint-Gelays, que nous publions avec cette nouvelle édition.

Le nom de La Monnoye est plus connu aujourd'hui par ses *Noëls bourguignons*, dont la piquante naïveté n'a pas été bien appréciée de son temps, que par les poésies françoises et latines<sup>1</sup>, l'érudition et l'esprit qui faisoient sa réputation lorsque en 1707 il vint s'établir à Paris.

En 1713, il étoit unanimement élu membre de l'Académie françoise. Arrivé à ce but, qui mettoit le comble à sa renommée littéraire, heureux dans son intérieur, considéré de tous, consacrant au culte des lettres les loisirs que lui valoit une belle fortune, rien ne sembloit devoir altérer le bonheur de La Monnoye, quand, arrivé à 80 ans, il vit toutes ses ressources englouties dans la ban-

---

1. C'est un tort de notre siècle. La Monnoye s'est montré un fidèle disciple de Saint-Gelays dans ses piquantes et malicieuses poésies, soit latines, soit françoises, qui sont loin d'avoir été toutes recueillies par Rigoley de Juvigny et par l'abbé d'Olivet dans les *Poetæ ex Academia Gallica quinque Selecti*. Elles mériteroient mieux que tant d'autres les honneurs d'une nouvelle et plus complète édition. E. P.-B.



queroute de Law. Envahi par la misère, il en fut réduit à vendre même ses médailles de prix, et seroit mort de faim si le duc de Villeroy, instruit de sa position, ne lui eût offert gracieusement une pension de 600 livres. La vente de ses ouvrages et celle de sa splendide bibliothèque, que Glucq de Saint-Port, conseiller au grand conseil, lui acheta au prix d'une rente de 600 livres, plus 10,000 livres payables à ses héritiers, et pour entrer en possession seulement après la mort du poète, le mirent quelque peu à l'abri du besoin ; mais une perte autrement douloureuse vint combler ses misères. La compagne aimée de toute sa vie mourut le 20 janvier 1726.

A partir de ce moment, il cessa de sortir ; mais les savants, les littérateurs, toute l'Académie françoise se firent de sa demeure un centre de réunions dont il étoit l'âme, par son esprit, sa bienveillance, ses manières gracieuses, sa conversation à la fois solide et enjouée, enfin par tout ce qui rend les relations douces, agréables et faciles.

Jusqu'au dernier moment il conserva l'usage de ses brillantes facultés. La mort, qu'il attendoit, s'empara de lui sans le surprendre. Il s'éteignit paisiblement le 15 octobre 1728, à l'âge de quatre-vingt-sept ans et quatre mois.





## Bibliographie

**S**AINGELAIS. ŒUVRES de luy, tant en composition que translation, ou allusion aux auteurs grecs et latins. — *Lyon, Pierre de Tours, 1547, in-8 de 79 pages, lettres rondes.*

La présente édition commence par une réimpression du texte de ce précieux volume, sauf les derniers feuillets, qui se composent de chansons dont Saint-Gelays n'est pas l'auteur. Il m'a fourni 16 pièces entièrement inconnues et quelques variantes.

Ce livre, dont on ne connoît qu'un seul exemplaire et que la 4<sup>e</sup> édition du *Manuel du libraire* signale pour la première fois, appartient à M. le baron James-Nathaniel de Rothschild, qui a mis à me le communiquer la plus gracieuse obligeance.

De son côté, M. Léon Techener, avec une complaisance parfaite, m'a décrit en ces termes l'odyssée du précieux volume :

« En 1849, M. Favienne céda à M. Joseph

Techener, mon père, l'exemplaire en question au prix de 1,000 fr.; nous le vendîmes à M. Alfred Chenest.

« A la vente de M. Chenest, le 4 mai 1853, il nous fut adjugé à 1258 fr., et M. le comte Léopold Le Hon nous l'acheta. En 1854, il fut revendu avec la bibliothèque de M. Le Hon, et il revint à la maison. Annoncé au n° 2554 de la *Description bibliographique* de la librairie Techener en 1855, il fut vendu à M. de Clinchamp, qui le fit relier et dorer avec un goût exquis par Trautz-Bauzonnet.

« Après la mort de M. de Clinchamp, sa bibliothèque, qu'on devoit vendre le 1<sup>er</sup> mai 1860, a été achetée en bloc par M. Solar, et le Saint-Gelays passa chez M. Solar.

« A la vente Solar, il fut vendu 1,600 fr. et acheté par M. Léopold Double.

« A la vente de M. L. Double, il fut acheté par nous 2,505 fr., et nous le conservâmes dans notre cabinet particulier.

« Après la cessation de ses affaires, mon père le comprit dans sa vente, et là il fut adjugé à M. James-Nathaniel de Rothschild, au prix de 1,900 francs. »

— ŒUVRES POÉTIQUES de Mellin de Saint-Gelais. *Lyon, Antoine de Harsy, 1574, in-8 de 8 ff. liminaires, 253 pages et un feuillet blanc, caractères italiques. Le titre porte la marque des fameux li-*

braires-imprimeurs lyonnais Jean et Paul Frelon, représentant un papillon dont les ailes sont saisies par les pinces d'un crabe, avec cette devise : MATVRA ; le privilège est du 10 mai 1574.

C'est sur les marges d'un exemplaire de cette édition que La Monnoye traça de sa petite écriture fine, régulière et serrée, son commentaire, resté jusqu'à présent inédit.

Probablement La Monnoye lui-même fit revêtir le livre d'une reliure en veau brun, usée aujourd'hui, mais portant le cachet du siècle de Louis XIV. L'exemplaire est beau, grand de marges et doit avoir conservé jusque-là sa reliure originale.

La Monnoye, comme nous l'avons vu, étoit âgé de 80 ans, lorsque la perte de sa fortune (1721) le força de vendre ses livres à Glucq de Saint-Port, conseiller au grand conseil.

Après la mort de La Monnoye, notre Saint-Gelays fut porté, avec tout le reste de la bibliothèque, chez M. de Saint-Port, dont les armoiries (un lion d'argent grimant, tourné à droite sur champ d'azur), surmontées d'une couronne de comte, au-dessous desquelles on lit l'EX-LIBRIS J.-B. DE SAINT-PORT, sont collées sur une des gardes du livre.

Un cahier supplémentaire, qui doit contenir un commentaire tant sur les vers imprimés pour la première fois en 1719, que sur d'autres entière-

ment inédits, et une notice sur la vie de Saint-Gelays, par La Monnoye, ne s'est pas retrouvé.

Des mains de Glucq de Saint-Port, le livre aura passé directement dans celles de Laujon, car il ne figure pas au catalogue de la bibliothèque, disposé par Boudot, libraire, pour la vente qui eut lieu en janvier 1749. — Laujon, né en 1727, connu dans les lettres par ses chansons et par quelques jolies comédies, étoit amateur de livres et posséda une assez bonne bibliothèque, dont il fut obligé de se défaire à la Révolution. Lors de sa mort, arrivée en août 1811, il n'en avoit plus que des débris, qu'on mit en vente sans catalogue, et qui furent donnés à vil prix.

Un fin connaisseur, Parison, acquit à cet encan quelques bouquins précieux, entre autres le Saint-Gelays annoté, qu'il paya (avec l'édition de 1719) 5 fr. 65 c. <sup>1</sup>.

Parison mourut en 1855, et le 10 mars 1856, ce même exemplaire, porté à son catalogue sous le n<sup>o</sup> 1028, atteignit sous le feu des enchères le prix de *quatre cent soixante francs*.

C'étoit feu Pierre M. Jannet qui s'en rendoit ac-

---

1. Ce livre eût été proportionnellement mieux payé en 1749, à la vente de Glucq de Saint-Port, où le Villon, annoté par La Monnoye (*Paris*, 1537, in-16), fut adjugé à 9 liv. 2 s. Les *Œuvres* de Loyse Labbé, aussi annotées (*Lyon*, 1555, in-8), atteignirent 34 liv. 1 s., les *Satyres* de Régnier (*Paris*, 1667, in-12), également annotées, 2 liv. 16 s., etc.

quéreur, avec l'intention de le publier dans la Bibliothèque elzévirienne, qu'il dirigeoit alors avec un esprit charmant et un goût exquis. Avant l'impression du livre, la Bibliothèque elzévirienne passa dans les mains de M. Pagnerre, et, pendant dix ans, le Saint-Gelays resta oublié dans un carton, où il fut enfin retrouvé par M. Vieweg, qui me le céda au mois de mars 1868, en me chargeant de publier la nouvelle édition si longtemps différée.

Elle ne devoit pas encore voir le jour. La Bibliothèque elzévirienne passa entre les mains de M. Paul Daffis, et M. Jannet en reprit la direction littéraire. Mais au moment où l'impression alloit commencer (juillet 1870), survinrent la guerre, le siège de Paris, où mourut M. Jannet, et les désastres de la France.

Echappés à tant de catastrophes, Saint-Gelays et son commentaire sortent enfin des limbes.

— Le *Manuel du Libraire* signale une seconde édition de 1574. Elle n'est autre que celle de Guill. de Luynes, qui sera mentionnée plus loin. M. Gust. Brunet (*Fantaisies bibliographiques*, Paris, 1864, in-12, p. 259) en désigne un exemplaire annoté par Jamet le jeune, annoncé dans le *Bulletin du Bibliophile*, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 613, année 1847. Ayant acquis de M. Fontaine ce volume, adjugé en avril 1872, par M. Techener, avec la Bibliothèque de feu le D<sup>r</sup> Danyau, j'ai pu profiter des notes de Jamet.

— ŒUVRES POÉTIQUES de Mellin de Saint-Gelays. Au milieu du titre une vignette carrée, plus large que haute, représente une fontaine monumentale à laquelle vient puiser une femme que suit un jeune homme. C'est une allusion latine (*Rigo, j'arrose*) au nom du libraire imprimé au-dessous : Benoist Rigaud. Lyon, 1582, in-16 de 295 pages et 16 feuillets préliminaires dont un blanc. — Il n'y a point de privilège. Les préliminaires et la table sont en caractères ronds ; les poésies sont en lettres italiques très-nettes et très-menues. — Pour le texte, c'est la copie de l'édition précédente.

— Les mêmes. Paris, Guill. de Luynes, 1656, in-12 de 9 feuillets préliminaires et 246 pages. Caractères ronds. La plupart des exemplaires de cette édition, qui contient le privilège donné à Ant. de Harsy, portent également cette indication fautive : Lyon, Antoine de Harsy, 1574, de sorte que les exemplaires avec le nom de Luynes sont assez rares. Ils sont aussi moins complets, parce que les passages un peu libres ont été remplacés par des cartons, offrant, notamment aux pages 74, 75, 76, 77 et 78, des pièces qui ne sont pas de Saint-Gelays.

— Les mêmes. Nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de pièces latines et françoises. Paris (sans nom), 1719, in-12, 4 ff. prélim., 275 pages, 9 pages non chiffrées pour la table et la

reproduction du privilège de 1574. On doit trouver en plus, à la fin ou au commencement, 3 pages contenant un avis au lecteur et les extraits des *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier, qui manquent quelquefois.

Cette édition a été publiée par le libraire Coustelier. Les rares notes qu'on y a jointes et les vers ajoutés ont été fournis par La Monnoye, qui n'a toutefois point pris part à son exécution.

— *Sophonisba*, tragédie très-excellente, tant pour l'argument que pour le poly langage et graves sentences dont elle est ornée : représentée et prononcée devant le Roy en sa ville de Bloys. Paris, Ph. Danfrie, ou Richard Breton, 1559, in-8° de 47 feuillets entièrement imprimés en caractères de civilité.

Le titre ne porte point de nom d'auteur ; mais un avis placé à la fin dit que *feu Melin de Saint-Gelays en a esté le principal autheur*. Son collaborateur dans cette œuvre seroit François Habert, d'Issoudun, en Berry.

Cette pièce, imitée du Trissino, est en prose, sauf les chœurs, qui sont en vers de différentes mesures.

— *Advertissement sur les jugemens d'astrologie, à une studieuse damoiselle*. — Lyon, Jean de Tournes, M. D. XLVI, in-8° de 40 pages plus 3 feuillets non imprimés dont le premier porte au verso la marque de J. de Tournes, qui se voit



également sur le titre. — Le texte est en caractères italiques.

Un sonnet occupant le verso du frontispice et répété dans les Œuvres de Saint-Gelays, avec cette mention : *Sonnet mis au-devant d'un petit traité que je fis, intitulé : Advertissement sur les jugements d'astrologie*, prouve que Saint-Gelays est bien l'auteur de ce petit livret.

Je possède cette plaquette presque inconnue, dont on signale seulement deux autres exemplaires : un qui appartenait à M. Eusèbe Castaigne et un autre qui a passé à la vente de M. Luzarche. Avril 1868.

Une reproduction typographique de cet opuscule, fort bien réussie, a été publiée par M. Eusèbe Castaigne, aux frais de feu M. Gellibert des Seguins, et tirée à vingt exemplaires (Angoulême, Goumard, 1866, in-8° de 45 pages).

— *Imitation de quelques chants de l'Arioste*, par divers poètes françois. Paris, Lucas Breyer, 1572, in-8°. Ce volume contient entre autres un petit poème, commencé par Saint-Gelays et achevé par J.-A. de Baïf. Il est intitulé *Genèvre* et est imité des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> chants de l'*Orlando furioso*.

On le trouve encore dans l'*Arioste françois* de J. de Boessières. Lyon, T. Ancelin, 1580, in-8°, pages 96 à 109.

A l'exemple de l'édition de 1719, la présente édition contient ce que Saint-Gelays a écrit du poème de *Genèvre*.

— Saint-Gelays a mis en ordre, après la mort de l'auteur, les *Voyages aventureux* de Jean-Alfonse Saintongeois, qui furent imprimés à Poitiers, chez J. de Marnef, petit in-4°; chez le même, en 1559, in-4°; Rouen, Mallard, 1578, in-4°; Paris, 1598, in-8°; La Rochelle, 1605, in-4°.

— Il a aussi corrigé la traduction française du *Courtisan* de Balthazar de Castillon, donnée par J. Collin, d'Auxerre, et l'a fait imprimer à Lyon, chez F. Juste, 1538, in-8°, avec bordures gravées sur bois.

— Le *Recueil des poètes françois* de Barbier, les *Annales poétiques*, la *Bibliothèque poétique* de Lefort de la Morinière, les *Poètes françois depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Malherbe*, imprimés par Crapelet en 1824, les *Poètes françois* publiés en 4 vol. in-8°, sous la direction de M. E. Crepet (Paris, Hachette, 1861), et beaucoup d'autres recueils contiennent des vers de M. de Saint-Gelays. — On peut consulter sur son talent et sur sa personne toutes les biographies, spécialement : — une Notice littéraire sur la famille Saint-Gelays, par Eusèbe Castaigne (Angoulême, Lacombe, 1836, in-12), extraite de l'*Annuaire statistique de la Charente*; — un Essai biographique et littéraire sur Melin de Saint-Gelays qu'Emmanuel Phelippes-Beaulieux, l'un des annotateurs de la présente édition, a donné dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*, et dont il existe un

tirage à part (Nantes, veuve Mellinet, 1861, in-8°); — enfin les *Vies d'Octovian de Saint-Gelays, Mellin de Saint-Gelays*, etc., par Guillaume Colletet, publiées par E. Gellibert des Seguins et Eusèbe Castaigne (Paris, Aubry, 1863, in-8°).

P. B.

### *Iconographie.*

Le portrait de Melin de Saint-Gelays a été gravé plusieurs fois, mais toujours, à ce qu'il semble, d'après le même original, qui se trouve dans les *Vrais Portraits et Vies des hommes illustres*, etc., de Thevet (Paris, veuve Kerver, 1584, in-fol.). Ce portrait, en taille-douce, a 134 mill. de largeur sur 169 de hauteur. Le personnage est à mi-corps, vêtu d'un pourpoint de moire et d'un surcot de damas à larges manches, assis devant une table chargée de livres, papier, écritoire. Dans ses mains longues et maigres il tient un rouleau de papier. La tête, presque de face, est couronnée de lauriers. Il porte les cheveux courts et la barbe longue.

Un autre portrait moins grand (91 mill. de hauteur sur 70 de largeur, non compris un cadre de 32 mill. de hauteur dans lequel est gravé : MELLIN DE SAINT-GELAYS, ANGOUMOISIN) est une copie grossière du premier. Il est également en taille-

douce et extrait de l'*Histoire des plus savants hommes de leurs siècles* (Paris, 1670-71, 8 vol. in-12), t. III, p. 283.

Dans le recueil intitulé : *Chronologie et Sommaire des souverains pontifes, empereurs, rois, etc., jusqu'en l'an 1622*, mis en ordre par J.-L. B. (Paris, 1622, in-fol.), et connu sous le nom de *Chronologie collée*, le portrait de Saint-Gelays est classé sous le n<sup>o</sup> 107, dans la série intitulée : *Pourtraicts de plusieurs hommes illustres qui ont flori en France, depuis l'an 1500 jusques à présent*. Il a, comme tous les portraits de cette série, 3 cent. de largeur sur 45 millim. de hauteur.

Enfin il figure au troisième volume des *Annales poétiques* (Paris, Delalain, 1778-1786, 40 vol. in-12). Il est gravé par C.-S. Gaucher et est renfermé dans un ovale de 58 millim. sur 46, entouré d'un cadre d'architecture.

### *Armoiries.*

Les armoiries de la famille de Saint-Gelays sont :

« Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à la croix alésée d'argent ; au 2 et 3, burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, au lion de gueules couronné, armé et lampassé d'or. » (La Chesnaye des Bois, V<sup>o</sup> Saint-Gelays.)

Charles Colbert de Croissy, qui a dressé en 1666 un rapport au roi concernant l'état du Poitou

(publié par Dugast-Matifeux, Fontenay-le-Comte, 1865, grand in-8°), donne aux Saint-Gelays des armes identiques. P. B.

~~~~~

Manuscripts.

La Monnoye signale deux manuscrits des poésies de Saint-Gelays :

— L'un, in-folio, sorti de la bibliothèque de Philippes des Portes, a fourni la plus grande partie des augmentations dont l'édition de 1719 est enrichie. Le reste a été tiré de divers recueils imprimés.

— L'autre, plus ancien de beaucoup que le premier, est un in-4, à la tête duquel sont écrits ces mots : FRANÇOIS I^{er}, et au-dessus, dans un rouleau : HÉLÈNE DE CULANT ME HABEBAT. Voici la description qu'en fait La Monnoye :

« Il est de 222 pages, et avoit passé à la bibliothèque des Minimes de Paris. Le nom de Saint-Gelays n'y est pas ; mais plusieurs de ses poésies, tant contenues dans l'édition de 1719 que dans le manuscrit de des Portes, s'y trouvent. On y a mêlé, par mégarde, le huitain de François I^{er} à l'honneur de Laure¹ et l'épigramme de Marot

1. *En petit lieu compris vous pouvez voir*, etc. On l'a attribué à Marot, et il pourroit être de Saint-Gelays, sous le nom de François I^{er}. En général, je me méfie des vers royaux.

intitulée : *les Cinq Points en amour*. Le reste consiste en un très-grand nombre de mauvais dizains, où il est aisé de reconnaître le style dur et les pensées alambiquées de Saint-Gelays. On y remarque beaucoup de variantes, peu dignes d'être rapportées, hors trois ou quatre qui m'ont servi à rétablir les endroits manifestement corrompus. Les lettres H. D. C. feront connoître que ces corrections sont dues au manuscrit d'Hélène de Culant. »

La Monnoye ne nous dit point qui étoit cette dame ou demoiselle, je ne vois point à cette époque de fille portant le nom d'Hélène dans la famille de Culant. Ce pourroit être une fille non mentionnée de Gabriel de Culant et de Mirebeau qui vivait en 1553, ou plutôt de Bertrand de Culand, baron de Chasteauneuf, assassiné en 1529 (car il y a dans Saint-Gelays des vers dédiés à M^{lle} de Chasteauneuf), à moins encore que ce ne soit une femme mariée. De Culant seroit alors le nom de son mari.

Je n'ai pu retrouver le Ms. de des Portes ; mais, ainsi qu'on le verra plus loin, j'ai reconnu celui d'Hélène de Culant dans un volume dont je dois la communication à l'obligeance de M. le comte de La Rochethulon.

J'ai consulté, à la Bibliothèque nationale, trois manuscrits, contenant des poésies de notre auteur :

1^o Le Ms. porté au catalogue : F. R. 878, est un

in-4 sur papier, relié en maroquin citron. Il a été fait pour Nicolas de Touthville, seigneur de Villeconin. Il porte en tête un hymne au dieu d'Amour, sur le livre de Saint-Gelays, par P. D. M. P., et cette mention : Le 20 octobre 1781, j'ay achepté le présent Ms. de M. Perrot, Genevois, sept livres dix sols.

Il est écrit très-nettement et ne contient que des poésies de Saint-Gelays ; mais on n'y trouve rien qui ne soit dans l'édition de 1719, avec laquelle il a été récemment collationné ; car une main moderne a mis en tête de chaque pièce un chiffre de renvoi qui reporte aux pages de cette édition.

2^o Le Ms. F. R. 885 est un in-folio contenant 218 feuillets écrits, doré sur tranche. Je dois faire observer que plusieurs feuillets, non compris dans ce chiffre, ont été arrachés antérieurement au foliotage du manuscrit. La reliure, qui date du temps de Henri II, et par conséquent de l'époque où le livre a été écrit, est en maroquin rouge à compartiments de maroquin citron. Au milieu on voit une H, dans un élégant cartouche. La bordure est formée de cartouches et entrelacs. Elle contient trois H dans la hauteur et deux dans la largeur ; le dos est à nerfs et orné de sept H. — On ne peut douter que ce manuscrit ait appartenu à Henri II. Il a dû être exécuté vers 1555 ; car il contient un sonnet à Ronsard, sur son *Bocage*, et

ce livre a été achevé d'imprimer le 27 novembre 1554. — En tête de la première page, on lit sur trois lignes en caractères imitant l'impression :

« Livre de vers que le roy Henri second avoit donné à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sa maistresse... »

Le reste de l'inscription a été gratté; le bas de la page est occupé par un quinzain de Saint-Gelays, que l'on trouvera plus loin et qui commence ainsi :

Si j'eusse oser penser qu'en ce temps-cy,
De tant d'esprits illustres esclaircy, etc.

Ce volume, précieux par son origine et sa belle reliure, m'a fourni vingt des pièces inédites dont j'ai augmenté la présente édition. Ces vers ne sont pas inférieurs à ceux qu'avaient recueillis les précédents éditeurs, et certains offrent même beaucoup d'attrait, tant par leur mérite que par leur intérêt historique. J'y ai puisé aussi de nombreuses variantes que j'ai distinguées par cette annotation : Ms. H. II.

3° F. R. 4967. Ms. in-folio sur papier, écrit en entier de la même main, dans la première moitié du xvi^e siècle. Il est dans une demi-reliure en maroquin rouge, qui semble dater de Louis XIV et porte sur le dos : *Histoire de France*, par Cretin.

Ce volume commence par un traité de versification, moitié vers, moitié prose. Il contient ensuite

une chronique, rimée par Guillaume Cretin, qui n'a, je crois, jamais été imprimée. — Au feuillet 201 commence un recueil de poésies, connues pour la plupart, de Marot, Sagon, Ronssin, de Reillac, Saint-Gelays, etc.

La collation du petit nombre de pièces de Saint-Gelays qui se trouvent dans ce recueil ne m'a fourni rien d'inédit, mais seulement quelques variantes que j'ai notées en leur lieu.

A la bibliothèque de l'Arsenal, le savant M. P. Lacroix m'a communiqué un Ms. in-4, relié en maroquin rouge, écrit en caractères gothiques sur vélin, et contenant des poésies de divers auteurs, notamment de François I^{er}. Ce manuscrit ne renferme qu'une seule pièce de Saint-Gelays : *la Description d'amour*. J'en ai noté les variantes.

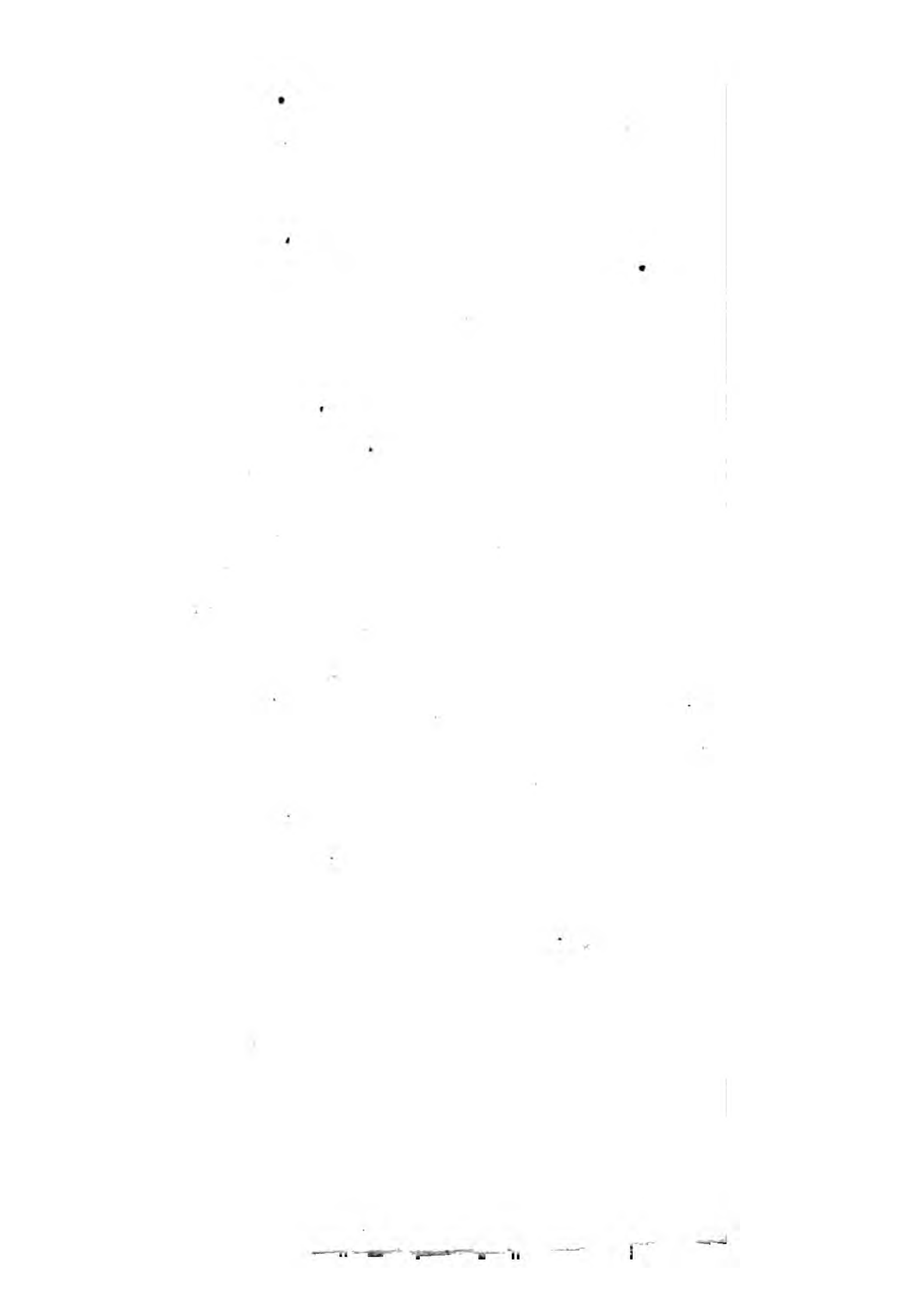
Il porte le n^o B. L. 108.

Je n'espérois plus trouver de nouvelles œuvres de Saint-Gelays, quand M. le comte de La Roche-thulon, par la plus gracieuse initiative, m'a communiqué un manuscrit qui lui appartient, où j'ai récolté une ample moisson.

L'examen approfondi que j'ai dû faire de ce livre m'a conduit à penser qu'il est identique à celui de François I^{er} et d'Hélène de Culant, que La^e Monnoye a eu entre les mains. A dire vrai, il ne porte ni le nom de François I^{er} ni celui d'Hélène de Culant : mais le feuillet contenant ces deux noms peut fort bien avoir été arraché du

Ms. La Rochethulon, qui, avec ce feuillet en plus, contiendrait exactement les 222 pages indiquées par La Monnoye ; il est de format in-4 ; il renferme toutes les variantes signalées par La Monnoye comme empruntées au Ms. d'Hélène de Culant, et enfin provient de la bibliothèque des Minimes de Paris. Une seule chose pourroit prêter au doute, c'est que La Monnoye n'en ait point extrait les nombreuses pièces que j'y ai puisées. Toutefois la rédaction de sa phrase laisse à entendre qu'il avoit déjà recueilli ces vers dans le manuscrit de des Portes. Il est donc permis de supposer que sa copie se seroit perdue, avec la vie de Saint-Gelays, qu'il avoit certainement écrite et qui ne s'est pas non plus retrouvée. P. B.





SAINGELAIS

oeuvres de luy tant en
composition que trans-
lation, ou allusion

aux Auteurs

Greecs &

Latins

* *

A Lyon par Pierre de Tours de-
uant nostre-Dame de Confort.

M. D. XLVII.

NOTA.

Ce recueil nous offre seize pièces nouvelles :

Épithaphe du Passereau.

Enigme : Le grand vainqueur...

Autres souhaits.

Imitation de l'ode d'Horace : Diffugere nives.

Envoy pour mettre en musique.

QUATRE DIZAINS :

Un Peintre expert...

Comme le mal...

Yo fut fille...

L'on vit jadis une...

QUATRE HUITAINS :

Amour cruel...

Si le regard...

De moins que rien...

Donné me fut...

DEUX QUATRAINS :

A vostre eschole.

En mon bel arc...

La Chanson des Astres.



ÉPITAPHE

DE LA BELETTE D'UNE DAMOISELLE ¹.

Sous ceste menue herbelette
Gist la plus gentille Belette,
Et la mieux faisant son devoir
Que damoiselle eut sceu avoir ;
Car aussitôt qu'elle fust prise
Elle devint si bien apprise
Qu'à fuir oncques ne tascha ;
Par quoy point on ne l'attacha :
Mais eust liberté et loisir
D'aller partout à son plaisir.
Il n'y avoit chambre ne tour
Où le jour ne fist quelque tour ;
De là s'en alloit (a) aux vergers,
Et bien souvent par les bergers
Fust veue en ces forests prochaines
Visitant grands oulmes ² et chesnes
Veoir si quelque nid ou couvée
Seroit point par elle trouvée.
Ainsi çà et là tracassoit
Tandis que le jour se passoit ;

Mais gueres il ne luy advint
Qu'à souper elle ne revint.
Et lors à sa maistresse chere
Faisoit une si bonne chere
Qu'il sembloit qu'elle eust congnoissance
De luy devoir obéissance.
Et n'eust pris de là à demain
Vivres d'ailleurs que de sa main,
Que si Tinet le petit chien,
Qui estoit le plus ancien,
Venoit là pour y butiner :
Et elle de se mutiner,
Et de faire une rumeur grande,
Non pour l'amour de la viande
Seulement, ne de la saveur,
Mais pour défendre la faveur ³
De la damoiselle choisie,
Dont elle estoit en jalousie.
D'autre part ils estoyent contents
De donner mille pasetemps :
L'un couroit, l'autre alloit après ⁴,
Et l'autre le suivoit de près (b),
Se mordant col, cuisse et oreille ;
Oncques (c) ne fut guerre pareille,
Mais ce qui plus d'elle plaisoit,
Estoit au soir quand on faisoit
Le lict de camp de sa maistresse ⁵ :
La beste avoit bien ceste adresse
De laisser tout, et s'approcher
De peur d'aller ailleurs coucher ;

Ne la courtine estoit tendue °
Plustost, qu'elle y estoit rendue.
O sage et heureux animal,
S'elle eust sceu le bien et le mal !
Combien d'hommes eurent envie
Sur elle et son heureuse vie,
Et eussent, pour y parvenir,
Voulu Belettes devenir 7.
Mais quoy ! il est fol qui espere
Voir chose entierement prospere,
Et qui pense, avant son trespas,
Estre heureux ou ne l'estre pas.
Ceste heureuse Belette en somme
Mourut et je vous dirai comme.
Une fouine, de longue main
Voyant ce traictement humain,
Eust envie et mist en sa teste
De tuer la petite beste ;
Si vinct de nuict et par surprise °
Exécuta son entreprise,
Dont chacun mena si grand deuil,
Qu'on versa mainte larme d'œil.
Mais sur tous sa povre maistresse
Sentit grande peine et destresse,
Et chargea grandement Muguet °
Dont il n'avoit fait meilleur guet ;
Lors envoya tous ses valets
Tendre mille lacz et collets.
Tous disposés pour la ruine
De la malheureuse fouine 10.

Cependant, pour dernier confort,
 Elle faict mettre le corps mort
 De la petite créature,
 Sous la petite sépulture
 Que vous pouvez voir icy près
 Au pied de ce jeune cyprès ;
 Afin que l'arbre, se haussant,
 La mémoire en aille croissant " .

a. Var. (1574) :

Puis de là alloit...

b. Var. :

*Hors de là ils estoient contens
 De prendre mille passe-temps ;
 L'un fuyoit, l'autre alloit après,
 Puis ils s'entrenoient de près.*

c. Var. :

Jamais ne fut...

1. Collationné sur le Ms. 4967 F. R. de la Bibliothèque nationale. — Dans les autres éditions, le titre est : *Pour une Belette*. P. BLANCHEMAIN.

2. On disoit alors *oulme* et *ourme*. Nicot et Maurice de Laporte donnent ces deux mots. Il y a eu un médecin à Saumur et un autre à Poitiers du nom de L'Oulmeau. Ménage dit, dans ses *Origines de la langue françoise*, que les Angevins prononcent encore *oumeau*. LA MONNOYE.

Le nom propre de Loumeau est assez fréquent aux environs de Nantes. E. PHELIPPES-BEAULIEUX.

Il y a près de Rouen une localité qui s'appelle *Le Houlme*, et un hameau qui se nomme *L'Ourme*.

P. B.

3. Outre son sens ordinaire, *faveur* peut avoir le sens figuré qu'on lui donnoit alors plus souvent qu'au-

jourd'hui, et désigner un petit nœud de ruban servant de collier à cette belette apprivoisée. Alors *choisie* se rapporteroit à la *faveur* qui auroit été choisie par la demoiselle. *Difficiles nugæ!*

E. P.-B.

4. Homère a dit : Φεύγων, ὁ δ' ὄπισθε διώκων.

E. P.-B.

5. Le lit dont se servoit sa maîtresse à la campagne.

L. M.

On avoit alors peu de meubles, et quand on changeoit de résidence, on les transportoit pour la plupart avec soi.

P. B.

6. *Courtine* : rideau de lit ; *encourtiner un lit* : le fermer de rideaux.

L. M.

7. P.-J. Tissot rapproche ce passage des vers de Virgile sur un cerf apprivoisé (*Æn.*, VII) :

Cervus erat forma præstanti et cornibus ingens.

E. P.-B.

8. *Si* pour ainsi, c'est absolument le *sic* des Latins. Voyez plus loin, dans *la Déploration d'Adonis*, une note de La Monnoye, sur ce même mot. E. P.-B.

9. On a vu figurer plus haut Tinet, le petit chien de la dame. Muguet est le chien de garde de la maison.

P. B.

10. Fouine, qu'il vient de faire de deux syllabes, est ici de trois.

L. M.

11. *Crescent illæ crescetis amores* (VIRG., *Ecl.*, X).

L. M.

Dans les deux *Anthologies grecques*, plusieurs épi-grammes consacrent de pareils souvenirs à des animaux aimés. Comparez aussi l'*Épitaphe de la Barbiche de madame de Villeroy*, par Ronsard et Passerat ; celles de *Peloton* et de *Belaud*, dans Joach. du Bellay, etc.

E. P.-B.

Voyez aussi Baïf, *Passetems*, fol. 28, et *Naugerius*, fol. 55. — Jul.-Cæsar Scaliger a écrit tout un livre de ses *Poésies latines* sur la mort du petit chien Adamas. Presque tous les poètes de la Renaissance ont fait des pièces de ce genre, dont le type primitif est dans les hendécasyllabes de Catulle sur le moineau de Lesbie.

REYNOLD DEZEIMERIS.

ÉPITAPHE

DU PASSEREAU D'UNE DAMOISELLE ¹.

VENUS, déesse de beauté,
 Je me plains de la cruauté
 Que la villaine Mort ha faict
 En tuant mon oiseau parfaict,
 Mon Passereau de plume blonde
 Qui estoit le plus beau du monde ;
 Si gay, si prompt, si vigoureux,
 Si plaisant et si amoureux
 Qu'on ne peut oster de mon esme ²
 Que ce ne fust Amour luy mesme.
 Comme Amour æsles il avoit,
 Comme Amour voler il sçavoit,
 Comme Amour estoit affecté
 Et ainsy plein de gayeté.

Vrai est que d'arc ne portoit point ;
 Mais de son bec pointu qui poingt
 En lieu de fleches il s'aidoit,
 Faisant aymer ceux qu'il mardoit.
 Qu'il ne soit vray, mon cœur ardit ³
 Depuis le temps qu'il me mordit.
 D'ond pourroit venir le martyre ⁴
 De telle amour ? Il faut bien dire
 Qu'elle procede de l'oyseau
 Ou bien de quelque damoyseau ⁵,

Quoy qu'il en soit le pouvre est mort,
Qui de regret trop me remord.

Au matin quand je me levois
J'ouy crier sa tendre voix.

Pi ! Pi ! Pi ! faisoit le petit⁶ :

Qui desjà avoit appetit.

Il n'avoit garde de souffrir

Qu'autre du pain luy vint offrir,

Si non ma main qui le paissoit.

Comme mère, il me cognoissoit.

Hélas ! le petit oyselet,

Il mangeoit du miel et du laict,

Tout ainsy qu'une créature⁷.

O Mort, de perverse nature !

Qu'as-tu gagné de le saisir ?

Mon Dieu ! qu'on me faict desplaisir

Qu'on ne le pleure comme moy !

Je vous promets de bonne foy

Que tout le monde le deust plaindre,

Quant à moy je le ferai peindre,

Pour d'une telle créature

Avoir la belle pourtraicture.

Son petit corsaige joly,

Son petit bec si bien poly,

Sa petite teste follette

Eveillé, comme une bellette,

Ses plumettes si bien lissées,

Ses jambettes tant déliées,

Ses petits pieds d'ond le follastre

A petits saults s'alloit esbattre,

Sa petite queue troussee
 Un peu contremont hérissée,
 Et son petit je ne scay quoy⁸
 Que je tastois du bout du doy ;
 Mon Dieu ! que tout ce sera beau
 S'il est bien painct en un tableau !
 J'oserois bien gager ma vie
 Que le roy en auroit envie.
 S'il lui plaist il le pourra prendre ;
 Mais qu'un autre vint entreprendre
 De l'avoir, il s'abuseroit,
 Car on le luy refuseroit.

1. Catulle a composé sur la mort du moineau de Lesbie des vers dont ceux-ci sont imités. Stace, dans ses *Silves*, a chanté la mort d'un perroquet. D'autres exemples du même genre ont été cités à propos de la pièce qui précède.

P. B.

Bien que jolie, la pièce de Saint-Gelays n'est qu'une paraphrase languissante de celle de Catulle. La rabelaisienne équivoque que le trop docte Muret a voulu voir dans la pièce latine : *Nam passer significat et partem istam qua viri sumus*, n'a fourni aucune allusion à Saint-Gelays, preuve qu'elle n'existe pas, car l'égrillard Melin n'eût pas manqué de la saisir.

E. P.-B.

2. *Esme* se trouve dans Nicot avec le sens de : pensée, intention.

P.-B.

3. *Qu'il ne soit vray* : quoi qu'il en soit, dans tous les cas.

E. P.-B.

Ardit : brûla, du verbe *ardre* ou *ardoir*.

P.-B.

4. *D'ond* pour d'où. C'est le latin *de unde* tout pur. On le trouve souvent dans Rabelais. Il est à remarquer que la langue a des formes notablement plus

vieilles dans ce recueil de 1547 que dans les éditions suivantes.

E. P.-B.

5. Le vers ne se lie guère avec ce qui précède, et le *damoyseau* ne semble amené que pour la rime.

E. P.-B.

6. C'est le *pipiebat* ou *pipilabat* de Catulle. — Th. de Bèze, dans ses *Juvenilia*, a employé ces expressions *pippiones* et *pippiantes*.

E. P.-B.

7. Une créature raisonnable, un être civilisé.

E. P.-B.

8. Il faut toujours que notre diable d'abbé de cour mette de la sensualité partout, même quand il s'agit d'un passereau.

E. P.-B.

DISCOURS AMOUREUX ¹.

IL n'est point vray que pour aymer on meure,
Car je serois ja mort et mis en terre,
Si grand douleur en moy fait sa demeure!

Il n'est point vray qu'un amant puisse acquerre
Bien ne repos pour peine qu'il endure,
Car je serois en paix et non en guerre.

Il n'est point vray que loyauté qui dure
Se puisse veoir jamais récompensée ;
Puisqu'Elle m'est encore estrange et dure.

Il n'est point vray qu'en dict et en pensée
On doive plus d'amie avoir fiance ;
Car la mienne a sa foy trop offensée.

Il n'est point vray qu'il soit en la puissance
De mon malheur et fortune ennemie
De m'eslongner de son obéissance ;

Il n'est point vray que jamais autre amie
 Puisse en mon cœur loger n'y trouver place :
 Loyauté n'est en moy si endormie ;

Mais il est vray que qui a veu sa face
 Ne peut avoir que de mourir l'attente.
 Bien-heureux est qui du mal se contente ;
 Mais plus heureux qui a sa bonne grâce !

Faict par celuy qui voudroit encor d'âge
 Plus qu'un Nestor régner ou environ,
 En ta santé avoir bon aviron ²
 Tant qu'Atropos tard tranche le cordage ³.

1. Cette pièce, dans l'édition de 1572 et les suivantes, est intitulée : *Léger Chapitre pour le luth, à double repos*. Elle est en rimes tierces.

Saint-Gelays n'est pas le premier en France qui ait composé des vers en rimes tierces. Jean Lemaire en a été l'introducteur en France. Ils venoient d'Italie. Le nom de *Capitolo*, donné à cette composition, vient de ce que les Italiens divisoient par chapitres des ouvrages écrits sur ce rythme. Pétrarque a divisé en quatre chapitres son *Triomphe de l'Amour*, en trois celui de la *Renommée*, en deux celui de la *Mort*.

Jehan Bouchet nommoit ces sortes de vers rimes florentines, probablement à cause de Dante, qu'il croyoit en être l'inventeur.

Il est à noter que Bouchet a presque toujours gardé l'ordre des rimes masculines et féminines. Dès le xiv^e siècle, Jehan de Meung en avoit donné l'exemple dans son poëme de la *Destruction de Troye*. Octovian de Saint-Gelays avoit observé la même régularité dans ses *Epistres d'Ovide*. Marot ne l'a suivie que dans ses *Psaumes*, à cause du chant. Tous les autres poëtes eurent le tort de la négliger, jusqu'à Ronsard, qui en fit une règle devenue indispensable.

2. En ta santé, comme qui diroit en ton honneur, pour te fêter. Avoir bon aviron offre un sens assez libre; l'aviron est ce que Noël du Fail appelle le *laboureur de nature*. Les Grecs employaient le mot *κώπη* dans la même acception. Voyez l'épigramme d'Automédon, sect. xi, 29 de l'*Anthol. palatine*, etc. Les Latins ont usé de métaphores analogues.

E. P.-B.

3. Ce dernier quatrain, supprimé dans les autres éditions, fait voir que ces vers ont été composés au nom du roi, pour être offerts à l'une de ses maîtresses.

P. B.

D'UN VIEILLARD D'AUPRÈS VÉRONNE¹.

Traduict de Claudien.

○ BIEN-HEUREUX qui a passé son aage
 Dedans le clos de son propre héritage,
 Et n'a de vue eslongné sa maison²
 En jeunes ans, et en vieille saison;
 Qui d'un baston et du bras secouru
 Va par les champs où jeune il a couru,
 Les siecles longs pas à pas racontant
 Du tect champestre où il est habitant.

Nul accident d'inconstante fortune
 Luy a monstré sa fureur importune³,
 Ny a esté par peines et dangers
 Sa soif estaindre aux fleuves estrangers.

Il n'a senti, suyvant le faict des armes,
 La froide peur des assaux et alarmes,

Ne marchandant a experimenté ⁴
 D'estre en la mer des ondes tormenté,
 Et de procès n'ouït oncques le bruit
 Qui empeschast de son ayse le fruict ;
 Mais tout rural et inexercité ⁵
 A peine a veu la prochaine cité,
 Se contentant, loing de mur et de tour,
 De voir à plein le beau ciel tout au tour.

S'il faut nombrer quelque temps, le bon homme
 Ne compte point par les Consuls de Romme,
 Mais seulement cognoist les ans passés
 Aux fruicts qu'il a d'an à autre amassés.
 Quand son jardin vert et fleuri devient
 Il cognoist bien que le Printemps revient,
 Et aux fruits meurs l'Automne ⁶ il certifie :
 Voylà son art et sa Philosophie.
 Il voit lever et coucher le soleil
 Au mesme lieu de son somne et réveil
 Et est le clos du rustique séjour
 Son Zodiaque où mesure le jour.

Tel chesne est or' aux champs grand et superbe
 Qu'il luy souvient avoir veu estre en herbe.
 Et les forests a veu plantes menues
 Qui quant et luy sont vieilles devenues ⁷
 Non plus congnoit sa voisine Veronne
 Qu'il fait Memphis que le Nil environne ;
 Et tant luy est le prochain lac de Garde ⁸
 Que la mer Rouge, et d'y aller n'a garde.

Ce neantmoins le temps et ses efforts
 N'ont affoibli ses membres sains et forts,

Et ses neveux voyent en l'aage tiers⁹
 De leur ayeul¹⁰ les bras durs et entiers.
 Un autre donc aille voir Hybérie¹¹
 Ou plus s'il veut ; car je tiens et parie
 Que ce vieillard qui ne veut qu'on le voye
 A plus de vie et l'autre plus de voye¹².

1. Seconde épigramme de Claudien, dont le titre est de *Sene Veronensi, qui suburbium nunquam egressus est*. — Jean-Antoine Pantheo, dans la première journée de ses dialogues de *Mermis Calderianis*, fait honneur à Vérone d'avoir été la patrie de ce vieillard.

L. M.

Ces vers de Claudien ont été depuis imités par Ronsard, Racan et le chevalier de Boufflers. Les éditions 1574 et suivantes portent ce titre : *Pris de Claudian, d'un vieillard*, etc.

P. B.

2. Ménage, dans ses notes sur Malherbe et dans ses *Observations sur la langue françoise*, approuve cette expression, qui, depuis nos poètes anciens, n'a plus été employée que par Corneille, Segrais et lui.

L. M.

3. Il falloit, même du temps de Saint-Gelays, dire : Nul ne luy a montré.

L. M.

4. *Marchandant* : faisant le métier de marchand.

E. P.-B.

5. On trouve *exercité* dans Nicot, mais non pas *inexercité*. Cicéron a dit également *exercitatus* et *inexercitatus*.

L. M.

6. On écrit et prononce *automnal* ; mais on ne prononce plus et on ne devoit plus écrire qu'*autonne*.

L. M.

7. *Quant et luy* : avec lui ; vieille locution encore usitée dans certaines provinces, notamment en Normandie. En Bretagne, on dit *quat et luy*. En italien, *accanto a lui*.

P. B.

8. Le lac de Garde, ainsi nommé de *Garda*, bourg sur ce lac, est à douze milles de Vérone.

L. M.

9. Cette division des trois âges se compte par trente, savoir : de 1 à 30, de 30 à 60 et de 60 à 90. L. M.

10. Puisqu'il dit *ayeul* en ce vers, la justesse vouloit que, dans le précédent, il eût dit *petits-fils* et non pas *neveux*. I. M.

11. Il auroit fallu écrire Iberie, *Iberia*, aujourd'hui l'Espagne. E. P.-B.

12. Il y a dans les anciennes éditions : *Plus de vie a qu'un autre et plus de joye*. Mais ayant trouvé dans le Ms. H. D. C. : *A plus de vie et l'autre plus de voye*, j'ai préféré cette leçon, où Saint-Gelays a voulu conserver, quoique puérile, l'allusion de *vitæ* à *viæ*. L. M.

CHANSON '.

O COMBIEN est heureuse
 La peine de celer
 Une flamme amoureuse
 Qui deux cœurs fait brusler,
 Quand chacun d'eux s'attend
 D'estre bien-tost content !

On me dit que je taise
 Mon apparent désir
 Et feigne qu'il me plaise
 Nouvel amy choisir ;
 Mais forte affection
 N'a point de fiction.

Vostre amour foible et lente
 Vous fait ainsi discret :
 La mienne violente
 N'entend point le secret.

Amour nulle saison
N'est amy de raison ?

Si mon feu sans fumée
Est évident et chaud,
Estant de vous aymée
Du reste il ne me chaut.
Soit mon feu veu de tous,
Et seul senti de vous.

Que me sert que je soye
Avecques Prince ou Roy,
Et qu'ailleurs je vous voye
Sans approcher de moy ?
La peur du changement
Me donne grand tourment.

Si femme en ma présence
Autre vous entretient,
Amour veut que je pense
Que cela m'appartient ;
Car luy, et longue foy
Vous doivent tout à moy.

Quand par bonne fortune
Serez mien de tout point,
Lors parlez à chacune
Je ne m'en plaindray point.
Bien vous pri' cependant
N'estre ailleurs prétendant.

Vous semble-il que la veuë
Soit assez entre amis,
Ne me voyant pourveuë
Du bien qu'on m'a promis.

C'est trop peu que des yeux,
Amour veut avoir mieux.

De vous seul je confesse
Que mon cœur est transi,
Si j'estois grand' Princesse
Je dirois tout ainsi.
Si le vostre ainsi fait,
Monstrez-le par effet.

1. Cette chanson a été faite pour être chantée par une dame de la cour, mais de médiocre condition, éprise d'un grand seigneur. — Elle est en partie imitée de Properce. P. B.

Elle seroit assez bien placée dans la bouche de Mlle de Piennes, éprise du jeune Montmorency, qui l'abandonna, et dont l'amour naïf et sincère fait un touchant contraste avec les passions dévergondées des grandes dames de la cour à cette époque. — Voyez t. II, p. 162 et suiv., du *Recueil des chants historiques français* de Leroux de Lincy, Paris, Gosselin, 1842, des détails très-intéressants sur cette aventure, qui mit en émoi la cour de Henri II. — Toutefois, l'insertion de cette chanson au Recueil de 1547 diminue singulièrement la valeur de ma supposition; car, au dénouement de l'aventure de 1556, Mlle de Piennes avait vingt ans, et bien que, selon son dire, les propositions de Montmorency remontassent à cinq ou six ans, elle n'en aurait eu que onze en 1547.

E. P.-B.

2. Properce dit :

Verus amor nullum novit habere modum.

P. B.

COMPLAINTE

DU LOYAL ET MALHEUREUX AMANT
A SA DAME MAL PIToyABLE

Pour dire au luth en chant italien ¹.

HÉLAS! mon Dieu, y a-il en ce monde
Mal ou ennuy dont on ayt congoissance,
Qui soit egal à ma douleur profonde?

Hélas! mon Dieu, si j'avois la puissance
De déclairer la peine que je porte,
Ce me seroit une grande allegeance.

Hélas, mon Dieu, pitié estes vous morte?
Qui vous défend que mort ne me contente
Puis qu'autre espoir je n'ay qui me conforte?

Hélas, mon Dieu, le temps de mon attente
Se va passant comme songe et fumée,
Et ma douleur est seule permanente.

Hélas, mon Dieu, amie trop aimée,
Voyez vous point à mon deuil importable ²
Vostre grand tort et foy peu estimée?

Hélas, mon Dieu, s'amitié perdurable
D'ingrat oubli est mal récompensée;
J'en ay la peine et autre en est coupable.

Hélas, mon Dieu, qui savez ma pensée,
Soyez content que d'elle je m'estrange ³,
Mettant à fin l'œuvre mal commencée ⁴.

Hélas, mon Dieu, si mon cœur ne la change,
Faites aumoins que mon œil mieux se garde
De la chercher, et que plus ne s'y range.

Hélas, mon Dieu, si ma mort tant luy tarde,
 Ordonnez luy qu'après ma sepulture
 Tard repentie, elle entende et regarde
 Que plus ma foy que sa cruauté dure ⁵.

1. Dans les autres éditions, le titre porte : Ceci est sur la chanson des nègres sur la guyterre : *Se io commo non me dan.* — Th. Sibilet, *Art poétique*, liv. II, ch. VI, cite cette pièce et lui donne le titre d'Ode.

L. M.

Elle est écrite en rimes tierces, toutes féminines.

P. B.

Peut-être Saint-Gelays a-t-il trouvé cette chanson des nègres dans les *Voyages aventureux* de Jean Alfonse, Saintongeois, dont il semble avoir préparé la publication.

E. P.-B.

2. Importable s'est dit au propre des fardeaux trop lourds. *Ce m'est un faix importable*, a écrit Marot. Ps. 38.

L. M.

3. Nicot : s'estranger de quelqu'un et en oster sa fantaisie ou amour, *avertere animum ab aliquo*.

L. M.

4. L'œuvre mal commencée, c'est sa conversion, qu'il espéroit achever s'il se détachoit de cette personne.

L. M.

5. Voilà une belle commission qu'il donne à Dieu, de montrer à sa belle que sa foi lui a duré plus que la cruauté de la dame.

L. M.

ÉNIGME ¹.

LE grand vainqueur des haults monts de Car-
 Accompagné de quatre fins valets [thaige
 Vint l'autre jour demander son partaige
 Tout rasibus des portes de Chalais ²,

Et demanda à Jean du Pont-Alais ³

S'il y avait des dents de Megera ?

— Ouy, dict-il, et le coq du Palais ⁴

Vous ha mandé que bientost neigera ⁵.

Le clair soleil venant des Machabées ⁶

Esclaircissoit le pays tout autour ;

Vous eussiez veu sur grands mules bastées

Venir aux champs mille dames d'atour.

Mais Scipion ⁷, pensant de son retour,

Feit publier qu'on demandast au Pape

S'il voudroit point leur faire ce bon tour

De luy prester son haulmusse ou sa chappe.

Tous y couroient, fors que les Héliades ⁸

Qui s'amusoient ce me semble à pescher.

On leur manda par plusieurs ambassades

Que de venir falloit se depescher.

— Ouy, dict l'une, on ne faict que prescher

Du different des rats ⁹ et des grenoilles

Et si veut-on tout le monde empescher

De les fournir de fuseaux et quenoilles.

Sur le costé devers septentrion

Vint sur les rangs le fort fils d'Alcmena ¹⁰

Bien mutiné de ce qu'Amphytrion

Avecques luy tant de peuple amena,

Et print sa masse et tant la demena

Qu'on la sentoit du Rhin à la Thamise ;

Et feist si chauld que l'on s'y pourmena

En maints païz l'hyver tout en chemise ¹¹.

Or devinez si l'on en devisa

Et si Cadmus ¹² avoit le gosier sec ;

Mais je ne sçay qui diable l'advisa
 Soudainement d'ainsi clore le bec.
 Si estoit-il bon joueur de rebec
 Et si sçavoit par cœur une triballe ¹⁵,
 Des tourdions et des danses avec,
 Mis en musique au Concile de Basle ¹⁴.

En ce temps-là vinrent les Machabées
 Pour disputer contre Parliamentum ¹⁵;
 Et n'eust esté certaines gueules bées ¹⁶;
 Disant : — Holà ! messieurs, parlementon !
 On leur donnait tres-bien par le menton ;
 Et leur dict-on : — Braves enveloutez,
 Pardonnez-nous si nous vous desmenton ;
 Vous estes mieux en poinct qu'en volontez.

Nul n'entendoit le sens de l'homélie
 Fors un quidam qu'on vouloit espouser ¹⁷.
 — Je ne vueil point, dit-il, que l'on me lie ;
 J'ayme trop mieux le tout vous exposer.
 Mais il nous faut avant présupposer
 Que l'Antechrist ¹⁸ ha la main fort habille ;
 Car il ne faict qu'escrire et composer.
 Entendez-vous ? c'est quant à l'Evangile.

L'Evesque ¹⁹ print le thesme de l'Epistre
 Pour mieux ouvrir l'entendement à tous
 Et feist serment que le fons de sa mitre
 Estoit si froid qu'il en avoit la toux.
 On luy fourra, puis il parla plus doux
 Et devisa du trou de la sybille,
 De saint Patrice et de mille autres trous ²⁰ ;
 Mais j'ay un peu la memoire labile.

Ockan ²¹ monta sur le plus haut estaige
 De Pegasus et de nuict s'envola ;
 Mais il laissa son cerveau pour hostaige ;
 Parquoy revint parler à Scœvola,
 Lequel luy dist : — Amy, séez-vous là
 Et nous rendez les rayons de la Lune ²².
 — Laberius, dit-il, les avalla
 Au grand festin qu'il fist à Pampelune.

Sur ces propos, je vy venir un poste ²³
 Qui m'apportoit l'Epistre Maguelonne ²⁴.
 — J'ay, ce luy dis-je, une jambe en composte.
 Comment veux-tu que je picque et talonne ?
 — Il n'y a rien, dit-il, de Babylonne ²⁵ ;
 Y voulez-vous aux dames rien mander ?
 — Si tu y vois ou Triquon ou Chalonne,
 Ne failles pas de m'y recommander ²⁶.

1. Cette énigme offre de nombreuses analogies avec les *Fanfreluches antidotées*. (Voyez le *Rabelais elzévirien*. — Paris, Jannet, 1858, et Daffis, 1872, in-16, t. I, p. 11.) Elle est aussi en couplets de huit vers sans observation de l'alternance des rimes. Saint-Gelays seroit-il l'auteur des deux pièces de vers ? Cela n'est pas impossible. Les deux écrivains étoient fort liés, et Rabelais, inhabile au maniement de la rime, a bien pu recourir à l'assistance de son ami. Il lui a d'ailleurs emprunté plusieurs rondeaux et dizains. Sans entrer en discussion sur ce point, on peut signaler ici, comme dans les *Fanfreluches*, une suite d'allusions, fort transparentes alors, assez obscures aujourd'hui, aux persécutions religieuses exercées contre Clément Marot. — Il est probable que Saint-Gelays, averti du danger qu'il couroit en publiant une pareille pièce, aura supprimé toute l'édition de son

livre, dont on ne connoit plus que l'exemplaire unique appartenant à M. James de Rothschild. P. B.

2. Chalais, bourg du département de la Charente, ancienne province de Saintonge. Je crois trouver dans ce nom une allusion au Châtelet, où Cl. Marot fut enfermé.

3. Jean de l'Épine du Pont-Alais, dit *Songecreux*, célèbre bouffon, auteur de farces et moralités. — Voyez la *Biblioth.* de Duverdier, in-4, II, 505, et dans la *Biblioth.* elzévirienne, B. Deperriers, II, 133. — Variétés historiques, III, 141. P. B.

4. La tour de l'Horloge du palais étoit surmontée d'un coq servant de girouette.

5. *Les dents de Megæra* sont des semences de discorde, et la réponse de J. du Pont-Alais annonce un grand refroidissement, sans doute dans la bienveillance du roi pour Me Clément. E. P.-B.

6. Les Machabées : la Sorbonne, à qui il attribue ironiquement la source des lumières. P. B.

7. Scipion, qu'il appelle plus haut le vainqueur de Carthage, est l'Inquisiteur Bouchard, qui persécutoit Marot à l'instigation de Diane de Poitiers.

Carthage représente *Genève*, ennemie de Rome.

P. B.

8. Les Héliades, ces sœurs mythologiques de Phaéton, offrent une allusion au nom de Heilly, Helly ou Hely, sous lequel étoient alors connues Anne de Pisseleu, plus tard duchesse d'Etampes, et les nombreuses demoiselles de sa famille qu'elle avoit placées à la Cour.

E. P.-B.

Au vers suivant, il y a un jeu de mots entre *pécher* et *pécher*.

P. B.

9. Marot, dans son Epître à Lyon Jamet, s'est représenté sous la figure du Rat, image de la finesse et de la légèreté.

P. B.

Les grenouilles, emblème de la suffisance et du sot orgueil, doivent désigner Sagon et toute la tourbe des mauvais poètes.

E. P.-B.

10. Le fils d'Alcmène, Hercule, ne peut être que

François I^{er}. Amphitryon serait son *bon-frère*, Charles-Quint, toujours en guerre avec lui. P. B.

11. Il semble y avoir ici une allusion à quelque aventure scandaleuse de la Cour de François I^{er}.

E. P.-B.

12. Cadmus : Clément Marot, surtout si le *d* est supprimé dans la prononciation. M^e Clément étoit fort *camus*, ainsi que ses effigies en font foi.

E. P.-B.

13. Rabelais emploie *triballer* et *tribellement* au liv. II, ch. xvi (*Rabelais elzévirien*, t. I, p. 257). Le Duchat dit que le *tribellement* est proprement le mouvement d'un battant de cloche.— Dans le dictionnaire de Bescherelle, une des significations de *triballe* est : morceau de lard frit dans la poêle.— Faut-il prendre le mot sous ce double sens de *carillon* et de *lard frit*. Le principal grief imputé à Marot étoit d'avoir mangé du lard en carême.

P. B.

14. Les psaumes de David, traduits en vers françois par Cl. Marot et Th. de Bèze et condamnés en France.

P. B.

15. Les sorbonnistes prétendoient sans doute retenir le poète, que le Parlement vouloit mettre en liberté.

P. B.

16. *Gueules béés*, du verbe béer, dont nous n'avons plus que le participe : *béantes*. Bouches béantes, en signe d'étonnement ou de bêtise.

E. P.-B.

17. Marot, détenu, pousoit le fameux cri de la comtesse de Pimbesche, dans les *Plaideurs* de Racine :

Je ne veux pas, messieurs, que l'on me lie.

P. B.

18. *L'Antechrist* : Calvin.

P. B.

19. *L'Evesque* : l'inquisiteur Bouchard.

P. B.

20. Pour un ecclésiastique dont on a garni la mitre de fourrure, c'est-à-dire qui vient d'obtenir la mosette de chanoine ou le bonnet de docteur, les allusions sont tant soit peu hasardées. Tous ces trous prêtent à de grossières équivoques.

P. B.

21. Guillaume Occhan, cordelier, né en Angleterre,

chef des nominaux au xiv^e siècle. Il est facile de reconnaître sous ce nom Th. de Bèze, qui disparut un jour de Paris pour aller se faire protestant à Genève. En qualité de poète, il devoit partir sur Pégase. P. B.

22. Marot, dans son *Enfer*, désigne Diane de Poitiers sous le nom de Luna :

Vous avez vu, sans qu'il s'en faille un A,
Comme je fus, par instinct de Luna,
Mené au lieu plus mal sentant que soufre. . . P. B.

23. Un poste : un messenger. P. B.

24. L'*Epistre de Maguelonne à son amy Pierre de Provence*, par Cl. Marot. — Elle est de 1517. P. B.

25. *Babylone* : Paris. P. B.

26. Probablement deux filles d'honneur, désignées ici par des surnoms, et pour lesquelles Saint-Gelays avoit quelque affection. P. B.

ÉPIGRAMME DE MARTIAL

Qui se commence : *Accidit infandum.*

(Lib. VII, Épigr. XIII.)

QUAND je vy la belle Catin
Si triste avant hier matin,
Je pensay que ce fust pourtant²
Que sa cousine alloit portant
Une robbe aussi descoupée
Qu'une nymphe ou une pouppée,
Et que pour n'estre ainsi jolie
Elle fust en melencolie ;
Ou bien que les froides gelées
Qui ces jours sont renouvelées,

Eussent fait mourir les œillets
 Qu'elle tient si chers et douillets.
 Mais quand je la revy arsoir³
 Toute seule en un coin s'asseoir,
 Laisant le rire et le danser
 Pour se recueillir et penser,
 Je vy bien qu'un cas plus mortel
 Luy donnoit ce nouveau martel ;
 Car Catin n'est pas volontiers
 En un soucy trois jours entiers.
 Enfin quand, par ma diligence,
 J'eue de son mal intelligence,
 Je sceus que la pauvre fillette
 Ne pleuroit fleur ni violette,
 Petit chien, ni tels appetits
 Que pleurent les enfants petits.
 Hélas ! c'estoit bien une perte
 Pour troubler femme plus experte.
 Son père, sans grande raison,
 Avoit mis hors de sa maison
 Un jeune gars qui la servoit,
 Qui pour sa jeunesse n'avoit
 Pas encore un pied et demi⁴
 De ce qu'il faut à un ami.

1. C'est une paraphrase démesurée du latin. E. P.-B.
 Voici la traduction de la même épigramme par
 Marot :

C'est grand pitié de m'amie qui a
 Perdu ses jeux, son passetemps, sa feste ;
 Non un moineau ainsi que Lesbia,
 N'un petit chien, belette ou autre beste.

A jeux si sots mon tendron ne s'arreste ;
 Ces pertes là ne luy sont malfaisans.
 Vrais amoureux, soyez en desplaisans.
 Elle a perdu, hélas ! depuis septembre,
 Un jeune amy beau de vingt et deux ans,
 Qui n'avoit pas pied et demi de membre. L. M.

2. *Pourtant que* signifioit alors *parce que*. On disoit, à peu près dans le même sens, *pourtant si*, qui avoit sa grâce au commencement du discours. Marot commence ses chansons 36 et 37 par *pourtant si*. L. M.

3. Ronsard dit encore *harsoir* ; mais il écrit aussi *hier au soir*. On voit ailleurs le mot *hersoir*. P. B.

4. *Pied*, malgré le *d* final, se prononce *pié*, même suivi d'une voyelle. Le *d* n'empêche donc pas l'hiatus, qui d'ailleurs n'étoit pas alors une faute. L. M.

On prononce pourtant *pied-t-à-terre*, et ce n'est point un hiatus. P. B.

SONNET.

VOYANT ces monts de veue ainsi lointaine,
 Je les compare à mon long desplaisir :
 Haut est leur chef, et haut est mon désir,
 Leur pied est ferme, et ma foy est certaine.
 D'eux maint ruisseau coule, et mainte fontaine :
 De mes deux yeux sortent pleurs à loisir ;
 De forts souspirs ne me puis dessaisir,
 Et de grands vents leur cime est toute plaine,
 Mille troupeaux s'y promènent et paissent,
 Autant d'Amours se couvent et renaissent
 Dedans mon cœur, qui seul est leur pasture '.

Il sont sans fruit, mon bien n'est qu'apparence,
Et d'eux à moy n'a qu'une différence²,
Qu'en eux la neige, en moy la flamme dure³.

1. Les précédentes éditions portaient *ma pasture*, qui n'a pas de sens. Les Mss. m'ont fourni la leçon que je donne. P. B.

2. *N'a* pour *n'y a*. Plusieurs petits contes en vieux style commencent par : *N'a pas longtemps*, etc. L'ellipse de la particule *y* est commune dans l'ancien langage, et on dit encore *naguères*. L. M.

3. Ce sonnet a pu être composé en 1536, quand François I^{er} et ses enfants alloient organiser la défense contre Charles-Quint en Provence. Saint-Gelays étoit premier aumônier du dauphin François, qui mourut à cette époque. — Les monts dont il parle seroient les Alpes. E. P.-B.

SOUHAICTS¹.

JE pry à Dieu qu'il vous doinct pauvreté,
Hyver sans feu, vieillesse sans maison,
Grenier sans bled en l'arrière-saison,
Cave sans vin tout le long de l'esté.

Je pry à Dieu que, dans vostre maison,
N'ayez jamais rien qui ne vous desplaise;
Tant que pour estre un peu mieux à vostre aise,
Vous pourchassez estre mis en prison.

Je pry à Dieu que vous rencontrez seize
Toutes les fois que vous livrerez dix,
Et qu'il vous doint deux maistres estourdis
Et un valet qui jamais ne se taise,

Je pry à Dieu, le Roy de Paradis,
 Que mandiant vostre pain allez querre,
 Seul, incogneu et en estrange terre,
 Non entendu par signes et par dictz.

Je pry à Dieu que vous puissiez attendre
 Qu'on ouvre l'huis une nuict toute entière,
 En beau pourpoint, dessous une gouttière,
 Et que la belle à vous ne veuille entendre.

1. Cette pièce, retouchée et notablement augmentée, se trouve plus loin sous le titre de : *Malédiction contre un envieux*. On y renvoie le lecteur pour les annotations.

P. B.

AUTRES SOUHAITZ

AU CONTRAIRE DES PRÉCÉDENTS.

Je pry à Dieu qu'il vous donne richesse,
 L'hyver sans froid, bon logis en vieillesse,
 En vos greniers tousjours bled d'avantaige,
 De vin en cave en tout temps grand'largesse.

Je pry à Dieu que dans vostre mesnaige,
 Vous ne voyez chose qui vous desplaise,
 Et que pour vivre à jamais à vostre aise,
 Ayez tousjours de liberté l'usaige.

Je pry à Dieu que vous rencontrez seize
 Toutes les fois que huict vous livrerez,
 Et que de maistre aucun vous n'endurez
 Ayant valet qui en tout vous complaise¹.

1. Cette contre-partie semble n'être point achevée.

E. P.-B.

IMITATION

PRÈS DE TRANSLATION D'UNE ODE D'HORACE

Qui se commence : *Diffugere nives*¹.

OR ha hyver, avecques sa froidure,
 Quicté le lieu à la belle verdure
 Qui painct les arbrisseaux ;
 La terre changé accoustrements nouveaux,
 Et ne sont plus si non petits ruisseaux
 Les tant grosses rivières.
 Les vois-tu jà, nues, en ces bruières,
 Chanter, danser les Graces familières
 Et les nymphes des bois ?
 Ce changement de l'an tel que tu vois,
 Te montre, amy, si bien tu le cognois,
 Que rien n'est immuable.
 L'hyver s'en va au retour souhaictable
 Du doux Printemps, qui de l'Esté aymable
 Tantost surprins sera ;
 Automne après sur l'Esté se ruera,
 Et puis l'Hyver le siege levera ²
 Au fructueux Automne.
 Au cours des temps la lune belle et bonne,
 Sans leur faillir, si certain ordre donne
 Qu'ils en sont remis sus ;
 Mais aussitost que sommes rués jus
 Là où Roland et Lancelot sont cheus ³
 Rien que pouldre ne sommes.

Puis en est-il un seul entre tant d'hommes
 Qui soit certain que Dieu croistra les sommes
 De ses jours d'un demain ?
 Entretien doncq le tien amy humain ¹ ;
 Car tel acquest ne peut tomber en main
 De tes biens héritière,
 Qui pourront aussi bien que ta biere ;
 Mais ton bienfaict sera mis en lumiere
 Et loing esclairera,
 Tant que clarté sera.

1. C'est la septième ode du livre IV. Cette imitation contient d'assez bons passages et le rythme en est très-original. E. P.-B.

*2. Cette expression : *lever le siège à...*, comme celle du 2^e vers : *quitter le lieu à...*, signifie *faire place à...*

E. P.-B.

3. Melin substitue Roland et Lancelot à Enée et aux rois Tullus et Ancus, qui figurent dans le texte latin.

E. P.-B.

4. Ce vers, passablement obscur, signifie : *Sois humain pour ton ami et entretiens-le, défraye-le.*

DESCRIPTION D'AMOUR ¹.

QU'EST-CE qu'Amour ? est-ce une déité
 Regnante en nous ? ou loy qui se contente
 De nous sans force et sans nécessité ?

C'est un pouvoir, qui, par secrette sente,
 Se joint au cœur, dissimulant sa force, []
 Et se fait maistre avant que l'on le sente.

C'est un discord et general divorce,
 D'entre les sens et le vray jugement,
 Laissans le fruict pour la feuille et l'escorce.

C'est un vouloir qui n'a consentement [10]
 Qu'à refuser ce qu'il voit qui l'asseure
 De luy donner meilleur contentement.

C'est un desir qui, pour attendre une heure,
 Perd beaucoup d'ans, et puis passe comme ombre,
 Et riens de luy fors douleur ne demeure. [15]

C'est un espoir qui palie² et adombre
 Le mal passé, et l'estimation
 De l'advenir, qui n'a mesure ou nombre.

C'est un travail d'imagination,
 Qui, variant par crainte et espérance, [20]
 Oisive rend toute occupation.

C'est un plaisir qui meurt à sa naissance,
 Un desplaisir, qui plus est en saison,
 Quand de sa fin plus on a d'assurance.

C'est un portier, qui ouvre sa maison [25]
 Aux ennemis, et aux amis la ferme,
 Faisant les sens gouverneurs de raison.

C'est un refus, qui assure et afferme ;
 Un affermer, qui desasseure et nie,
 Rendant le cœur en inconstance ferme. [30]

C'est un jeusner qui paist et rassasie,
 Un devorer qui ne fait qu'affamer,
 Un estre sain en fievre et frenesie.

C'est un trompeur qui sous le nom d'aimer
 Tient tout en guerre, et tout reconcilie, [35]
 Sachant guerir ensemble et entamer.

C'est un effort qui estraint et deslie,
 Une foiblesse, en puissance si grande
 Que tout bas hausse et tout haut humilie³.
 C'est un subject qui n'a qui luy commande, [40]
 Un maistre auquel chacun va resistant,
 Un nud à qui chacun oste et demande.
 C'est un voleur trop ferme et persistant⁴,
 Un obstiné, qui une mesme chose
 Veut et devez cent fois en un instant⁵. [45]
 C'est une peine interieure et close,
 Qu'on veut celer, et que chacun entend,
 Qu'on ne peut taire, et que dire l'on n'ose.
 C'est un sçavoir incongnu et latent,
 Et qui se peut trop mieux sentir que dire : [50]
 Parquoy je suis de m'en taire content,
 Et pour penser abandonne l'escrire⁶.

1. Cette description, appelée définition par Th. Sibilet, qui la cite dans son *Art poétique*, est en *rimes tierces*, ou *florentines*.

Elle est imitée de celle qui, dans le *Roman de la Rose* (f° 83 de l'éd. de 1529), commence par ces vers :

... Amours est une paix haineuse ;
 Amours si est une haine amoureuse.

Le poète a aussi eu en vue le cxiii^e sonnet de Pétrarque :

S'amor non è che dunque è quel ch'io sento ?

Rien n'a été plus commun, en poésie, que ces descriptions de l'amour. Fauchet en rapporte une de Robert de Rheims (xiii^e siècle); mais le véritable ori-

ginal, suivi par Saint-Gelays et par Ronsard, c'est la chanson de Bembo en rimes tierces :

Amor è, donne care, un vano e fello, etc.

Ces vers de Saint-Gelays ont été imprimés en 1534, dans l'*Hécatomphile*. Paris, Galiot du Pré, in-8.

L. M.

La pièce de Ronsard est une chanson, qui commence ainsi : « Qui veut sçavoir amour et sa nature... » (Voyez mon éd. de Ronsard, t. I, *Amours*, p. 216.) Elle est préférable à celle de Saint-Gelays, et cette supériorité fut peut-être une des causes qui animèrent celui-ci contre Ronsard.

P. B.

2. Est-ce pallie ou pâlit ? L'une ou l'autre leçon seroit également intelligible.

P. B.

3. C'est le même sens que le : « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. » — Luc., ch. 1, v. 52.

P. B.

C'est exactement le vers d'Hésiode (*Travaux et jours*, V) :

Ρέα μὲν γὰρ Βριάει. ῥέα δὲ Βριάοντα χαλέπτει.

Horace a dit de même dans ses *Odes* (l. I, O. 34, v. 12) :

*Valet ima summis
Mutare, et insignem attenuat Deus.*

R. DEZEIMERIS.

4. Saint-Gelays a-t-il équivoqué sur les deux sens du mot *voleur*, qui vole avec des ailes et qui vole les gens, ou est-ce tout simplement une faute d'impression ? Dans l'*Hécatomphile* on lit : un *vouloir*.

P. B.

5. *Déveut* n'est pas français. Il seroit souhaitable qu'il le fût. On diroit avec grâce qu'un homme a son vouloir et son dévouloir, de même que son dit et son dédit. Dévouloir étoit usité au xiv^e siècle. Il se trouve dans la 40^e ballade du *Livre des cent Ballades*, écrit vers 1380.

L. M.

6. Cette pièce se voit dans le Ms. de la Biblio-

thèque de l' Arsenal (B. L., 108). Elle n'a que 37 vers et offre les variantes suivantes :

- Vers 2 : *Régnant sur nous, ou voulenté naissante.*
 V. 16 : *C'est un scavoir qui palie et obumbre.*
 V. 19 : *C'est un arrest de variation,
 Un varier qui change la sentence,
 Quand plus elle est en obstination.*
 V. 24 : *Quand plus prochain de la fin on le pense.*
 V. 34 : *Las! je voudrois, sans vouloir le vouloir,
 Ne t'aymer plus, belle et ingrate amie,
 Vivant content sans toy et sans ma vie,
 En te laissant sans te laisser et voir.*

Dans le Ms. H. D. C., le vers 42 se lit ainsi : *Fors ceux à qui les yeux il oste ou bande;*

Et le vers 51 : *Dont laisseray d'en raisonner à tant.*

Les variantes de l'*Hécatomphile* sont les mêmes que celles du manuscrit H. D. C.

ENVOY POUR METTRE EN MUSIQUE.

VENUS, la déesse puissante,
 Dond la vertu reverdissante
 Tient toutes choses en vigueur,
 Ne seroit jà tant florissante,
 Si ta face resjouissante
 N'estoit cause de ma langueur.



LA

DEMANDE D'UNE JEUNE ESPOUSÉE.

UNE jeune belle espousée
 Estoit l'autre jour en devis
 Avec une vieille rusée.
 Si luy dit : — Dame, à vostre advis
 Les hommes sont-ils si ravis
 Quand ils le font, et ont-ils bien
 Tant comme nous d'ayse et de bien ?
 — Tant, ma mye, respondit-elle.
 La douceur qu'ils sentent est telle
 Que la nostre auprez n'est que vent (*a*).
 — Je m'esbahis donc, dit la belle,
 Qu'ils n'y retournent plus souvent.

a. Var. (1574) :

*Je crois, ce luy respondit-elle,
 Qu'ils sentent douceur toute telle ;
 Mais elle passe comme vent.*

RONDEAU SUR LA DISPUTE DES ...

PAR QUATRE DAMES ¹.

LA nuit passée une Dame discrète
 Ayant couché en part assez secrète
 A autres trois demanda par devis
 De quelle taille estoyent les meilleurs ...

Tous ... sont bons, respond une maigrette,
 Les longs, dit l'autre, ayment trop la retraite
 Un ... moyen fait bien meilleure traicte,
 Je le say bien, et je m'en assouvis
 La nuict.

La tierce dit, ne faites point l'estroicte,
 Le grand et gros a l'atteinte plus droicte.
 Lors, dist la Dame, après tous vos devis,
 Quand la femme aime et n'a les sens ravis,
 Un ... d'ami la contente et bien traicte
 La nuict².

1. Nous avons d'un Guttery de Cluni, fils ou neveu du traducteur de *Guevare*, deux dialogues italiens (imprimés in-8 à Paris, chez G. Julien, 1586), dans l'un desquels (*la Priapea*) quatre courtisanes véniennes traitent doctement le sujet de ce rondeau. Un auteur contemporain de Saint-Gelays (c'est La Monnoie) l'a succinctement réduit en ce huitain :

Trois femmes un jour disutoient
 Comme, en l'amoureux entretien,
 Les meilleurs instruments estoient.
 L'une assez prise le moyen;
 L'autre le long, Dieu sçait combien!
 Puis, dit la plus jeune des trois :
 — Ma foi ! un bien gros les vaut bien ;
 Car il n'est feu que de gros bois.

L. M.

2. Montaigne (*Essais*, I. III, c. v) excuse la liberté de certaines de ses expressions, sur l'exemple de notre poète, qu'il désigne seulement par son titre d'ecclésiastique et dont il rapporte ce vers qu'il appelle *des plus crétez*.

L. M.

Ce n'est pas le vers, mais l'auteur ecclésiastique que Montaigne nomme des plus crétez.

P. B.

AUTRE RONDEAU.

DE votre mal quand je sceus la nouvelle,
 Je congneus bien, par espreuve nouvelle,
 Quelle est d'Amour la force et la challeur ;
 Car je senti vostre et mienne douleur
 Toutes ensemble et chacune à part elle ¹.

Vray est qu'estant la mienne universelle,
 Savoïs à peine où loger en moy celle
 Que m'apportoît l'inesperé malheur
 De vostre mal.

Mais mon esprit et partie immortelle,
 Voyant le corps plein de vive estincelle (*a*),
 Et estimant ceste peine un bon heur,
 Voulut avoir l'avantage et l'honneur
 De supporter la peine plus cruelle
 De vostre mal.

a. Ceci est la variante des dernières éditions. Voici la leçon originale :

*Laissant un peu de sa vive estincelle
 Et la rigueur avec celle du cœur,
 Se voulut bien parer de cest honneur
 De recevoir la peine plus cruelle....*

1. Ceci fait songer au mot de Mme de Sévigné disant à sa fille : J'ai mal à votre poitrine. R. P.-B.



RONDEAU.

POUR m'acquitter de l'obligation
 Que j'ay à vous, vostre condition
 Meritoit bien une œuvre plus profonde,
 Qu'un seul Rondeau, en langue peu faconde,
 Que vous voulez pour satisfaction.

Las quel Rondeau a la perfection,
 De faire un point de retribution ;
 Si n'est qu'eussiez la grand fabrique ronde ¹
 Pour m'acquitter.

Puis qu'elle n'est en ma possession,
 Et que l'on tient pour resolution
 Que chacun homme est seul un petit monde,
 Ce monde cy, qui en moy seul se fonde,
 Je vous presente avec l'affection,
 Pour m'acquitter.

1. Il veut dire : Si ce n'est que, pour m'acquitter, j'eusse à vous offrir la grand'fabrique ronde : l'univers.

RONDEAU ¹.

J'AY trop de peine et peu de recompense,
 J'ay grand désir et petite esperance,
 Beaucoup de mal et nulle medicine ;
 J'ay fruit amer d'une douce racine,

L'assault de près et de loing la deffense ¹.

Je quiers mercy à qui m'a faict offense,
Du tort d'aultruy je porte pénitence ;
En poursuivant un bien qui me ruine,
J'ay trop de peine !

J'ay brief confort et longue patience (a),
Le vouloir hault et basse la puissance,
Bien peu d'effect et assez de bon signe ;
Mais quand je pense à qui ce mal m'assigne,
Le supporter m'est bien et suffisance (b) :
J'ay trop de peine !

a. Var. (1574) :

J'ay court plaisir et longue patience.

b. Var. :

*Mais puisqu'Amour en ce mal me destine,
L'avoir pour vous m'est bien et suffisance.*

1. Ce rondeau figure dans l'édition de 1574 sous la forme d'un treizain ; c'est-à-dire qu'on a tout simplement supprimé les deux refrains du rondeau. — Il porte ce titre : *A une Dame par alliance*, c'est-à-dire une dame avec laquelle il étoit convenu qu'il l'appellerait *sa Dame* et qu'elle le nommeroit son serviteur.

Marot adresse une épigramme à *sa Mère par alliance*.

P. B.

2. La beauté de la Dame attaque de près le serviteur qui ne peut répondre que de loin.

L. M.



DIZAIN¹.

JE doy moy mesme et ma vie à mes yeux,
 Pour l'heur d'avoir vostre grand'beauté veue ;
 Mais Amour sait qu'encores dois je mieux
 Aux grands vertus dont vous estes pourveue,
 Qui font mon cœur si content, que la veue
 Mesme et la vie au prix est moins que rien ;
 Car honneur est l'entier et le vray bien,
 Qui seul peut faire heureux après la vie,
 Et immortels par honneste lien,
 Vous qui l'avez, moy qui vous ay servie.

1. Dans l'édition de 1574, ce dizain porte pour titre :
le Jour de la Saint-Jean. Il est supposable qu'il étoit
 adressé à une dame qui s'appeloit Jeanne. P. B.

AUTRE.

Si j'en dy bien, nul ne le trouve estrange ;
 Car ses vertus sont tant à estimer,
 Que contraint suis de luy donner louange,
 Quand bien j'aurois vouloir de la blasmer.
 Et d'autrepart je me sens tant l'aimer,
 Que quand en elle y auroit que reprendre,
 Si ne le puis-je accorder ny comprendre.
 Elle ayant donc tant de perfection,
 Je ne puis moins que tout honneur luy rendre,
 Et par devoir et par affection.

AUTRE¹.

UN Espagnol, entrant dedans Paris,
 Vit les grands arcs, que l'on avoit dressés
 Pour l'Empereur, presque cheus et peris,
 Et des ouvriers et d'eux mesdit assez.
 Lors dit quelqu'un : — Ne vous esbahissez
 Si chose foible a eu peu de durée.
 L'estoffe fust à la foy mesurée,
 D'un Empereur qui se va commuant ;
 Et s'il l'eust eue entière et assurée,
 On lui eust fait ouvrage de durée,
 De marbre dur, voire de diamant.

1. Charles-Quint, voulant aller châtier les Gantois révoltés, fit demander à François I^{er} le passage par ses Etats et amusa le roi de belles promesses, entre autres de la restitution du Milanois.

Reçu en France avec la plus grande solennité et surtout à Paris, où il fit son entrée le 1^{er} janvier 1540, Charles-Quint, après avoir exécuté son dessein sur les Gantois, ne tint aucune de ses promesses.

L. M.

AUTRE.

UN painctre expert tira au vif la face
 De toy, Venus, et sa perfection ;
 Puis, en voyant la beauté et la grâce,
 Il fut ravy en admiration,

Et tant espris d'ardante passion,
 Qu'il laissa l'œuvre et s'en alla grand erre
 Cherchant son corps tant par mer que par terre :
 Ainsy feras par ta beauté naïfve.
 Puisque l'imaige à son facteur faict guerre,
 Que peux tu faire aux aultres, estant vive ?

AUTRE

AYANT EU DU ROY UNE ABBAYE EN SON ABSENCE¹.

FORTUNE, et moy, et le Roy plus parfait,
 Avons long temps debatü un affaire,
 Lequel de nous sauroit mieux en effect,
 Moy demander, et luy, present me faire,
 Ou la Fortune empescher le parfaire :
 Et sans douter Fortune avoit le prix,
 Si le grand Roy n'eust elle et moy surpris,
 En prevenant son guet et mes requestes.
 Un Roy, qui a sur Fortune entrepris,
 Est bien certain de plus grandes conquestes.

1. C'est l'abbaye de Reclus que François I^{er} donna ainsi à Saint-Gelays. P. B.

Duverdier, après avoir cité ces vers, raconte que François I^{er} se trouvant à N.-D. de Cléry, un homme accourut en poste lui demander un bénéfice, dont le titulaire venoit de mourir. Mais le roi, avisant un pauvre prêtre qui dormoit dans un coin, le fit réveiller et lui donna le bénéfice, pour justifier, dit-il, ce proverbe : « Le bien vient en dormant. » L. M.

AUTRE¹.

Loué soit Dieu qui, après le péché,
 LA bien tost fait venir la penitence.
 Vostre voix casse, et parler empesché
 Est bon tesmoing que la douce eloquence
 Dont vous usez a fait plus d'une offense,
 Et n'en faut point froid, ou chaut accuser ;
 Mais seul Amour qui, voyant s'amuser,
 A vos beaux dits mon esprit peu capable,
 Vous a osté le pouvoir d'en user,
 Donnant la peine au lieu le plus coupable.

1. Dans les éditions suivantes, ce dizain a pour titre :
A luy estant enrroué, et est censé lui être adressé par
 une dame à laquelle il répond par un autre dizain :

Si c'est Amour qui sans voix m'a sceu rendre.

On voit bien ici que la prétendue Dame n'a jamais
 existé. P. B.

AUTRE.

COMME le mal, après un grand plaisir,
 Tant soit petit est plus dur à porter ;
 Ainsi plaisir peut mieux reconforter,
 Quand il nous vient après grand desplaisir :
 Tant que contrainct suis d'aymer mieux choisir

Fascheux ennuy d'amie pitoyable,
 Qu'un amortif¹ plaisir et secourable.
 Puis je sçay bien et ne l'ignorez pas
 Que bien et mal s'ensuivent pas à pas
 Et qu'après mal le bien est perdurable.

1. *Amortif*, tiré du verbe *amortir* et qui veut dire *calmant*, me semble un mot inventé par Saint-Gelays. Il ne lui a pas survécu.

P. B.

AUTRE.

NOSTRE amitié est seulement
 Descousue et non déchirée,
 Et s'unira facilement,
 Si de vous elle est désirée.
 Amour qui la flèche a tirée,
 Rhabillera ceste couture.
 Et n'ayez peur qu'elle ne dure ;
 Car s'il est vray ce qu'on afferme,
 L'acier, au lieu de sa soudure
 Est plus fort qu'ailleurs et plus fermé.



AUTRE.

HA petit chien que tu as de bonheur,
 Si tu avois le sens pour le comprendre.
 Tu vas au lieu où mesme le donneur
 Se veut donner, et ne le veut-on prendre,
 Tu as le bien, et ne le sais entendre :
 Je l'entends bien, et ne le puis avoir :
 Que pleust à Dieu qu'en toy fust mon vouloir
 Et en moy fust ton peu d'affection,
 Car je serois exempt de me douloir (a).
 L'heur en tous deux auroit perfection¹.

a. Variante des éd. posthumes :

*Que pleust à Dieu qu'il fust en mon pouvoir
 De recouvrer ton peu d'affection,
 Et qu'en toy fust mon sens et mon savoir,*

1. Bonnefons est bien plus sensé lorsque, dans son hendécasyllabe *Quis Barbatule*, il se borne à envier le sort du bichon de sa maîtresse, parce qu'il saurait mieux user de son bonheur.

Ronsard, dans le sonnet 78 du liv. I^{er} de ses *Amours*, raisonne comme Saint-Gelays. L. M.

Ronsard, éd. elzévirienne, t. I, p. 45. P. B.

Voyez aussi le *Baiser XI* de Bonnefons. Il avoit lu Saint-Gelays et avoit su en profiter. E. P.-B.



AUTRE.

Si comme espoir je n'ay de guerison,
 De tost mourir j'aurois ferme esperance,
 J'estimerois liberté ma prison,
 Et desespoir me seroit esperance.
 Mais quand de mort j'ay le plus d'apparence,
 Lors plus en vous apparoist de beauté ;
 Dont malgré moy et vostre cruauté
 Pour plus vous voir Amour me tient en vie.
 O cas estrange, ô grande nouveauté !
 Vivre d'un mal qui de mort donne envie.

AUTRE.

Ce seul anneau, que je gardois pour gage
 De nostre longue et parfaicte amitié¹,
 Làs! je ne say, mon Dieu, par quel presage,
 S'est en mon doigt rompu par la moitié ;
 Dieu immortel, s'en vous y a pitié,
 Et si j'ay mis en vous seul ma fiance,
 Soyez content que la signifiance
 De ce malheur se convertisse en bien,
 Et qu'en nous deux ayt si ferme assurance,
 Que gage ou don n'y serve plus de rien.

1. Nous retrouverons ailleurs un dizain où il se vantoit de posséder un anneau de cristal, et qui commence ainsi :

Je tiens plus cher l'anneau que m'impétra.....
 Il s'agit sans doute ici du même bijou. P. B.

AUTRE.

QUAND je vous voy, ma sœur, et vous ma tante,
 L'une en tainct brun et l'autre en blanche
 Lors un desir incroyable me tente (a) [tresse',
 D'avoir des deux l'une pour ma maistresse.
 Mais le choisir me met en grand destresse ;
 Car chacune est si parfaicte à part soy,
 Que quand la brune ainsy gaye aperçoy
 D'obscur oubly je couvre mes ennuis,
 Et puis la blanche en mon cœur je reçooy,
 Pour esclarcir * mes plus obscures nuicts.

a. Var. :

*Quand je vous voy Trezay et vous le Mont,
 L'une en tainct brun et l'autre en blanche tresse,
 Un grand desir m'esguillonne et semond,*

1. Blanche, ici, veut dire blonde. Ces deux dames, qu'il nomme dans les éditions posthumes et qu'il appeloit familièrement ma sœur et ma tante, sont, à ce que je crois, deux filles d'honneur de la reine ; car il n'y avoit guère que des demoiselles qu'on désignât par leurs noms de famille, sans titre ni prénoms.

P. B.

Dans la *Paulegraphie* de Gab. de Minut, cet auteur donne à la belle Paule, de Toulouse, une chevelure argentine.

L. M.

2. *Esclarcir* est le terme ancien. Nous disons encore *clarté*. Nicot n'a pourtant que le verbe *esclaircir*

L. M.

AUTRE.

CE vert laurier je consacre et ordonne
CA votre esprit de tous biens entendeur ;
 Pour la victoire acquise en la personne
 D'un qui mourra serf de vostre grandeur :
 S'il est receu, ce luy sera grand heur ;
 Et s'il advient que la blanche main veuille
 Dedans le feu en jetter une feuille,
 Elle voirra un effect bien contraire ¹
 Au feu duquel il faut que je me deulle ;
 Car plus le sens et mieux je le say taire ².

1. En ce que la feuille de laurier pétille dans le feu, tandis qu'un amant brûle et se tait. — Un amant ayant eu le malheur de péter devant sa belle, lui en fit une épigramme qui finissoit ainsi :

Je ressemble au laurier, ma belle,
 Je ne puis brûler sans peter.

L. M.

2. Benserade semble s'être souvenu de ce vers dans son fameux sonnet sur Job :

S'il souffrit des maux incroyables,
 Il s'en plaignit, il en parla.....
 J'en connois de plus miserables!

P. B.

AUTRE¹.

AMOUR voyant que preniez à louange
ALe nom acquis d'une grand durezza,
 Et que de lui plus vous tenicz estrange ²

Que plus ailleurs il a d'autorité,
 Un petit chien à mordre a incité,
 Pous vous monstrier combien vous estes tendre
 Pour contre un Dieu resister et contendre.
 Croyez-le donc, madame, à la bonne heure ;
 Car quand il a patience d'attendre,
 C'est lors qu'il vend le plus cher sa demeure³.

1. Ce dizain a été depuis intitulé : « *A une dame estant mordue d'un rat marin*, et estoit celle à qui le roy attribua la dureté ; comme appert par un huictain qui commence : *Quel j'ay esté*, etc. ». Voyez page 111.

Ce rat marin, comme il résulte du texte, devoit être une espèce de petit chien.

P. B.

2. *Estrange* signifioit alors *éloigné, étranger*.

P. B.

3. Il a eu en vue cette sentence de Valère-Maxime (liv. I, ch. II) : *Lento enim gradu ad vindictam sui divina procedit ira, tarditatemque supplicii gravitate compensat*.

L. M.

AUTRE.

L'HEUREUX present de vostre jarretiere
 LA si bien fait de lier son devoir,
 Qu'il a estraint d'une personne entiere
 Ce qui se voit et qui ne se peut voir¹,
 La sousmettant tout à vostre pouvoir.
 Et bien qu'avant que rien m'eussiez donné,
 A vous servir me sentisse addonné,
 Si avez vous, par ce nœud, tant peu faire

Que tout sur moy vous est abandonné²,
Horsmis le nœud, que vous pourriez desfaire (a).

a. Var. du Ms. H. D. C. et du Ms. La Rochethulon, pour les six derniers vers :

*Ce que l'on a et qu'on ne peut avoir.
Et bien qu'avant le don de ce lien
Vostre beauté m'eust assez rendu sien,
Si avez vous, par ce nœud, tant pu faire
Qu'autre que vous n'y pourra jamais rien ;
Et si le nœud vous ne pourriez deffaire.*

L. M.

1. Ce qui se voit, c'est la jambe ; ce qui ne peut se voir, c'est le cœur.

L. M.

2. Le dernier vers a-t-il le même sens ambigu que la fin de cette épigramme grecque (*Anthol. palatine*, V, 99) :

*Ἦθελον, ὃ κιθαρωδέ, παραστάς ὡς κιθαρίζεις,
τὴν ὑπάτην κροῦσαι, τὴν τε μέσην χαλάσαι?*

E. P.-B.

AUTRE.

Tout ce qu'en vous on peut veoir ou penser
Sont lacs et nœuds qui mon âme ont liée ;
Mais rien n'a peu l'estraindre et l'offenser
Si vivement que la main desliée,
Quand hors du gand elle s'est oubliée,
Pour mieux me faire à moy mèsme oublier,
Voyant en peu si grand bien desployer ;
Que dis-je : bien ? las ! pour l'apercevançe
J'ay tant de mal, que la veuil supplier
De se couvrir et ces gants employer,

Afin qu'en moy le mal receu du voir
Soit adoulcy du bien de recevoir ¹.

1. Cette leçon est aussi celle du Ms. La Rochethulon. Dans l'éd. de 1574, les six derniers vers sont remplacés par les quatre suivants :

De la couvrir vous veux donc supplier,
Ou qu'ainsi nue à mon plaisir je l'aye,
Tant qu'avoir eu je puisse publier
D'un mesme lieu le plaisir et la playe.

Il n'est pas gêné de demander la main en échange d'une paire de gants. — Cela rappelle le mot qui fut dit à Ménage, qui avoit longtemps tenu la main de Mme de Sévigné en lui parlant. Quand il la quitta : « Voilà, lui dit-on, le plus bel ouvrage qui soit sorti de vos mains. »

P. B.

AUTRE ¹.

QUI eust pensé qu'aux choses non vivantes
Il y eust eu d'envie seulement ?
Las ! vostre chûte ² et douleurs ensuyvantes
Nous en font voir trop clair enseignement.
La neige, au soir, voyant apertement
Vostre beau tainct sa grand blancheur deffaire,
Se fist glissante et vous sceut tant meffaire
Qu'oncques depuis ne peustes apparoistre ;
Mais sans vous voir le deuil qu'on nous voit faire,
Vous fait partout mieux que vous comparoistre.

1. Ce dizain est adressé à Mlle de Clermont, Hélène de Traves, fille d'honneur de la reine, qu'on avoit surnommée *la Belle*.

² Par suite de cette chute, elle resta défigurée.
 Voir plus loin un dizain intitulé : *L'un des masques*
à Traves, commençant par ce vers :

Si du parti de celles voulez estre.

P. B.

AUTRE ¹.

CENT mille fois et en cent mille sortes
 Je baiserois ceste bouche et ces yeux,
 Lors que mes mains plus que les vostres fortes,
 Vous rendent prise, et moy victorieux ;
 Mais, en baisant, mon œil trop curieux
 De voir le bien que ma bouche luy cache,
 Se tire arriere et seul à jouïr tâche,
 De la beauté qu'il perd quand elle y touche :
 Devinez donc si autre ami me fâche,
 Puis que mes yeux sont jaloux de ma bouche ².

1. Abrégé du septième baiser de Jean Second : *Cen-*
tum Basia centies.

L. M.

2. Ceci est bien autrement exprimé par J. Second :

Ergo, ergo, mihi vel Jovem
Rivalem potero pati?
Rivales oculi mei
Non ferunt mea labra.

L. M.

La même pensée a inspiré Muret dans ses *Juveni-*
lia :

Dum te, Margari, basiare conor,
Labris protinus invident ocelli, etc.

E. P.-B.

AUTRE.

CELLE qui fit des murs la grand closture¹,
 Voyant son fils presque aux Dieux ressembler,
 Luy dit : « Amy, puisqu'il pleust à nature
 En mesme corps jadis nous assembler,
 Faisons Amour ce lien redoubler,
 Et nous unisse en un lict sa poincture².
 Un lict, un ventre et une sepulture
 Seront tesmoins de nostre amour parfaicte ;
 Et ne crains point des dieux la forfaiture ;
 Car contre Amour loy ne peut estre faicte. »

1. Sémiramis, reine de Babylone, éprise de son fils Ninyas. P. B.

2. Myrra, dans Ovide, *Métam.*, X, 332 :

Et nata parenti

Jungitur, et pietas geminato crescit amore. L. M.

AUTRE¹.

PREIGNE Euphrates à gloire, et advantage [dre,
 Qu'il fut tesmoing des grands faicts d'Alexan-
 Ayt veu le Pau le grand duc de Carthage²,
 Et Phaëton mettant le monde en cendre,
 L'un des hauts monts, l'autre du ciel descendre ;
 S'enfle d'honneur plus que d'ondes le Mince³

Pour son Virgile ; et la gloire courante
 Du Tybre vieil sonne en toute Province ;
 Tous leurs honneurs sont deus à la Charante ⁴,
 D'où vint des Rois et des Poetes le Prince.

1. Intitulé : *du Roy François premier*, dans les éditions suivantes. P. B.

2. Annibal. Le cinquième vers fait allusion à sa descente des Alpes et à la chute de Phaéton dans les plaines où coule le Pô. L. M.

3. Le Mincio ou Menzo, rivière du Mantouan. L. M.

4. Cognac, où naquit François I^{er}, est sur la Charente. — Si ce prince n'eût pas été plus grand roi que grand poète, il faudroit le mettre au-dessous de Louis le Fainéant. L. M.

Je trouve La Monnoie bien sévère, et Saint-Gelays bien orgueilleux ; car prenant une grande part de collaboration aux poésies de François I^{er}, c'étoit sur lui-même que rejaillissoient les éloges qu'il donnoit aux vers du roi. P. B.

AUTRE.

Yo fut fille au fleuve dit Ignache ¹,
 Laquelle fust longtemps beste difforme ;
 Car son beau corps fust transmué en vache
 Et puis revint en sa première forme.
 Ta mere fut à celle Yo conforme,
 Non pas qu'elle eust deux cornes sur la teste,
 Ny corps pareil, ny cry si deshonneste ;
 Mais vache fust, qui est un cas nouveau !

— Comment cela? — Sçais-tu pas, povre beste,
Quand tu nasquis, qu'elle engendra un veau?

1. On sait que Jupiter, épris d'Io, fille du fleuve Inachus, la transforma en vache pour la soustraire à la jalousie de Junon.

P. B.

AUTRE¹.

Si j'ay du bien, hélas! c'est par mensonge ;
Et mon torment est pure vérité.
Je n'ay douceur qu'en dormant et en songe
Et en veillant je n'ay qu'austerité :
Le jour m'est mal, et bien l'obscurité :
Le court sommeil Madame me presente,
Et le resveil la fait trouver absente,
Ha! povres yeux, où estes vous reduits?
Clos vous voyez tout ce qui vous contente,
Et descouverts ne voyez rien qu'ennuis.

1. L'Épigramme de Maynard :

Chloris vit sous les dures loix, etc.,

n'est dans le fond que la pensée de Saint-Gelays, retournée d'une autre manière.

L. M.

Voyez Agathias, *Anthologie palatine*, n° 237.

E. P.-B.



AUTRE DIZAIN OU ÉNIGME.

L'ON vit jadis une gaillarde Dame,
 Ayant pouvoir et puissance en tous lieux,
 Pardessus tous, sur le corps et sur l'âme
 Ainsy que Dieu lequel habite ès cieux.
 Par un long temps ses jeux délicieux
 A demené, puis d'un traict fut blessée.
 Le medicin en tel point l'a laissée,
 Infirmes, ingrates et de tous maux saisie ;
 Tant que l'on dit que la pouvre incensée
 En est desjà tombée en frenaisie ¹.

1. Cette énigme s'entend de la puissance de l'Église romaine sapée par la Réformation. C'est en outre un acrostiche, et les lettres initiales des vers forment ce mot : LA PAPALITÉ. Cela sent terriblement le fagot, et indépendamment de l'autre énigme :

Le grand vainqueur des hauts monts de Carthaige,
 celle-ci eût pu motiver la suppression du volume de-
 venu si rare.

P. B.

AUTRE.

AMOUR cruel, fiere Mort, une Dame
 Ont entrepris tous trois un seul affaire,
 C'est de m'oster du corps la vie et l'ame :
 Et le feront ; car facile est à faire.
 Amour par feu pretend à me desfaire,

Mort par ennuy, ma Dame par durté.
 Mais elle seule estant de mon costé,
 Je ne craindrois des deux autres l'effort.
 Le feu seroit de l'eau de grâce osté,
 L'ennuy chassé par soulas et confort ¹.

1. Nous avons perdu le mot *soulas*, meilleur que consolation; nous commençons à reprendre aux Anglais les mots *confort* et *confortable*, qu'ils nous avoient empruntés, mais en leur donnant un sens quelque peu différent de l'ancien. P. B.

HUICTAIN.

SI le regard d'un œuvre si parfait ¹
 Ha sceu ravir mon cœur si uniment,
 A vostre advis un baiser qu'eust-il faict
 Prins et donné de chascun hardiment?
 Et s'il est vray qu'un baiser seulement
 Soit moins que rien quant au point qui toutpasse,
 Je fusse mort, baisant, subitement,
 Veü qu'à peu près d'un seul regard trespasse.

1. Le *regard* signifie ici l'action de regarder.

E. P.-B.

AUTRE.

TANT a en vous de graces et bontés,
 Qu'autre que vous ne vous peut ressembler;
 Mais lors sur tout vous mesmes surmontez,
 Quand il vous plaist vostre voix assembler

Au son du luth, que vous faites trembler
 Si doucement, que les cœurs faites vivre
 Hors de leurs corps, et les savez embler,
 C'est plus qu'Orpheus, qui se fit des bois suyvre¹.

1. La même pensée se retrouve dans le seizain :

Quand je vous vy assise, au son du luth, etc.

E. P.-B.

AUTRE¹.

CES six œillets, mesliez en ceste guise,
 Vous sont par moy ce matin envoyés,
 Pour vous monstrier, par ceux de couleur grise,
 Que j'ay du mal plus que vous n'en voyez ;
 Vous suppliant que vous y pourvoyez.
 Les rouges sont plaincte, en l'autre moitié,
 Non point de vous, mais du Dieu sans pitié,
 Qui de mon sang prend vie et nourriture ;
 Et tous ensemble, ayans de leur nature
 Breve saison, vous portent ce message
 Que la beauté est un bien qui peu dure,
 Et que qui l'ha la doit mettre en usage.

1. Dans les éditions suivantes, cette pièce a pour titre : *d'un Bouquet d'œillets gris et rouges*. — On lit dans les *Anthologies grecques* et dans l'*Anthologie latine* de Burman, ainsi que dans les poètes anciens, plusieurs pièces analogues. Marulle, Sannazar, Bonnefons, etc., se sont inspirés à la même source. Comparez surtout la fin de l'idylle d'Ausone : *de Rosis*.

E. P.-B.

AUTRE¹.

QUEL j'ay esté, les fondements de l'œuvre
 De mon amour en ont fait congnoissance,
 Car ils sont tels que le temps a fait preuve²
 N'avoir sur eux ne leur pouvoir puissance :
 Dignes tous deux d'une grande esperance.
 Qui garda donc l'œuvre d'estre parfaict ?
 C'estoit que l'un fut rond sans assurance,
 L'autre trop dur ; parquoy fut imparfaict.

1. D'après les éditions suivantes, le roy François fit ce huitain pour deux dames, dont l'une estant en bon point, luy sembla variable, et l'autre trop constante. — Voyez plus haut, page 100, une note sur le huitain : *Amour voyant....*

Le huitain ci-après est la réponse du poëte au roi, et dans les éditions suivantes, il est intitulé : *Response, par Saint-Gelays.*

2. Œuvre et preuve ne riment point.— François I^{er} auroit pu s'appliquer le mot de Robert, roi de Naples et de Sicile, qui, ayant fait un sonnet, le montrait à Pétrarque. Le poëte y remarqua une mauvaise rime, sur quoi Robert s'écria : « Ce sera une bonne affaire pour mes sujets et pour moi, si je ne pêche jamais que contre la rime. »

L. M.

De même, Despréaux, consulté par Louis XIV sur des vers de sa façon, répondit au monarque : « Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle a réussi. »

P. B.



AUTRE.

Si d'amitié fistes onc fondement,
 L'œuvre ne peut sinon estre durable,
 Car ce qui vient d'un si bon jugement,
 Est si parfaict qu'il est ferme et estable ;
 Mais si le rond vous a semblé muable,
 Pensez qu'un rond est nommé firmament,
 Et quant au dur, le marbre est pénétrable
 A l'eau tombant continuellement (a).

a. Var. (1574) :

*Et qu'il n'est dur qui ne soit pénétrable
 A l'assailir continuellement.*

AUTRE.

Osorte gens, qui se va travailler
 A voir un feu de bois accoustumé¹ :
 Venez à moy, pour vous esmerveiller
 De voir un cœur de tel feu allumé,
 Que plus il brusle, et moins est consommé ;
 Et si ce cas difficile vous semble,
 Allez voir celle où il s'est enflammé ;
 Vous le croirez et bruslerez ensemble².

1. Il s'agit du feu de la Saint-Jean, qui étoit composé de fagots empilés. On y bruloit quelquefois, dans un sac, des chats dont les cris réjouissaient les bour-

geois d'alors. — L'usage du feu de la Saint-Jean s'est conservé dans les campagnes.

P. B.

Voyez *Anthol. palatine*, IX, 15.

E. P.-B.

2. Les voisins étant obligés d'aider à éteindre les incendies, un galant adressa le couplet suivant à une belle :

Voisine, au milieu de chez moi
Le feu vient de se prendre,
Qui bientôt, comme je prévoi
Me va réduire en cendre.
A le voir ardent comme il est
La suite en est à craindre :
Voisine, pour votre intérêt,
Hâtez-vous de l'éteindre.

L. M.

AUTRE.

DE moins que *rien* l'on peut à *peu* venir ;
Et puis ce *peu* n'a si peu de puissance
Que bien ne fasse à l'*assez* parvenir,
Celui qui veut avoir sa suffisance.
Mais si au *trop*, de malheur, il avance
Et ne reçoit d'*assez* contentement,
En danger est, par sa folle inconstance,
De retourner à son commencement ¹.

1. Cela veut dire : de *rien* on arrive à *peu*, de *peu* à *assez* ; mais si l'on veut avoir *trop*, on retourne à *rien*. Est-ce joliment alambiqué ! Les beaux esprits de la cour devoient se pâmer d'aise devant ces beaux *concetti*, du goût italien le plus détestable.

P. B.

SAINCT-GELAYS DE SA NAISSANCE.

DONNÉ me fut des dieux à ma naissance
 Un tout seul point pour me faire douloir ;
 C'est une basse et petite puissance
 En un grand cœur rempli de bon vouloir,
 Tendrant tousjours plus à faire valoir
 Autrui que soy. — O femme fortunée,
 Contente toy ; car encores mieux vault
 Un grand vouloir sans puissance donnée,
 Que grand puissance où bon vouloir deffault.

AUTRE DE SA NAISSANCE ¹.

NOVEMBRE et mars, en leurs troisièmes jours,
 Seront par tout de toute ma puissance
 Solennisés et honorés tousjours ;
 Car j'eus de l'un ma vie et ma naissance,
 L'autre de vous me donna congnoissance ;
 Mais au second je me sens plus devoir,
 Ayant trop plus d'aise et d'esjouissance
 De vostre amour, que de la vie avoir ².

1. M. Eusèbe Castaigne ayant établi que Saint-Gelays étoit né en 1487, ce huitain m'a permis de compléter la date en la fixant au 3 novembre. P. B.

2. C'est la parodie du mot d'Alexandre sur Aristote, rapporté par Plutarque : « Je ne l'aime pas moins que mon père, car je n'ai reçu de Philippe que la vie, au lieu qu'Aristote m'a appris à mener une belle vie. »

QUATRAIN.

DISSIMULEZ vostre consentement,
 Sous un refus ami de violence ;
 L'oüy sera en mon entendement,
 Et le nenny sera en mon silence ¹.

1. Ce quatrain, légèrement modifié, est attribué à François I^{er}, et se lit dans l'édition de ses poésies donnée par M. Aimé Champollion-Figeac :

Dissimulez vostre consentement
 Sous un effort de foible resistance :
 Le *oui* sera en mon contentement
 Et le *nenny* sera en mon silence.

Le bien du sujet appartenoit naturellement au maître, qui payoit d'ailleurs pour cela. Quoiqu'il le cède de beaucoup au *doux nenny* de Marot, ce quatrain est fort joli.

P. B.

AUTRE.

SI vous voulez moins dure devenir,
 N'attendez point que plus de mal je sente ;
 Vous pouvez voir à ma peine presente,
 Que tard sera le secours à venir ¹.

1. Ce quatrain semble se rapporter à la dame accusée de dureté par François I^{er}, et mordue depuis par un rat marin. — Voir, page 100, un dizain qui commence :

Amour voyant que preniez à louange, etc. P. B.

Comparer *P. de Brach*, t. I, p. 140, de la nouvelle édition.
 R. DEZBIMERIS.

RÉPONSE.

Moins dure ou plus je ne veux devenir,
 Pour mal ou bien que vostre cœur en sente ;
 Car vous oster de la peine presente
 Seroit entrer en la mienne à venir.

AUTRE.

Avostre eschole où cruaulté s'apprend
 Je n'ay que trop profité de moytié.
 Je le sçay bien ; car trop mal m'y en prend,
 Veu que je n'ay de moy mesme pitié.

AUTRE.

En mon bel arc deux chordes il y a,
 Qui toutes deux ont tiré de puissance¹,
 L'une en richesse et l'autre en jouyssance,
 Et toutes deux Amour les y lia.

1. Il faudroit lire *ont de tirer puissance*, ou voir là une locution analogue à celle que nous employons dans cette phrase : *malmener quelqu'un d'importance*.

En tout cas, Melin se vante ici de traiter libéralement ses maîtresses et de les bien fêter d'une autre manière.

ÉPITAPHE

DE FEU MONSIEUR LE DAULPHIN DE FRANCE¹.

EN ce corps-ci, passant, estoit compris
 Ce que le monde eut jamais de prospere,
 Lequel de vaincre il avoit entrepris.
 Mais congnoissant que le grand Roy son père
 Avoit empli l'un et l'autre hemisphere
 De ses honneurs, et que pour longtemps vivre,
 Il n'eust rien fait seulement que l'ensuivre,
 N'estant permis d'esperer davantage ;
 Il aima mieux estre du corps délivre
 Qu'estre second, et mourut avant aage.

1. François, fils aîné du roi François I^{er} et de Claude de France, naquit le 28 février 1518, et fut couronné duc de Bretagne, à Rennes, en 1532. Il étoit brave et généreux. On dit que le comte Sébastien de Montecuculi, de Ferrare, l'empoisonna à Valence, dans un verre d'eau fraîche qu'il lui offrit à la suite d'une partie de paume. Ce prince mourut à Tournon quelques jours après, comme il remontoit le Rhône pour aller rejoindre son père. — Dans les autres éditions cette pièce est intitulée : *Dixain pour François, dauphin, mort le 12 août 1536.*

P. B.

Cette pièce et la suivante ont été imprimées au Recueil des épitaphes de ce prince. *Lyon*, chez François Juste, 1536, in-8.

L. M.



AUTRE PAR L'AUTEUR MESME.

VOYANT ceci, lecteur, ne penses pas
 Voir de Monsieur le tombeau seulement.
 Ici dedans, par un mesme trépas,
 Fut mis l'espoir du peuple entierement,
 Au grand reproche et mécontentement
 De la fatale envieuse ordonnance,
 Qui nous donna seulement congnoissance
 D'un si grand bien et puis l'osta du monde ;
 De peur qu'estant avecques nous, la France
 Ne donnât loi à la fabrique ronde ¹.

1. Il est remarquable que, ni dans cette pièce ni dans la précédente, Saint-Gelays n'a fait allusion au genre de mort du prince. — Cependant Montecuculi fut jugé par le grand conseil et condamné à être tiré à quatre chevaux, après avoir fait amende honorable à un gentilhomme qu'il avoit voulu impliquer dans son crime, le sieur de Dinteville, dont Saint-Gelays a aussi fait l'épitaphe.

P. B.

Dans un passage de son histoire, supprimé depuis, de Thou laisse entrevoir que les soupçons pouvoient planer sur Catherine de Médicis, mariée à Henri, frère puîné de François, et qui par cette mort assuroit la couronne à son mari.

E. P.-B.



ÉPITAPHE D'ANTOINE DE LÈVE ¹.

Sous ce tombeau gist une sepulture,
 S'entens un corps servant de monument ;
 Car il n'avoit d'humaine creature
 Proportion, chaleur, ne mouvement ².
 Si eut-il bien pourtant l'entendement
 De craindre un Roy, et s'il eust sù foüir ³
 Si promptement, que sa venue oüir,
 Il n'eust pas fait à la mort sacrifice ;
 Mais ne pouvant de la fuite jouïr,
 A l'Empereur il laissa cet office ⁴.

1. Intitulé dans les éditions suivantes : *Autre sur Antoine de Lève, mort en 1536.*

Antoine de Leyva étoit Navarrois. Il fut un des meilleurs capitaines de Charles-Quint. D'origine obscure, il s'éleva par son seul mérite, chassa l'amiral Bonnivet de devant Milan, détermina le gain de la bataille de Pavie, et mourut du typhus en 1536, après l'échec éprouvé par son maître dans la Provence, dont il avoit conseillé l'envahissement. P. B.

2. Au dire de Brantôme, il estoit goutteux, podagre, maladif, et combattoit porté en chaire... On le tenoit avoir l'âme aussi mauvaise que les jambes. — Rabelais s'est égayé au sujet des fanfaronnades d'Ant. de Lève, en faisant figurer son *Entrée ès terres des Grecs*, dans la librairie de Saint-Victor. E. P.-B.

3. Sa fuite fut entravée par ses infirmités et la maladie dont il mourut.

4. Cette épitaphe n'est qu'une sanglante épigramme. On aime à voir Saint-Gelays frapper des seules armes dont il dispoit, ceux qui avoient si souvent ensanglanté sa patrie, tandis que Marot avoit la honteuse complaisance de prodiguer cent flagorneries à Charles-Quint et à ses ministres. E. P.-B.

ÉPITAPHE DE BUDÉ¹.

QUI est ce corps que si grand peuple suit ?
 O Las, c'est Budé² au cercueil estendu.
 Que ne font donc les clochers plus grand bruit ?
 Son nom sans cloche est assez espandu.
 Que n'a l'on plus en torches despendu
 Suivant la mode accoustumée et sainte ?
 Afin qu'il soit par l'obscur entendu³
 Que des François la lumière est esteinte.

1. L'éditeur du *Saint-Gelays* de 1719 avoit cru imprimer cette pièce pour la première fois. P. B.

2. Guillaume Budé, seigneur de Marly-la-Ville, conseiller du roi et maître des requêtes, né à Paris en 1467, fut un des plus savants hommes de son époque. L'amour des sciences ne lui vint que tard; mais il fit de tels progrès dans les langues grecque et latine, que le docte Lascaris l'admiroit et qu'Érasme en étoit jaloux. Ce fut à sa persuasion que François I^{er} fonda le Collège de France. Il fut longtemps ambassadeur près le pape Léon X. Il mourut à Paris le 23 août 1540, en son hôtel, situé sur la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, au n^o 203 actuel de la rue Saint-Martin. — Son testament ordonnoit que son corps fut enterré de nuit et sans pompe, ce qui donna lieu à l'épithaphe ci-dessus. Salomon Maigret a exprimé en latin la même pensée :

*Budæus voluit medià de nocte sepulchro
 Inferri et nullas prorsùs adesse faces.
 Non factum ratione caret; clarissima quando
 Ipse sibi lampas, luxque corusca fuit.*

Il y a aussi dans les *Juvenilia* de Bèze une belle épithaphe sur ce savant illustre. P. B.

3. Afin que l'obscurité fasse comprendre, etc.

P. B.



CHANSON DES ASTRES¹.

LA Tramontane² ha bien sondé
Le lieu où son cœur ha fondé ;
Car elle est immuable,
Et son cours est tant arrêté
Qu'il n'est point variable.

Endimion³, par fermeté,
De bien aymer s'est acquitté ;
Aussi la lune claire
Cognoist bien qu'il ha merité
Qu'on lui doive complaire.

Le discours d'elle va baissant
Et l'amour de luy va croissant,
Sans se pouvoir deffaire.
S'il l'eust veue en son beau croissant
Pensez qu'il eust pu faire.

L'Aurore qui plaist à tous yeulx⁴
Ha bien sceu choisir pour le mieulx
Le Soleil tant louable⁵ ;
Car c'est l'endoict de tous les cieux
Qui est le plus aymable.

Vesper qui fut si belle à voir⁶
Se retire fort sur le soir.
Si sa clairté se passe
Je crains qu'elle ne puisse avoir
Le bien qu'elle pourchasse.

O combien de regret aura
Rhéa, quand seule on la lairra ⁷
Entre Noël et Pasques !
Car Demogorgon s'en ira
Le chemin de Saint-Jacques.

Virgo, qui n'a semblable à soy ⁸,
Signe de paix, d'amour et foy,
Est tant belle et honneste
Qu'elle fera des yeux d'un Roy
Bientost digne conquete.

Calisto pour digne guerdon ⁹
D'avoir de Jupiter le don,
Fut au ciel transformée ;
Mais l'autre luy donne le bon ¹⁰,
Car elle est mieux aymée.

Juno regente au firmament ¹¹
Ne scait plus quel contentement
Resjouit plus son âme
De demeurer si haultement
Sœur de deux et d'un femme.

L'arc en ciel qui boire souloit
En toutes eaux où il alloit ¹²,
Maintenant se transforme
En Iris, qui tant le vouloit ¹³
Qu'elle aussy prend sa forme.

L'estoile qui n'a changement
Est adorée saintement :

Le saint qui la contemple
Vouldroit pour son contentement
La veoir luire en un temple.

Cybele sage vouldroit bien
Que son Saturne fust tout sien¹⁴;
Mais elle ne peut mye
Divertir le cueur ancien
De luy et de s'amy.

L'Ourse mineur le jour attend
Que son esprit sera content.
Elle sçaura conduire
Sagement ce qu'elle pretend ;
Car Phœbus luy veut luyre.

Mais que seroient bien devenus
Ariès et Capricornus ?
Gemini qui les dompte
Les ha rendus si bien cogneus
Qu'ils se cachent de honte.

La grand' Comete qui reluyct
Menace le jour et la nuict
La mort et fin de vie
De Polyphemus, qui se dict
L'avoir si bien servie.

Le Seraphin vole evident¹⁵
Par l'orient, par l'occident,
Et jamais ne s'arreste.
C'est par heur ou par accident
S'il faict quelque conquete.

Une autre comete apparoist
 Laquelle à veoir on jugeroit
 (Bien qu'elle soit peu creue)
 Que pourtant contente seroit
 D'avoir une grand' queue ¹⁶.

Venus, planette de beaulté ¹⁷,
 A bon droict donne sa clairté
 A Mars amy propice ;
 Mais Vulcan est si mal traicté
 Qu'elle luy faict eclypse.

Libra qui poise la vertu
 D'ond son Pisces est revestu ¹⁸,
 Ne peult estre si forte
 Que l'aultre ne soit abattu ;
 Car Cynthia l'emporte.

Thetis qui d'un traict de ses yeux ¹⁹
 Faisoit mouvoir hommes et dieux
 Partout cherche fortune,
 Pour hors du tourment odieux
 Retirer son Neptune ¹⁹.

Ce petit troupeau bien plaisant
 Tout en un cercle reluysant
 Pour nommer sa lumière,
 Je ne luy sçay nom bien duisant
 Si non la poulcinière ²⁰

La planette en qui je suis né
 Et soubz qui je suis destiné

Faire perte ou conquête
 Me peult rendre aussi fortune
 Qu'elle est belle et honneste²⁴.

1. Cette chanson a été publiée, mais sans nom d'auteur, par Leroux de Lincy, dans son recueil de *Chants historiques françois*. (Paris, Gosselin, 1842, in-18, t. II, p. 151-156.) C'est le recueil de Maurepas qui la lui a fournie, avec quelques notes manuscrites. Le titre est : *Chanson appelée le Ciel, sur les dames de la cour de François I^{er}. Elle se chante sur l'air du Curé de Créteil*. 1544. E. P.-B.

2. La Tramontane, Anne de Pisseleu, duchesse d'Estampes, maîtresse de François I^{er}. — Note du Ms.

3. Endimion, Henri II encore dauphin. Il aimoit Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, depuis duchesse de Valentinois. Diane commençoit déjà à n'être plus jeune quand Henri en devint amoureux, et il l'aima jusqu'à la mort. — Note du Ms.

4. L'Aurore, mademoiselle de Canaples. — Note du Ms.

5. Le Soleil, le roi. P. B.

6. Vesper, la comtesse de Saint-Paul. Adrienne duchesse d'Estouteville épousa le 9 février 1534 François de Bourbon, comte de Vendosme. Elle mourut à 48 ans, en 1560. Marie de Bourbon, leur fille, porta Estouteville et Saint-Paul à Léonor d'Orléans, duc de Longueville, son mary. — Note du Ms.

On pourroit aussi voir dans Vesper Mme de Chateaubriant. P. B.

7. Rhéa, Mme de Roye. — Note du Ms.

8. La princesse Marguerite, sœur de Henri II, mariée depuis (1559) à Emmanuel Philibert, duc de Savoie. — Note du Ms.

Sur cette Pallas de la France, qui portoit pour devise un rameau d'olivier entortillé de deux serpents avec ces mots : *Rerum sapientia custos*, voyez Brantôme, *Dames illustres*. E. P.-B.

9. Calisto, Magdelaine de France, reine d'Écosse.

P. B.

10. Le texte de Leroux de Lincy porte : *luy donne le bond*. La leçon est plus piquante.

B. P.-B.

11. Juno, la *Reine Eleonor*. En conséquence du traité de paix signé à Madrid en 1526, François I^{er} épousa en secondes noces, en 1530, Eleonor d'Autriche, veuve d'Emmanuel, roy de Portugal, et sœur aînée de l'empereur Charles V. — Note du Ms.

12. Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François I^{er}. — Note du Ms.

13. *Iris*, Mme de Montpensier, Jacqueline de Longwy, mariée en 1538 à Louis de Bourbon, deuxième du nom, duc de Montpensier. Elle mourut en 1561 et d'eux vient Mademoiselle. — Note du Ms.

14. Saturne seroit-il le connétable Anne de Montmorency et Cybèle Madeleine de Savoie ?

P. B.

15. Le Seraphin, le cardinal de Lorraine. — Note du Ms.

16. Ce couplet vise une dame de la Cour qui aspirait à être la maîtresse du roy ou du dauphin. — Mais qui peut-elle être ?

P. B.

17. Venus, la marquise de Nesle. — Mars, Montmorency. — Vulcan, le marquis de Nesle. — Notes du Ms.

18. Pisces, l'amiral d'Annebaut, protégé de Mme d'Estampes, que, selon B. Cellini (*Mémoires*, liv. VI, ch. iv), le peuple appeloit plaisamment Mgr Anne-Bœuf.

P. B.

19. Thetis, Mme de Brion, Françoise de Longwy, femme de Philippe Chabot, sœur de Brion, amiral de France. Disgracié vers 1537, il fut arrêté et son procès fait. Son innocence reconnue, le roy le rétablit dans tous ses honneurs et dignitez le 12 mars 1542. Il mourut le 1^{er} juin 1543. Il étoit pour lors en prison et est nommé icy Neptune. — Note du Ms.

Ceci reporteroit la chanson à une époque antérieure à 1544.

20. La poulinière est le cercle des filles d'honneur de la reine.

P. B.

21. La planète de Melin, venant en dernier après les filles d'honneur, doit être Mlle de Saint-Léger, celle de ces demoiselles à qui Saint-Gelays a mainte fois consacré ses vers.

Ce dernier couplet manque dans le texte de Leroux de Lincy.

P. B.

ÉLÉGIE

OU CHANSON LAMENTABLE

DE VÉNUS SUR LA MORT DU BEL ADONIS

PAR S.-G. ¹.

* *
*

L AISSEZ la verte couleur ²,
 LO princesse Cytherée,
 Et de nouvelle douleur
 Vostre beauté soit parée.

Plorez le fils de Myrrha ³,
 Et sa dure destinée :
 Vostre œil plus ne le verra ;
 Car sa vie est terminée.

Venus, à ceste nouvelle,
 Remplit toute la vallée ⁴
 D'une complainte mortelle,
 Et au lieu s'en est allée,

Où le gentil Adonis
 Estandu sur la rosée
 Avoit ses beaux yeux ternis,
 Et de sang l'herbe arrosée.

Dessous une verte branche
 Auprès de luy s'est couchée,
 Et de sa belle main blanche
 Sa playe lui a touchée.

O nouvelle cruauté
 De voir en pleurs si baignée
 La Deesse de beauté
 D'ami mort accompagnée!

L'un est blessé et transfix⁵
 Aux flancs par beste insensée⁶;
 Et l'autre l'est de son fils
 Bien avant dans sa pensée⁷.

Mais l'un sa playe ne sent,
 Personne ja trespasée;
 Et l'autre a le mal recent
 De sa douleur amassée.

Toutefois de mort atteint
 Il n'a de rien empirée
 La grand' beauté de son teint,
 Des Nymphes tant désirée.

Mais, comme une rose blanche
 De poignant ongle touchée
 Ne peut tenir sur la branche,
 Et sur une autre est couchée;
 Ainsi le piteux amant
 Tenoit sa teste appuyée,
 Comme il souloit en dormant
 Sur sa maistresse ennuyée⁸.

Et ne fust le sang, qui sort
 De la partie entamée,

Elle penseroit qu'il dort,
A sa grace tant aimée.

Autant de sang qu'il espand
Dessus l'herbe colorée,
Autant de larmes respand
La povre amante explorée.

Le sang rougit mainte fleur ¹⁰,
Qui blanche estoit autour née ;
Et mainte est de large pleur ¹¹
En couleur blanche tournée.

Ce teint leur demourera
Pour enseigne de durée,
Tant que le monde sera,
De leur grand'peine endurée.

Là vindrent de tous les bois
Oiseaux par grande assemblée,
Monstrans à leur triste voix
Combien leur joye est troublée.

Mais sur tout se fait ouïr
La povre desesperée,
Qui pour d'Adonis jouïr
Se souhaite estre expirée.

« O deïté trop cruelle ¹² !
O vie trop obstinée !
Làs, que n'ay-je, ce dit-elle,
Une fin predestinée ?

« O demeure du ciel tiers ¹³
Par moy jadis tant prisée,
Combien, et plus volontiers,
J'irois au champ Elisée.

« A la fille de Ceres
 Est ma joye abandonnée :
 O qu'heureuse je serois ¹⁴
 D'estre en sa place ordonnée ?

« Vienne le grand ravisseur
 De l'infemale contrée ¹⁵,
 Il pourra bien estre seur
 D'avoir faveur rencontrée.

« Làs que le ciel ne m'ottroye
 Pouvoir morte estre laissée,
 Aussi bien que devant Troye
 Il me souffrit voir blessée ¹⁶ !

« Si je peus lors estre ainsi
 Par dure playe offensée,
 Pourquoi ne peux je estre aussi
 Par mort de deuil dispensée ?

« N'ayez plus sur moi d'envie,
 Royne du ciel honorée,
 Puis qu'Adonis est sans vie
 Peu vaut ma pomme dorée ¹⁷.

« Las ! tant ne me contentois
 De me la voir adjudée,
 Comme heureuse me sentoís
 D'estre en si bon cœur logée.

« Et vous, povres chiens lassés ¹⁸,
 Bestes d'amour assuree,
 Sans Seigneur estes laissés,
 Moy sans ami demourée.

« Bien pourrez recouvrer maistre
 Aimant la chasse usitée ;

Et m'amour ne pourroit estre
En autruy resuscitée.

« De course legere et prompte
Suyvriez la beste lancée;
Mais fortune, qui tout dompte,
S'est plus que vous avancée.

« O violent animal ¹⁹ !
O fureur désavouée !
Comme osas-tu faire mal
A chose à Venus vouée ?

« Comme ne peust s'appaiser
Ta dent par ire accrochée
Venant atteindre et baiser
Beauté des Dieux approchée.

« Et vous, ami, trop espris
De vostre force esprouvée,
Si mon conseil eussiez pris
Mieux je m'en fusse trouvée.

« Cerfs, Dains, et bestes fuyantes
Estoyent mieux vostre portée,
Que les fieres et bruyantes,
Qui m'ont tant desconfortée.

« Qu'aviez-vous à faire queste
D'autre proye pourchassée ?
Estoit ce peu de conquete
De m'avoir prinse et lassée ²⁰ ? »

Ainsi faisant triste plaints
Cypris d'espoir desnuee,
Leva ses yeux d'humeurs pleins
Vers le clair ciel sans nuée,

Et vid le soleil couchant
 Mettant fin à la journée ;
 Si fit un soupir tranchant ²¹.
 Et vers le mort s'est tournée,
 Disant : « Las, l'heure est venue,
 Que toute chose créée,
 De sa peine soustenue
 Dormant sera recreée ²².

« Mais pour moy les jours et nuits
 N'ont point d'heure disposée
 A terminer mes ennuis
 Et me trouver reposée. »

Au son de ses cris indignes ²³
 Respond Echo tourmentée ²⁴,
 Et mesme ses deux blancs cygnes
 Chanson piteuse ont chantée.

Mais voyant l'obscur nuict
 Estre ja presque arrivée,
 Ont doucement et sans bruit
 Leur maistresse en l'air levée.

Plus elle approche des cieux,
 Plus tient la teste baissée ;
 Et eust volontiers ses yeux
 Et sa veue en bas laissée.

1. Dans les autres éditions : *Déploration du bel Adonis.*

Dans le volume de 1547, le titre est suivi de ces mots : *Avec plusieurs compositions, tant de B. des Perriers que d'autres poètes françois.* — Nous n'avons pas reproduit ces pièces, parmi lesquelles nous en avons reconnu deux de B. des Perriers. Plusieurs des autres peuvent être d'Ant. du Moulin. P. B.

Joachim du Bellay, dans son *Illustration de la langue françoise*, a parlé de cette chanson avec quelque mépris, n'étant pas encor autant ami de Saint-Gelays qu'il le devint depuis. Charles Fontaine, sous le nom de *Quintil Horatian*, a répondu à du Bellay. — Il est certain que cette chanson fut fort applaudie. Pasquier dit, chap. VIII du liv. VII de ses *Recherches*, que c'étoit la plus belle de toutes celles de Saint-Gelays, quoique, faute d'y avoir gardé l'ordre des masculins et des féminins, elle ne pût estre chantée. Salomon Maigret la mit en vers latins. — On ne distinguoit pas bien alors les *Idylles* de Bion et de Moschus d'avec celles de Théocrite. On les attribuoit toutes à ce dernier, en sorte que Saint-Gelays, tout en imitant la belle *Idylle* de Bion, a cru sans doute avoir imité uniquement Théocrite.

L. M.

2. Je ne puis deviner pourquoi, ayant sous les yeux le πορφυρέοις φάρεσι du poëte grec, il a substitué le verd au rouge. — Marot, dans son dialogue des *Deux Amoureux*, a parlé d'écarlate verte :

Elle vous avoit puis après
Mancherons d'escarlate verte.

C'est ce qu'on n'a pas entendu jusqu'ici. L. M.

S'il s'agissoit d'une teinture, on pourroit croire que l'écarlate étoit une substance qui, à l'aide de différentes préparations, teignoit soit en rouge, soit en vert; mais comme Guill. de Machault parle d'écarlate blanche :

Vestu ot une cotte blanche
D'une escarlate riche et belle....

il y a lieu de penser que c'étoit une étoffe épaisse et peut-être douce au toucher comme de la chair, *quasi carnata*, d'où l'on pourroit faire dériver écarlate.

P. B.

Quoi qu'il en soit, l'expression de Melin doit être prise au figuré. La *verde couleur* signifie la couleur de l'espérance.

E. P.-B.

3. Adonis, né de l'inceste du roi de Cypre, Cyniras, avec Myrra, sa fille. L. M.

4. Ὁξὺ δε κωκύουσα δί ἄγκυα μακρὰ φορεῖται.

BION.

5. Transfix (percé de part en part) ne se trouve peut-être qu'ici. La rime n'en est pas bonne avec fils. Prefix ne rime pas mieux avec fils. Ainsi Saint-Amant, dans sa *Rome ridicule*, a eu tort de dire :

Enfin l'Aurore safranée
Qui pleure je ne sais quel fils
Ayant de ce terme prefix
Ouvert la fraîche matinée.

Crucifix, de tous les composés de *figo*, est le seul qui se prononce comme si on écrivoit *crucifis*. Malherbe couroit jusqu'à Memphis, pour trouver une rime à fils. L. M.

6. Un sanglier.

7. Vénus est bien plus cruellement blessée par l'amour. L'expression grecque est admirable :

* Ἄγριον, ἄγριον ἔλκος ἔχει κατὰ μηρὸν * Ἀδωνις,
Μεῖζον δ' ἂν Κυθήρεια φέρει ποτικάρδιον ἔλκος.

M. de Longepierre l'a parfaitement bien rendue :

Adonis, Adonis à la cuisse blessé,
Est d'un funeste coup cruellement percé.
Mais Vénus dans le cœur sent l'atteinte mortelle
D'une blessure encor plus vive et plus cruelle. L. M.

8. *Ennuyée* : lassée, rassasiée de plaisir. E. P.-B.

9. Bion :

Δάκρυον, ἀπαφίη τόσον ἐγγέει, ὅσσον * Ἀδωνις
Αἷμα χέει.

10. Bion s'est contenté de dire que du sang d'Adonis il naquit des roses, et que des larmes de Vénus il naquit des anémones. L. M.

11. Ce mot n'a plus de singulier. L. M.

Bossuet a dit : « Là, en enfer, il y aura un pleur éternel. » Nos auteurs modernes s'en sont autorisés pour ressusciter le mot *pleur* au singulier. P. B.

12. Encor si je pouvois le suivre en ces lieux sombres.
 Que ne m'est-il permis d'errer parmi les ombres ?
 Destins, si vous vouliez le voir si tôt périr,
 Falloit-il m'obliger à ne jamais mourir ?

LA FONTAINE.

13. Suivant l'opinion commune, il y a trois cieux : le premier est celui des planètes, le second celui des étoiles fixes ou firmament, et le troisième le ciel empyrée, séjour des bienheureux. Nous devons la connoissance de ce troisième ciel à saint Paul, qui dit y avoir été ravi, et il est assez particulier que Saint-Gelays fasse parler à Vénus le langage de saint Paul.

L. M.

On compte bien plus de trois cieux. Eudoxe en admet 23, Calippus 30, Aristote 47, Fracastor 70. Si tous ces cieux-là tombaient, il y auroit bien des alouettes de prises.

P. B.

14. Vénus envie le sort de Proserpine, reine des Enfers, qui lui retient son Adonis :

Λάμβανε, Περσεφόνα, τὸν ἐμὸν πόσιν ἔσει γὰρ αὐτὰ
 Πολλὸν ἐμεῦ κρείσσων.

L. M.

15. Pluton.

16. Ce fut Diomède qui la blessa d'un coup de lance à la main. Homère, *Iliade*, V, 336, et Virg., *Æn.*, XI, 277.

L. M.

17. La pomme d'or adjudgée à Vénus préférablement à Junon et à Pallas.

L. M.

18. Bion :

Κεῖνον μὲν περι παῖδα φίλοι κύνες ὠρύσαντο.

19. Vénus adresse ces paroles au sanglier qui avoit tué son Adonis. Elles sont imitées de Théocrite :

Κάντων κάκιστε Θηρῶν
 Σὺ τόνδε μηρὸν ἴψω ;
 Σὺ μου τὸν ἄνδρ' ἔτυψας ;

L. M.

20. On employa cette pensée au milieu du xvii^e siècle dans le couplet suivant :

Thyrsis un jour à la chasse,
 Près de moi d'amour féru,
 A l'écart me voyant lasse
 D'avoir trop longtemps couru,

Me dit d'une voix mourante :
 — Phylis, c'est assez chassé.
 Quoi! n'êtes-vous pas contente,
 Puisque vous m'avez blessé?

21. Si vient du latin *sic* et signifie : les choses étant en cet état, Vénus fit un soupir. *Sic Venus suspirium emisit*. A tout prendre, c'est un abrégé et un synonyme d'*ainsi*. L. M.

22. Cette idée n'est point de Bion, mais elle est bien placée ici, elle est touchante et naïve et bien dans le goût de l'antiquité. Elle se trouve au moins en germe dans d'autres poètes anciens, notamment dans les fragments de Sappho et d'Alcman, perles inestimables échappées au naufrage de tant de richesses poétiques. E. P.-B.

23. Indignes offre ici le même sens que l'*indignus* des Latins : affreux, cruel, horrible. E. P.-B.

24. Ἄχῳ δ'ἀντεβόασεν, a dit Bion. L. M.



OEUVRES

POËTIQUES DE

MELLIN

DE

S. GELAIS.



A LYON

PAR ANTOINE DE HARSY

M. D. LXXIII.

Avec Priuilege du Roy.





A Très-docte et vertueux SEIGNEUR, MONSEIGNEUR M. Hierosme Chastillon, Conseiller du Roy, et President en la Cour de Parlement de Dombes, et en la Sénéchaussée et Siège Presidial à Lyon¹.

QUÉ la poésie, Monseigneur, soit une invention belle et gentile, voire grandement recreative et plaisante, il est assez notoire, et n'y a (comme j'estime) bon esprit qui aucunement en doute ; mais de son efficace et vertu beaucoup en parlent diversement. Toutes fois, laissant l'opinion d'aucuns bijarres cerveaux, qui l'ont en mauvaise réputation pour ce qu'elle engendre, disent-ils, beaucoup de lascivetez es esprits de ceux qui s'y addonnent, prenans leur argument sur quelques nouvelles poësies ; je m'arresteray à ce qu'en ont jugé nos bons anciens, lesquels vraiment l'ont estimée si excellente, et de telle utilité, force et vigueur, qu'ils en ont rapporté l'origine à leurs dieux, disans la poësie n'estre autre chose qu'un enthousiasme, ou celeste fureur ; bref que sur tous autres amateurs de

sagesse on les devoit tenir pour saints et sacrez. Qui est la cause aussi que bien souvent en leurs escrits nous trouvons de telles et semblables jactances :

Dieu est en nous, et par luy poussés sommes,
Nostre œuvre point ne procède des hommes;
Ce que contient cette machine basse
Perira tout, nos vers demeureront :
Bref toute chose par le temps se fracasse,
Mais nos escrits à jamais floriront ?.

Il est donc à présumer qu'il y avoit de la deïté en eux, et que, sans ce, ils ne se fussent de tant avancés ; eux (dis je) qui sur tous autres se montrent modestes et fort religieux à observer ce qui est bien seant. Et de faict, il ne faut estimer que toutes les fictions, inductions, et allegories qu'on trouve parmi leurs œuvres, procèdent d'ailleurs que d'un sens et science profonde.

Ainsi Xenophon, en sa *Cyripédie*, a voulu pourtraire au vif l'office et devoir d'un bon et vray Prince et par tels utiles et certains enseignemens, sous le nom de quelqu'un instruire tout le monde ; à fin que comme dans un miroir chacun avisast quel chemin il auroit à suyvre : le vertueux eust devant soy une reigle assurée, suyvant laquelle il se guideroit, par l'objet de quelque magnifique Seigneur depeint de toutes couleurs : le vicieux un exemple de son vice si au vif exprimé, avec la punition, qu'il eust occasion de s'en des-

tourner, et de choisir quelque autre chemin. Et pourtant ce grand Philosophe Aristote fut bien advisé de persuader à son disciple Alexandre, homme ayant l'esprit bouillant, de s'addonner à lire les œuvres d'Homere, voire de les tenir ordinairement sous son chevet, pour la profondeur du sçavoir, et bons enseignements qu'elles contiennent².

Disons d'Hesiodé, il a escrit la Genealogie des Dieux. Qui ne diroit à lire crument ce livre, qu'il a abusé de son temps et loisir ? Le sens néanmoins que les gens doctes en tirent, et où il a (je m'asseure) visé, est tel, qu'on ne peut juger qu'il n'y ayt de la deïté, pource que par iceluy il nous a ouvert la source des vertus et vices. Orphée en ses hymnes, s'est addonné à y déclaire la divinité par semblable respect. Je laisse Callimach, Theocrite, quoyqu'il se soit addonné à la vie pastorale, Mosché¹ ; Musée, Theognis, Solon, Phocylide, et autres, desquels les escrits nous tesmoignent que leur but n'a esté autre, que se declarer vrais censeurs et reformateurs des mœurs, et à laisser de bons et seurs enseignemens à tout le genre humain.

Et cuydez-vous qu'Aeschyle, en descrivant un Promethée attaché au mont Caucase, un Xerxes venant en Grece avec une puissante armée, la mort d'Agamemnon et de sa femme, et autres telles choses, n'ayt eu esgard qu'à l'histoire ? Sophocle pareillement, et Euripide en tous leurs

escrits ! Je ne le croy pas ; autrement j'estimerois leurs œuvres de peu de proffit : et qui n'y voudroit autre chose considerer, seroit contre leur vouloir et intention. Quant aux poëtes comiques, quelques lascifs qu'il soyent et pleins de propos dissolus, si bien on advise leurs comedies, il n'y a celuy qui en juge autrement que des autres ; non plus que des satiriques, qui encor sur tous les autres montrent nostre dire estre tresveritable, pour le grandissime soin qu'ils ont pris chascun à publier et par ce moyen, chastier les vices de leur temps. Je laisse à considerer en quelle autorité et credit chaque Poëte de son temps a esté.

Homere, pour la naissance duquel sept villes se sont prises à question, s'imputans à grandissime felicité de l'avoir pour leur citadin, luy cependant qui estoit issu de si bas lieu et aveugle ; Hesiode, l'autorité duquel a esté si grande, qu'il n'est besoin en faire plus long recit ; tous les autres susdits, qui ont esté si bien chers et aymés és lieux de leur nativité, que mêmes on proposoit grands sommes de deniers à qui vouloit expliquer et enseigner leurs escrits.

Et que disons-nous de Pindare, ce Prince des Lyriques ? le renom duquel a esté tel, qu'Alexandre le Grand ruinant et saccageant Thebes, commanda qu'on pardonnast à sa maison et famille, usant en son endroit de mesme faveur qu'avoient fait auparavant luy les Lacedemoniens.

Simonides vraiment combien il a esté cheri des dieux, Cicero et Valere le tesmoignent ; car comme il eust veu un povre homme jetté sur le rivage de la mer, et l'eust par compassion inhumé, adverti en songe de ne monter sur mer, évita le péril qu'encoururent ses compagnons, qui ne le voulans croire, perirent tous le lendemain devant ses yeux.

Je serois trop long, Monseigneur, si je voulois déduire par le menu toutes les singularitez qu'on peut observer és escrits des divins Poëtes. Concluant seulement je diray, que c'est là où tout amateur de sagesse se doit arrester et conformer ses mœurs, sa vie, bref toutes ses actions ; fuyant au contraire tous ceux qui s'amusans à follement rimer, ne meritent rien moins que nom de poëtes, le nom desquels emporte bien autre chose que de simplement bien rencontrer, et ne faillir à la rime.

Je ne nieray toutesfois qu'il ne soit sorti de notre temps un bon nombre de personnages, qui traictans ce mesme subject, ne se sont rendus indignes du rang des anciens ; et en pourrois nommer quelques-uns qui se sont montrés grandement louables et dignes d'admiration. Mais sur tous il me semble que je faudray si je ne mets Melin de Saint-Gelays, poëte assez congnu de nativité et nom par la France ; les œuvres duquel symbolisent si bien à ceste façon ancienne, estant fort doctes, gentiles et de bonne grâce, qu'à mon

advis il ne s'era dit despriser sa vacation. Il avoit desja donné assez bon tesmoignage de son sçavoir en quelques petits fragments semés parmi les autres auteurs, qui aussi ont esté fort bien receus, et grandement approuvés⁵ ; mais qui considerera tout l'œuvre qui maintenant se présente, et lequel jusques icy nous avoit esté caché, jugera, je m'assure, avec moy qu'il est digne de singulière recommandation, et que c'estoit dommage de le laisser ainsi esgaré.

Et de faict qui prendra par le menu ses opusculs, ses elegies, ses epistres, sonnets, quadrains, sixains, huictains, dixains, onzains, douzains, épitaphes et épigrammes, les trouvera fort bien troussés, et avec une merveilleuse dexterité d'esprit, resentans entièrement ceste forme de composer ancienne, et fournis de toute gentillesse et gaillardise.

Et pource que ce beau fruict posthume, privé de son auteur, a besoin de faveur et ayde pour pouvoir subsister parmi tant d'envieux, dont nostre France est peuplée⁶ ; il vous plaira, Monsieur, vous qui estes né en vertu, qui aymez et caressez ce qui en dépend, le recevoir sous les esles de votre protection, luy servir de garend, le maintenir et defendre contre tous ceux qui le voudroyent offenser.

Vostre autorité est grande, vostre renom fort congny pour l'estude et plaisir singulier que prenez

à la lecture des bons livres. Il ne sçauroit estre que bien assuré et gardé sous vos mains et appuy. Je le sens desja comme resjoüi de vostre bon traitement. Plus il ne craindra à s'avancer, s'il sent vostre support. Bien est vray qu'il est petit, mais bien troussé, rempli et accompli en tout ce qu'il luy faut.

Je le rends donc entre vos mains et vous prie bien humblement le recevoir ainsi que avez accoustumé recevoir toutes œuvres doctes et bien limées. Que s'il y a trop de hardiesse de mon côté, je vous prie l'imputer au très-humble et loyal service que j'ay envie de vous faire, comme à celui qui par ses singulieres vertus le merite.

Je prieray le createur, Monseigneur, qu'il vous doint en santé heureuse et longue vie, à fin que longuement nous puissions joüir de l'équité et droiture, laquelle, comme bon et équitable chef de Justice que vous estes, vous nous administrez tous les jours. De Lyon ce premier juillet, 1574.

Vostre humble et affectionné serviteur,

A. DE HARSY.

1. Cette *Épître dédicatoire* d'Antoine de Harsy se trouve au-devant de l'édition de 1574. « Jérôme Chastillon, à qui elle est adressée, aimoit les lettres. Nous avons quelques ouvrages de lui, rapportés dans la *Biblioth.* d'Antoine du Verdier. Il avoit des relations avec les sçavans de son voisinage, entr'autres avec

Claude Mitalier Bailly de Viennois, et Henry Estienne, établi à Geneve. Celui-ci lui dédia, en 1576, son traité de *Latinitate falso suspecta*, et, en 1582, l'Épître que Mitalier écrivit à ce même Chastillon, touchant les mots que les Juifs, pendant leur séjour en France, pouvoient avoir laissez aux François. Elle est imprimée à la suite du livre que Henry Estienne a intitulé : *Hypomneses de lingua Gallica*. C'est encore à ce même Chastillon qu'Antoine Gryphe, fils de Sébastien, dédia, en 1584, *la Consolation*, faussement attribuée à Cicéron par Sigonius, qui en étoit le véritable auteur. »

L. M.

2. Ovid., *Amor.*, III, 9.

3. Plutarque, *Vie d'Alexandre*. E. P.-B.

4. Du grec *Μοσχος* on n'a pu faire que *Mosque* ou *Moschus*. Le dernier seul a été reçu, et l'on n'a pas plus de raison de dire *Mosché* que de dire *Bacché* de *Βαχχος* ou de *Bacchus*.

L. M.

Il faut remarquer que l'accent aigu peut fort bien être une faute d'impression, et qu'on eût correctement écrit *Mosche*. — Mais que diroit La Monnoye, s'il voyoit aujourd'hui Leconte de Lisle écrire *Moskhos* et la *Batrakhomyomakhie* ?

P. B.

5. Ces petits fragments semés parmi les autres auteurs ne seraient-ils pas, outre les vers qu'on trouve dans les recueils, tels que la *Fleur de Poésie française*, etc., ceux qui ont été insérés dans le *Roman de Rabelais* ?

P. B.

Cette phrase fait aussi allusion au recueil de 1547, donné ci-dessus et dont on attribue la publication à Ant. du Moulin, ami du poëte.

EMMANUEL PHÉLIPPES-BEAULIEUX.

6. Observation remarquable après une appréciation aussi naïve que sensée des Œuvres du vieux poëte. De Harsy faisait-il allusion à la cabale posthume qui a pu accueillir son édition ? Pressentait-il qu'elle serait froidement reçue, et ce peu de succès du livre expliquerait-il sa grande rareté ?

E. P.-B.





PRIS DE CLÉMENT MAROT

Épître 41.



S. GELAYS creature gentille,
Dont le sçavoir, dont l'esprit, dont le style,
Etdont le tout rend la France honorée,

A quoy tient-il que ta plume dorée

N'a faict le sien ? ce mauvais vent qui court

T'aurait-il bien poussé hors de la cour ?

O Roy François tant qu'il te plaira pers le,

Mais si le pers, tu perdras une perle,

(Sans les susdits blasonneurs blasonner),

Que l'Orient ne te sçaurait donner.



Extraict du priuilege du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il est permis à Antoine de Harsy, Libraire à Lyon, d'imprimer ou faire imprimer et vendre les Oeuures de feu Mellin de S. Gelay, avec inbibitions et defenses à tous autres Imprimeurs-Libraires et Marchands de non imprimer ny vendre en ce Royaume lesdites Oeuures, de six ans apres la premiere impression que ledit de Harsy en aura faicte; sur peine de confiscation des exemplaires qui se trouueroyent, de tous despens, dommages et interests, et d'amende arbitraire. Ensemble a ledit Seigneur voulu que, en inserant le contenu de ses lettres patentes, ou l'extraict d'icelles, à la fin ou au commencement des liures qui s'imprimeront, elles soyent tenues pour suffisamment signifiees et venues à la notice et congnoissance de tous Libraires et Imprimeurs, tout ainsi que si lesdites lettres leur auoyent particulierement et expresment esté monstrees et signifiees; comme apert plus amplement par lesdites lettres patentes, données au bois de Vincennes le dixieme jour de May mil cinq cens soixante et quatorze.

Par le Roy à vostre relation,

MORÉ.





OEUVRES

POETIQUES

DE

MELIN DE S. GELAYS

DE SAINT GELAYS SUR SON LIVRE¹

CET LIVRE et moy connoissons seulement
Une maistresse, et portons pour enseigne²
Son nom escrit, luy manifestement,
Moy dans le cœur ; luy à fin qu'on l'enseigne
S'il se perdoit, ou que nul ne la preigne :
Moy pour monstrier que suis prins et perdu,
Sans pouvoir estre à moy mesme rendu.
Elle donner peut le livre à toute heure ;
Et je ne doy ailleurs estre attendu :
Car veuille ou non il faut que sien demeure.

1. S. Gelays écrit le nom de sa maistresse au-devant de ses poésies, afin que si le livre se perdoit, on

sût à qui le rendre, et aussi afin d'ôter à ses rivaux la pensée de prendre la même maïstresse que lui. C'est ce qu'il entend par ces mots : *ou que nul ne la preigne*, l'article *la* ne pouvant se rapporter qu'à *enseigne* ou à *maïstresse*. Au lieu de *nul ne la preigne*, on lit ailleurs *nul ne l'empreigne*, expression moins claire et qu'il faudroit toujours expliquer comme je l'ai fait.

LA MONNOYE.

Il seroit plus simple de lire : *nul ne le preigne*, c'est-à-dire : nul ne prenne le livre, comme dans le manuscrit 878 de la Bibliothèque nationale.

P. B.

2. Enseigne, caractère distinctif. Du latin *insigne*.

E. P. B.

DE LUI MESME ¹

Si j'eusse osé penser qu'en ce temps cy,
 De tant d'esprits illustres esclarci,
 On eust daigné recueillir et escrire
 Les tristes plaints de l'amoureux souci,
 Que je faisois, pour impetrer merci
 De celle là dont je n'eus que martire ;
 J'eusse tasché de plus près à les dire
 En stile tel, qu'aucun les eust peu lire
 En patience, et peut estre en plaisir ;
 Mais mon torment ne me donna loisir
 De lever l'œil à un si haut désir,
 Cherchant pitié, non loüange à mes cris.
 Et qui d'Amour se sentira saisir,
 Congnoistra bien que je voulus choisir
 Vie pour moy et non pour mes escrits ².

1. Imité du sonnet de Pétrarque : *S'io avessi pensato*.

L. M.

2. Quelle différence entre ces vers secs et décolorés et ceux où Parny a développé la même idée :

Objet chéri, pourvu que dans tes bras
De mes accords, j'amuse ton oreille, etc...
Je suis amant et ne suis point auteur ;
Je ne veux point d'une gloire pénible,
Trop de clarté fait peur au doux plaisir ;
Je ne suis rien et ma Muse paisible
Brave en riant son siècle et l'avenir.

Comparez aussi l'épigramme de J.-B. Rousseau :
Le Dieu des vers sur les bords du Permesse. R. P.-B.

[flamme
Christ ¹ le temps et l'amour, purge, consume, en
[flamme.
Nos maux, tous², les humains, de son sang, faux, et

1. Tabourot, dans ses *Bigarrures*, a fait un chapitre
des vers rapportez. Ces deux-ci sont de cette espèce.

L. M.

2. Il y avoit tous dans les éditions. Il est évident
qu'il faut lire tout, qui se rapporte à *temps*, à *consume*
et à *faux*.

L. M.

OPUSCULES ¹.

*Cartel de la part d'Amour à Messieurs d'Anghien²
et prince de la Roche-sur-Yon³.*

DE par le fils de Dioné la belle,
Contre lequel quiconque se rebelle

Esprouve en brief qu'il n'est pouvoir humain
Qui resister puisse à sa forte main ;
Je fais savoir à vous, seigneurs et princes,
Que lui, volant autour de ses provinces,
Et voyant nés de luy par tout ça bas
Cent mille amours et autant de combats,
Il s'esveilla, et tint à grand mespris,
Que vous deux seuls demeurés non espris⁴
De sa ferveur et qu'en vous feu ne luise
Qui à aimer ou armer vous induise.
Si vous commande et enjoint par exprés
Que dans ce soir vous deux soyez tous prests,
Pour soustenir en armes la querelle
De dix soldats de sa bande et sequelle,
Contre autres dix, qui de cœurs non faillis
Les ont ce jour bravement assaillis ;
Non que leur force ayt besoing de secours :
Plus tost faudroit retarder de leurs cours ;
Mais pour vous prendre, estant en celle troupe
Où Amour est, comme feu en l'estoupe.
Car il sait bien qu'on ne peut approcher
De tels amans sans l'amour accrocher ;
Puis par l'honneur qu'à ceux cy vous ferez,
Des ennemis le bien vous parferez,
Qui tascheront, vous voyant comparoistre,
A faire mieux leurs forces apparoistre.
Ainsi aux uns la faveur departie
Amendera l'une et l'autre partie.
N'y faillez donc, sur peine qu'en lieu d'armes
Amour marri ne vous charge de larmes ;

Ains vous monstrez par vertu fortunée
Ses bons parents, issus du fort Enée⁵.

1. En tête des opuscules figure, dans l'éd. de 1574, la description d'Amour, qui a été reportée ci-dessus, page 82. De même nous avons omis, dans la reproduction du volume de 1547, toutes les pièces réimprimées plus haut.

2. Jean de Bourbon, duc d'Anguien, né de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, le 6 juillet 1528, et tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557. Il étoit un des frères d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV. L. M.

3. Louis de Bourbon, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, etc., né de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, le 10 juin 1513, mort le 23 septembre 1582. L. M.

4. Au dire de Brantôme, le prince de la Roche-sur-Yon étoit fort homme de bien et d'honneur, il ne trompoit point les personnes auxquelles il avoit une fois promis, et sa maîtresse l'appeloit *son grison fidèle*. (Brantôme, éd. du *Panthéon*, t. I, p. 488.)

E. P.-B.

5. Énée, fils de Vénus, étant frère de l'Amour, les François qui se sont dits descendants des Troyens étoient donc parens d'Énée et de l'Amour. L. M.

CARTEL POUR UNE PARTIE D'ARMES¹

A vous Seigneurs, quiconque vous soyez,
Qui de bons sens et raison forvoyés,
Suyvez Amour inconstant et volage,
Qui pour un peu de bien et d'avantage
Qu'il sait promettre et assez mal tenir,
Le voulez Dieu prétendre et maintenir.

Nous sans espoir, nous mal traictés des dames,
 Nous, ennemis d'amour et de ses flammes,
 Voulons prouver en plein camp de bataille,
 Qu'Amour n'est Dieu, ne rien qui gueres vaille,
 Et que vous tous, qui siens vous dites estre,
 Servez un traistre et infidelle maistre.

Outre cela nous avons entrepris
 (Sachant tresbien où il doit estre pris)
 De luy donner mille ennuis et destresses
 Devant vos yeux, et ceux de vos maistresses.

Or'si en vous sentez les preudhommies
 Que vous voulez qu'estiment vos amies,
 Et si l'honneur du garson de Venus
 Tenez si cher comme y estes tenus,
 Mettez vous six, contre six que nous sommes,
 Nombre finy d'infinis gentilshommes,
 Pour le garder, et si vostre troupeau
 Par douze fois met la lance en l'anneau
 Avant le nostre, et allez en courant
 D'aussi droict fil qu'Amour fait en tirant,
 L'aveugle enfant sera mis a delivre,
 Et parmy vous librement pourra vivre.

Mais si le droit, qui nous fait quereller,
 Nos lances fait en l'anneau droit aller,
 Tant qu'Amour soit par vous mal défendu,
 Attendez vous de le trouver pendu^s,
 Au lieu et jour qu'il plaira ordonner
 Au plus grand roy qu'on eut sceu couronner^s.

1. Ce cartel est une réponse au précédent. P. B.

2. Ausonne a fait une très-ingénieuse idylle intitulée : *Cupido cruci affixus*. L. M.

3. Il entend le roi Henri II, que Rabelais, liv. IV, ch. LXI, appelle le roi Megiste, titre supérieur à celui d'*ὁ μέγας Βασιλεὺς*, que se contentait autrefois de prendre le roi de Perse. On peut dire que le plus grand roi est toujours celui qui règne actuellement. L. M.

RESPONSE AU CARTEL DES ENNEMIS D'AMOUR ¹.

VOSTRE cartel depuis cinq jours passés,
Nouveaux geans, qui les dieux menassez,
Nous a donné tant de ris et d'esbat
Qu'en avions presque oublié le combat ;
Car vos propos nous faisoient souvenir
D'un qui vouloit gendarme devenir,
Non point pourtant qu'il fust hardi, mais pource
Que le pauvre homme avoit perdu sa bourse,
Et n'eust pas mieux voulu qu'une bataille
Pour y mourir, n'ayant pas une maille ².
Nous congnoissons, en la mesme escriture,
Le vray jargon, le stile et la nature
De maistre Pierre, et tous les tours qu'il fait
Quand on le poind de parole ou d'effect.
Il bourre, il frappe, et puis il parle à Dieu ³
Dieu sait comment, et chante en mesme lieu.
Or' entendez s'il vous plaist les raisons
Qui vous font mettre en ces comparaisons ;

Vous confessez avoir servi les dames,
Avoir senti les amoureuses flammes,
Mais pour autant qu'y perdit le temps ⁴,
Vous, de vous mesme et d'elles mal contents,
Voudriez trouver à qui querelles prendre
Pour tost mourir en lieu de l'Amour pendre.
Ne voyla pas la colere et rancune
Du bon soldat qui perdit sa pecune ?
Vous vous mettez apres à blasphemer
Le trespuissant et treshaut Dieu d'aymer ;
Vous eslevant, sans raison ne propos
Contre un qui tient tout le monde en repos,
Puis le laissant, à nous faites la guerre.
N'est ce pas faict ainsi que maistre Pierre ?
N'est ce pas faict en courage inconstant,
D'estre en courroux et rire en un instant ?
Le courroux est le camp de la bataille,
Que requerez qu'on vous accorde et baille :
Et la risée est l'anneau et les lances ⁵,
Où vous voulez esprouver vos vaillances.
O belle espreuve, ô grand noise et tenson ⁶,
Qui se commence et termine en chanson !
Nous en rions ; mais, quand tout est compté,
Nostre ris est de pitié surmonté ;
Car vostre erreur provient d'impatience,
Qui ne connoist ni raison ni science :
Et quand le deuil de se voir refusé
Oste le sens, il doit estre excusé.
Le desespoir vous rangez à ce poinct
De demander ce que ne vouliez point.

Vous desirez avoir camp et combattre,
 Et vos propos ne tendent qu'à s'esbattre :
 Cela ne vient que d'amour offensé
 Qui l'esprit trouble et rend l'homme insensé.
 Et ne vous faut autre foudre ou tempeste,
 Ny autre mont pour vous choir sur la teste ¹,
 Si vous punir de ce Dieu assailli,
 Que de vous voir ainsi le sens failli.
 Et toutesfois, pour vostre penitence,
 Laissant à part l'anneau et la potence ²,
 Nous vous offrons autant que pourriez estre
 De nous trouver où voudriez comparoistre,
 Pour un chacun de nous donner au sien
 Deux coups de lance, et, par mesme moyen,
 Venir après au combat de l'espée,
 Pour voir qui a juste cause occupée,
 Remettant tout, et le temps et l'octroy
 Au bon plaisir du magnanime Roy ;
 Le jugement duquel saige et parfaict,
 S'il nous déclaire avoir le moins bien faict,
 Nous consentons qu'on tienne pour infames
 Ceux qui l'Amour serviront et les dames.
 Aussi s'il dit que vous soyez vaincus,
 En lieu d'Amour nous prendrons vos écus ³.

1. Pour l'intelligence de cette réponse, il faut se rappeler que l'Aretein (nommé ici maître Pierre), dans son dialogue *del Giuoco*, rapporte le conte du Gascon, qui, désespéré d'avoir perdu son argent, cherchoit à se faire tuer en duel pour remède à la rage que son malheur lui causoit.

L. M.

Voyez *Menagiana*, t. II, p. 196, éd. de 1715.

R. DEZEIMERIS.

Rabelais fait le même conte dans son *Pantagruel*, l. III, ch. XLII, t. I, p. 105 de l'éd. elzévirienne.

2. Maille, pièce de monnaie valant moitié d'un denier.

P. B.

3. N'en déplaise à S. Gelay, il y a des saletés dans l'*Aretin*, mais pas d'impiétés. Aussi le P. Garasse, faisant parler Rabelais, qui avoit, dit-il, assemblé dans ses écrits Plaute, Lucien et l'*Aretin*, lui prête ces paroles :

Lucian se moque de Dieu,
Aretin se moque du monde;
Quant à Plaute, il tient le milieu,
Et sa veine en ris est féconde.

L. M.

4. Voyez aux *Poésies érotiques* de Parny, liv. II, la pièce intitulée : *Palinodie*, où les mêmes idées sont bien mieux exprimées.

E. P.-B.

5. Ces mots font une équivoque aisée à entendre.

L. M.

6. La même chose que *noise*, de *tentio*. Voyez *intentio* dans le *Glossaire latin barbare* de du Cange, et *tanser* dans les *Origines françoises* de Ménage. L. M.

On appelle aussi *tensons* ou *jeux partis*, certains ouvrages poétiques des troubadours, où des questions amoureuses étoient débattues. N'est-ce pas ce dont il s'agit ici même?

P. B.

7. Allusion à ces paroles d'Osée, rapportées dans saint Luc, XXIII, 30 : *Tunc incipient dicere montibus : cadite super nos!*

L. M.

8. L'anneau, c'est la bague que le cavalier, courant à toute bride, tâche d'emporter avec sa lance. La potence, c'est le bois d'où pend la bague. L. M.

9. Les victorieux pendoient au haut de leurs tentes, qu'ils appeloient *trefs*, les écus des chevaliers vaincus.

L. M.



DOUZE CHEVALIERS ESTRANGES '

AUX DAMES '.

POURCE qu'il n'est, mes dames, rien si seur³,
 Que quiconque est de vertu possesseur,
 Non seulement des hommes est prisé,
 Mais du haut ciel aussi favorisé ;
 Un messagier n'apporte grands nouvelles,
 Si, vous estans vertueuses et belles,
 Il dit par tout vostre bruit estre espars,
 Et qu'on vous veut servir de toutes parts.
 De si loing n'est jusque icy ma venue
 Pour compter⁴ chose au monde si congneue.
 Autre nouvelle est celle que j'apporte,
 (Bien que de vous et de vos vertus forte)
 C'est que voyant plusieurs en ceste place
 Ambitieux de vostre bonne grâce,
 Qui pour autant qu'ils jugent presque bien
 Que sans vertu ils n'y gagneroyent rien,
 Sont devant vous soingneux, et travaillans
 De se monstrier vertueux et vaillans ;
 Et sans mentir leurs propos et leurs mines
 Ont bien façon d'hommes rares et dignes⁵ ;
 Mais la vertu ne gist point au langage :
 Elle consiste aux faits et en l'ouvrage,
 Et peut on voir ung brave et beau semblant
 Qui dedans cache ung cœur vil et tremblant⁶.

A ceste cause, ô Dames, pour ne voir
 De vous le faux pour le vray recevoir,
 Et vous monstrier au clair la différence
 De ce qui est à qui n'a qu'aparence,
 Douze seigneurs expressement venus
 D'outre la mer où fut née Venus
 (L'honneur et prix de tout ce monde large,)
 M'ont envoyé vers vous avecques charge
 De vous prier vouloir tost avancer
 Douze de ceux qui mieux sçavent danser,
 Et qui parlant usent des plus beaux termes,
 Pour essayer s'ils seront aussi fermes
 En combattant contr'eux, qui les attendent
 Qu'ils sont devant celles qui les entendent.
 Et leur pourrez, mes dames, s'il vous plaist,
 Faire sçavoir que si leur desir est
 D'estre à cheval, ou à pied combattant,
 Messeigneurs ont d'armes et chevaux tant.
 Qu'en l'un et l'autre ils auront à choisir,
 Pour harnois prendre et couraige à loisir.
 Là vous pourrez clairement esprouver
 Qui vous devrez eslire ou reprouver.
 Mais j'attends voir des miens election,
 Puis que vertu consiste en action.

1. *Estrange* avoit la signification d'*étranger*. P. B.

2. Un hérault parle aux dames au nom des douze chevaliers. L. M.

3. *Seur* ne rimerait pas aujourd'hui avec *possesseur*. Comme les anciens prononçoient toujours *seur* et *seure*, ce féminin rimoit mieux alors avec *heure* qu'avec *dure*. L. M.

4. On écrivoit alors *compter pour conter*. P. B.

5. *Dignes* et *mines* riment fort mal, ainsi que *trine* et *digne* dans Jean de Meun. Pourtant ces rimes se trouvent dans Marot, Ronsard, du Bellay, Baïf, Jodelle, etc. Une licence poétique qui doit surprendre est celle de Sarrazin en sa *Défaite des Bouts-Rimés*, au commencement du deuxième chant :

Ils sont armés de sacs et cette gent maligne
N'attaque point de lieu qu'elle ne le ruine.

L. M.

Sarrazin, qui étoit Normand, prononçoit *maline* comme on le fait encore en Normandie. P. B.

6. Voyez André Chénier (édit. Charpentier, 1844, p. 240) :

Un mortel peut toucher une lyre sublime
Et n'avoir qu'un cœur faible, étroit, pusillanime,
Inhabile aux vertus qu'il sait si bien chanter,
Ne les imiter point et les faire imiter.

E. P.-B.





POUR DES CHEVALIERS, QUE DES MASQUES, VESTUS EN AMAZONES, MENOYENT SUR LES RANGS AU TOURNOYE DE LA ROYNE CATHERINE A SON ENTRÉE (1548) ¹. LESDITES AMAZONES PRESENTERENT AUX DAMES DES ESCUS D'OR ENTAILLÉS, DESQUELS LE CHEF ESTOIT UNE TESTE DE JANUS ET LE DEDANS UNE PORTE DOUBLE, DONT LA MOITIÉ SE POUVOIT OUVRIR, L'AUTRE NON. AU DESSUS, POUR TYMBRE, Y AVOIT DEUX CHAPEAUX ², L'UN DE PEUPLIER, L'AUTRE D'OLIVIER, D'OU PENDOYENT DES BRANCHES, QUI ENVIRONNOYENT L'ESCU EN FAÇON D'ORDRE, ENTRELACÉES D'UN ESCRITEAU OU IL Y AVOIT CE MOT : *et Bello et Pace.*

A LA ROYNE ³.

LA grand'faveur qu'à vertu vous portez,
Dont jusqu'au ciel le bruit on voit s'estendre,
Ces estrangers a icy transportés,
Non pour vouloir contre vos preux contendre,
Mais pour à eux et à vous faire entendre,
Le grand désir de vos graces acquerre,
Et vous monstrent qu'ils sont bons à vous rendre
Obeïssance et en paix et en guerre.

1. Catherine de Médicis fit son entrée à Lyon le 23 septembre 1548, et à Paris le 18 juin de l'année suivante.

L'histoire a gardé le souvenir du luxe, de la prodigalité et surtout de la licence que déploya la cour dans les fêtes qui inaugurèrent le règne de Henri II. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, chap. xii, parle d'un « esbattement qu'on prit à Blois à l'entrée du Roy, de faire dépouiller nombre de p.....s, et estant toutes nues, les faire monter sur des bœufs et faire leur monstre partout où sembloient bon à messieurs qui les suivoient faisant office de pique-bœufs. » — Leroux de Lincy, dans ses *Chants historiques*, t. II, p. 184, cite une chanson où est relaté le même fait à la date de 1547 (vieux style). E. P.-B.

2. *Chapeau* signifie *couronne*. Un chapeau de fleurs, un chapeau de roses. Chapeaux de feuillages, dits chapeaux de may, dans Fenin, *Histoire de Charles VI*, et dans Saint-Remy, vie du même roi. Chapelet de fleurs, pour couronne, guirlande, dans le *Roman du Renard*. L. M.

3. Quoiqu'on ait écrit *royne* jusque vers l'an 1620, on prononçoit *reine*. Villon lui donne pour rime : seine, étreine, ou quelque autre mot en ène :

Semblablement où est la Royne
Qui commanda que Buridan
Fust jecté en un sac en Seyne...

L. M.

A MADAME MARGUERITE ¹

QUI A POUR DIVISÉ ² L'ESCU DE GORGON ³

ET L'OLIVIER.

DE dur peuplier son fort chef environne
De Jupiter le fils laborieux ⁴;
Et d'olivier paisible se couronne
Celle qui tient l'escu victorieux.
De tels chapeaux nos soldats curieux,

Les voudroyent bien de vous, Madame, attendre:
 Ainsi soit veu vostre olivier s'estendre
 Par tout ce rond du clair ciel enfermé,
 Et tant de gens sous vostre escu se rendre.
 Que de JANUS le temple en soit fermé^s.

1. Marguerite, duchesse de Berry, sœur unique de Henri II, née le 5 juin 1523 et mariée le 9 juillet 1559, avec Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Le roi son frère avoit tant de considération pour elle, comme le remarque H. Estienne, Dial. 1 du *Nouveau Langage françois italianisé*, qu'il voulut que le nom de Madame lui fût conservé, même après qu'il eût une fille. Elle aimoit beaucoup les lettres. Les savants l'ont célébrée. Les poètes surtout, qui la nommoient la Minerve de son siècle, ont fait beaucoup d'allusions à sa devise, dont le corps étoit une branche d'olivier entortillée de deux serpents. L. M.

2. Divise, à l'italienne, pour devise. L. M.

« Pour devise elle portoit, dit Brantôme (éd. du Panthéon, II, 187), un rameau d'olive entortillé de deux serpents entrelassés l'un en l'autre avec ces mots : *Rerum sapientia custos.* » E. P.-B.

3. Méduse, une des trois Gorgones. On disoit alors *Gorgon*, comme de Bèze dit toujours *Babylon* pour *Babylone*. L. M.

4. Hercule. L. M.

5. Ce souhait étoit à propos, parce qu'en 1548, Charles Quint paraissoit avoir le dessein de déclarer la guerre à Henri II. L. M.

A MADAME D'AUMALLE¹.

Si Pallas belle et prudente est armée,
 Si son fort arc Diane chaste bande,

Et si Venus aime bien estre aimée
 Du Dieu duquel faut que guerre on attende ;
 Vous pouvez bien, Madame, à ceste bande
 De Chevaliers plains d'honneste desir
 Porter faveur et prendre ce plaisir
 De faire d'eux espreuve en toute chose ;
 Car de meilleurs vous n'en sauriez choisir,
 Soit de JANUS la porte ouverte ou close.

1. En 1548, quand ces vers ont été faits, Louise de Brézé, femme de Claude de Lorraine, n'avoit pas encore le titre de duchesse d'Aumale, puisque son mari ne l'eut qu'après que François de Lorraine, son aîné, le lui eut cédé en 1550. On ne peut pas dire que cette dame d'Aumale soit Anne d'Est, femme de François de Lorraine, duc d'Aumale, puisque celui-ci ne l'épousa que le 4 décembre 1549. C'est évidemment Louise de Brézé, laquelle, ayant la qualité de duchesse d'Aumale quand le recueil des *Poésies de Saint-Gelays* fut fait, y a été désignée sous ce titre. L. M.

A MADAME DE VALENTINOIS ¹.

DE chesne verd s'ordonnoit la couronne
 A qui sauoit un chevalier Romain ²,
 Et d'olivier s'honoroit la personne
 Par qui la paix venoit au genre humain.
 Or l'un et l'autre avez en vostre main,
 Car en portant faveur à l'exercice
 Des Chevaliers qu'avons menés en lice,
 Ils vous seront de leurs vies tenus,

Et si feront, en vous faisant service,
Clorre ou ouvrir le temple de JANUS.

1. Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de François I^{er} et de Henri II, mère de Louise de Brézé. L. M.

2. Il auroit suffi de dire un citoyen romain; car il n'étoit pas nécessaire que ce fût un chevalier. Aussi cette couronne étoit-elle appelée civique. (Aulu-Gelle, liv. V, ch. vi.) L. M.

Cette couronne se faisoit d'une branche de chêne avec ses glands. Celui qui la méritoit avoit droit de la porter toute sa vie. On se levoit à son aspect dans les jeux publics; il étoit exempt de diverses charges onéreuses, ainsi que son père et son ayeul. (Pline, *Hist. nat.*, liv. XVI, ch. III.) E. P.-B.

CESTUY CY FUT BAILLÉ A PLUSIEURS.

CE chesne rude, et ce franc olivier,
Qui de JANUS environne la porte,
Dames, vous veut requerre et convier
De voir de nous la differente sorte.
Dont l'un se plaint, l'autre se reconforte,
(Comme il vous plaist nous foüir¹ ou aimer),
Et toutesfois pour vous en gré se porte
La paix, la guerre, et le doux, et l'amer².

1. Nos auteurs les plus anciens ont écrit *fuir*. Toutefois Meschinot, sur la fin du xv^e siècle, et Jean Marrot, ont dit *fouir*. On trouve dans Villon, plus ancien que Meschinot, *défuions* et *défuir*. Jean Michel, plus ancien encore, puisqu'il mourut évêque d'Angers en

1447, n'a jamais écrit que *fuir* dans son *Mystère de la Passion*. Le *Roman de la Rose* connaît si peu *fouir* qu'il fait rimer *fuir* avec *jouir*. Amyot, dans sa *Version de Longus*, imprimée pour la première fois en 1559, a écrit *fouir*, et il seroit surprenant qu'au milieu du xvi^e siècle on se fût avisé de dire sans nécessité *fouir*, si les *italianismes* alors fréquents n'eussent autorisé cette prononciation.

L. M.

Il y a lieu de remarquer aussi que *fuïr* étoit de deux syllabes et qu'il n'en forme qu'une aujourd'hui.

P. B.

2. *Aimer-amer*, et plus bas *mer-blâmer*, *chair-lâcher*, *estoffer-fer*, etc., sont de mauvaises rimes. Malherbe, après les avoir employées, reconnut son erreur, mais trop tard, n'ayant pas eu le loisir d'exécuter le dessein qu'il avoit de les changer.

L. M.

SIX DAMES JEUNES ET PETITES FIRENT, PAR COMMANDEMENT DE LA ROYNE, UNE MASCARADE, UN SOIR, ESTANT HABILLÉES EN SIBYLLES, POUR DONNER PASSÉTEMPS AU ROY A SON RETOUR D'UN VOYAGE A SAINT GERMAIN EN LAYE, L'AN 1554.

*La première estoit Madame Elizabet¹ en Sibylle²
Cumane Amalthée, parlant au Roy.*

DE quoy peut mieux honorer Amalthée
L'heureux retour du grand Roy dela France,
Que d'un octroy de paix et d'abondance,
Après victoire en tous lieux exaltée ?

*La seconde fut la signora Clarice Strossy³ en Sibylle
Tiburtine, parlant à la Roynne.*

VOSTRE grandeur, vostre félicité
Libre rendront l'ample terre asservie,
Où vous, Madame, et moy prisms la vie⁴,
Vous obligeant vostre fidelité.

*La tierce fut la Roynne d'Escocce⁵ en Sibylle Delphique,
parlant à Monseigneur le Dauphin.*

DELPHICA Delphini si mentem oracula tangunt,
Britonibus junges regna Britannia tuis.

*La quatrième fut Mademoiselle de Flamy⁶ en Sibylle
Erithrée, parlant à Madame Marguerite,
sœur du Roy.*

LE beau rivage⁷, où mon surnom j'ay pris,
Ne produit point de perles de tel prix
Que vous, unique et claire Marguerite⁸,
Qui voyez tout dessous vostre mérite.
Heureux trois fois, et plus sera le Roy
Que vos vertus vous promettent et moy.

*La cinquième, madame Claude⁹, fille du Roy, en
Sibylle Libique, parlant à Monsieur de
Lorraine¹⁰.*

LAISSEZ tourner les fusées fatales¹¹
De la Sicille et de la Palestine¹² ;
Car tost le roy, je le vous prédestine,
Vous saisira¹³ de leurs terres totales.

*La vij. M.¹⁶ en Sibylle Phrygienne, parlant à la
Royne, pour l'enfant dont estoit lors grosse, qui fut
depuis Monseigneur d'Anjou¹⁵.*

A VOSTRE enfant, s'il vous plaist le permettre,
Je puis, Madame, assurer et promettre
Naissance heureuse, et tout à temps venir,
Pour voir parfaicts vos souhaits à venir.

1. Elisabeth de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, étoit alors dans sa neuvième année, étant née le 2 avril 1545. L. M.

2. Les noms des sibylles ici spécifiées sont copiés d'après Lactance, liv. I, ch. vi. L. M.

3. Clarice Strozzi, fille du maréchal Pierre Strozzi, nommée depuis, à cause de son mariage, la comtesse de Sommerive et de Tende. L. M.

4. La Toscane, dans le gouvernement de laquelle les Strozzi, affectionnés à la France, auroient bien voulu que la reine, comme issue de la branche aînée des Médicis, eût pu être rétablie. L. M.

5. La jeune reine Marie Stuart, élevée à la cour de France, et alors âgée de onze à douze ans, savoit le latin et le parloit. Lesens du distique est fondé sur ce que le prince à qui elle s'adresse avoit été appelé duc de Bretagne avant d'être appelé dauphin, et sur ce que de son côté Marie Stuart avoit des prétentions à la couronne d'Angleterre. L. M.

6. Brantôme l'appelle de Flamin, et la met au nombre des filles d'honneur de Catherine de Médicis, dans son discours de cette reine. Le même, dans ses *Dames galantes*, parle d'une D^{lle} Flamin d'Écosse, de qui Henri II eut un fils, grand prieur de France; en quoi il semble se méprendre, Henri II ayant eu ce fils d'une Écossoise nommée Leviston. — Les quatre

épigrammes de Buchanan, *ad Mariam Flaminiam*, sont apparemment pour cette M^{lle} Flamin. L. M.

M. E. Phélippe-Beaulieux fait observer que le vrai nom de cette demoiselle devoit être *Fleming*. — M^{lle} Leviston, mère du grand prieur, étoit l'une des filles d'honneur de Marie Stuart, savoir : M^{lles} Marie de Flamy, Marie de Ceton, Marie de Leviston et Marie de Beton, suivant une liste des officiers domestiques de la reine Marie Stuart pour 1560. (*Documents inédits sur l'Histoire de France*, volume consacré à François II.) P. B.

7. Le rivage de la mer Érythrée ou mer Rouge, laquelle étoit féconde en perles. Saint Jérôme les appelle pour cette raison, dans l'*Éloge funèbre de la sainte veuve Marcelle*, *rubri maris pretiosissima grana*.

L. M.

8. Le proverbe : *Jeter les marguerites devant les porceaux*, traduit ainsi du chapitre VII de saint Matthieu, fait voir qu'on disoit *marguerite* dans le sens de perle. On joue ici sur le nom de la princesse Marguerite, appelée *unique*, tant parce qu'elle étoit sœur unique de Henri II que parce qu'on a cru que les perles ne se trouvaient qu'une à une. Cette erreur vient des paroles de Pline (liv. IX, ch. xxxv), qui ne signifient autre chose que, n'étant pas possible de trouver deux perles égales en blancheur, forme, grosseur et poids, elles ont de là été nommées *uniones*, parce que chacune d'elles, en vertu de cette différence, paroît *unique*.

L. M.

9. M^{me} Claude étoit alors âgée de sept ans. L. M.

10. Charles II, duc de Lorraine, qui épousa cette princesse, en 1559.

L. M.

11. *Les Fusées fatales*, les destinées que filent les Parques. Ainsi Maynard, dans ses *Stances à Alcippe* :

Clothon ne voudra plus grossir notre fusée.

L. M.

12. Les ducs de Lorraine, prédécesseurs de Charles II, à compter depuis René I^{er}, avoient pris le titre de rois de Jérusalem, de Sicile, etc.

L. M.

13. *Vous saisira.* Vous mettra en possession. Les jurisconsultes, qui se croiroient deshonorés s'ils dépouilloient la rouille du vieux temps, disent encore :
Le Mort saisit le Vif E. P. B.

14. On voit clairement ici que ces explications ne sont pas de Saint-Gelays; car il n'eut pas laissé en blanc le nom d'une des personnes qui représentoient les sibylles. L. M.

15. François, qu'on appeloit auparavant le duc d'Alençon, ne prit le nom de duc d'Anjou qu'en 1574. L. M.

Ceci prouve une fois de plus que les explications ne sont pas de Saint-Gelays, puisqu'il étoit mort bien avant 1574.

CARTEL PROPOSÉ A BLOIS,

LE 21 AVRIL 1556, QUI FUT LE JOUR DES NOPCES
DE MONSIEUR DE CYPierre¹ ET MADAMOISELLE DE
PYENNES, ET DE CELLES DE MONSIEUR DE SAINT
AMANT BARBAZAN² ET DE MADAMOISELLE DE
HUMIERES³.

LES six vainqueurs des vertus heroïques,
De tous les preux modernes et antiques,
Et dont chacun, pour éternel renom,
A soussigné ce Cartel de son nom,
Ayant esté par MERCURE advertis
Aux champs heureux⁴, dont ils sont départis,
Qu'en vostre France⁵, où aucuns d'eux nasquirent,
Et où tous six jadis louange acquirent
Il se faisoit diverses entreprises,
Où toutes gens aux armes bien apprises

Venoyent leur force et valleur esprouver,
 Ont bien voulu de leur part s'y trouver,
 Pour honorer la Royale maison
 Où tant d'honneurs virent en leur saison.
 Si ont conclu d'ensemble en lice entrer,
 Si tant vous plaist, mes Dames, impetrer
 Pour eux du Roy, et, contre tous venans,
 Estre chacun quatre coups soustenans
 De forte lance et, s'ils font apparoir
 Que mieux ne peut devant vous comparoir,
 Ils se tiendront assez recompensez,
 Si non-ingrats et vostres les pensez,
 Rendans au Roy et à vous tout le prix
 Du bien qu'en France autrefois ont appris.

MANDRICARDO.

SACRIPANTE.

RINALDO.

ORLANDO.

RUGIER.

ASTOLPHO⁶.

1. Il falloit écrire Sipierre et Pienne. — Philibert de Marsilly, seigneur de *Sipierre*, gouverneur du duc d'Orléans, depuis Charles IX, touchant lequel on peut voir Bayle au mot *Cipierre*, épousa M^{lle} de Pienne, Louise de Halluin.

L. M.

2. Charles de Rochechouart, seigneur de Saint-Amant, fils d'Antoine de Rochechouart et de Catherine de Barbazan. Il eut deux autres femmes après celle-ci. Voyez Brantôme, en ses *Dames galantes* (éd. du Panth., II, 371).

L. M.

3. Claude de Humières, fille de Jean III du nom, seigneur de Humières, et de Françoise, dame de Coutai, Forest, Nointel, etc., fille de Charles, seigneur desdits lieux, et de Barbe de Halluin.

L. M.

4. Aux Champs-Élysées.

L. M.

5. La France est proprement le pays où le Boïardo, et après lui l'Arioste, ont fait paroître les six guerriers nommés au bas de ce cartel. Deux seulement, Roland et Renaud, étoient François. Roger étoit Italien, Astolfe Anglois, Mandricard Tartare, et Sacripant Circassien. Le Boïardo, qui a employé ces noms dans son *Orlando innamorato*, a trouvé les quatre premiers dans les livres; mais les deux derniers, de même qu'Agramant, Agricon, Brandimant et semblables, sont, au rapport de Castelvetro sur la *Poétique* d'Aristote, des noms de paysans du comté de Scandiano (territoire de Reggio), dont le Boïardo étoit seigneur.

L. M.

6. Il falloit écrire *Astolfo*, conformément à l'orthographe italienne, qui n'admet point le PH. L. M.

POUR LA PARTIE QUI FUT FAITE EN ARMES AUX
NOPCES DU MARQUIS D'ALBEUF¹ A BLOIS, LE
TROISIÈME JOUR DE FEVRIER 1554². FUT QUINZE
JOURS AUPARAVANT MIS, EN LA COURT DU
CHASTEAU DUDIT LIEU, EN SOLEMMITÉ, UN TA-
BLEAU, OU ESTOIT CE QUI S'ENSUIT :

QUICONQUE sent du fils de Cytherée
La vive flamme, et la pointe dorée,
Celle qui fait les cœurs se ressentir
Du feu céleste, et point ne consentir
A bas desir, qui empesche et retarde
Le bien supreme où la vertu regarde,
Sache qu'il a la marque et le vray signe
D'homme divin courageux et insigne ;
De mesme aussi qui courageux se sent
Monstre assez tost qu'à l'amour il consent ;

Car la vertu et l'amour qui soustiennent
Tout l'univers, ensemble s'entretiennent.
Mais pour autant qu'Amour faux se desguise
Comme un Prothée en differente guise,
Et, non congnu de VENUS mesme, il poind
Souvent les cœurs que Mars ne congnoist point,
Lesquels pourtant ne font profession
Que de vaillance, et forte affection,
Dont, se vantans, les dames sollicitent
Non autrement que ceux qui les meritent.
A ceste cause, entre tant de milliers
De vrais amans, et hardis Chevaliers,
Dont ceste cour est plaine³ et frequentée,
Six ont à part une espreuve inventée,
Par où sera discernée et choisie
La loyauté d'avec l'hypocrisie ;
C'est qu'il sera désormais défendu
A tout amant, et fust-il descendu
Du sang de MARS, d'oser plus l'amour faire,
Sans tout premier à deux poincts satisfaire.
L'un est d'aller et faire obeïssance
A celles six qui ont toute puissance
Sur les six preux, qui cecy font savoir ;
Desquels chacune a voulu recevoir
Une faveur qu'elle fait apparoistre⁴,
A fin que mieux on la puisse congnoistre ;
(Bien que beautés, et graces si aimables,
Sans autre enseigne assez sont congnoissables) ;
Et s'il leur plaist qu'aimer leur soit permis
Au second poinct ils seront hors remis.

Qui est de faire essay en six façons
 S'ils ont au cœur du feu ou des glaçons ;
 Et si combattre ils savent bien ou mal,
 En lice, hors lice, à pied, ou à cheval⁵.
 Car les Seigneurs (dont six tels on ne treuve⁶)
 En veulent faire en six sortes espreuve ;
 Comme il sera décrit par le menu
 En un article icy bas contenu.
 Là qui contre eux sera fort et adroit,
 Pourra servir maistresse en tout endroit.

*Le Chevalier noir, en lice*⁷. Cornelio Bentignolio⁸.

*Le Chevalier tanné⁹, hors
 lice.* Carnavalet¹⁰.

*Le Chevalier jaune, Alba-
 nois.* Sipierre¹¹.

*Le Chevalier blanc, à
 l'espée.* Le Roy.

*Le Chevalier incarnat, à
 la pique et à l'espée.* M. de Guise¹².

*Le Chevalier violet, à la
 bache et à l'espée.* M. d'Aumale¹³.

1. René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, septième fils de Claude de Lorraine, duc de Guise, épousa Louise de Rieux, comtesse d'Harcourt, fille de Claude de Rieux et de Suzanne de Bourbon.

Hadrien de Valois (p. 185 de sa *Notice des Gaules*), au mot *Elbotum*, cite un pouillé où Elbeuf est appelé en latin *Albotum*. Rabutin, dans ses *Commentaires des guerres belgiques sous Henri II*, écrit toujours *Albeuf*. Le nom vulgaire néanmoins même en ce temps-là étoit Elbeuf.

L. M.

C'est aux fêtes de ce mariage que fut jouée la *Sophonisbe* imitée du Trissin, par Saint-Gelays. P. B.

2. Le Ms. Henri II porte 1550. P. B.

3. *Plaine* pour *pleine*. Marot a dit : *Grâce plaine*. L. M.

4. Chacun des six chevaliers ci-dessus spécifiés avoit donné un ruban de sa couleur à sa dame, et ce ruban est appelé *faveur*, quoique par *faveur* on entende plutôt un ruban donné par une dame à son amant. L. M.

5. Saint-Gelays fait souvent cette faute de ne point aspirer *hors*, qui veut cependant être aspiré. L. M.

6. Avant Saint-Gelays et depuis, jusqu'à Malherbe, on a dit en vers *trouve* ou *treuve*, suivant la commodité de la rime.

7. Les précédentes éditions contenoient seulement la désignation des chevaliers et non pas leurs noms, qui ont été fournis par le Ms. H. II. P. B.

8. Gentilhomme italien, père du cardinal Guy Bentivoglio. P. B.

9. *Tanné*, espèce de roux-brun. Ce mot vient de *tan*, écorce de jeune chêne pulvérisée, qui sert à donner la couleur au cuir. L. M.

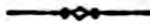
10. Carnavalet ou plutôt Kernovenoy (François de), né en Bretagne vers 1520, mort à Paris en 1571. Il étoit à cette époque premier écuyer du roi Henri II. P. B.

11. Sipierre, le même dont il a été question plus haut. P. B.

12. Guise (François de Lorraine, duc de), né en 1519, tué en 1563 par Poltrot. P. B.

13. Aumale (Claude de Lorraine, duc d'), frère du précédent, né en 1526, tué au siège de La Rochelle en 1573. P. B.

Les huit premiers vers de cette pièce ont été cités avec éloge par J.-B. Rousseau dans une lettre à M. d'Ussé, en lui envoyant l'*Épître de l'amour platonique*. E. P.-B.



AU FESTIN QUE LE CARDINAL DE LORRAINE¹ FIT AUX ROYNES, ET LE LENDEMAIN DES NOPCES, UN MASQUE VESTU EN AMPHION MARCHANT DEVANT LES DOUZE MASQUES SERVANS, VESTUS EN SIX SORTES DE SIX DIFFERENTES NATIONS, DEUX A DEUX, ACCOMPAGNÉS DE DOUZE DAMES VESTUES DE MESMES EUX, ARRIVANT PRÈS DE LA ROYNE, LUY DIT CE QUI S'ENSUIT.

Au premier service ou les vestus à l'Italienne étoient au premier rang, l'Italie parla ainsy :

LA dompteresse et Royne des provinces,
De deux mers ceinte et d'un mont divisée²,
D'armes feconde, et de Dieux, et de Princes,
Se congnoissant sur toutes plus prisée,
D'estre de vous mere et favorisée,
Vous vient, Madame, offrir tout son pouvoir,
En quoy du Ciel elle est autorisée,
Qui rien plus grand que vous ne sauroit voir.

Au second service, Rome estant premiere :

CELLE de qui l'Océan termina
Le large empire, et les astres la gloire³,
Que nul effort fors le sien n'enclina⁴,
Ne restant plus rien qu'elle à sa victoire⁵,
Ores, Madame, est contente de croire
Qu'en vous servant elle est encore entiere,
Voyant déjà comme presente histoire,
De sa grandeur vostre France heritiere.

*Au tiers service, marchans les premiers, les vestus
d'accoustremens de Republique :*

L'AMPLE Senat et le fort populaire
De la cité tiers honneur d'Italie⁶,
Son chef prudent et son bras militaire
Devant vos yeux, ô grand'Royne, humilie,
Entendant bien que qui se concilie
Si haute et juste et sacré⁷ Majesté,
Rend en servant servitude abolie,
Et devient franc plus qu'il n'avoit esté.

Au quatrième, la Grece :

VOYEZ, Madame, entrer en vous servant
La nation qui jadis fut servie
Du Boristhene et du soleil levant,
Et d'où la sœur de Cadmus fut ravie⁷ ;
Celle d'où vient, ô maistresse, la vie,
La sapience, et les loix, et les armes :
Et maintenant d'un tyran asservie,
De vous attend le remede à ses larmes⁸.

Au cinquième, les Allemans :

Vos forts ayeuls, Cymbres, Francs et Germains,
Hommes de grande invincible puissance,
Vous font, Madame, humble reconnoissance,
Chose que d'eux n'eurent onc les Romains.

Au sixième, l'Espagne :

TOUT ce que Calpe et le haut Pyrenée^o
 Tiennent enclos, et la mer environne,
 Baisse son chef, Madame, et sa couronne
 Devant la vostre heureuse et fortunée.

*Lesquelles parolles, prononcées à chacun service par
 Amphion, estoyent des chantres réitérées en musique,
 et puis encores sonnées par divers instruments, à di-
 verses fois durant l'attente du service ensuivant.*

*Enfin, en lieu de graces, Amphion prononça
 à la Royne :*

PUIS que le grand, qui ce tout fait mouvoir,
 Et le puissant d'où provient tout pouvoir,
 A tant de grands mis sous vostre puissance,
 Et tant de forts en vostre obéissance,
 Bien devez-vous, Madame, et eux aussi
 Luy rendre grâce et tribut de merci :
 Eux, de se voir et leur posterité
 Sous si clemente et grande autorité,
 Vous, de regner si avant dans leurs cœurs,
 Qu'en vous servant ils se trouvent vainqueurs.
 Bien devez-vous aussi, comme vous faites,
 Cheres tenir les amitiés parfaites
 De ceux qui ont par vous et leurs vertus
 Leurs ennemis et vostres abattus¹⁰ :

Au rang desquels à bon droit première est
 Celle à qui sert la fameuse forest
 De Caledon, et par qui les Orchades¹¹
 Haussent leur chef sur le pere aux Pleiades,
 Celle qui rend d'honneur son front suprême
 Plus décoré que de son diademe,
 Lequel au vostre obligé et uni
 Avancera l'heureux siecle infini,
 Par ordre long, de l'immortelle race
 Qui toute pend de vostre bonne grace.

1. Charles de Lorraine, fait cardinal le 27 juillet 1547. Les reines sont : Catherine de Médicis, reine de France, et Marie Stuart, reine d'Écosse. L. M.

2. L'Italie est ceinte de la mer Adriatique au levant et de la mer de Toscane au midi. Le mont qui la divise est l'Apennin. Pétrarque a dit :

Il bel paëse

Ch ! Apennin parte, e'l mar circonda el'Alpe. L. M.

3. Virg. (*Æn.*, I, 287), parlant du Jules César :

Imperium Oceano, famam qui terminat astris.

L. M.

4. Horace, épode XVI :

Suis et ipsa Roma viribus ruit.

Lucain au commencement de sa *Pharsale* :

.....*populumque potentem*

In sua victrici conversum viscera dextra.

Remarquez au reste le choc de *nul effort fors*, à l'exemple du *fortunatam natam* de Cicéron. L. M.

5. Imitation de la fameuse épigramme de Janus Vitalis de Palerme sur les *Ruines de Rome* :

*Vicit ut hæc mundum, nisa est se vincere; vicit,
 A se non victum ne quid in orbe foret.*

L. M.

6. Il entend Venise, mettant Rome au premier rang et Florence au second. L. M.

7. Europe, sœur de Cadmus et fille d'Agenor, roi de Phénicie. L. M.

8. « Attendez-moi sous l'orme, » dit plaisamment Jamet dans une de ses annotations sur un exemplaire du Saint-Gelays. (Éd. avec la fausse date de 1574.)

P. B.

9. Calpe ou Calpé, montagne proche le détroit de Gibraltar, par lequel l'Espagne est séparée de l'Afrique, comme elle l'est de la France par les Pyrénées. L. M.

10. On entend ici les services rendus à la France par Jacques V, roi d'Écosse, père de Marie Stuart.

L. M.

11. Par Caledon et les Orchades, on entend l'Écosse. Le poète, pour faire honneur aux îles Orchades, les élève au-dessus du mont Atlas, père des Pleïades. L. M.

Melin semble avoir voulu faire un rapprochement entre la Calédonie et la forêt de Calydon, célèbre par la chasse de Méléagre et d'Atalante. E. P.-B.

LE 21 DÉCEMBRE 1557¹, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYÉ,
DEUX NYMPHES DE FONTAINES AU ROY.

EN tout le nombre infini de compagnes,
Nymphes des eaux, des bois et des campagnes,
Qui pour l'amour, Sire, que nous portons
A vos vertus, ce pays habitons,
Il n'en est point qui se puissent vanter
D'avoir ce bien de vous voir et hanter,
Plus que nous deux, dont le cristal qui court
Hors et dedans arrose vostre court ;

Car dès qu'il pleut à vostre providence
 Nous honorer de ceste residance,
 Et nous tirer de nos sources rustiques,
 Pour nous avoir proches et domestiques,
 Tâché n'avons de nous en destourner,
 Ne par sous terre à nos champs retourner,
 Estimant trop les faveurs et hauteses²
 D'estre de vous voisines et hostesses.
 De-là advient que des communs devis
 Ne sommes pas longuement sans advis.
 Si vous venez, tost en avons nouvelle ;
 Si vous partez, quelcun le nous revelle.
 Nostre onde croist sachant vostre venuë,
 Et vostre aller nous seiche et diminuë.
 Ces urnes-cy le vous font assez voir³,
 Qui en deux jours, qu'on nous a fait savoir
 Vostre prochain et triste eslongnement,
 Ont de nos pleurs versé si largement
 Qu'elles en sont legeres et taries,
 Et nous sans fin dolentes et marries.
 Qui fait tarir noz parolles aussi
 Et souhaiter ceste grace et merci
 Que tost le Dieu qui rameine le jour,
 Nous rende à nous, par vostre heureux retour.

L'une des Oréades⁴ au Roy.

MES sœurs et moy, Nymphes de ces collines,
 Des prés, des champs et contrées voisines,
 Trois jours entiers et trois entieres nuits
 Avons esté en extrêmes ennuis,

Oyant un cry sans cesse et une voix
 Qui de tristesse emplissoit tous les bois ;
 Et ne savions que craindre ou esperer
 D'oüir tant plaindre et se desesperer.
 D'autre costé nous voyions sous nos plantes⁵
 Evidemment secher herbes et plantes,
 Les povres cerfs oublier leurs paissons,
 Et se tenir en leurs forts et buissons.
 Somme⁶ en nos cœurs si tristes contenances
 Des maux passez doubloyent les souvenirs,
 Et monstroyent bien qu'outre le souvenir
 Il en devoit de nouveaux advenir.
 Helas c'estoit ce qui presentement
 Se fait par tout de vostre partement.
 De-là venoyent les pleurs des deux germaines
 Nymphes des eaux, vos illustres fontaines,
 Qui de leur deüil (Sire) et de vostre allée
 Advertissoyent toute nostre vallée.
 Pour donc les suyvre, et nous en ressentir,
 Vos bois ferons de nos voix retentir,
 Non en chantant comme quand estes prez ;
 Mais lamentant nostre malheur exprez,
 Jusques à ce, que vous sentant venir,
 Le chant nous puisse et le cœur revenir ;
 Qui n'aurions cœur ny vie, en ceste espace,
 Fors l'espoir d'estre en vostre bonne grace.

L'une des Dryades⁷ au Roy.

Si par desir raisonnable et honneste,
 Et par ardente et très-humble requeste,

Nous esperions de vous (Sire) obtenir
Qu'en ce bas lieu il vous pleust vous tenir,
Qui eust des Dieux ceste faveur premiere
De vous voir naistre et venir en lumiere⁸,
Et où trois sœurs, filles de Jupiter⁹,
Expressement vous vindrent visiter,
Lors que chacune orna votre berceau
Des dons du ciel, et en fit un monceau ;
Nymphes n'y a si craintive entre nous
Qui ne se vinst getter à vos genoux,
Et ne taschast, en les baignant de lermes¹⁰,
De vous tenir en ses bornes et termes.
Mais nous avons si longue congnoissance
De vos vertus, mesmes de la constance,
Qui ne permet que vostre majesté
Oublie ou change un vouloir arrêté,
Que nous avons plustost voulu choisir
De nous laisser consumer au desir¹¹,
Qu'en vous priant de chose à vous moleste
En terre avoir felicité celeste.
Cela fera qu'en lieu de divertir
Vostre entreprise et desseing de partir,
Nous requerions le froid et la gelée,
Qui semble avoir despit de vostre allée,
Qu'elle s'appaise, et face si doux temps,
Que ne laissiez d'avoir vos pasetemps.
Nous cependant, tristes et solitaires,
Retournerons à nos bois ordinaires,
Non pour chasser, si ce n'est aux Satyres :
Dont les pourchas nous donnent cent martyres,

Et dont souvent assez mal leur a pris
 Comm'il appert à ces deux qui sont pris.
 Au demeurant en quelque part deserte
 Nous pleurerons nostre dommage et perte
 Autour de nous les cerfs brasmer viendront,
 A eux et nous les forests respondront,
 Forests de vous mieux que de nous congnes¹².
 Làs elles sont maintenant toutes nues,
 S'accomodans au commun desplaisir,
 Et nous avons despoüillé tout plaisir :
 Elles pourront leurs feüillages reprendre,
 Et le repos vous seul nous pouvez rendre,
 Non seulement en vous mesme rendant,
 Mais nous donnant quelque espoir cependant,
 Que pour beauté dont Nymphes soit pourveue,
 Tant que serons au loing de vostre veue,
 Vous ne lairrez au cœur vous faire playe
 Qui en mette hors vos servantes de Laye,
 Celles qui n'ont autre aise, autre allegeance,
 Que d'esperer en vostre souvenance¹³.

1. On a été longtemps incertain sur l'époque où mourut Saint-Gelays. Ceci prouve qu'il vivoit encore à la fin de 1557. M. Eusèbe Castaigne a fixé sa mort au mois d'octobre 1558. P. B.

2. Il y a longtemps que *Hautesse* n'est en usage qu'à l'égard du grand seigneur. L. M.

3. Par une coquille assez singulière, les anciens imprimeurs ont mis *veues*, au lieu de *vrnes*, que le sens réclame et que nous avons rétabli. La Monnoye fait à ce sujet le commentaire suivant, encore plus singulier que le texte : P. B.

Les deux nymphes, en parlant du roy, dont elles

venoient de pleurer l'absence prochaine, lui mon-
troient leurs *vues*, c'est-à-dire leurs yeux, par où ces
eaux, qu'elles appellent leurs *pleurs*, avoient pendant
deux jours abondamment coulé. L. M.

4. Il y a dans les anciennes éditions *Orchades*.
Mais il est visible qu'il faut lire *Oréades*, nymphes
des montagnes et des collines. Ὀρειάδες, du mot
'Ορος, montagne. L. M.

La faute s'explique par le voisinage du nom des
Orcades, qui ont été mentionnées à la page précé-
dente. — On lit *Oriades* dans le Ms. H. II. P. B.

5. Nos plantes : *nos pieds, nos pas*. E. P.-B.

6. *En somme, somme, somme toute*, sont trois fa-
çons de parler qui, dans le style marotique, veulent
dire *enfin, en un mot*, etc. L. M.

7. Les Dryades présidoient aux forêts, les Hama-
dryades en particulier à chaque arbre. On sait, à ce
propos, la plaisanterie de Benserade, à qui une dame
demandant quelle différence il y avoit d'Hamadryade
à Dryade : « C'est, madame, lui répondit-il, payant
d'effronterie, comme d'archevêque à évêque. »

L. M.

8. Henri II naquit à Saint-Germain-en-Laye le
31 mars 1538, selon le calcul alors reçu en France en
1539, selon le calcul romain. Aussi sont-ce les
Dryades de Saint-Germain qui veulent retenir le roi.

L. M.

9. Les trois Grâces. L. M.

L. M.

10. *Lermes*, pour rimer avec *termes*, à l'exemple de
ces deux vers du *Roman de la Rose*, f. 117 :

Sans mettre en leurs pleurs fins ne termes,
Que tous se plongent en leurs lermes.

Villon, au *Grand Testament* (éd. elzév., 1854,
p. 177) :

Item donne aux amans enfermes
Sans le lai maistre Alain Chartier
A leurs chevetz de pleurs et lermes
Tretout fin, plain au benoistier.

En 1557 néanmoins, *larme* étoit beaucoup plus en usage. Saint-Gelays a écrit *larme* partout ailleurs.

L. M.

11. *Consommer* se disoit alors, et a continué de se dire jusqu'au temps même de Balzac, dans la signification de *consumer*.

L. M.

12. A cause de la passion de Henri II pour la chasse. — Comme c'est sous son règne que la traduction du psautier commencée par Marot fut achevée par Beze, un plaisir de ce roi, si l'on en croit Florimond de Rémond, étoit de chanter à la chasse le pseume de Marot :

Ainsi qu'on vit le cerf bruire.

L. M.

Le Ps. 42, *Quemadmodum desiderat cervus*, commence ainsi dans Marot : *Comme le cerf longuement pourchassé.*

P. B.

13. Les Dryades veulent dire qu'elles espèrent que le roi, pendant son absence, quelle que soit la beauté des nymphes qu'il rencontrera, ne se laissera pas blesser le cœur assez pour en chasser leur souvenir.

La phrase est un peu bien entortillée. C'est en général le grand défaut de Saint-Gelays.

P. B.

POUR DES MASQUES DE NEUF FILLES¹ DE LA ROYNE,
AUX COUCHES DE LADITE DAME, ELLES ESTANS EN
TROIS BANDES.

LA PREMIÈRE BANDE

AU ROY.

QUE saurions nous de nous vous donner, Sire,
Puis que tous biens en vous-mesmes avez !
Et quelle chose oserions nous vous dire,
Puis que sur tout toutes choses savez ?

Congnoissez donc nos cœurs peints et gravés
 D'un grand desir ; c'est, Sire, de vous voir
 Le monde entier en ses trois parts avoir² ;
 Duquel tenez la plus belle partie :
 C'est le subject, s'il vous plaist le savoir,
 De ceste bande en trois parts departie.

LA II^e

A LA ROYNE.

AUTANT de fois que nous avons peu voir
 Votre grandeur qui tout ce monde pare,
 Autant de fois avons nous peu savoir
 Que rien mortel à vous ne se compare.
 Qui vous veut voir, faut donc qu'il se separe
 De ceste terre, et monte par desir
 Jusques au ciel, pour mieux vous y choisir,
 Sachant que là est vostre vraye image.
 Mais ne pouvans du corps nous dessaisir,
 En terre avons ce celeste plaisir :
 De nous, vous faire humble offrande et hom-
 [mage³.

LA III^eA MADAME⁴, SŒUR DU ROY.

QUAND nostre Roy la terre aura sousmise
 A sa vertu par toute elle estendue,
 Et sa compaigne⁵ au haut ciel sera mise,
 Pour regner là où elle est attendue,

Vous, du plus haut des spheres descendue,
Retournerez, passant les diligences
De leurs grands tours et leurs intelligences,
Au plus saint lieu des plus pures Idées,
D'où secourant nos povres indigences,
Par vous, Madame, à vous serons guidées⁶.

1. Ces neuf filles représentoient les neuf muses.

L. M.

2. Ce monde entier divisé en trois parties, l'Asie, l'Europe et l'Afrique, c'est le monde ancien. L'Amérique est le nouveau, que le poète laisse à part.

L. M.

3. Cela signifie : *vous faire hommage de nos personnes.*

P. B.

4. Marguerite de France, duchesse de Berry.

L. M.

5. La compagne de la terre, c'est la lune. On sait que Henri II avoit pour emblème un croissant, avec cette devise : *Donec totum impleat orbem*, à laquelle Saint-Gelays fait allusion.

P. B.

6. Le traité que Cicéron a intitulé *le Songe de Scipion* peut servir de commentaire à ce dizain.

L. M.

LES

DEUX COMBATTANTS INCARNATS

AUX DAMES.

DAMES, voyez à quelle extrémité [réduire !]
Peut vostre amour les plus grands cœurs
Ces deux, de qui la magnanimité
S'estend partout où le soleil peut luire,

Ne pouvans plus par raison se conduire
(Et sachans mieux espandre sang que larmes)
Ont entrepris de l'un à l'autre nuire,
Et se venger de leur sort par les armes.

Et bien qu'entr'eux y ayt telle amitié,
Que l'un ayt peu les plaints de l'autre entendre,
Qui pourroyent faire à ces roches pitié ;
En lieu pourtant d'autre remede y prendre,
Ils y ont pris matiere de contendre,
Voulant chacun des deux faire trouver
Son mal plus grand qu'homme ne peut attendre,
Et l'autre heureux au prix de lui prouver.

L'un, qui n'eust onc ny refus ny rudesse,
Veut son torment sur tous grand maintenir :
L'autre qui a sage et douce maistresse,
Qui or' le chasse or' le fait revenir,
Tant qu'il ne sait d'elle à quoy se tenir,
Soustient qu'il est plus qu'autre langoureux.
Mais ils sont fols (quoy qui puisse advenir)
Car le vainqueur est tousjours malheureux¹.

Leur importable², infinie douleur,
Et leurs beaux jours, convertis en tenebres,
Les font vestir douloureuse couleur³,
Et pour rameaux avoir cypres funebres.
Mais leurs beaux faicts, illustres et celebres,
Feront enfin par tout estre entendu,

Maugré l'Amour, ses maux ou illecebres⁴,
Qu'en les perdant vous mesme aurez perdu⁵.

1. Le vainqueur est plus malheureux même que le vaincu, puisqu'il doit être reconnu pour le plus malheureux en amour. L. M.

2. *Importable* était alors un beau mot. Il est dans Nicot, dans Monnet, dans Oudin. Toutefois on ne dit plus qu'*insupportable*. L. M.

3. Les Latins disoient : *induere colorem*. On dit encore vêtir ses armes, sa cuirasse ; mais on ne dit plus *vêtir le noir* pour *se vêtir de noir*. L. M.

4. *Illecebres*. Il faut renvoyer ce mot à l'écolier Limosin de Rabelais ou à dame Helisenne de Crenne. L. M.

5. *Même* est ici pronom, et comme il est au pluriel, c'est *vous mesmes* que Saint-Gelays devoit écrire, adressant la parole aux dames. Voyez Ménage, sur ce vers de Malherbe :

Les Immortels eux même en sont persécutez.

L. M.

D'UN BRACELET DE CHEVEUX¹

CHEVEUX, seul remede et confort
De mon mal violent et fort ;
Cheveux longs, beaux et desliés,
Qui mon cœur tant plus fort liez,
Que, plus il veut tendre et tacher
A se distraire et destacher,
Plus il est pris et mieux estraint,
Plus est de demeurer contraint.
Cheveux, qui futes couverture
Du grand chef d'œuvre de nature,

Où le ciel qui tout clost et voit,
A monstré combien il pouvoit
Assembler en petite espace²
De beauté et de bonne grace ;
Cheveux, qui sceustes estranger
Moy de moy mesme et me changer
Tellement que je vous accuse
De l'effect de ceux de Meduse³,
M'ayant rendu un corps sans âme
Ou plustost une vive flamme,
Ha ! cheveux, n'ayez nul regret
De vous voir en lieu si secret,
Loing de vos compaignons dorés
Qui du monde sont adorés.
Celle qui en peut ordonner
A moy vous a voulu donner,
Pour appuy de ma foible vie,
Dont vous n'auriez deuil ny envie,
Si vous saviez, ô blonds cheveux,
Quel est le bien que je vous veux !
Le moindre de vous m'est plus cher
Qu'autre amie entiere toucher,
Ne que les tresors assemblés
Du fin or que vous ressemblez⁴.
Et toutefois pour estre miens,
N'ayez peur de n'estre point siens :
Elle ne congnoist rien à soy
Plus sien, que ce qui est à moy.
Au moins, en ceste qualité,
Avons-nous quelque égalité.

Si un ciseau vous fait outrage,
 Un dard m'en fait bien d'avantage.
 Il y pert à mon œil estaint ⁵,
 Et vous n'en changez point de teint,
 Qui vous est plaisir et bonheur,
 Et perte de si grand honneur ⁶ ;
 Ceux dont vous estes separés
 Sont peut-estre ores mieux parés,
 Mais si sont-ils en ce danger
 De se voir par le temps changer,
 Et d'or en argent convertis,
 De quoy vous estes garentis,
 Car temps ne vous y peut contraindre.
 Et quand bien vous le pouriez craindre,
 Cheveux, vous estes à un maistre,
 Qui vous oseroit bien promettre,
 Et au chef dont estes venus,
 Qu'en lieu de devenir chenus,
 Il fera que le cours des ans
 Vous rendra plus beaux et plaisans.
 On ne voit point, pour forts hivers,
 Les lauriers moins feüillus et verds.
 Le beau Dieu qui en print la cure
 Les défend de celeste injure,
 Et je feray tant, si je puis,
 Aydé de celle à qui je suis,
 Que mes honneurs vous seront tels
 Qu'elle et vous serez immortels ⁷.

1. J'ai vû un Ms. où ces vers avoient pour titre
Blason de cheveux coupeç.

2. Ronsard a fait *espace* du féminin. P. B.

3. Ils changeoient en pierre quiconque les regardoit. L. M.

4. On diroit aujourd'hui : du fin or auquel vous ressemblez. Ressembler n'étoit guère verbe actif du temps de La Monnoie. P. B.

5. Il y paroît : de *pert* est venu *appert*. Mechinot, dans ses *Lunettes des Princes*, f. 41, a dit par manière de proverbe : *Mal se musse à qui le cul pert*.

L. M.

Pert signifie *paroît* et vient du verbe *paroir*, comme *appert* d'*apparoir*. P. B.

6. L'expression n'est pas nette. Il entend que si c'est une perte à ces cheveux d'être séparés d'une si belle tête, cette perte les met hors de danger de blanchir. L. M.

Ne faudroit-il pas intervertir l'ordre des deux vers et lire :

Et perte de si grand honneur
Ce vous est plaisir et bonheur ;
Ceux dont vous estes séparez, etc.

P. B.

7. Cette pièce et la suivante ont été faites en réponse de l'épître de Marot *aux Blasonneurs*, c'est-à-dire ceux qui avaient écrit à l'imitation de son épigramme du *Beau Tetin* des blasons du corps féminin et du corps masculin. Dans son épître, Marot faisoit un appel direct à son ami. E. P.-B.

D'UN ŒIL.

OEIL attrayant, œil arrêté,
De qui la celeste clarté
Peut les plus clairs yeux esbloûir,
Et les plus tristes esjoûir ;

Œil, le seul soleil de mon ame,
De qui la non visible flamme
En moy fait tout les changements
Qu'un soleil fait aux élemens,
Disposant le monde par eux,
A temps froid ou à chaleureux,
A temps pluvieux ou serain,
Selon qu'il est proche ou loingtain '.
Car, quand de vous loing je me treuve,
Bel œil, il est force qu'il pleuve
Des miens une obscure nuée,
Qui jamais n'est diminuée,
Ny ne s'esclaircist ou découvre,
Jusqu'à tant que je vous recouvre,
Et puis nommer, avec raison,
Mon triste hyver celle saison.
Mais quand il vous plaist qu'il advienne
Que mon soleil à moy revienne,
Il n'est pas sitost apparu,
Que tout mon froid est disparu ;
Et qu'il n'ameine un beau printemps
Qui rend mes esprits tous contents.
Et hors de l'humeur de mes pleurs
Je sens renaistre, en lieu de fleurs,
Dans mon cœur dix mille pensées
Si douces et si dispensées
Du sort commun de ceste vie,
Qu'aux Dieux ne porte nulle envie.
Et si vous me donnez loisir
De jouïr tant de ce plaisir,

Que vos rayz divins et leur force
 Puissent passer outre l'escorce,
 Ils savent mes sens allumer
 D'un feu qui le vient consumer,
 Et qui dans mon cœur arrêté
 Y remet un bouillant esté².

1. C'est la pensée de Beze, dans ses six vers à sa Candide :

Es quoties vicina mei, nunc æstuo totus, etc.

L. M.

2. Tout ceci paraît imité d'une pièce de Navagero (Naugerius), f. 54, v^o du recueil de Dives, *Paris*, sans date. Voir Marot, *Rondeaux*, II, 10, t. II, p. 160, éd. de P. Lacroix; *Élégies*, I, 6, t. I, p. 233, même éd.; et P. de Brach, t. I. p. 46 et 339 de la nouvelle édition.)

REINHOLD-DEZEIMERIS.

A UNE MAL CONTENTE

D'AVOIR ESTÉ SOBREMENT LOUÉE, ET SE PLAIGNANT
 NON SOBREMENT⁴.

Pour tous les biens qui sont deça la mer,
 Je ne voudrois vous ny autre blasmer
 Contre raison, en sorte qu'on peust dire
 Que je me mets volontiers à mesdire.
 Mais si faut-il que vous sachiez aussi
 Que je n'ay pas tant besoing (Dieu merci)
 De vos faveurs, qu'on me fit conseptir
 En vous loüant de flatter ou mentir.
 Car, en fuyant trop grande liberté,
 Je tomberois en grand'legiereté.

Je laisse à ceux faire ceste corvée
 Qui n'ont encor nulle amie trouvée,
 Et sont contents de prendre tout en gré,
 Pour en amour avoir quelque degré.
 J'en laisse faire à ces Italiens,
 Ou Espagnols tumbés en vos liens,
 Qui disent plus qu'oncques ils ne penserent,
 Pour avoir mieux encore qu'ils n'esperent (a),
 Car le plus lourd de telles nations
 Entend assez vos inclinations,
 Et si sait bien que des pays estranges
 Il ne vient rien si peu cher que loüanges.
 Ceux là diront que les rays de vos yeux
 Font devenir le soleil envieux,
 Et que ce sont deux astres reluisans,
 Tout leur bonheur et malheur produisans ;
 En vous voyant ils seront esbahis
 Comme Dieu meit tel bien en ce païs,
 Et s'enquerront du ciel et de l'idée
 D'où telle grace au monde est procedée.
 Ils vous diront que d'un ris seulement
 Vous eschauffez le plus froid élément,
 Et que les biens dont Arabie est plaine,
 N'approchent point de vostre douce haleine.
 Ils jureront que vos mains sont d'yvoire,
 Et que la neige au prix de vous est noire.
 Vos blanches dents ou plustost diamans,
 Sont la prison des esprits des amans ;
 Et le coral où elles sont encloses,
 Pallit le teint des plus vermeilles rozes².

De vos cheveux c'est moins que la raison
De faire d'eux à l'or comparaison³.
Ils vous diront que vostre doux langage
Les cœurs humains aliene et engage,
Et que l'accueil de vos douces manieres
Peut appaiser Mars entre ses bannieres.
Si vous touchez espinettes ou luths,
Vous appeaisez les subjects d'Eolus ;
Et si l'aller par les champs vous delecte⁴
A chacun pas croist une violette.
Bref vostre siecle où vous avez vescu,
A les passés, par vous seule, vaincu.
Et qui sauroit tant de fables redire
Sans se fâcher ? ou sans mourir de rire ?
Ils dient tant que je croy que le tiers
En escrivant fait rougir les papiers ;
Et néanmoins vous ouvrez les oreilles
Et les tenez bien disants a merveilles.
Et puis s'il vient un moins bon inventeur,
Vous l'estimez ennuyeux ou menteur⁵.
Or quant à moy, je ne saurois avoir
Sens ne loisir d'apprendre ce savoir ;
Ne mon esprit est d'assez bonne marque
Pour suyvre ainsi leur Danthe ou leur Pétrarque.
Je diray bien, et ne mentiray point,
Que sous les draps vous estes en bon point ;
Et que peut-estre on voit mainte qui brague⁶
Qui beaucoup prés n'est point si bonne bague⁷.
Mais de parler qu'estes chose divine,
On me diroit que je songe ou devine ;

Car en ce corps faict de sucre et de miel^s
Y a des cas trop peu dignes du ciel^o.

a. Var. des imprimés :

*Qui disent plus bien souvent qu'ils n'entendent,
Demandant plus souvent qu'ils ne prétendent.*

1. L'Arétin, dans sa seconde journée de la deuxième partie des *Ragionamenti*, introduit un poète qui, dans une sérénade à une bourgeoise trop entêtée de sa beauté, chantoit sur le luth une fantaisie que Saint-Gelays a paraphrasée ici.

C'est à tort que cette élégie a été attribuée à Marot. Le *Menagiana* prouve qu'elle est de Saint-Gelays.

L. M.

2. On dit *blanchir*, pour rendre blanc et devenir blanc; *noircir*, *jaunir*, *rougir* et *verdir* sont de même tantôt actifs, tantôt passifs; il n'en est pas ainsi de *pâler*, qui signifie uniquement devenir *pâle*.

L. M.

3. On feroit tort aux cheveux de cette belle, si on se contentoit de les comparer à la couleur de l'or.

L. M.

4. Ce mot ne pourroit rimer avec *violette*, à moins que l'on ne prononçât *delette*. Jean Le Maire, dans l'építaphe de Gaston de Foix, au lieu de *delecte*, a dit *delicte* qu'il fait rimer à *gîte*.

L. M.

Ce qui prouve qu'on prononçoit *delette* et *délite*.

P. B.

5. Ces quatre vers, qui se trouvent dans le Ms. H. II, manquent dans les imprimés.

P. B.

6. *Braguer* vient de *bragues*, que Nicot interprète *caleçons*, et comme mettre un caleçon est une propreté, *braguer* a signifié se piquer de propreté. On a de là nommé *bragards* et *bragardes* ceux qui faisoient dépense en habits et en tiroient vanité.

L. M.

7. *Bague*, de *bacca*, comme qui diroit perle enchâssée dans un anneau. En général, *bague* signifie toutes sortes de bijoux, nippes et hardes; témoin le proverbe : *bagues sauvés*. Ici *bonne bague* est une

femme bien conditionnée pour l'amour ; en ce cas, on sait où est la bague. — Marot, en son premier *Coq à l'Ane*, a dit *bonne bague* dans le même sens, que Saint-Gelays.

L. M.

8. Molière, dans l'*École des maris*, acte I^{er}, sc. II : *C'est tout sucre et tout miel*. — Un doucereux disoit à une dame : « J'en ai peu ; mais c'est tout sucre. — Tant pis, répondit-elle, il n'en sera que plus tôt fondu. »

L. M.

9. J'ai corrigé d'après les Mss. beaucoup de fautes qui s'étoient glissées dans le texte de cette pièce.

P. B.

DOUZE BAISERS GAGNÉS AU JEU¹.

EN juste gain et loyalle promesse
 Vous me devez, ô ma seule maistresse,
 Douze baisers à mon choix, bien assis,
 Et je n'en ay seulement eu que six ;
 Et toutesfois, comme en nombre parfaict,
 Vous me voulez content et satisfaict,
 Disant chacun avoir de son quartier
 Baisé six fois et fait le compte entier.
 Ainsi par fraude et droit mal entendu,
 M'ostez un bien justement pretendu,
 Et apprenez à chiche devenir,
 A bien promettre et à très-mal tenir,
 A vos faveurs distribuer par compte.
 Je fay pour vous conscience et ay honte
 Du larrecin, qui sans vostre avantage
 A vos amis porte si grand dommage ;

Car pensez-vous qu'une bouche vermeille,
 Bien qu'elle rende heureux l'œil et l'oreille
 Par un doux ris et parler gracieux,
 Puisse nourrir un cœur ambitieux
 De ce seul bien, sans quelque seureté
 De ce qu'amour a d'ailleurs mérité ?
 Et la donnant, son gage le plus cher
 Est par baisers de l'ami s'approcher,
 Et respirant attiedir ses grand's flammes,
 Confondre en un deux différentes ames, [heure,
 Laissant leurs corps vifs et morts en mesme
 Pour ailleurs vivre et changer de demeure.
 Si ces biens-là me sont donc interdits,
 Où est l'espoir de mes plus grands credits ?
 Qui me tient plus en ceste prison vive
 Si vostre amour est si lente et oysive ?
 Quand bien de mort pourrois fuir l'approche,
 Si ne voudrois-je, après vostre reproche,
 Demeurer vif pour ne vous voir blasmer
 D'avoir mal sceu reconnoistre et aimer :
 Ne laissez donc tomber (ô chere amie)
 Moy en danger, et vous en infamie.
 Recompensez ce mal d'un plus grand heur,
 Non pour mon bien, mais pour vostre grandeur,
 Qui perdrait trop de son autorité,
 Si j'avois moins que je n'ay mérité.
 Et ne pensez que le cas que j'en fois ²
 Soit pour ma debte, et baiser douze fois ;
 Douze est bien peu au prix de l'infini,
 Dont mon desir doit estre diffini ³.

Car, quand j'aurois cent mille fois baisé,
Mon cœur encor' ne seroit appaisé.
Amour est Dieu, et nous fumée et ombre,
Ne luy saurions satisfaire par nombre.
Ce qui me meut, est que vous me semblez
Congnoistre mal les honneurs assemblés
Du ciel en vous, et ce qui vous fait estre
Loing par dessus toute chose terrestre⁴,
Vous proposant je ne say quels diffames,
Comme s'estiez du rang des autres femmes ;
Suyvant le peuple et son opinion,
Où vous n'avez part ne communion,
Fors qu'en ces peurs et respects obstinés,
Mal convenans au lieu que vous tenez.
Repondez-moy : trouveriez-vous plaisante
Une forest beaux arbres produisante,
Dont en plain may et saison opportune
On peust compter les feuilles une à une ?
Vistes-vous onc, en un pré où l'eau vive
Seme de fleurs et l'une et l'autre rive,
Qu'on s'amusast à vouloir compte rendre,
Combien de brins il y a d'herbe tendre ?
Et qui feroit sacrifice à Cérés
S'elle donnoit aux terres et guerets
Nombre certain d'espics non se touchans,
Tant qu'on les peust compter parmi les champs ?
Quand Jupiter là terre seiche arrose,
Ou que le ciel à orage il dispose,
On ne va point compter la gresle toute,
Ny calculer la pluye goutte à goutte.

Soit bien, soit mal, ce qui nous vient des dieux,
 Vient sans mesure et sans nombre odieux.
 Et ces dons là profusement jettés
 Sont convenans à hautes majestés.
 Vous donc, amie, en beauté comparée
 A l'immortelle et blonde Cytherée,
 Que n'usez-vous de liberalité
 Appartenante à immortalité?
 Pourquoi nous sont les graces départies
 De vos baisers par comptes et parties?
 Et les torments qu'à grand tort nous donnez,
 Nous sont sans nombre et sans fin ordonnez?
 C'estoyent ceux-là, où par meilleure office
 Il vous falloit exercer avarice;
 Non aux baisers; ou espargnant ceux-cy,
 Les maux deviez nous espargner aussi.
 Faites le donc, et me recompensez
 Du deuil qui a mes sens trop offensés,
 Retribuant en volontés unies
 Infinis biens pour peines infinies⁵.

1. Imitation du *Sixième Baiser* de Jean Second. Il est surprenant que ce poète, né en Hollande et mort à 25 ans, ait fait des vers comparables à ceux de Tibulle. Le livre qu'il a intitulé *Basia* parut pour la première fois en 1539, quatre ans après la mort de l'auteur. On s'est depuis peu avisé de donner ce même titre de *Baisers* à la *Pancharis* de Bonnefons. L. M.

2. *Je fois*, pour *je fais*, est un ancien parisianisme, reproché par Henri Estienne à certains François qui, voulant passer pour beaux parleurs, ne laissoient pas de retenir des expressions très-grossières. Voici en quels termes il les apostrophe :

Si tant vous aimez le ton doux,
 N'êtes-vous pas de bien grands fous
 De dire *chouse* au lieu de *chose* ?
 De dire *j'ouse* au lieu de *j'ose*,
 Et pour *trois mois* dire *troas moas*,
 Pour je *fais*, *vais*, je *foas*, je *voas* ?
 En la fin vous direz la *guarre*
 Place *Maubart* et frère *Piarre*.

On trouve *je fois* pour *je fais* en deux endroits de la *Farce de Pathelin*.

3. *Diffini*, c'est-à-dire *limité*. Il entend par là un nombre infini de baisers.

4. *Etre* rimoit bien alors avec *terrestre*, parce qu'on ne faisoit pas sonner la lettre *s* dans la pénultième syllabe de ce mot, non plus que dans *senestre*, *adestre*, et autres semblables. *Adextre* même se prononçoit *adètre* et rimoit avec *prêtre* et *senêtre*. Ce n'a guère été que vers la fin du *xv^e* siècle que ces rimes ont été condamnées.

L. M.

5. A la suite de cette imitation du *Sixième Baiser* de Jean Second par Saint-Gelays, des versions du *Septième*, du *Huitième* et du *Neuvième*, par des poètes inconnus, se voient dans le recueil de traductions, imitations et inventions : *Paris*, 1554, in-16. Mais apparemment la version dont parle La Croix du Maine, faite en 1584, de tous les *Baisers* de Jean Second, par Frédéric Blanchet, n'a jamais été imprimée.

L. M.

A UN QUIDAM AVARICIEUX.

Tu es chiche, et as bien de quoy,
 Je saurois volontiers pourquoy
 Tant d'escus ensemble tu mets,
 Puis que tu n'y touches jamais,

Et vis auprès de ton argent,
 En homme povre et indigent,
 Comptant et rongnant tes morceaux,
 Pour des biens croistre les monceaux ?
 Est-ce afin que ton heritier
 Ayt mieux dequoy se festier,
 Jouïssant de tes abstinences ?
 Ou quelqu'autre en qui tu ne penses,
 Et peut-estre ne t'aime point,
 A tes despens soit bien en point ?
 Quoy que ce soit, si tu m'en crois,
 Ne t'estens plus sur ceste croix,
 Et monstre avoir ta vie chere,
 Faisant honneste et bonne chere.

RESPONSE.

A MI, maint homme estimé sage,
 M'a tenu ce mesme langage ;
 Et, sans doubter, ton oraison
 N'est pas sans couleur de raison ;
 Mais le temps m'a faict si savant,
 Que je voy un peu plus avant,
 Et fay que la reigle et police,
 Qu'en moy tu nommes avarice,
 Est un mors donné à mes sens,
 Auquel obéir je les sens,
 Tant qu'ils savent abominer
 Ce qu'on voit par tout dominer,

Qui est le vivre somptueux
Et le vestir presomptueux,
Sentant que nature prudente,
De petit assez se contente,
Et que d'advis y a bien peu
En un corps largement repeu.
Quant à l'or, dont j'ay plus de soin
Qu'il ne te semble estre besoin,
Veu ma reigle et retranchement,
Je te diray tout franchement
Qui me meut, et l'occasion
Pourquoy j'en fay provision.
Ce n'est point, croy moy hardiment,
Un desir d'aggrandissement,
Ne que je veuille un pouce acquerre
Outre les bornes de ma terre ;
Car, qui voudroit du tout lascher²
La bride au sens et à la chair,
Et au convoiteux appetit,
Ce monde seroit trop petit.
Au rebours à mettre ay appris
L'or et l'argent à mesme prix,
Et ne voudrois m'y amuser
S'il n'estoit force d'en user.
Mais j'ay tant veu de vileté,
Tant congnu d'infidelité,
Et mes ennuis si négligés
De tels qui m'estoyent obligés,
Qu'avant que me voir au meschef
De les employer de rechef,

Je me suis proposé de vivre,
 Ainsi que tu vois à delivre,
 Et plutôt souffrir mille faims,
 Qu'un refus de ces hommes feints,
 Quand donc adviendra que je meure,
 Si de moy quelque escu demeure,
 Qui voudra s'en vienne saisir.
 J'auray mourant plus de plaisir
 De le voir à mes ennemis,
 Qu'entre mains de si froids amis.

1. *Festoyer*, moins vieux que *festier*, ne se dit pas dans le langage élevé. L'un et l'autre viennent du bas latin *festivare*. Henri Estienne, p. 31 de ses *Hypomneses de lingua gallicâ*, dit que la formation de ses infinitifs en *ier*, tels que *aïdier*, *hebergier*, etc., étoit familière aux Wallons. L. M.

2. *Car qui voudroit... ce monde seroit trop petit...* Nous dirions aujourd'hui : car à qui voudroit... Mais la tournure qu'emploie Saint-Gelays étoit la seule usitée au xv^e siècle. P. B.

D'UNE DAME.

ELLE est à moy si entierement toute,
 Qu'elle ny autre en elle n'ont plus rien,
 Et ne faudrois pas moins d'en faire doubte,
 Qu'eile faudroit de ne m'estimer sien.
 Il n'est ennuy qui sceust troubler mon bien
 Mal n'ay present ny peur de l'advenir.
 Seul je voudrois point ne me souvenir¹

D'un qui l'avoit pour maistresse choisie,
 Duquel pour moy elle s'est dessaisie,
 Ny rien que mal n'a peu d'elle obtenir ;
 Mais mal et bien m'en doit appartenir.
 S'il eust donc eu faveur et courtoisie
 Je devrois bien soucieux devenir
 Quand de ses maux je suis en jalousie.

1. Je voudrois cette chose *seule*, savoir, etc.

Seul me semble pris adverbialement pour seulement.

L. M.

P. B.

DU ROUSSEAU ' ET DE LA ROUSSE.

UN jour en s'esbattant,
 Dieu crea le rousseau ;
 Puis dit, en le tentant :
 « Garson, que tu es beau ! »
 Le rousseau, sans sejour,
 Dit : « Beau comme le jour ! »
 Dieu print mal ce langage,
 Et dit : « Voy-tu, rousseau ?
 Tu prens gloire au pelage
 D'une vache ou d'un veau ? :
 Le pied auras suant,
 Et le reste puant. »
 Le rousseau bien faché,
 S'en vint à la rousselle,

Et luy trouva caché
 Un bouc sous son aisselle³ ;
 Puis la sienne sentant
 En trouva tout autant.
 Oncques puis roux ne rousse
 N'eurent accord parfaict ;
 L'un tousjours se courrousse
 Et trouve l'autre infect.
 Ailleurs on n'en veut point :
 Les voila bien en poinct.

1. Nous avons une traduction latine de ces vers en hendécasyllabes par Joachim du Bellay, qui donne avis au lecteur que Saint-Gelays avoit fait cette pièce peu avant sa mort. Voici ses termes : *Addidimus et ejusdem Mellini epigramma, quod ab eo ipso, paulo antequam excederet, Gallicis versibus perquam lepidè conscriptum, quo magis venustissimi illius poetæ ingenium latino etiam lectori prospectum esset totidem hendecasyllabis expressimus :*

*Et Rufum quoque Juppiter creavit,
 Per lusum at que jocum ; volensque rufi
 Probare ingenium : — Puella dixit,
 Vah ! quam bellulus es venustulusque, etc.*

Le poëme françois est de 24 vers, le latin de 23. On pourroit donc dire à du Bellay qu'il n'a menti que d'un seul vers en disant : *Totidem hendecasyllabis expressimus*. — Antoine Govean a aussi donné en vers hendécasyllabiques une imitation de cette même pièce, qui commence ainsi :

*Rufum Juppiter ut colore vidit
 Inolescere, etc.*

L. M.

M. R. Dezeimeris indique que les vers de J. du

Bellay se trouvent dans le *Farrago poematum* de Leod. à Quercu. Paris, 1560, f. 334, v^o.

2. Pour trouver beau le poil de vache,
Il faut avoir les yeux d'un veau,

dit une vieille épigramme.

L. M.

3. Il a eu en vue ces vers de Catulle, in *Rufum* :

*Noli admirari quare tibi foemina nulla,
Rufe, velit tenerum supposuisse femur, etc.*

c'est-à-dire :

Si nulle Iris, nulle jeune donzelle,
Ne veut, Rousseau, vous ouvrir ses genoux,
C'est que l'on fait certain conte de vous,
Qui dit qu'un bouc loge sous votre aisselle,
Bête maligne et que nous craignons tous.
N'attendez pas que jamais une belle
Pour votre argent s'apprivoise avec elle ;
C'est une peste à gâter le cerveau.
N'en parlons plus ; le ciel vous soit en aide !
Si l'on vous fuit, le cas n'est pas nouveau.
On a raison et la fuite, Rousseau,
Contre la peste est l'unique remède.

L. M.

An gravis hirsutis cubet hircus in alis,

a dit Horace. Un grand nombre de poètes grecs et latins se sont trop souvent exercés sur ce sujet.

E. P.-B.

D'UN ESLONGNEMENT¹.

Pour m'eslongner² et changer de contrée,
Autre amitié en mon cœur n'est entrée ;
La vostre y fut un coup si bien receuë
Qu'elle n'en peut que par mort faire issuë

Et ne croy point qu'avec moy elle meure,
 Si rien ³ de nous après nous fait demeure.
 Fortune peut me donner paix ou guerre,
 Me mettre au ciel, ou au bas de la terre,
 Amour me nuire, ou estre favorable,
 Mais rien ne peut me rendre variable.
 Un rocher suis de foy et de constance,
 Qui fais aux vents et ondes résistance,
 Qui pour temps calme, ou tourmente qu'il face
 Jamais ne bransle et ne change de place.
 Burin de plomb pourra graver figure
 Sur diamant ou autre pierre dure
 Quand on verra en mon cœur breche aucune
 Pour nouveau traict d'amour ou de fortune ;
 Et des ruisseaux les éternelles courses,
 Retourneront contre mont en leurs sources,
 Premier que nul accident qui survienne
 Tourne mon cœur, si qu'autre voye il tienne.
 De moy vous fais seigneur et seule guide ⁴,
 Pouvoir plus grand (peut-estre) qu'on ne cuide.
 Bien sçay du moins que foy plus assurée
 A nouveau Roy ne fut onques jurée.
 De cest estat plus seur vous pouvez estre
 Que n'est du sien nul Prince ny grand maistre.
 Rempart n'y faut, ny mur qui le soustienne,
 Pour crainte qu'autre oster ne le vous vienne ;
 Assez est fort sans qu'y mettiez personne
 Pour le garder, si assaut on y donne.
 Car si richesse y vient, elle est trop vile
 Pour vaincre un cœur gentil et non servile ;

Et n'est hauteur de couronne ou d'Empire,
 Ny leur faveur, où tout le monde aspire,
 Ny grand'beauté, qui les cœurs legers tente,
 Qui plus que vous me plaise et me contente.

1. Au Ms. H. II, on lit: « Cecy, pris d'Ariosto, est
 « pour reciter sur le luth ou guiterre avec le chant
 « qu'on appelle *Romanesque* qui est une redite de
 « deux vers en deux vers. » — Un savant musicien de ce
 siècle, M. Féty, a retrouvé et ressuscité la délicieuse
 musique de *la Romanesca*.

Cette pièce a été faite au nom d'une dame; car elle
 est adressée à un homme et semble trop vive pour
 une simple protestation d'amitié. P. B.

2. Quoique du temps de Saint-Gelays et même
 près d'un siècle depuis, il ait été libre d'écrire *eslon-*
ner ou *esloigner*, *eslongnement* ou *esloignement*, on
 prononçoit *elognement* et *elogner*. Cette prononcia-
 tion s'est conservée longtemps à Paris, témoin la chan-
 son faite en 1645, sur le départ de la reine de Pologne,
 où ce dernier mot rimoit avec *elogne*. Et comme à
 peu près en même temps Mme de Saintot, désespérée
 de ce que Voiture avoit cessé de l'aimer, courut après
 lui jusqu'en Picardie, Sarrazin, dans sa *Pompe fu-*
nèbre de Voiture, parodiant la chanson, fait dire à
 cette dame :

Puisque Voiture s'élogne,
 Je m'en vais dans la Pologne.

D'où il ne faut pas conclure, avec Ménage, que Sar-
 razin approuvât cette prononciation. L. M.

3. *Rien* signifie ici quelque chose. Ce mot vient de
res. Non habeo rem est équivalant à *je n'ai rien*. —
 Voyez Henri Estienne, p. 161 de sa *Précidence du*
langage françois. L. M.

Rien dérive de *rem*. Au moyen âge, on disoit *nulle*
riens pour *nulle chose*. P. B.

4. Guide est féminin dans le *Dict.* de R. Estienne et dans Nicot, qu'il s'agisse d'un conducteur ou d'une longe à mener les chevaux. P. B.

D'UN PRÉSENT DE CERISES.

A CE beau premier jour de May,
 En lieu de bouquet ou de may¹,
 Present vous fay, mes damoiselles,
 D'un plat de cerises nouvelles,
 Qui se sont, ce pensé-je, hâtées,
 Pour de vous deux estre tastées,
 Car toutes belles nouveautés
 Cherchent vos nouvelles beautés.

Voyez ; est-il chose plus douce ?
 Ell's sont grosses comme le pouce².
 Sauroit-on voir, que vous en semble,
 Rien qui mieux à un cœur ressemble³ ?
 C'est signe que toutes vos vies,
 De mille cœurs serez servies.

Quoy ? ay-je failli à bien dire ?
 Qu'est-cecy ? qu'avez-vous à rire ?
 Est-ce que, me laissant prescher,
 Vous mettez à les despecher ?
 Et tousjours les plus cramoisies
 S'en vont les premières choisies ;
 Ne say, quand l'une à l'autre touche,
 Quelle est la cerise ou la bouche,
 Tant sont également vermeilles !
 Mais qu'y a-t-il ? voicy merveilles,

De rire tant, et qui vous boutte ⁴ ?
 Sur ma vie que je m'en doute,
 Ha ! c'est faict ; je vous voy venir.
 Elles vous ont faict souvenir,
 A leur forme et à leur liqueur,
 De quelqu'autre cas que d'un cœur ⁵ ;
 Et vous mocquez avec raison,
 De ma lourde comparaison.
 Vous l'avez mieux mise à son point !
 C'est cela, ne le niez point :
 Advoüer prestes je vous voy.
 Au moins recevez ceste loy,
 Que celle à qui il adviendra
 D'avoir la dernière, viendra
 Le confesser sans qu'elle y songe,
 Ou me baiser pour la mensonge ⁶.

1. On appelle *mai* l'arbre que par honneur on plantoit le premier jour de mai, à la porte de quelque seigneur ou magistrat. Les amants en plantoient à pareil jour à la porte de leurs maistresses. Martial d'Auvergne en parle en son 5^e *Arrêt d'amours*.

L. M.

2. *Ell's*, mauvaise abréviation. Thomas Sibilet, dès l'an 1548, liv. I, ch. vi de son *Art poétique*, condamnoit ces sortes de licences.

L. M.

3. On appelle ces cerises des *cœurets*.

L. M.

Ce sont des bigarreaux, qu'on appelle encore des *cœurs* en Normandie, en Berry et ailleurs.

P. B.

4. Qui vous boutte : qui vous pousse. — Les Italiens disent *bussare* et *buttare*. D'où vient que le Juif errant, qu'on dit avoir poussé Jésus-Christ à l'issue

du Prétoire, pour le faire marcher plus vite, est appelé *Johannes Buttadeus* par Gui Bono, dans son 5^e *Traité d'astronomie*, considération 141. Mathieu Pâris cependant lui donne un autre nom. L. M.

La complainte le nomme *Isaac Laquedem* et M. Edgar Quinet *Ahasverus*. P. B.

5. A propos de cette ressemblance, j'en allèguerai ici deux autres, savoir: le pepin de raisin, fait comme la partie de l'homme, et le grain de blé, comme celle de la femme, symbole merveilleux de l'alliance de Bacchus et de Cérés. L. M.

6. On disoit *la* et *le mensonge*. Le masculin a prévalu. L. M.

FAICT AU VOYAGE DE BOULONGNE, EN 1550, ET ENVOYÉ A TROIS DAMES PAR TROIS PRINCES ; DONT *le premier* AVOIT CESTE AVANCE¹ AVECQUES LA SIENNE : *Mon soldat*, ET AVOIT UN BRACELET D'ELLE. *Le second* AVOIT DE LA SIENNE CE MOT : *Attendez ! Le tiers : Ma penillière*.

TROIS compagnons, pensans en trois compaignes,
 Se promenoient par les larges campagnes
 Où le grand Roy² par memorables faits
 Naguere avoit ses ennemis deffaits.

Advint que l'un, trouvant espars à terre
 Les ossemens d'un soldat d'Angleterre,
 Dit à part luy : O povre homme abbatu :
 Assez te doit contenter ta vertu.

Quand pour ta foy garder et rien ne craindre,
 As de ton sang ceste herbe voulu teindre,

Mesme fortune et pire ay je que toy ;
Car pour garder l'inviolable foy
A un *soldat*³, dont prisonnier je suis,
Vif ne me sens, et mourir je ne puis.
Dure est la guerre où il prend ses esbats,
Veu que pour luy contre luy je combats.
Et toutesfois quand en mon bras je voy
Le gage heureux, que j'aime mieux que moy,
Je repren force et remets en memoire
Que d'un vainqueur se peut avoir victoire.
Voulant de-là passer une vallée,
Où de canon passe mainte vollée,
Pour reconnoistre, entre cinq ou six forts,
Les lieux tesmoins de courageux efforts,
Force leur fut d'attendre et de laisser
La mer descendre et plus fort s'abbaisser.
Dont le second, ce passage attendant,
Ses pensemens promena ce pendant,
Et luy souvint du Dieu aux yeux bandés,
Qui quelquefois luy fit dire : *Attendez*⁴ !
Ayant passé ceste coste empeschée,
Et visité l'une et l'autre tranchée,
L'une Boulongne et l'autre, et les entours⁵,
Jusqu'à n'en voir plattes-formes ny tours,
Un vent se leve, et un temps si divers,
Qu'il ressembloit aux plus gelés hivers ;
Dont le troisième, encores qu'au dedans
Il eust d'amour les flambeaux plus ardans,
Sentit dehors si soudaine froidure
Que demander luy fit une fourrure,

Et souhaiter pour grace singuliere
 Au près de soy avoir *sa penillière* °.
 D'autres assez eurent autre desir,
 Que j'escriray quand j'auray le loisir.

1. *Avance* : faveur qu'un amant obtient de sa dame, en attendant mieux. L. M.

2. Henri II se trouva en personne au siège de Boulogne. Les Anglais, maîtres de la place depuis 1544, vinrent à composition, et le Roi entra dans la ville le 15 mai 1550, en payant toutefois 400,000 écus d'or. Ce traité, conclu à l'instigation du connétable de Montmorency, ne lui fit pas grand honneur. On trouva avec raison, dit M. E. Phelippes-Beaulieux, qu'il étoit honteux de racheter une place qui étoit prête à se rendre. P. B.

3. Le prince qu'on fait parler ici entend par ce *soldat* dont il se dit prisonnier, la dame dont il étoit amoureux et qui pour mot de guet avoit donné : MON SOLDAT. L. M.

4. *Attendez!* est presque un synonyme d'*espérez*. Aussi dit-on : *Tout vient à point à qui peut attendre*. L. M.

En Normandie, on dit *espérer* pour *attendre*. P. B.

5. Une même ville divisée en deux, la haute et la basse. L. M.

6. *Pénillière* vient de *pénil*, qui, dans le *petit dictionnaire* du P. Labbe, est écrit : *pignil* et *paignil*, parce que cette partie a quelquefois besoin du peigne. — A Mons, il y a des chanoinesses dont l'aumusse est appelée le *poil*. Une jeune fille âgée de huit ans, interrogée pourquoi elle ne portoit pas le *poil*, répondit : « Je suis trop jeune; mais j'espère bien l'avoir à quatorze ans. » C'est l'âge auquel on le reçoit. L. M.

Cette expression a été employée par Ronsard dans une pièce intitulée : *la Bouquinade*, recueillie au Cabinet satirique. E. P.-B.

POUR UNE DAME

AYANT SON MARI PRISONNIER DES ENNEMIS ¹.

A MOUR me sauriez-vous apprendre
 A monstret vos feux et glaçons
 Par autres plus tristes façons
 Que par pleurs et par soupirs rendre ?
 Chacun sait des larmes espandre,
 Et faire entendre
 Par longue plainte
 Sa joye estainte ;
 Mais las ! je me sens opprimer
 D'un si amer
 Malheur extrême,
 Que mon teint blesme
 Ny la mort même
 Ne le peut assez exprimer.

Mon cœur en moy plus ne demeure,
 Et sont prisonniers mes esprits
 D'un qui d'une autre main est pris,
 Dont je meurs cent fois en une heure ;
 Encores si j'estois bien seure,
 Que ma bleceure
 Et mesme flamme
 Fust en son ame,

Et son cœur j'eusse au lieu du mien,
 J'aurois le bien
 Que plus demande,
 L'amitié grande,
 Qui me commande
 Craindre tout et n'asseurer rien.

Je crains tant et tant je desire,
 Que rien ne me peut contenter,
 Fors celuy qui se peut vanter
 D'avoir seul sur moy tout empire.
 Tout autre en vain pour moy souspire,
 Et se peut dire
 Des filets tendre
 Pour le vent prendre ;
 Car je pense estre bien divers
 Les feux couverts ¹,
 Dont mon cœur tremble
 Et brusle ensemble,
 Tant qu'il assemble
 Mille estés et autant d'hivers.

1. Ce titre déguise le fait suivant : François de Montmorency, fils du connétable, ayant été fait prisonnier le 30 mai 1553, à la défense de Téroüane contre les Impériaux, Mlle de Pienne, Jeanne d'Halluin, fille d'honneur de Catherine de Médicis, en fut extrêmement fâchée. Quoiqu'elle eût de lui une promesse de mariage, elle craignoit de n'en être pas autant aimée qu'elle l'aimoit, ne pouvant s'occuper que de lui, et préférant le plaisir de le revoir à toutes les propositions que lui faisoit un autre seigneur amoureux d'elle. Voilà le sujet de la chanson. — Celle dont Florimond

de Rœmond, chap. xvii du liv. VIII de la *Naissance de l'hérésie*, rapporte ces trois vers :

Mon bel ami vous souviene
De Pienne,
Quand vous serez par de là,

fut faite sur ce même sujet, ainsi que celle qui commence : *O combien est heureuse* (voyez ci-dessus), sur l'impatience où étoit la demoiselle de Pienne d'épouser François de Montmorency. — Voyez Bayle, au mot *Pienne*. L. M.

2. C'est-à-dire : car je pense qu'ils sont bien différents les feux cachés qui font trembler et brûler mon cœur. — On lisoit dans les anciennes éditions :

Car je pense *entre* biens divers
Les yeux couverts, etc.

Cela n'offroit aucun sens. Ma correction dit au moins quelque chose. P. B.

POUR LA ROYNE MARIE '

CHAPITRE.

B IEN fut le ciel au monde favorable
Lors qu'il y mit, première et sans exemple,
Ceste beauté à luy seul comparable.

Il avoit pris, en son tour large et ample,
Pour ornement de si belle figure,
Tout ce qu'en elle on admire et contemple ;

Dont l'ayant faite en tout de sa nature,
Retint pour elle une place assurée
Au plus clair lieu de sa région pure :

Où volontiers l'eust deslors retirée,
 S'elle n'eust deu par fatale ordonnance ²
 Tenir la terre et y estre adorée.

Qui donc ne veut se perdre en l'ignorance
 Du plus grand bien qui eust sceu comparoistre ³,
 Vienne se rendre à son obéissance,

Vienne ses yeux contenter et repaistre ⁴
 Du clair object qui seul faict en ce monde,
 En pleine nuict, le soleil apparoistre.

Il luy verra, sous cheveleure blonde,
 Une chenuë et prudente pensée,
 Sur qui l'espoir de maint laurier se fonde ;

En la blancheur par nul trouble offensée
 De l'ample front ⁵, il verra vertu peinte,
 Finie en elle, aux autres commencée.

Dans ses beauxyeux, en flamme non esteinte
 Avec amour verra jointe et enclose
 Honnesteté, sans querelle ou contrainte ;

Il verra teint un visage, où repose
 Douceur hautaine et gracieuse audace,
 Comme entre liz une vermeille roze.

Il verra sourdre en bien petite espace,
 Parmi rubis, une mer d'éloquence ⁶,
 Où le bon sens regne, et la bonne grace.

Et s'il la trouve en repos et silence,
 Il luy verra Majesté si aimable,
 Qu'aux plus durs cœurs elle fait violence.

Il luy verra maintien si agréable,
 En tous ses faicts, si tous les fait comprendre,
 Qu'aux Grâces mesme elle en est admirable.

Si donc heureux un chacun se peut rendre,
 En la voyant sans faveur plus expresse,
 Qui sauroit l'heur mesurer et comprendre
 Du semidieu qui l'a pour sa maistresse ⁷ !

1. La Reine d'Ecosse, Marie Stuart, future Dauphine et depuis reine de France, en qualité d'épouse de François II. L. M.

2. Cela n'indique point un destin malheureux, mais destin : *fatum*. P. B.

3. Etrange phrase pour dire : Quiconque n'est pas assez dépourvu de connoissance pour ignorer ce que la terre a de plus parfait.... L. M.

4. La diphthongue *oi*, du temps de Saint-Gelays, se prononçoit dans ces deux vers de la même manière que *cloître* et *goître*. Ainsi c'étoit une licence de rimer *paroître* et ses composés avec *repâître*. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, nonobstant ces deux vers de Despréaux dans son Epître III :

L'honneur et la vertu n'osèrent plus paroître ;
 La piété chercha les déserts et le cloître. L. M.

Ne prononçoit-on pas plutôt *paroêtre* et *cloêtre* ? De cette façon, la rime étoit aussi juste à l'oreille qu'aux yeux. Dans beaucoup de provinces, nos paysans prononcent ainsi. — Rien, du reste, n'est plus obscur que ces questions de prononciation. La langue écrite demeure ; mais la langue parlée s'altère vite et disparaît. On ne sait plus comment se prononçoit le latin ni le grec. On ne sait guère comment on parloit au xvi^e siècle. Nous serions sans doute bien surpris si nous entendions Rabelais, Montaigne ou même Malherbe. — Qu'on fasse dire à un paysan normand ces deux vers de Racine :

Va ! je t'achèterai le *Praticien françois* ;
 Mais diantre ! il ne faut pas déchirer les exploits...
 et l'on verra s'il ne les fait pas rimer parfaitement.

P. B.

5. Le *grand front* est une beauté parmi nous. C'étoit une laideur chez les anciens. L. M.

6. Les Latins ont eu leurs raisons pour éviter de mettre *sit* après *vis* et *nobis* après *cum*. Les François en ont de même une très-sensible pour ne pas mettre après *mer* un mot qui commence par la lettre D. L. M.

7. François, Dauphin, à qui Marie Stuart étoit destinée pour épouse. L. M.

Il mourut avant d'avoir atteint sa dix-septième année. Ce trait rappelle un joli distique de l'*Anthologie* :

Εὐδαιμων ὀβλέπων σε τρισόλβιος ὅστις ἀκούει
 Ηἰμιθεος δ' ὁ φιλῶν ἀθάνατος δ' ὁ σύνων. E. P.-B.

A LA ROYNE ¹.

ROYNE, de qui la grandeur et pouvoir,
 Et les vertus de si loing se font voir,
 Qu'il n'est país si barbare et estrange,
 Qui pour tribut ne vous donne louange,
 Une Princesse aux terres adorée,
 D'où vient le jour avec l'aube dorée,
 Et d'où luy plaist la domination
 Par dessus Cypre et toute nation,
 Une de qui le sceptre et la couronne
 Le ciel emplit et la terre environne,
 De qui le fils de Saturne est le pere,
 Et à qui Mars furieux obtempere ;
 Somme, une à qui, Madame, vous devez
 Ce que plus cher au monde vous avez,
 Veu qu'elle tient sous sa principauté
 Amour, douceur, bonne grace, et beauté ;
 Celle sans autre a qui, n'a pas long temps,
 Sacrifioient les esprits plus contents,

Lors qu'elle estant d'Amour accompagnée
En ceste cour n'estoit point desdignée ;
Tant qu'on disoit que la belle Cypris,
En nulle part n'estoit en plus grand prix ;
Celle-là, dis-je, estant or'advertie
Que vous avez grand troupe divertie
De son honneur, qui par vous se réserve
A la severe importune Minerve,
Et rejettez de vostre suite grande,
Qui la reclame et luy veut faire offrande ;
Pour ne laisser en vostre fantaisie
Si dommageable, et perverse heresie,
Ces six docteurs, dont il est peu de tels,
Tous envieillis autour de ses autels
Et professeurs de sa loy plus insignes,
Dessus son char conduit par de blancs Cignes
Elle a voulu promptement despescher
Vers vous, Madame, à fin de vous prescher
Et vous reduire à celle opinion
Qui tient le monde en parfaicte union.
Et pour autant que la sainte Déesse,
Au despartir, me donna charge expresse
De les guider et leur servir aussi
De truchement, quand ils seroyent ici,
Pour ce que j'ay ce cher don de Mercure
De ne trouver aucune langue obscure,
Et qu'eux estant de païs si remot²
Ne sauroyent estre entendus d'un seul mot,
Je vous diray, quand vostre bon plaisir
S'accordera d'en prendre le loisir,

Ce que je say de leurs instructions,
 Pour vous monstrier que les restrictions,
 Que contre Amour Pallas vous a faict faire,
 Sont pour le monde abolir et deffaire.
 Et n'est raison que pour sa tyrannie
 Le fils soit serf et la mere bannie,
 Aux saints Amants ordonnant plus de peine
 Qu'à ceux qui font profession de haine.
 L'inimitié que Minerve leur porte
 Voudroit chacun leur estre de la sorte,
 Et voudroit voir du monde deslogée
 Celle qui fut la plus belle jugée ;
 Et ne pouvant la frauder de sa pomme,
 La veut par vous despourvoir de tout homme.
 Mais quoy ? Oster Venus de liberté
 Seroit oster du monde la clairté,
 Clairté, qui est la cause et l'ornement
 De tout le bien qu'enclost le firmament,
 Comme estimer, Madame, vous saurez
 Quand plus au loin escouté vous m'aurez.
 Le Roy et vous, Madame, estes venus
 Du fils du Roy qui prefera Venus
 A celle-là qui vous entretenant
 Se veut à tous preferer maintenant³,
 Et qui, sous ombre et couleur de doctrine,
 Descouvre l'ire enclose en sa poitrine ;
 Chassant Venus, par desprit de Pâris,
 De vostre cour et mesme de Paris.
 Ainsi par vous de vos ayeuls se venge,
 Cherchant du mal envieuse louange.

Pour estre aussi des autres entendus,
 J'ay des propos sur papiers estendus,
 Qu'ils bailleront à part, pour faire lire
 A celles-là qu'ils sauront bien eslire,
 Faisant requeste à vostre Majesté,
 Qu'il ne leur soit d'aucune resisté ;
 Car trop grand mal seroit clorre les yeux,
 A ce qui vient des ministres des Dieux ;
 Ains soit commis à toutes les plus belles
 De recevoir leurs escrits et libelles,
 Auxquels, trouvant raison qui les contente,
 Chacune appreigne à blasmer son attente,
 Et souffre unir le plaisir à l'honneur,
 Qui d'amour vraye est juste guerdonneur ;
 S'attendant bien de voir les obstinées,
 A plus grand mal assez tost destinées,
 Et confesser qu'Amour fait, par outrage,
 Plus qu'un mortel ne peut par remonstrance.

1. Catherine de Médicis. Elle aimoit les beaux-arts et s'occupoit volontiers à des ouvrages de soie. Comme elle causoit du relâchement dans les plaisirs ordinaires de la cour, on prend occasion de s'en plaindre dans cette mascarade.

L. M.

Quelques passages de cette pièce laissent à penser qu'elle a été remise ou déclamée par Diane de Poitiers. — Les deux reines, celle de la main droite et celle de la main gauche, étoient fort bien ensemble, du moins en apparence.

P. B.

2. *Remot* : éloigné. Ce mot se trouve dans les dictionnaires tant espagnol qu'italien de Oudin. Il vient de *remotus*, d'où est aussi venu notre *remué* dans la signification d'éloigné ; quand nous disons : *Cousin remué de germain*.

L. M.

3. Pâris, fils de Priam. Les François, de même que les Romains, ont voulu descendre des Troyens et ont prétendu que Pâris avoit donné son nom à leur capitale.

L. M.

C'est sur cette fable de la descendance troyenne des François que Ronsard avoit bâti sa *Franciade*.

P. B.

A UNE PRINCESSE'.

SI ce n'estoit, excellente Princesse,
 Que nous avons laissé nostre maistresse
 A ce matin sur la rive du Gange,
 Nous vous eussions prins pour elle en eschange;
 Car en vous sont tant de biens assemblés,
 Et de beauté tant vous luy ressemblez,
 Que Jupiter, qui sa fille aime et prise,
 Mesme, et son fils, pour elle vous eust prise.
 Et d'autant plus que Mars, belliqueux dieu,
 On dit traicter quelque amour en ce lieu³.
 Mais vous trouver ce que vous n'estes point
 En nostre erreur nous vient fort bien à point,
 Pour vous monstrier, si vous ne le savez,
 Combien de debte à Venus vous avez;
 Qui de ses dons vous a si bien pourveue
 Que des siens mesme ils deçoivent la veue.
 Or' n'est possible, en si semblables corps,
 Qu'amours ne regne et n'y ayt bons accors :
 Et mesme aussi que l'obligation
 Adjouste poids à l'inclination.

Donc sommes-nous, ô nouvelle Venus,
Bien à propos pour elle icy venus,
Puis que chacun autant vous y defere
Comme d'ennuy on luy donne et d'affaire ;
Combien qu'un temps elle y fut en tel prix,
Que Gnide et Cypre elle avoit en mespris ⁴ ;
Mais, ou ce soit que les humains sont las
Trop tost d'un bien, ou c'estoit que Pallas
Sceut mieux gagner celles qui ont puissance,
Ou que son fils monstra son accointance ⁵
Et usa mal de son arc trop leger,
Il luy falut de la Cour desloger.
Or' d'autre espoir elle n'est soustenue
Que de s'y voir derechef bien venue,
Dont oncques n'eust tant cause d'esperer
Que vous s'amie y voyant prosperer ;
Car vostre honneur et grande autorité
Fera la voye à sa prosperité ;
Non pour autant qu'elle est belle et aimable,
Mais pour raison qu'à vous elle est semblable,
Et que vos mœurs par tout recommandées
Feront juger les siennes amendées.
Combien que quand mondaine on l'a tenue ⁶,
De peu de gens elle a esté congneue,
Veu qu'elle sait si bien se transformer,
Qu'au sens de tous on la voit conformer.
Mais c'est selon que chasque œil se dispose,
Qu'elle semble une et puis une autre chose,
Ceux qui oisive et folle la trouvoient,
Fols et oisifs premiers estre devoient.

Mais quiconque a veue nette et purgée,
 L'a tousjours pure et celeste jugée.
 C'est la coustume et naturel des dieux
 De ne laisser se voir à guieres d'yeux.
 Elle a conclud, si elle est de retour,
 De n'user plus de populaire atour ;
 Mais du beau ceste ⁷ et habit s'accoustrer
 Qu'à Pâris mesme onc ne voulut monstrier ⁸.
 Procurez donc que vostre Citherée
 Vienne à la Cour d'elle tant désirée ;
 Car on ne peut avoir tant de ruine
 Que de se voir sans chose si divine.
 Et vous, Madame, attendez avec elle
 Recevoir gloire et louange immortelle
 Ayant rendu Venus d'aise remplie,
 Et la Cour mesme et aise et accomplie.

L'un des masques à Traves⁹.

Si du parti de celles voulez estre,
 Par qui Venus de la Cour est bannie,
 Moy, de son fils ambassadeur et prestre,
 Savoir vous fais qu'il vous excommunie.
 Mais si voulez à leur foy estre unie,
 Mettre vous faut le cœur en leur puissance,
 Pour respondant de vostre obéissance ;
 Car on leur dit qu'en vous, mes Damoiselles,
 Sans gage seur y a peu de fiance,
 Et que d'Amour n'avez rien que les ailes.

1. Diane, fille du roi Henri II et de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. On la nommoit, sui-

vant l'usage de ce temps-là, Madame la Bastarde.

L. M.

2. Vénus.

3. Le mariage de Diane avec Horace Farnèse, duc de Castro, jeune prince nommé Mars à cause de sa valeur, que sa mort prématurée au siège de Hesdin, en 1553, lui laissa à peine le loisir de signaler. L. M.

4. Ainsi Virgile a dit de Junon (*Æn.*, I) :

*Quam Juno fertur terris magis omnibus unam,
Post habità coluisse Samo.*

P. B.

5. C'est-à-dire que Cupidon ne couvrit pas assez son jeu ; car, en matière d'amour, cette maxime du comte de Bussy ne peut être trop recommandée :

Aimez, mais d'un amour couvert,
Qui ne soit jamais sans mystère.
Ce n'est point l'amour qui vous perd,
C'est la manière de le faire.

6. Platon distingue, au commencement de son *Banquet*, deux Vénus : une céleste et une commune qu'il appelle Πανδημον, qu'il auroit dû plutôt appeler *terrestre*.

L. M.

7. Homère l'appelle κροτὸν ἐμάντρα, ceinture piquée, qui renfermoit tous les moyens de se faire aimer. Voyez le XIV^e liv. de l'*Iliade*.

L. M.

8. Parce qu'il la vit entièrement nue. Sur quoi je rapporterai ce joli endroit de La Fontaine, dans sa *Psyché* : *Cela devoit être beau*, dit Gelaste (on venoit de lui lire une description de Vénus allant sur mer à Cythère en triomphante) ; *mais j'aimerois mieux avoir vu votre Déesse au milieu d'un bois, habillée comme elle étoit quand elle plaïda sa cause devant un berger.*

L. M.

(*La Fontaine*, éd. elzév., III, p. 28.)

9. Ce dizain étoit général ; mais le masque chargé de le réciter adressa la parole à Mlle de Traves, Hélène de Clermont, appelée la belle Traves, fille de François de Clermont et d'Hélène Gouffier de Boisy. Elle fut depuis mariée avec Antoine d'Aure, dit de Grammont,

dans le temps où une chute lui ayant gâté le visage, on ne pouvoit plus l'appeler la belle Traves.

L. M.

Au sujet de la chute de Mlle de Traves, voir plus haut, page 103, un dizain commençant par ce vers :

Qui eust pensé qu'aux choses non vivantes...

P. B.

POUR UNE PARTIE D'ARMES

AU ROY¹.

O^{TRES} CHRESTIEN et magnanime Roy,
Dont les vertus meritent donner loy,
Non seulement à la Gaule feconde,
Mais au surplus de la fabrique ronde,
Six chevaliers de region estrange,
Querans par tout advantage et louange,
Et sachans bien que mesmes la fortune,
Offrir çà bas ne leur en sauroit une
Qui plus contens et honorés les rende,
Que de servir à majesté si grande
Et trouver lieu en vostre bonne grace,
Ont cest hiver mesuré longue espace
De terre et mer, seulement pour avoir
De vous le bien et congé de vous voir
En seureté, et d'estre veus àussi
Aux fiers combats que l'on appreste icy ;
Non descouverts, ny vestus comme sont
Les bien heureux qui service vous font,

Mais leurs harnois ayans pour couverture ;
 Dedans lequel si leur bonne aventure
 Et le desir qu'ils ont bon et parfait,
 En combattant si bien frapper les fait,
 Que les jugiez dignes d'estre congus,
 Lors s'il vous plaist auront visages nuds ;
 Et si leurs cœurs se pouvoient descouvrir,
 Comme la bouche ou l'œil se peut ouvrir,
 En les voyant (Sire) vous y verriez
 Tant de vailleurs, que vous leurs donneriez
 La seureté qu'humblement ils requierent,
 Et la faveur que tous les bons acquierent².

1. Henri II.

2. Le texte imprimé portoit *la faveur de tous les bons*. Il falloit évidemment : *que*. P. B.

AUX GENTILSHOMMES DE LA COUR,

POUR QUELQUES DAMOISELLES ABSENTES¹.

Vous, courtisans et gentilshommes,
 Qui estes souvent où nous sommes,
 Trouvez-vous point celles à dire,
 De qui souliez tant de bien dire² ?
 Si leur ennuy au cœur vous touche
 Monstrez-le aux yeux ou à la bouche ;
 Ou, s'elles s'en vont non pleurées,
 Pleurez nous seules demeurées.

Tant qu'en ceste Cour vous les vistes,
 Service, honneur, plaisir leur fites;
 Mais il est vray ce qu'on publie :
 Qui ayme peu, bien tost oublie³.
 Vostre foy tant de fois jurée
 A elle eu si peu de durée⁴?
 Le bien dont leur bande est pourveue,
 Cessa-il quand et vostre veue?
 O dangereuse l'accointance,
 Où il y a tant d'inconstance!
 Tant d'inconstance et de parolle :
 Celle qui s'y fie est bien folle!
 Or' puis qu'elles s'en sont allées,
 Nous serons pour vous desolées,
 Montrans qu'Amour moins accompaigne
 Le serviteur que la compaigne.
 A Dieu donc, les trois damoiselles,
 Qui en laissez bien peu de telles :
 Vous estes autant regrettées
 Comme vous futes mal traictées.

1. Ces vers sont faits au nom des dames restées à la cour. Si l'on en croit Brantôme, ces reproches n'étoient guère mérités. « Bien souvent, dit-il dans son *Disc. du grand roy François*, ay-je veu nos roys aller aux champs, aux villes et ailleurs et n'y mener point les dames; mais nous estions si perdus, si esbahis, si fâchés, que par huit jours il nous paraissoit un an, et tousjours à souhaiter: Quand serons-nous à la cour, n'appelant la cour là où estoit le Roy, mais où estoient la royne et les dames. » E. P.

2. Ce vers rime mal avec le précédent, bien que le mot *dire* soit employé dans deux sens différents.

Trouver à dire signifie regretter le manque d'une personne ou d'une chose. Cette expression, usitée au temps où La Monnoie écrivoit, n'est plus reçue que dans quelques provinces. P. B.

3. Dans les *Proverbia gallica et latina*, à la suite du *Thésor* de Nicot, on lit le proverbe : *Qui bien ayme, tard oublie*. Saint-Gelays a retourné le dicton.

P. B.

4. Jaques Peletier, qui, vers l'an 1550, étudia l'orthographe françoise, convient qu'on prononçoit communément *dîne-ti? ira-ti?* quoiqu'on écrivît : *dîne-il? ira-il?* Il ajoute que ce n'étoit pas une faute de prononcer *dîne-il? ira-il?* Quelques poètes en avoient ainsi usé. J'en citerai trois exemples, l'un de Villon :

Que m'en reste-il? Honte et péché.

Le second, de la reine de Navarre, dans son *Miroir de l'âme pécheresse* :

Peu se trouve-il de si bons avocats?

Le troisième, d'Eustorg de Beaulieu, rondeau 27 :

Car lors baille-on le crédit qu'eut devant.

Pierre de La Ramée, ou Ramus, dit à peu près la même chose dans sa *Grammaire françoise*. Vaugelas est le premier qui a réformé cette orthographe, dans sa remarque IX, où il a fait voir qu'il falloit écrire *a-t-il*, en mettant le T entre deux tirets et non *a-t'il* avec une apostrophe après le T. L. M.

SUR UNE GUITTERRE ¹ ESPAIGNOLLE

ROMPUE ET PUIS FAICTE RABILLER

PAR MONSEIGNEUR D'ORLEANS ² ESTANT MALADE.

Si je suis un peu casse et sourde,
Ce n'est point pour ma table lourde,

Bien que celle que j'eus première
 Fust meilleure et d'autre manière :
 Mais c'est que quand je vins à estre
 Donnée à Monseigneur et maistre,
 J'eus tel deuil de sa maladie
 Que perdis son et melodie ;
 Et fuyant tout chant delectable
 Fendis ma resonante table.
 Lors luy se sentant amender
 Voulut ma santé commander,
 Qui telle n'est que l'ancienne,
 Mais va croissant comme la sienne.
 Guerissez donc tost, guerissez,
 Seigneur, qui tant me chérissez.
 Que pleust à Dieu qu'en lieu de moy,
 Vous tinssiez un sceptre de Roy :
 J'entens que par vous fust tenue
 La terre dont je suis venue.

1. *Guiterre* se trouve dans la *Farce de Pathelin*, et c'est l'ancien mot. Rabelais, liv. IV, chap. xxxi, dit *guinterne*. *Guiterne* s'est longtemps maintenu. De Lanoue, dans son *Dictionnaire*, explique *guiterre* par le mot *guiterne*, comme plus usité. Ce Lanoue, fils de François de Lanoue, surnommé Bras-de-Fer, vivoit encore en 1620. Regnier le Satirique, mort l'an 1613, a dit aussi *guiterne*. Aujourd'hui on ne dit plus que *guitare*.

L. M.

Nicot dit : *guiterne* ou *guiterre*, car ainsi l'appelle Ronsard.

P. B.

2. Charles de Valois, alors nommé le duc d'Orléans, qui, depuis, fut le roi Charles IX.

L. M.

Saint-Gelays étoit un habile joueur de luth. Il

est probable qu'il en donnoit des leçons au petit duc, et que celui-ci avoit brisé son instrument pendant une leçon, dans un moment d'impatience. M. Phe-lippes-Beaulieux me semble avoir raison de désigner un autre prince dans la note qui suit; car Charles IX n'avait que huit ans lorsque notre poète mourut.

P. B.

Charles de France, de Valois, duc d'Orléans, fils de François I^{er} et de Claude de France, né à Saint-Germain-en-Laye en 1522, combattit en 1542 contre Charles-Quint, dans le Luxembourg, et se distingua dans cette expédition. On espéroit beaucoup de lui, lorsqu'il mourut, sans avoir été marié, à vingt-trois ans, à l'abbaye de Forest-Moustier, près d'Abbeville. Brantôme, qui lui a consacré une notice, le peint comme vif et emporté. — Voir plus loin un sizain que Saint-Gelais a écrit à l'occasion de sa mort.

E. P.-B.

CHAPITRE, LETTRES CAPITALES '.

COMMENT pourra ma debile puissance
 Avoir cest heur de vous faire un service,
 Tesmoin certain de mon obéissance?
 Helàs, je n'ay savoir ny artifice,
 Et moins d'effort pour servir au vouloir,
 Reconnoissant son redevable office.
 Je n'ay moyen sinon de me douloir,
 N'estoit l'espoir qui à mieux me convie,
 En mettant tout, fors vous, en nonchaloir.
 Donc recevez le vouloir et la vie,
 Et n'estimez qu'autre flamme ou lien
 Face à mon cœur oublier ceste envie.

En vous est l'arc qui le coup ancien
 Redouble tant, que plus fort il m'atteint,
 Plus il m'est doux, et plus je sens de bien.
 Et si le temps, qui toute chose estaint,
 Rend sans effect le fruit de mon attente,
 En ce malheur, plus content que contraint
 Seray d'avoir le mal qui vous contente.

QUINZAIN * DE LETTRES CAPITALES,

RESPONDANT AU CHAPITRE PRECEDENT.

FIDELITE', vertu peu fréquentée,
 Rend ceux qui l'ont comparables aux dieux.
 Amour, du monde aujourd'huy absentée,
 Ne tombe en cœur terrestre et vicieux ;
 Crainte la suit, et son bien tourne en mieux.
 O que celuy se doit recommander
 Incessamment, qui en sait amender.
 S'il est ainsi donques, comme vous dites
 De ne vouloir que mon bien demander,
 Et que je puis seule à vous commander,
 Soyez certain qu'ouvrages et merites
 Croire feront vos parolles bien dites ;
 A leur effect s'appuye mon attente,
 Reconnoissant qu'en choses non petites,
 Sans seureté, la foy n'est point contente.

1. Cet acrostiche en rime tierce est de six stances, dont la dernière, selon la règle, est un quatrain, ce qui égale justement le nombre des vers à celui des lettres du nom de Catherine de Ferrières. L. M.

2. Saint-Gelays, qui, à la prière de François d'Escars, avoit fait l'acrostiche précédent, fut prié par Catherine de Ferpères d'y faire réponse par celui-ci.

L. M.

François de Perusse, comte d'Escars, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, accusé en 1561 d'avoir conspiré avec le roi de Navarre, conseiller au Conseil d'Etat et au Conseil privé en 1562, lieutenant général de Guienne, gouverneur de Bordeaux, chevalier du Saint-Esprit, marié en premières noces à Claude de Beaufremont, semble le seul personnage connu à qui ces vers puissent s'appliquer.

Il y avoit eu des alliances de famille entre les d'Escars et les Saint-Gelays.

E. P.-B.

MADRIGALE '.

IL n'est mal comparable
 A mon extreme et infini malheur ;
 Mesme la mort n'est point telle douleur.
 O desir immuable,
 Qui m'avez faict changer taint et couleur !
 O espoir variable,
 Qui m'apportez le froid et la chaleur !
 Soyez tesmoins comm'en triste paleur
 J'ay supporté la plus vive estincelle
 Qu'homme deceuvre ² ou celle,
 Et faites tant qu'au monde, par vous deux,
 S'entende la nouvelle
 De ce grand tort et cruauté nouvelle.
 O ferme foy de toy seule me deuls,
 Car d'autre n'ose, et douloir ne me veux ;

Mais la coulpe en demeure
A qui me tue et ne veut que je meure.

1. Voici, je pense, le premier madrigal qui ait été fait en France. On a d'abord dit madrigale. Le mot nous est venu de *martegale*, sorte de chanson, ainsi nommée des *Martegaux*, habitans de l'isle de Martègues, entre Arles et Marseille. Cette étymologie est de M. Huet. L. M.

Ronsard donnoit le nom de *madrigale* à un sonnet irrégulier. P. B.

2. La rareté des rimes en *œuvre* a fait hasarder à nos poètes *décœuvre* pour *découvre*. — Jean de Meun, au XIV^e siècle, a dit, dans son *Roman de la Rose* :

Mais gard' que par fait ne par œuvre
Riens de son penser ne descœuvre,

et Ronsard, au XVI^e siècle, dans une élégie à Cassandre :

Car Ératon, qui les Amours décœuvre,
D'assez bon œil m'attiroit à son œuvre. L. M.

Voyez Ronsard, éd. elzév., I, p. 125.

SUR UN LUTH¹.

O LUTH, plus estimé present
Que chose que j'aye à present ;
Luth, de l'honneste lieu venu
Où mon cœur est pris et tenu ;
Luth, qui respons à mes pensées
Si tost qu'elles sont commencées ;
Luth, que j'ay faict assez de nuits
Juge et tescmoin de mes ennuis,

Ne pouvant voir au près de moy
 Celle qui t'eust au près de soy.
 Je te supply' fay moy entendre ²
 Comme touchant à la main tendre
 Ton bois s'est garenti du feu,
 Qui si bien esprendre ma sceu ;
 Et s'il se pourroit bien esteindre
 Par souvent chanter et me plaindre.
 Que pleust à Dieu, luth, que ta voix
 Peust aller où de cœur où je vois.
 Tant que mon torment bien oüi
 En peust rapporter un ouy ;
 Lors tu me ferois plus de grace,
 Qu'onc n'en fist la harpe de Thrace ³,
 Qui faisoit les montaignes suyvre ;
 Car tu ferois un mort revivre.

1. Les poètes lyriques adressent souvent des vers à leur harpe, luth ou guitare. C'est ce que fait ici Saint-Gelays, bon joueur de luth, qui tenoit le sien d'une belle dont il étoit passionnément amoureux, et dont probablement le nom étoit Suzanne, d'après ces deux vers latins de notre poète, faits à cette même occasion :

*Hujus erit citharæ memor, o Susanna, tuique
 Mellinus, poteris dum memor esse sui.*

L. M.

Charles Fontaine, dans son *Quintil censeur*, dit : « Monsieur de Saint-Gelays, qui compose, voire bien sur tous autres, vers lyriques, les met en musique, les chante, les joue et sonne sur les instruments. » (Fol. 186.) Le luth n'est donc point ici une fiction poétique, mais une réalité.

P. B.

2. Ronsard, en son *Art poétique*, non-seulement

permettoit les retranchemens de voyelles finales, il les conseilloit. Du *Bartas*, vers 692 du premier jour de la *Première Semaine*, a dit *Tobi'* pour *Tobie*, et Malherbe même, dans ses *Larmes de saint Pierre* : *Quitte-moy, je te pri'*. Mais c'étoit en 1587 et dans un poëme qu'il désavouoit. L. M.

3. La harpe d'Orphée. — A ce propos, je dirai qu'en 1715, le bois étant rare à Paris, un académicien françois s'en plaignit ainsi à un grand magistrat :

On a mille fois ouï dire
 Qu'Orphée a jadis sur ses pas
 Fait marcher les forêts, sensibles aux appas
 Et de sa voix et de sa lyre.
 Moi bien loin d'espérer que ma lyre et ma voix
 Attirent par leurs sons jamais tout un bocage,
 Même au son de l'argent, je ne puis, dont j'enrage,
 Attirer dans ma cave une branche de bois.

Sa plainte ayant été inutile, un généreux abbé, pour le consoler, lui envoya une grosse voie de bois, dont l'académicien le remercia par ce sizain :

Je croyois mon honneur perdu :
 Abbé, vous me l'avez rendu.
 J'en dois partout faire un trophée.
 Oui, puisque par leurs sons et ma lyre et ma voix,
 Aujourd'hui dans ma cave attirent votre bois,
 Je puis bien, grâce à vous, m'appeler un Orphée.

L. M.

L'académicien est La Monnoye lui-même, qui avoit été élu en 1713. Le grand magistrat est le président Bouhier, et le généreux abbé est l'abbé Papillon. Dans sa vieillesse, La Monnoye tomba dans une détresse si grande, qu'il fut contraint de vendre ses médailles, gagnées aux concours de poésie, et sa bibliothèque. P. B.



A UNE QUI,
POURCE QU'ELLE AVOIT SA MÈRE

FAISOIT LA JEUNE, BIEN QU'ELLE FUST VIBILLE¹.

JE vous requiers, m'amie ma commere,
Vouloir pour moy supplier vostre mere
Qu'elle me mande au plus vray le quantième
Du mois nasquit le Roy Charles septième ;
Car vous pouvez, par memoire recente,
Assez savoir qu'elle y estoit presente,
Dont il prit bien aux fils de ses enfans,
Qu'on vit depuis à Naples triomphans ;
Et la faveur à leurs peres donnée
Vous monstra bien la bonne sœur aînée.
Monstrez-vous donc m'amie, en ce cas cy,
Et m'en ostez, s'il vous plaist, de souci :
Ainsi ce taint et grace accoustumée
Puisse effacer la Sibylle Cumée² !
Celuy qui vieille appeller vous pourra,
Quand vostre mere y voudra comparoistre,
Aura grand tort ; car elle ne peut estre
Sinon grand'mere au mari d'Aurora³.

1. Raillerie piquante et outrée contre quelque dame de la cour de Henri II. L. M.

2. La sibylle Cumée avoit obtenu d'Apollon mille ans de vie. Parmi nous, vieille sibylle est une injure.

L. M.

3. Tithon, mari de l'Aurore. Les dieux lui avoient

accordé de ne pas mourir ; mais il avoit oublié de leur demander la jeunesse immortelle, et étoit arrivé au dernier degré de la décrépitude, quand il fut changé en cigale.

MALEDICTIONS CONTRE UN ENVIEUX'

I

JE prie à Dieu², qu'il vous doint povreté,
Hiver sans feu, vieillesse sans maison,
Grenier sans bled en l'arriere saison,
Cave sans vin tout le long de l'esté.

II

Je prie à Dieu qu'à bon droit et raison
N'ayez chez vous riens qui ne vous desplaise,
Tant que pour estre un peu mieux à vostre aise,
Vous pourchassiez d'estre mis en prison.

III

Je prie à Dieu, que vous rencontriez seize³,
Toutes les fois que vous livrerez dix,
Et qu'il vous doint deux maistres estourdis,
Et un valet qui jamais ne se taise.

IV

Je prie à Dieu, le Roy de Paradis,
Que, mandiant, vostre pain alliez querre,
Seul, incongnu, et en estrange terre,
Non entendus par signes ne par dits.

V

Je prie à Dieu que vous puissiez attendre,
Qu'on ouvre l'huis une nuit toute entière,
Tout en pourpoint dessous une gouttière,
Et que la belle à vous ne veuille entendre ⁴.

VI

Je prie à Dieu que pour honneur acquerre
Et meriter couronne de laurier,
Vous ne pensiez qu'à vous tenir gourier ⁵,
Brave en la paix et couard en la guerre.

VII

Je prie à Dieu que sans hoste ou fourrier
Vous poursuyviez en la Cour quelque affaire,
Et qu'il vous doint pour diligence faire,
Le trot rompu d'ung cheval de courrier.

VIII

Je prie à Dieu, qui seul peut tout parfaire,
Qu'à vous se vienne ung marchand attacher,
Qui nuit et jour ne face que prescher
De vostre debte et de luy satisfaire ⁶.

IX

Je prie à Dieu, pour mieux vous empescher,
De vous donner cinquante deux procès ⁷,
Forte partie, un Juge sans accès,
Foible avocat, fors à prendre et pescher.

X

Je prie à Dieu qu'il vous pregne un accès
 De froide peur et longue jalousie
 Qu'un autre n'ayt vostre femme choisie
 Pour l'espouser après vostre decez.

XI

Je prie à Dieu que l'on ayt fantasie
 Qu'ayant les maux qu'ay icy recité¹,
 Vous ayez mieux que n'avez mérité,
 Et qu'on vous fait faveur et courtoisie².

1. Voyez plus haut, dans le recueil de 1547, page 79, une pièce commençant par le même vers, et qui semble une première ébauche de celle-ci. Elle pourroit bien avoir pour objet Sagon, le poète normand, si hostile à Marot et dont Saint-Gelays semble avoir eu à se plaindre aussi. Dans ce cas, le *valet qui jamais ne se taise*, du vers 12, seroit une allusion au fameux Fripelippes, *valet* de Marot, qui, sous ce nom, a écrit contre Sagon une de ses plus piquantes invectives.

P. B.

2. De *precari à Deo*, nos anciens ont fait *prier à Dieu*, qui se trouve dans Mathurin Cordier, Nicot, etc.

L. M.

3. A la chance, pour gagner, ayant livré dix, il faut ramener dix ou quinze. Qui ramène seize a perdu.

4. L'idée de cette imprécation est tirée de la 77^e *Nouvelle du Décaméron*, où l'on voit le conte de l'écolier qui demeura toute une nuit d'hiver, pendant qu'il neigeoit, à se morfondre dans une cour, en attendant la dame dont il se croyoit aimée.

L. M.

5. On a dit plutôt *gorrier* que *gourier*, de même que *gorre* et *gorret*. *Gorre* étoit une truie, *gorret* un cochon. Comme le poil de ces animaux est nommé

soie, on s'avisa, par une équivoque bouffonne, d'appeler *gorriers* ceux qui s'habilloient de soie. *La grand-gorre* signifioit l'habit magnifique des dames, contre lequel déclamoient les prédicateurs de ce temps-là, Ménot entre autres. Ce qui confirme cette étymologie, c'est que la grosse vérole, qu'on croit être une espèce de lèpre, fut alors nommée *gorre*, parce que la lèpre s'attaque aux pourceaux. En conséquence de quoi *gorrier* étoit pris quelquefois pour vérolé. L. M.

6. Allusion à la parabole du marchand, qui prenoit son débiteur à la gorge et l'étouffoit en criant: « Paye-moi ce que tu me dois ! » (S. Mathieu, XVIII, 28.) On appelloit autrefois ces créanciers des *Anglois*, parce que les Anglois, ayant été chassés de France, plusieurs d'entre eux poursuivoient sans miséricorde ceux qui étoient restés leurs débiteurs. *Je ne vis onq Anglois de vostre taille*, dit Marot dans son rondeau à un créancier.

L. M.

L'expression d'*Anglois*, dans ce sens, est encore usitée.

P. B.

7. L'évêque de Chartres, Miles d'Illiers, dont Rabelais (l. III, ch. v, t. I, p. 374 de l'édition elzev.) fait honorable mention, n'auroit pas su mauvais gré à quiconque lui auroit fait un pareil souhait, non plus que le docteur Paris, fameux chicaneur, à qui Ménage adresse une épître dont la conclusion est :

Dieu vous doint un heureux succès
Dans vos soixante et dix procès.

L. M.

8. Suivant la règle proposée par Marot, et qui a depuis été généralement reçue, Saint-Gelays auroit dû dire : *récités* ; mais il n'a observé ou négligé cette règle que par rapport à la commodité de son vers.

L. M.

9. Ceci met le comble à toutes les malédictions précédentes. Ovide couronne de même ses imprécations contre Ibis :

*Pauca quidem fateor; sed Dii dent plura rogatis,
Multiplicentque suo vota favore mea.*

A son imitation, Merlin Coccaie, sous le nom de magister Aquarius, finit ainsi son *Epistolium colericum* : *Vade in malam crucem, et quantum Ovidius Naso desiderat in Ibin, multiplicatum millies in te nunquam deficiens veniat.*

L. M.

On trouve, dans le *Recueil des poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, publié par A. de Montaiglon (Paris, Jannet, 1866, 8 vol. in-16), t. V, p. 254, une autre rédaction de cette pièce. Elle a pour titre : *les Prières et Dons faicts par Robin à celui qui l'a marié, et burent du bon vin.* Les stances en sont un peu interverties et nous y avons remarqué les variantes que nous signalons ici :

Vers 12 :

Et une femme qui jamais ne se taise.

Vers 14 :

Que despourvue adventure alliez guerre.

La strophe 5 est absente.

Vers 19 :

Brave en la Court.

Vers 33 :

*Je prie à Dieu que pour vous empescher,
Il vous doint six douzaines de procès.*

En place de la strophe 11 se trouvent les cinq suivantes :

*Et si c'est trop à vostre fantasie,
Ayez sans plus un amoureux soucy
Tel que le mien, et dame sans mercy
Qui du chaud mal vous mette en frénésie.*

*Je prie à Dieu que, quand vous mentirez,
Hors de la bouche une dent puisse yssir,
Ou aultrement qu'il vous puisse sortir
Un gros estron dont vous desjunerez.*

*Je prie à Dieu que quand voudrez chier,
Que vous n'ayez clarté en nulle sorte*

*Et qu'en la main une ortie bien forte
Puissiez trouver pour torcher le brodier.*

*Je prie à Dieu que vous soyeꝝ coqu
Et sur la teste ayeꝝ la forte teigne,
Et que la fièvre incessamment vous tiegne
Ayant tousjours amauruittes* au cu.*

*Encore veulx-je, après tous ces maux-cy,
Qu'il n'y ait homme au monde qui vous plaigne,
Et que chacun vous estime et vous tiengne
De tel prix digne, et qu'il en soit ainsy**.*

Ces grossières invectives me paraissent être des additions faites à une copie incomplète de la pièce de Saint-Gelays. D'autres vers les accompagnent. Je n'ai pas cru devoir les attribuer à notre auteur. On les trouvera dans le recueil de M. de Montaignon-

P. B.

* Hémorroïdes.

** Ce dernier vers, évidemment altéré, est ainsi imprimé :

Non digne de prix. Je le veulx, il sera ainsy.

DE MENANDER¹.

Si tu fus seul de ta mere enfanté,
Du sort commun si quitte et exempté,
Que tous les biens où l'on peut parvenir
A ton souhait te deussent advenir,
Et s'il te fut ainsi dit et promis
Par un des dieux, estant de tes amis ;
Sans point de doute aux peines que tu portes
Merveille n'est si tu te desconfortes,
Et donnes blasme à ce dieu prometteur ;
Car il se trouve envers toy grand menteur.

Mais si tu vis en cest air ample et large
 Sous mesmes loix que nous, et mesme charge,
 De ces ennuis tu dois porter le faix
 Plus doucement un peu que tu ne fais,
 Et prendre mieux toute charge et, en somme,
 Considerer, ami, que tu es homme ;
 Qui est de tous l'animal plustost mis
 Au haut degré et le plustost desmis ;
 Et à bon droict, car il est de nature
 De peu de force, et foible creature ;
 Et toutefois, ainsi debile et tendre,
 Il veut tousjours à hautes choses tendre ;
 D'où, s'il tresbuche, il voit precipités
 Beaucoup de biens et de commodités.
 Or grande n'est la perte de tes biens,
 Et est des maux trop plus grands que les tiens,
 Donques, ami, veuilles, de cœur modeste,
 Porter ceux-cy et attendre le reste ².

1. Nos anciens disoient *Alexandre* et ne disoient pas *Menandre*. Aujourd'hui ce seroit une faute. La terminaison *ander* doit néanmoins être conservée dans les noms modernes ainsi terminés, tels que *Bibliander*, *Neander*, etc., et aussi *Philander*, commentateur de Vitruve, qui s'est ainsi nommé en latin par allusion à son nom de famille, qui étoit *Filandrier*. L. M.

2. Plutarque, au commencement de sa *Consolation à Apollonius*, nous a conservé ce bel endroit de quelque comédie de Ménandre. Il y a, dans l'original, 18 vers grecs rendus ici en 28 françois et en 32 dans la version de Plutarque par Amyot. Le grec commence :

Εἰ γὰρ ἐγένον σὺ Τρόφεμα τῶν πάντων μόνος....

L. M.

Comparez la traduction d'Amyot et le même passage rendu par Ronsard, t. VI, 270 de l'éd. elzév.

P. B.

Melin a imité la traduction de Naugerius, f. 59 du recueil de Dives. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer le texte grec qui correspond au 11^e vers de notre auteur. Menandre avoit dit : Τὸν ἀέρα τὸν κοινόν. Naugerius traduit : *Æque patentem cunctis aerem*, ce qui est assez exact. Mais Melin a paraphrasé ce *patentem* à côté du sens.

REINOLD-DEZEIMERIS.

A UNE DAME '.

Vous qui voyez ce qu'autre œil ne peut voir,
 Et qui savez plus qu'on ne peut savoir,
 Le seul object des plus estimés hommes,
 Vous qui tenez, en ce temps où nous sommes
 Qui en tout loz passe l'age doré,
 Le premier lieu et le plus honoré,
 Dont les vertus mille bons cœurs incitent,
 Et mille mains et plumes exercent,
 Pour tesmoigner sous vostre autorité
 Les biens presens à la posterité,
 Comme des grands choisie et seule esleüë,
 Pour à jamais estre ensuyvie et leuë :
 Vous, dy-je, estant au surplus satisfaite,
 Voudriez-vous bien demeurer imparfaite,
 En ce seul point de fuir et blasmer,
 Amour qui fait tant de gens vous aimer ?
 Voudriez-vous bien appeller malfaisant
 Ce qui est seul tout plaisir produisant ?

Qui de tous ceux dont il est diffini,
 Est réputé celeste et infini ?
 Et par lequel, s'il vous plaist y penser,
 On voit cy-bas tous les biens dispenser,
 Combien de ceux avons en congnoissance
 Qui mal tenus au point de leur naissance,
 Estoyent venus au monde mal pourvus
 De grace, et qui ont depuis estez veus,
 Par cest amour amender leurs natures,
 Et devenir gentilles creatures ?

1. On pourroit faire l'application de ces vers à Marguerite, sœur de Henri II, mariée plus tard au duc de Savoie. Saint-Gelays met ici *Dame* au lieu de *Princesse* sans doute afin de garder plus de mystère. Il fut toujours, dans ses galanteries et ses badinages, plus discret que son ami Clément Marot. E. P.-B.

M. E. Phelippes-Beaulieux a d'autant plus raison que, sans être mariée, Marguerite de France portoit le titre de *Madame*, sœur unique du roi. P. B.

2. Il peut avoir en vue ce Cimon, né si grossier, à qui l'amour ouvrit l'esprit et qui fait le sujet de la *XXI^e Nouvelle* du *Décameron*. L. M.

PASQUIN ¹.

LE Roy, le Pape et le Prince Germain ²
 Jouent un jeu de prime assez jolie ³ :
 L'arme est leur vade, et l'envy l'Italie :
 Et le Roy tient le grand point en sa main :
 Cinquante et un a le pasteur Rommain,

Qui se tormente et se melancolie :
 Cesar attend avec face palie,
 Deniers voudroit pour son jeu racoustrer.
 Tandis le Pape un accord leur propose.
 Cesar y pense et voir sa carte n'ose ;
 Il craint espée ou bastons rencontrer.
 Le Roy luy dit : « Deniers n'attendez point,
 Car c'est mon jeu ; vez ¹ en là le grand point. »
 Ils en sont en ce point.
 Or' lon verra des deux le plus prospere.
 Quoy que ce soit, la perte est au saint Pere.
 Cesar craint et espere,
 Leur descouvrant ses cartes peu à peu ;
 Car moins peut l'art que le sort en ce jeu.

1. Un peu avant le pontificat de Léon X, il y avoit à Rome, dans le quartier dit Parione, un tailleur fameux par ses plaisanteries. Il habilloit la pluspart des grands seigneurs et leur disoit leurs vérités de si bonne grâce qu'ils ne s'en offensoient pas. Instruit dans la gazette de la cour papale, il donnoit l'exemple à ses garçons de ne ménager ni évêques, ni cardinaux, en sorte que sa boutique pouvoit être appelée le bureau de la médisance. Peu après sa mort, Antoine de Sanguis, bâtissant dans le quartier, par ordre du cardinal de Monte, le palais nommé depuis palais des Ursins, on trouva, en creusant les fondements, une statue de marbre mutilée, qui paroissoit avoir été celle d'un gladiateur. Elle fut posée à l'un des coins de ce palais, près de l'endroit où Pasquin avoit tenu boutique, ce qui donna lieu de dire que c'étoit la représentation de Pasquin. Lorsqu'on avoit à publier quelques traits malins, soit en prose, soit en vers, on alloit *incognito* les afficher à cette statue, d'où le nom de Pasquin leur est demeuré. Une chose assez plai-

sante, c'est que de l'italien *Pasquino*, on devoit naturellement dire en latin *Pasquinus*, tandis qu'on a dit *Pasquillus*, en françois *Pasquil*; témoin Rabelais, à la fin de sa *treizième lettre*, écrite de Rome en 1536, à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais. *Pasquil* (ce sont ses termes) *a fait depuis naguères un chantonet*. — Claude Chappuys, p. 24 de son *Discours de la court*, imprimé à Paris l'an 1543 :

Mais y allant, rencontraï l'Arétin
Avec Pasquil; l'un me parloit latin,
L'autre toscan....

A la marge, cependant, il y a *Pasquin et l'Arétin, medisans*. Une remarque curieuse est que, plus de 60 ans avant le Pasquin de Rome, il y a eu un Siennois du même nom, grand railleur. *Pasquinus, senensis, vir dicax et jocosus*, comme Pogge l'a qualifié dans son 178^e conte. L. M.

2. Le Roi, c'est François I^{er}; le Pape, Clément VII. le Prince Germain est Charles-Quint. L. M.

3. La *prime* est un jeu venu d'Italie, composé de quarante cartes, lesquelles, au lieu de carreaux, cœurs, piques et trèfles, ont quatre autres couleurs nommées coïpes, épées, bâtons et deniers. — L'as vaut 16, le deux 12, le trois 13, le quatre 14, le cinq 15, le six 18, le sept 21, le valet 10, le chevalier 10, et le roi 10. — La *prime* se joue à 2, 3, 4 et 5 personnes. Mais comme, à cause des écarts, il faut laisser des cartes au talon pour en prendre de nouvelles, le vrai jeu est à 2 et à 3. Chacun y joue pour soi et doit avoir quatre cartes. Celui qui en a quatre d'une même couleur a *flus*; celui qui en a quatre de couleurs toutes différentes a *prime*; celui qui en a trois d'une couleur et une d'une autre, ou deux d'une et deux d'une autre, a le point plus ou moins fort. *Flus* gagne *prime* et *prime* gagne le *point*, hors 55, qui est le plus haut. — *Vade* et *envi* sont deux termes de ce jeu. Que, par exemple, trois joueurs de *prime* s'accordent à jouer le repas, et, qu'après avoir vu leurs cartes, ils jouent trois pistoles

pour les frais; le *vade* sera d'un repas et l'*envi* de trois pistoles que le perdant sera tenu de payer pour les frais du repas. Dans le jeu supposé par Saint-Gelays, il s'agit d'une partie de guerre en Italie, pour savoir qui, du Pape, de l'Empereur et du Roi, y sera le plus puissant. Ainsi le poète a eu raison de dire :

D'arme est leur *vade* et l'*envi* d'Italie.

Sur la fin d'octobre 1554, François I^{er}, maître d'une grande partie du Milanois, ayant laissé dans Milan 6,000 hommes pour assiéger le château, étoit allé mettre le siège devant Pavie, dont il croyoit la prise si sûre, qu'il détacha plus de 10,000 hommes pour aller à Naples et plus de 4,000 pour aller à Gênes.—Comme l'argent ne lui manquoit pas, il pouvoit se vanter d'avoir le *grand point de deniers* en main. Comme nul des joueurs n'avoit ni *flus*, ni *prime*, tous trois alloient au *point*. Clément VII, étant un des plus grands seigneurs temporels d'Italie et se flattant d'y étendre encore sa puissance au moyen des armes françoises, est dit avoir 51, point considérable, mais encore insuffisant pour le tirer d'inquiétude; *il se tormente et se mélancolie*; aussi lisons-nous dans l'histoire qu'il fit proposer une trêve aux deux princes et que l'Empereur ne s'en éloignoit pas. Notre *Pasquin* n'est pas moins positif : *Tandis le Pape un accord leur propose; César y pense.....* Ce dernier avoit lieu de tout craindre; il n'osoit voir sa carte, appréhendant de *rencontrer épée ou bâton*, c'est-à-dire l'épée françoise ou le bâton pastoral romain. La disette d'argent étoit son faible : *Deniers voudroit pour son jeu raccoustrer*. Il en avoit inutilement attendu d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre. Le roi, qui le voit dans cette peine : *Deniers*, lui dit-il, *n'attendez point, c'est mon jeu!* En même temps il lui fait voir en sa main le *grand point*, c'est-à-dire l'as, le six et le sept, qui font 55, tandis que les meilleures qui restoient ne formoient que 42. — Il semble, à considérer la position des trois joueurs, que celle de Charles-Quint soit la pire. On dit néan-

moins que *la perte*, quoi qu'il arrive, *est au Saint-Père*, parce qu'il étoit de son intérêt que l'Italie fût tranquille, et qu'elle ne pouvoit être le théâtre de la guerre sans que le pape fût compromis. Il est dit ensuite que *César craint et espère*. Il devoit en effet craindre les forces du roi, représentées par le point 55 ; il pouvoit aussi, en prenant de nouvelles cartes, espérer d'avoir *plus* et gagner, ce qui signifie qu'il comptoit sur les troupes que le connétable de Bourbon devoit amener au secours de Pavie. Dans l'incertitude pourtant, il ne *découvre ses cartes* que *peu à peu*, dit Saint-Gelays, qui, comme s'il avoit un presentiment de la révolution finale qu'éprouva François I^{er}, conclut qu'à la prime, comme à la guerre, l'art peut moins que le caprice du sort. L. M.

4. *Véez*, et par abréviation *vez*, se disoit au lieu de *voyez*. L. M.

DE LUY MESME ¹,

LE ROY, prochain du celeste pouvoir,
 Pour faire à rien nouvelle essence avoir ;
 Après ce bien son infini savoir,
 Pour l'heur que j'eus de l'ouir et le voir,
 Des muses fit studieux me tenir ;
 Puis il lui pleust d'ailleurs me subvenir,
 Me permettant ² joindre en mesme closture
 La poésie avec l'agriculture.
 Or un voisin, pour le grand contrefaire,
 L'œuvre du Roy veut corrompre et deffaire,
 Jusques à rien me rendre et me poursuyvre.
 Mon clos il gaste et mon rustique affaire ³,

Et ne me laisse aux Muses satisfaire,
 Ny au desir de l'aimée Cour suyvre.
 S'il est vaillant, qu'il le monstre à bienfaire,
 Et laisse au Roy commencer et parfaire,
 Qui de nous tous ouvre et clost le grand livre.
 Ou, s'il le veut en quelque chose ensuyvre,
 Que ses bontés vers moy il contreface,
 Devers lequel, si sa divine face
 Tourner se daigne, et me laisse à delivre
 Son nom auguste orner en quelque place.
 Fy du voisin ! fy de l'or ! et du cuyvre !
 Je ne veux rien ; car si le Roy peut vivre,
 J'ay trop de biens, ayant sa bonne grace ¹.

1. Le roi dont le poëte se loue est François I^{er}, qui lui avoit donné l'abbaye de Reclus. Le fâcheux dont il se plaint est quelque puissant seigneur, voisin de son abbaye, contre lequel il réclame la protection royale.

L. M.

2. Les anciennes éditions portoient *me promettant*.

P. B.

3. Allusion de *clos* à *Reclus*, nom de son abbaye, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Troyes, fondée du vivant de saint Bernard, et dotée, dit Claude Robert, par Henri, comte de Champagne, l'an 1164. Jean Salmon, vulgairement nommé Macrin, adressant une ode à notre poëte, l'appeloit *Horti Clausi Antistitem*.

L. M.

Le mot *closture* (vers 7) fait aussi allusion à la même abbaye.

P. B.

4. Cette pièce, où figurent le roi, les Muses, le voisin et le reste à la troisième personne, est des plus embarrassées, et ne méritoit guère d'être conservée.

P.-B.



D'UNE DAME ¹.

Si celle de qui je me deuls ²,
 En pouvoit ensemble aimer deux,
 Ou n'en aimant qu'un à la fois
 Elle faisoit comme je fois,
 Qui laisse une maistresse acquise
 Pour autre amitié plus requise,
 J'aurois quelque cause et couleur,
 D'esperer sortir de douleur,
 Et voir enfin son cœur gagné
 M'aymer seul, ou accompagné ;
 Car lointain suis, point ne le nie,
 De la rigueur et tyrannie
 De ceux qui, d'humbles demandeurs
 Deviennent rudes commandeurs,
 Et, sous ombre de preud'hommie,
 Donnent loy triste à leur amie ³ ;
 Disant que l'honneur n'a permis
 D'avoir pluralité d'amis ;
 Là où devant l'amoureux gage
 Ils usoient bien d'autre langage.
 Un ris tout seul, un doux traict d'yeux
 Les faisoit plus que demidieux,
 Et se tenoyent trop contentés
 D'obeïr à leurs volontés.
 Ils eussent lors bien prins en gré
 Le second où le tiers degré,

Et aimoyent plustost d'un tel bien
 Y avoir peu que n'avoir rien.
 Qu'importe le nom de maistresse ⁴,
 S'on la tient serve et en détresse !
 Que devient nostre obéissance
 Si nous leur osons la puissance ?
 Si quelqu'un a bon traictement,
 Il se doit tenir grandement
 Heureux, au prix des attendans,
 A qui les jours durent tant d'ans ;
 Et cest heur il doit reconnoistre
 De celle à qui il se dit estre,
 Et le congnoissant, la servir,
 Si bien qu'il puisse desservir ⁵,
 Par amour non diminué,
 Qu'il soit tousjours continué.
 Que s'il advient que sans sa faute
 Le cœur d'elle en autre lieu saute
 Et de luy sa faveur retire ;
 Combien que ce soit un martyre
 Bien difficile à supporter,
 Si se doit-il reconforter,
 Et penser qu'encores mieux vaut
 Avoir perdu, puis qu'il le faut,
 Le bien qu'on luy retranche et coupe,
 Sans son tort qu'avecques sa coulpe ⁶.

1. Le titre de cette pièce est *Chanson* dans le Ms. H. II.

P. B.

2. *Deuls*, de *douloir*, comme *veux*, qu'on écrivoit *veuls*, de *vouloir*.

L. M.

3. Cela est très-heureusement exprimé. L. M.

4. Henri Estienne, p. 40 de son *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, dit que les Latins appeloient souvent *dominas* leurs amantes; mais que les Grecs se gardoient de les appeler *δεσποινας*. Clitophon, néanmoins, dans *Achille Tace*, dit plus d'une fois à sa Leucippe *χαῖρε δέσποινα*.

L. M.

5. *Desservir* signifie ici *mériter*. Cette acception est hors d'usage. P. B.

6. *Coupe* rime fort mal avec *coulpe*, qu'on ne doit jamais prononcer sans faire sonner la lettre L.

L. M.

Je crois au contraire que la lettre L ne se prononçoit pas, et je passerois volontiers la rime, qui se retrouve plus loin dans un huictain sur un saint Jérôme. P. B.

ALMANACH A M^{me} DU GOGUIER ¹

LE NOMBRE DES ANS.

C'EST Almanach de poinct en poinct,
 Les ans ne vous nombrera point ;
 Car le temps pour vous limité,
 Se mesure à l'éternité ².

LE QUARESME.

Au Quaresme il ne peut faillir,
 Car onc vous n'en peustes saillir,
 Depuis qu'on vous fit approcher
 D'un qui point ne touche à la chair ³.

LA PASQUE.

La Pasque et feste du passage
 Se doit bien mettre à vostre usage,
 Pour la prison du Dieu leger
 Où fut vostre cœur passager ⁴.

LE NOMBRE D'OR.

Le nombre d'or après marché ⁵
 Est plus de vous eu que cherché,
 Procurant le siecle à venir,
 Trop plus que le nombre en tenir.

L'ADVENT.

Mais l'amant qui voudroit entendre
 Autre siecle d'or, et l'attendre
 De vous, pourroit plus d'un Advent
 Jeusner, et se paistre de vent ⁶.

LETTRE DOMINICALE.

Pour ma dominicale lettre,
 Le C seulement je veux mettre ⁷,
 Car autre nomination
 N'a sur moy domination.

LE BISSEXTÉ.

Veillez donc effacer du texte
 Toute lettre double et bissexté ⁸,

Et tournez en blanche couleur
Les jours obscurs de mon malheur^o.

1. Mme du Goguiet, à qui Saint-Gelays adresse cette galanterie, étoit, je présume, la gouvernante des filles de la reine Éléonor, deuxième femme de François I^{er}. Je fonde ma conjecture sur ce que Marot, dans ses *Étrennes*, après avoir étrenné ces demoiselles de cinq vers chacune, finit par Mme du Gauguier et par Mme de Bernay Saint-Paul, l'une leur gouvernante et l'autre leur sous-gouvernante. L. M.

N'est-ce point Marie Hélin, épouse de Louis Burgensis, de Blois, seigneur du Gauguier, anobli en décembre 1518, par François I^{er}, dont il étoit premier médecin. — Ce fut lui qui, lors de la captivité du roi à Madrid, dit à Charles-Quint que, s'il ne laissoit pas prendre l'air natal à son prisonnier, il le verroit mourir et perdrait ainsi une riche rançon. Du Gauguier mourut en 1556, médecin de Henri II, et n'auroit point laissé d'enfants, ce qui s'accorde avec le deuxième quatrain, où il veut faire suivre à sa femme le calendrier des vieillards. E. P.-B.

2. Il veut dire que le mérite de cette dame la rendra immortelle. L. M.

3. On dit proverbialement qu'un amant froid est un amoureux de carême, qui ne touche point à la chair. Du Goguiet, ainsi que notre poète et Marot le font entendre, étoit notoirement *de frigidis*.

L. M.

4. *Pâque*, venant d'un mot hébreu qui signifie *passage*, convient à cette dame, qui n'a jamais aimé qu'en passant. L. M.

5. *Merché* et *marché* signifient *marqué*. Marot, dans la *Ballade* à Mme d'Alençon :

Mais s' une fois en la copie
De vostre état je suis merché,
Je crârai plus haut qu'une pie :
Il n'est que d'être bien couché.

L. M.

Ronsard a dit, dans un sonnet (éd. elzév., I, 425) :

Vous avez Ergasto honni de vostre maistre
Le lit et les amours; vous en serez marché. P. B.

Le nombre d'or, nombre aimé du curé de Meudon.
(Note de JAMET.)

6. Allusion aux jeûnes alors fréquents et à la saison
venteuse. L. M.

Ceci rappelle le refrain de la chanson : *Un jour, le
bon frère Etienne* :

Et ce jour-là le couvent
Ne se remplit que de vent. P. B.

7. Je n'ai pas besoin d'expliquer le C. On le devi-
nera aisément. Saint-Gelays dit que le C le domine,
et l'appelle par cette raison sa lettre dominicale.

L. M.

8. L'auteur équivoque sur *lettre double* et sur bis-
sexe. Par lettre double, il entend épître trompeuse,
comme une lettre d'amour écrite par une femme à un
homme qu'elle n'aimeroit point. Par *bissexe*, il en-
tend malheur, conformément à l'erreur populaire qui
veut que les années bissextiles soient malheureuses;
d'où il s'est formé, par corruption de bissexe, le mot
bissète, dans la signification de malheur. L. M.

9. Les anciens marquoient de blanc les jours heu-
reux et de noir les malheureux. L. M.

ESCRIT DANS LE PSAUTIER D'UNE DAMOISELLE¹.

AVANT qu'entrer en oraison
Entendez l'ordre et la raison
Que le Dieu qui m'a tout entier,
Veut que l'on tienne en son psautier :

A l'entree est ma Passion ²
 Prinse en votre obstination,
 Puis de nuict me chantent matines ³
 Vos beautés contre moy mutines ;
 Vos laudes après sont l'office ⁴
 Qui plus me donne d'exercice ;
 Car il y a de la matiere
 Pour une bible toute entiere ⁵.
 Des autres heures peu vous chaut
 Que perdre pour vous il me faut ⁶ ;
 Et vous suffit que l'on publie
 Que tousjours estes accomplie ⁷.
 Quant à moy je ne puis tarder,
 Si mieux n'y voulez regarder,
 D'estre au feüillet des trespasés ⁸.
 A Dieu, vous en savez assez.

1. Proprement, le psautier est le livre des 150 psaumes de David ; mais nos anciens appeloient aussi psautier un livre de prières, où étoient les psaumes des matines, des laudes, de prime, etc. Il contenoit, de plus, des hymnes, des litanies, plusieurs oraisons, et commençoit par la Passion, suivant les quatre Évangélistes.

L. M.

Ce que La Monnoye décrit est un livre d'Heures.

P. B.

2. Le martyre que la belle inhumaine lui faisoit souffrir.

L. M.

3. Chanter les matines à quelqu'un, c'est le querreller, comme on dit *chanter la gamme*. On pourroit aussi interpréter me chantent matines, m'éveillent de grand matin, m'empêchent de dormir.

L. M.

4. Vos *laudes*, vos louanges.

L. M.

5. Les Italiens disent de même *una bibbia*, et nous

disons d'un homme qui écrit de longues lettres qu'il écrit des bibles.

L. M.

6. Equivoque sur les *heures* de l'office et sur les *heures* qu'il perd au service de sa maîtresse.

L. M.

7. Autre équivoque sur *accomplie* et à *complies*. Ce que rapporte Brantôme, en ses *Dames galantes*, est plus joli. Une Espagnole assez âgée, mais encore agréable, à qui un jeune cavalier parloit d'amour, lui ayant dit : *A mis completas desta manera, me habla, v. m.?* Celui-ci lui répondit : *Sus completas valen mas, que las horas de prima de qualquier otra dama.*

L. M.

8. Monstreuil, dans un madrigal à une dame occupée le jour des Trépassés à dire des *De Profundis* : « Eh ! ne soyez pas tant aux morts, lui dit-il ; songez plutôt à ceux qui se meurent. » Un autre, pour consoler deux jeunes veuves, s'offrait à *faire l'office des morts*.

L. M.

PLAINTE D'UNE DAME¹

DIEU inconstant, pourquoy as-tu laissé
Le cœur qui fut par toy prins et blessé,
Et par lequel le mien fut oppressé

De ta maistrise² ?

Mieux se devoit garder si bonne prise,
Ou estre en moy plus douce flamme esprise ;
Puis qu'en la sienne y eust plus de feintise
Que de chaleur.

Plus seure foy meritoit ma valeur,
Dont je vy tant d'apparence et couleur,
Que cela doit, au moins, à mon malheur
Servir d'excuse.

Pis ne fit onc la teste de Meduse,
 Et toutesfois le mal je n'en refuse ;
 Puis que par luy se voit ample et diffuse
 Ma loyauté.

Moins ne falloit de grace, et de beauté,
 Pour pallier si grande cruauté,
 Ny pour gagner telle principauté
 Sur ma pensée ;

Qui (pour se voir tresmal recompensée,
 Mon bien arrière et ma mort avancée),
 Laisser ne peut ceste ardeur insensée,
 Ny ce desir ;

Lequel plus grand que tout mon desplaisir
 Cent fois le jour vient remettre à loisir
 Devant mes yeux les biens qu'on peut choisir
 En ma personne.

Biens que le ciel large à peu de gens donne :
 Forme, bon sens, grace et parole bonne ;
 En la faveur desquelles je pardonne
 Aux maux cachés.

Sy veux je bien, Amour, que vous sachez³,
 Qu'à luy oster son honneur vous taschez⁴,
 Lequel ne tombe aux esprits entachés
 D'ingratitude.

Et qui suyvens le chemin et l'estude
 De l'ignorante et sotte multitude,
 N'ayment que soy et n'ont sollicitude
 De leurs amis.

Jamais Perseus⁵ au ciel n'eust esté mis
 Si, pour autruy negligent et remis⁶,

Il eust la mort de la Royne permis ⁷
 Du peuple Maure.

Et au rebours le seul nom deshonore
 L'ingrat ami ⁸ que Philis pleure encore ;
 Dont la pitié souvent me descolore
 Et me resveille.

Sachant que j'ay d'ennuy cause pareille,
 Et quoy qu'Amour et le temps m'appareille,
 Le deuil present plus la mort me conseille ⁹.

1. Les vers de cette plainte sont durs, forcés, obscurs, à cause de la contrainte des rimes. Marot, qui nous a donné deux cantiques du même genre, s'en est beaucoup mieux tiré. L. M.

La Monnoye est bien sévère. Je trouve, au contraire, que la forme n'a pas nui aux idées. — Dans le Ms. H. II, elle porte le titre de *Chanson*. F. B.

2. *Maistrise*, empire. Villon, dans la ballade : *Frères humains*, a dit : *Maistrie*. Thibault, comte de Champagne, auroit dit : *Baillie*. Marot (chanson VI) : Qui a le cœur à sa *commande*. L. M.

3. *Sachez* pour *sachiez*. L'auteur de la *Nef de santé* a dit :

Je vois mourir pour vos pechez.
 Je veuil bien que vous le sachez.

Voyez plus loin (page 269) : *Folies aux hosteliers*, v. 19, et *du Jeu des échecs* (page 278), v. 2. L. M.

4. Même remarque pour *taschez* au lieu de *taschiez*.

5. Perseus, de même que Theseus, Orpheus, Peleus, doit être de trois syllabes en françois. L. M.

6. *Remis*, paresseux, lent. Mot plus latin que françois. Cretin, dans l'*Epître* à Macé de Villebrème :

Pour demeurer remis et solitaire... L. M.

7. Andromède, fille de Céphée, roi d'Ethiopie.

L. M.

8. Démophon, ne revenant point au temps fixé, fut cause que Phyllis, son amante, mourut de douleur.

L. M.

9. Saint-Gelays ne feroit-il pas parler ici cette pauvre demoiselle de Piennes, abandonnée par le fils du connétable de Montmorency, dont M. Leroux de Lincy a rapporté la touchante histoire au t. II de ses *Chants historiques* ?

E. P.-B.

A UNE DAMOISELLE.

Si je me sentoïis tant valoir,
Que de moy il vous pleust chaloïr,
Je permettrois à mon desir,
De se faire tant de plaisir
Que tesmoigner en quelque sorte
L'affection que je vous porte.
Mais je congnoy tant vous et moy,
Et say si bien ce que je doy,
Que j'enclos ma flamme en silence,
Malgré elle et sa violence ;
Pour au moins en tirer ce bien,
Que par là vous sachiez combien
A vous seroit obéissant,
Qui sur soy mesme est si puissant.



MIS EN DES HEURES

AU-DEVANT D'UNE INSTRUCTION POUR SE CONFESSER

N'OUBLIEZ à vous confesser
De l'homicide cruauté¹,
Que jamais ne fites cesser,
De tormenter ma loyauté.

Je say bien qu'ayant tout compté
Et mis vos torts en évidence,
On chargera vostre beauté
D'une bien lourde pénitence.

Mais j'ay le moyen et science,
De vostre coulpe aneantir,
Et la prens sur ma conscience,
Si voulez vous en repentir.

Amour le viendra consentir,
Et pour les maux qui vous sont deus²,
Prendra ceux qu'il me fait sentir ;
Car j'en ay assez pour nous deux.

Aussi seroit-il mal pieux,
Qui, par pénitence importune,
Voudroit troubler de vos beaux yeux
La clarté douce et opportune.

Mais pour ce que par loy commune
Nul n'a du mal remission,
Qui de l'autrui tient chose aucune,
S'il n'en fait restitution,

J'entens que l'usurpation,
De mon cœur qu'avez à present,
N'empesche l'absolution ;
Car je vous en fay un present³.

1. Ainsi, dans le factum des *Cordeliers de Provins*, p. 137, on lit qu'un confesseur disoit à sa pénitente : « Confessez-vous de vos rigueurs, mon cher cœur. »

L. M.

2. Ce *deus* se prononce *dus*, et rime avec prétendus, entendus, etc., mais non avec *deux*. L. M.

Cette rime seroit supportable dans les provinces méridionales, où *deux* se prononce *duss*. P. B.

3. Un bon mari, à qui sa femme à l'article de la mort avouoit que, des deux enfants de la maison, il n'y en avoit qu'un dont il fut père : « Hé bien ! mamie, lui dit-il, afin que l'autre m'appartienne, faites-m'en présent. » — Sur ce même principe, le cardinal Mazarin, pour mettre sa conscience en repos, pria le roi de lui faire don des sommes dont il appréhendoit de ne lui avoir pas rendu un compte entier. L. M.

FOLIE

AUX HOSTELLIERS.

HOSTELLIERS, vos hostes passans
De ces droits-cy sont jouïssans :
Ils peuvent, en toute saison,
Besongner¹ en vostre maison,
Par prix ou par douces prieres,
 Vos filles et vos chambrieres.

Ils ont loy, sans vous offenser,
 Ne trouvant le pot à pisser
 En sa place déterminée,
 De pisser à la cheminée ².
 Un temps fut que sans grand respect ³,
 On lachoit à table le pet ⁴
 Et le rot, et y fut le pape,
 Et qu'on se mouchoit à la nappe ;
 Et souloyent les plus paresseux
 Se torcher le cul aux linceuls.
 Aujourd'huy on est plus honneste ;
 Toutesfois je vous admoneste,
 A fin que mieux vous y pensez,
 Qu'aucuns s'en tiennent dispensés,
 Tant de droit humain que divin,
 Quand vous leur donnez mauvais vin.

1. *Besogner* ne signifioit originairement que *travailler*, témoin le vieux Noël où l'on trouve : « Le Saint-Esprit tant besogna. » Il est pris ici de même qu'en la vie de Pyrrhus, traduite de Plutarque, par Amyot : Un gentil Acrotûtus besogna bien Chelidonide.

Ἴσχειαι, Ἀκρότοιτε, καὶ οἶφε τὰν Χελιδωνίδα.

A l'égard du substantif *besogne*, on peut l'employer sans scrupule. C'est ce que Balzac a bien distingué dans sa lettre à Chapelain du 4 octobre 1639 : « N'ayez pas peur que ce nom qui leur déplaît tant se convertisse jamais en verbe dans mes écrits. » L. M.

Besongner est ici l'équivalent du mot grec ὄρᾶν et du latin *subagitare*. E. P.

2. Dans le quatrième discours des *Dames galantes* de Brantôme, on voit le roi François I^{er} satisfaire le

même besoin dans la cheminée d'une dame chez laquelle il passoit la nuit.

E. P.-B.

3. Il vaut encore mieux faire rimer *respect* avec *pet*, comme ici, qu'avec *bec*, en écrivant *respec*, comme Marot, dans la *Ballade* de Noël.

L. M.

4. L'empereur Claude ayant appris qu'un homme, pour s'être retenu de péter, avoit été en danger de la vie, se proposoit d'autoriser cette coutume par un édit. — Les stoïciens, dit Cicéron dans sa lettre à Pœtus, prétendoient que les pets devoient être aussi libres que les rots, d'où Ménage, sur Diogène Laërce, VI, 94, conclut fort bien que les rots étoient libres parmi les Grecs et les Romains, comme ils le sont aujourd'hui en Espagne.

L. M.

Ils devoient l'être encore dans la bourgeoisie du temps de Louis XIV, témoin ce vers de la sc. II du *Tartufe* :

Et s'il vient à *roter*, il lui dit : Dieu vous aide !

P. B.

LE DÉSIR DES BELLES.

ESTIMEZ-VOUS que les plus belles
 Aiment les taints si délicats ?
 Les bruns ont plus de faveur d'elles,
 Car souvent ils font mieux leur cas.
 Et comme les bons advocats
 Ne cherchent point le meilleur droit,
 Mais ceux qui ont plus de ducats¹ ;
 Ainsi femmes, en leur endroit,
 Cherchent qui leur plante plus droit
 Le May², et mieux paye la rente³.

Un beau fils là se morfondroit,
S'il n'a d'ailleurs qui les contente ⁴.

1. Olivier Maillard, dans son vingtième sermon de l'*Avent*, fait le conte de deux avocats, l'un desquels, étant prié par un riche plaideur d'écrire dans un procès qu'il avoit, lui dit : « Mon ami, je ne puis être votre avocat, parce que je suis celui de votre partie; mais, si vous voulez, je vous adresserai à un habile homme qui vous servira fort bien. » L'autre, ayant consenti, l'avocat écrivit à son confrère en ces termes, trop plaisants pour n'être pas rapportés : *Compater mi, venerunt ad me duo capones pingues, ego pinguiorem cepi et alium vobis mitto. Plumetis à parte vestra, et ego plumabo alium.* L. M.

2. Il est fait mention, au XVI^e liv. du *Code théodosien*, titre de *Paganis*, d'une confrérie payenne de Dendrophores, ainsi nommés parce qu'ils portoient par les rues, en l'honneur de Cybèle, de Bacchus ou de Sylvain, des arbres arrachés exprès. C'est d'eux qu'est venue la coutume de planter ces arbres appelés *mai*, dont il a été parlé ci-dessus, page 214, en note. Comme les amants ne manquoient pas à cette coutume, on a dit *planter le mai* pour signifier... ce qui n'a point besoin de commentaire. L. M.

3. On appelle ces galans-là de *bons payeurs d'arrérages*. L. M.

4. Il y a là un jeu de mots qu'on laisse à deviner aux amateurs.

DIXAIN ¹.

UN jour que Madame dormoit
Monsieur b..... sa chambriere,
Et elle qui la danse aimoit ²
Remuoit bien fort le derrière,

Enfin la garse toute fiere,
 Luy dist : « Monsieur par vostre foy
 Qui le fait mieux, Madame, ou moy ? »
 « — C'est toy, dist-il, sans contredit. »
 « — Saint Jean, dit-elle, je le croy,
 Car tout le monde me le dit³. »

1. Cette épigramme a été fort altérée dans plusieurs recueils, surtout dans le *Cabinet satyrique*.

L. M.

Elle a été insérée dans la *Légende joyeuse*. Londres, Pyne, 1749-50, 3 part. in-24, entièrement gravées sur cuivre.

P. B.

2. *La dansa trevigiana*, parmi les Italiens, apparemment à cause des mouvemens lascifs que cette danse exprimoit. Nous l'appelons la *vieille danse*, la *danse du loup*.

L. M.

3. Tout ce qu'il y a de plus fin dans Catulle, dans Martial, dans l'*Anthologie*, ne vaut pas cette réponse.

L. M.

Charleval a heureusement emprunté le dernier vers, dans cette épigramme :

Lise a beau faire la mignarde,
 Chaque jour elle s'enlaidit ;
 Ce n'est pas que je la regarde,
 Mais tout le monde me le dit.

P. B.

D'UN AMOUREUX ET DE SA DAME⁴

UN jeune amant près sa Dame souppoit,
 Le nerf tendu trop mieux que l'appetit.
 Advint que comme elle du pain couppoit
 Dessus lui cheut son coustelet petit ;

Lequel cherchant sur luy, elle sentit
 Un braquemart de plus rude allumelle² ;
 Dont si soudain tira son bras à elle,
 Que le mari lui prenant la main blanche,
 Luy dit : « M'amie il picque fort et tranche,
 Saignez vous point ? » « N'ayez peur, dit la belle,
 Non, mon ami, je l'ay pris par le manche³. »

1. Un vers de la *Casina* de Plaute (acte V, sc. II) :

Dum gladium ne habeat quæro, arripio capulum,

a fourni l'idée de ce conte. Saint-Gelays s'est joué sur ce mot de *manche*, comme Plaute sur celui de *capulus*.

2. *Bracquemart* est un coutelas à l'antique. Le Duchat le dérive de *braccæ*, parce qu'il s'attachoit aux braies. *Allumelle* vient de *lamelle*, diminutif de *lame*. — Claude Nouvelet, Savoyard, dont il y a plusieurs poèmes imprimés, en avoit fait un qui ne l'a pas été, mais que du Verdier dit avoir vu, intitulé *le Braquemart*. L'auteur, qui vivoit à la fin du xv^e siècle, se fit bénédictin.

3. Nicolas Bourbon de Vandœuvre, dans ses *Nugæ*, lib. V., carm. 58, a traduit ce poème, qu'il attribuoit à Marot. En voici le dernier distique :

*Ah! uxor, cultri-ne acies te læsit? — at-illa
 Non, non, respondit, nam capulo tenui.*

L. M.

D'UN CURÉ¹.

NOSTRÉ vicaire un jour de feste
 Chantoit un Agnus gringotté²,
 Tant qu'il pouvoit à plaine teste,
 Pensant d'Annette estre escouté.

Annette, de l'autre costé,
 Ploroit attentive à son chant ;
 Dont le vicaire en s'approchant
 Luy dit : « Pourquoi pleurez-vous, belle ? »
 « — Ha, messire Jean, ce dit-elle,
 Je pleure un Asne qui m'est mort,
 Qui avoit la voix toute telle
 Que vous quand vous criez si fort. »

1. Boccace, III^e journée, nouv. 2. L. M.

Voyez aussi le Poggiana.

2. C'est l'*Agnus Dei* que le prêtre chante trois fois à la grand'messe. Un *Agnus gringotté*, c'est un *Agnus* fredonné. Marot, dans le premier coq-à-l'asne :

C'est une chanson gringotée,
 La musique en est bien notée. L. M.

DE ROGER ET DE MARION¹.

ROGER rongeoit un quartier de pain bis,
 Bas accrouppi les genoux au menton,
 Et Marion qui gardoit ses brebis,
 Vit tout à nud, par sous son hocqueton,
 Je ne say quoy roide comme un baston.
 Si s'en approche, et en tendant la main
 Luy dit : Roger, donne-moy de ton pain,
 Et nous ferons après nous deux la feste. »

« — Mon pain vaut mieux, » répondit le vilain,
Et n'en fit rien. Qu'au diable soit la beste.

1. Ce dizain se trouve autrement dans le recueil intitulé : *la Consolation des tristes*, imprimé in-16 à Rouen, 1554 :

Robin mangeoit ung quignon de pain bis,
Par ung matin tout petit à petit.
Cardine lors, en gardant ses brebis,
Qui ce matin avoit grand appetit,
Luy dict : — « Robin, donne m'en ung petit.
Et je feray tout ce que tu voudras. »
— « Non, dit Robin, ne lieve point tes draps ;
Mon pain vault mieux ! » et ainsy s'en alla ;
Et si l'avoit aussi gros que le bras.
Ne deust-on point le pendre pour cela ?

Il est ainsi imprimé dans le recueil de tout Soulas et dans le Marot de Langlet du Fresnoy. Ronsard, dans ses *Gayetez*, a traité un sujet analogue.

P. B.

Pillé dans les poésies de Lyon Jamet.

(Note de F.-L. JAMET.)

D'UN MOYNE¹.

UN Moyne estoit près d'une dame assis
Sur une foible et mal seure escabelle,
Et ne sembloit pas estre homme rassis,
Tant il bransloit devisant avec elle.
« — Que vous avez peu d'arrest, » dit la belle.
« — Dame, dit-il, cela me soit permis ;

Car qui auroit entre vos jambes mis
 Ce que j'y ay si ferme, ne vous croy,
 Que cest erreur de vous ne fust commis,
 De remuer autant et plus que moy. »

1. Il auroit pu beaucoup mieux équivoquer, et au total le conte est fort mal tourné. L. M.

D'UN CHARLATAN¹.

UN charlatan disoit en plein marché,
 Qu'il monstreroit le diable à tout le monde,
 Si n'y eust nul, tant fust-il empesché,
 Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.
 Lors une bourse assez large et profonde
 Il leur desploye, et leur dit : « Gens de bien,
 Ouvrez vos yeux ! Voyez ! y a-t-il rien ? »
 « — Non, dit quelqu'un des plus prés regardans. »
 « — Et c'est, dit-il, le diable oyez-vous bien ?
 Ouvrir sa bourse, et ne voit rien dedans. »

1. On lit dans les *Recherches des recherches de M^e Est. Pasquier*, par le P. Garasse, p. 534 :

« J'ay veu autrefois un livret de fort vieille impression gothique, qui s'appeloit les *Contes d'Alix*, auquel j'ay remarqué deux ou trois nobles et plaisantes inventions, lesquelles on attribua, puis après par ignorance, à Melin de Saint-Gelays. Telle fut l'épigramme du *Chou de Bretagne* et de la *Marmite d'Espagne*, et particulièrement l'invention de ce charlatan, laquelle fut couchée en vers, et me semble aussi beile que les plus naïves et excellentes de l'*Anthologie*. »

L. M.

Le P. Garasse ne veut pas dire que Saint-Gelays ait dérobé son épigramme ; mais qu'il a simplement mis le conte en vers, et qu'il l'a fort bien tourné.

Quant au conte du *Chou d'Espagne*, La Fontaine en a tiré parti, comme il savoit le faire, dans la fable I du liv. IX : *le Dépositaire infidèle*. P. B.

DU JEU DES ESCHECS '.

PUIS que de vous j'ay appris les Eschez,
 C'est bien raison que les miens vous sachez.
 Je mets avant, en lieu de huit *Pions*,
 Propos hardis ainsi que Scipions,
 Sachans tirer, avec petite perte,
 Une ennemie à guerre plus apperte.
 Sur chacun flanc, de deux *Rocs* font l'office
 Ma foy constante et mon loyal service,
 Et mes desirs, prometteurs mensongers,
 Servent de *fols* volages, et legers.
 Les *Chevaliers* sont mes escrits, et vers,
 Qui font un saut aux autres tout divers.
 Pour *Dame* y est mon esperance prise,
 Jamais oisive et de grande entreprise.
 Enfin le cœur, qui un temps, fut à moy
 Et or' est vostre, est le chef et le *Roy*,
 Ferme en un lieu sans guère se bouger ;
 Car mieux ailleurs il ne sauroit loger.
 D'assez de lieux il se sent desfié,
 Mais il est tant de vous fortifié,

Que tous perdront du *mat* l'intelligence,
Aydant Dieu, vous et ma diligence ².

1. Ces vers se trouvent dans le recueil de *Vraye Poésie françoise* (Paris, Janot, 1544, pet. in-8). J'y ai trouvé la fin du second vers qui manque à toutes les éditions de Saint-Gelays. La seule variante notable qu'ils présentent sont ces deux vers, au lieu des cinquième et sixième du texte :

Qui combattans assaillent la barrière,
Sans en veoir un jamais tourner arrière.

On a imprimé en lettres italiques les noms des pièces des *Echecs*, dont le poète a tiré un parti fort ingénieux.

P. B.

De bons religieux se sont autrefois occupés à moraliser le jeu des échecs. Ant. du Verdier cite le *Jeu des échecs moralisé*, imprimé à Paris in-4 chez Ant. Verard, 1504. Un Jacobin, nommé en latin *Jacobus de Cessolis*, s'exerça, vers la fin du XIII^e siècle, sur le même sujet. Son livre, traduit en françois par Jean du Vignay, a pour titre : *de Ludo Scachorum*. Rien n'est plus impertinent. Paul Dumay, conseiller au parlement de Dijon, qui en avoit un manuscrit, en fit présent à Casaubon. Le P. Labbe, p. 310 à 319 de sa *Nova Bibliotheca codicum ms.*, cite deux exemplaires d'un Ms. de la Bibl. royale, intitulé : *les Echecs d'amour*. Mais je ne l'ai point vu et je ne sais si la morale en est pieuse ou profane. Celle que Saint-Gelays donne ici lui est personnelle et convient au caractère de son esprit.

L. M.

2. Il faut que le poète ait prononcé *aïdant*, comme l'*aïta* des Italiens, autrement son vers auroit manqué d'une syllabe. Cette prononciation peut avoir été reçue, puisqu'en ce temps-là, *traïstre* étoit un mot de trois syllabes, Muret, sur le sonnet XI du liv. I des *Amours de Ronsard*, ayant remarqué comme une chose extraordinaire que ce poète ne faisoit jamais *traître* que de deux syllabes.

L. M.



SONNETS

SONNET I.

ASSEURÉ suis d'estre pris et lié ;
Mais assurer ne puis l'heure et raison ¹,
Que je changeay ma franchise à prison,
Dont mon orgueil fut tant humilié.

Si long-temps fut couvert et pallié
L'amer du doux et l'erreur de raison
Que je cuidois en prenant la poison ²,
Estre immortel et des dieux alié.

Œuvre ne fut d'un jour ne d'une année
Ce changement ; mais de main longue et forte
En fut la rets tissue et ordonnée ;

Dont aux effets du ciel je la rapporte,
Et aux beaux yeux qui de fatale sorte
Tournent mes ans, ma vie, et destinée ³.

1. Il diffère de Pétrarque, qui, dans le sonnet *Vogliam sprona*, dit positivement que ce fut le 6 avril 1327 qu'il devint amoureux de Mme Laure. L. M.

Ronsard dit aussi quel jour il devint amoureux.

P. B.

2. Il y avoit, dans les éditions précédentes, *entre l'an et prison*, ce qui n'offroit aucun sens. Les Mss. m'ont donné la vraie leçon.

P. B.

3. Saint-Gelays, qu'on croit avoir amené le sonnet en France, a presque toujours suivi la manière des Italiens, y disposant comme eux les rimes de ses tercets. Mais, chose remarquable, Marot, dont nous avons dix sonnets, les a disposés suivant l'usage adopté depuis en France, sans observer toutefois la loi des masculins et des féminins. Joachim du Bellay, qui, sous Henri II, publia ses sonnets sur Mlle de Viole, déguisée sous l'anagramme d'Olive, préféra d'abord la règle italienne ; mais depuis, ayant senti la grâce qu'il y avoit à commencer le premier tercet par deux vers en rime plate, suivi d'un qui rimât ou avec le second ou avec le dernier vers de l'autre tercet, il ne manqua plus à cet usage.

L. M.

SONNET II.

FAICT AU NOM DE MADAMOISELLE DE TRAVÈS, HELEINE DE CLERMONT, QUI DEPUIS A ESTÉ MADAME DE GRAMMONT, POUR RESPONDRE A UN AUTRE SONNET D'UN ITALIEN ¹ QUI AVOIT ESTÉ SERVITEUR DE SA FEU MERE ² HELEINE DE BOISY ³ MORTE A MARSEILLE LE 29 OCTOBRE 1533.

SI l'amitié chaste, honorable et sainte,
 Que vous avez long-temps portée à celle
 Dont je naquis, n'a nulle autre estincelle
 Que de mon feu, elle est morte et esteinte.

Car quelle forme en moy peut estre empreinte
 De sa beauté et louange immortelle,
 Veux que je suis, si on regarde à elle,
 Auprès du vif une figure peinte.
 Servez la donc, honorant sa memoire,
 Et moy, voyant vostre amour et sa gloire,
 Congnoistray mieux mon imperfection.
 Ou s'il est vray qu'en rien je lui ressemble
 C'est seulement de ce qu'en moy s'assemble¹,
 Toute envers vous son obligation.

1. Cet Italien étoit Gabriel Symeoni (car il écrivoit son nom de la sorte, nonobstant l'orthographe italienne qui exclut l'y). Etant parti jeune de Florence, sa patrie, pour venir en France, son séjour à la cour de François I^{er}, puis de Henri II, ne lui fut guère profitable. Sa fortune ne fut guère meilleure auprès d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, auquel il s'attacha depuis. Nous avons de lui divers ouvrages latins, italiens et françois, entre autres des poésies, où ayant célébré Hélène de Boisy, qu'il avait choisie pour sujet de ses vers, il en prit occasion, quand elle fut morte, d'écrire un sonnet à Mlle de Traves, fille de la défunte. — Le Symeoni, ayant reçu pour réponse le sonnet de Saint-Gelays, l'inséra dans ses œuvres, sous le nom de Mlle de Traves. — Il en écrivit encore deux autres sur la chute à laquelle cette demoiselle dut la perte de sa beauté. Le même Symeoni adressa à Saint-Gelays sa XII^e lettre, datée de Lyon, 12 décembre 1550, et plusieurs épigrammes italiennes à la louange de la duchesse de Valentinois. L. M.

2. On doit écrire sa *feue* mère, et c'est ainsi qu'on l'a écrit plus bas, au titre de l'építaphe de Mme de Traves. L. M.

3. Hélène de Boisy étoit fille d'Arthus Gouffier de Boisy et d'Hélène d'Hangest. Etant veuve de Louis de

Vendôme, vidame de Chartres, elle épousa, l'an 1527, François de Clermont, sieur de Traves, dont elle eut Hélène de Clermont, dite *la belle de Traves*.

L. M.

Elle étoit elle-même fort belle. Sa mère, Hélène d'Hangest, fut une artiste remarquable. La bibliothèque Méjanes, d'Aix, possède d'elle un curieux *Recueil de crayons*, dont une partie a été publiée avec une notice, par M. Rouard, bibliothécaire (Paris, Aubry, 1863, in-4).

P. B.

4. On lit dans l'édition du sonnet donnée par le Symeoni :

Assurez-vous que c'est qu'en moy s'assemble.

La seconde variante étant meilleure, nous l'avons conservée ; mais il n'est pas douteux que la première soit aussi de Saint-Gelays.

L. M.

SONNET III.

D'UN PRÉSENT DE ROSES.

CES roses-cy par grande nouveauté
 Je vous envoie et en est bien raison ;
 La Rose est fleur¹ qui sans comparaison
 Sur toutes fleurs a la principauté.
 Sur toutes est ainsi vostre beauté²,
 Et comme, en France, en l'arrière saison,
 La rose est rose et n'en est grand foison,
 Rare est aussi ma grande loyauté.

Donques vous doit la rose appartenir,
 Et le present et sa signifiante
 Mieux que de moy ne vous pouvoit venir ;
 Car comme au froid elle a faict resistance,
 J'ay contre envie aussi sceu maintenir
 Mon bon vouloir, ma foy, et ma constance.

1. On lisoit dans les anciennes éditions : *Car elle est fleur*, et La Monnoye avoit critiqué cette mauvaise construction. Les Mss. ont fourni une leçon correcte.

P. B.

2. Théodore Prodrome, dans une pièce anacréontique, a dit de même :

ῥόδον ἀνθέων ἀνάσσει
 ῥόδον ἐν κόραις Μύριλλα.

R. DEZEIMERIS.

SONNET IV¹.

Non feray, je n'en feray rien ;
 Je ne veux point que l'on me touche !
 Laissez mon honneur², il est bien, »
 Disoit une garse farouche³
 A un qui dressoit l'escarmouche
 Tout droit sur le bord du fossé⁴.
 « C'est bien rudement repoussé, »
 Ce luy dit-il, « escoutez moy.
 Qu'avez-vous ? que craignez-vous ? quoy ?
 Que l'on vous amoindrisse et oste
 L'honneur de dessous vostre cotte ?

C'est bien de quoy se tormenter ;
 Allez, vous n'estes qu'une sottte,
 Je le veux croistre et augmenter^s. »

1. Sonnet irrégulier, dont Colletet, dans son *Traité du sonnet*, n'a point donné d'exemple. L. M.

Les sonnets que Malherbe appeloit *licencieux* ou *libertins*, à cause que les deux quatrains ne rimoient pas entre eux, étoient moins irréguliers que celui-ci, qui n'est, à proprement parler, qu'un *quatorzain*.

P. B.

2. Voyez, touchant cet *honneur*, un très-plaisant conte : *du Moyen de parvenir* (chap. xxxi). L. M.

3. L'épithète de *farouche* fait voir que *garse* se prend pour *fil*e, féminin de *gars*. L. M.

4. Un de nos satiriques modernes a eu cette idée dans ce vers :

Et pour prendre une place on va droit au fossé.

L. M.

5. *Croître*, pour *accroître*, augmenter, ne se dit plus, nonobstant les exemples tirés de Malherbe, Corneille et même Racine.— Le mot *honneur* se prend ici pour la place où réside l'honneur des dames. Augmenter cet honneur est agrandir cette place. La dame, qui avoit fait coucher avec elle Apulée avant qu'il redevint homme, devoit donc avoir beaucoup d'honneur. On équivoque de même sur le mot *grand*, quand on dit de quelqu'un qu'il est sorti de grand lieu. Par une raison semblable, on n'oseroit dire, en parlant d'une femme mise hors de prison, qu'elle a été *élargie*.

L. M.

SONNET V^e.

CHEVEUX d'argent refrangé et retort,
 Espars autour d'un visage doré ;

Front refronci, qui m'as décoloré
 Te voyant butte et d'Amour et de Mort ;
 Œil de pur nacre¹, œil qui fuis à grand tort
 Tout œil cherchant quelque objet honoré ;
 Nez de porphire et bronze elabouré,
 Sur qui ne fit l'Envie onc nul effort ;
 Sourcil d'estuc² droit et contribué,
 Qui n'as en rien le tour diminué
 De l'ample bouche azurée et celeste³.
 Dents qui formez, entre geaist et hebene⁴,
 Mille propos, qui me tiennent en peine,
 Sentez vous point mon mal aspre et moleste ?

1. Médiocre copie d'un sonnet ironique du Bernin sur les beautés de sa maîtresse. L. M.

2. *Nacre* étoit alors masculin, à l'exemple de l'espagnol *nacar*, et signifioit la coquille où se forment les perles aussi bien que le poisson renfermé dans cette écaille. La couleur de nacre seroit un terrible agrément pour un œil. L. M.

3. Du temps de Monet, vers 1636, on prononçoit encore *estuc* pour *stuc*, comme *estable* pour *stable*, *esphère* pour *sphère*, etc. L. M.

4. C'est ainsi que Desmarets, dans ses *Visionnaires*, (acte I, sc. iv), feignant de décrire une beauté merveilleuse, exalte

Le coral de ses yeux et l'azur de sa bouche,
 L'or bruni de son teint, l'argent de ses cheveux,
 L'ébène de ses dents dignes de mille vœux.

L. M.

5. On trouve *geais*, *jais*, *jayet*, mais *geaist* nulle part. On prononce *jais*, comme il y a longtemps que l'a remarqué La Noue, dans son *Dictionnaire de rimes*. *Hebene* s'est aspiré par rapport à l'hébreu

Habnim; mais conformément au grec ἕβενος, on n'écrit plus qu'*ébène*.

Le sonnet du Bernia commence ainsi :

*Chiome d'argento fino, hirte ed attorti
Senz' arte intorno ad un bel viso d'oro, etc.*

Voici l'imitation que du Bellay en a faite, dans le sonnet 91 de ses *Regrets* :

O beaux cheveux d'argent, mignonnement retors,
O front crespé et serain, et vous face dorée!
O beaux yeux de corail ! O grand' bouche honorée
Qui d'un large repli retrousses tes deux bords !
O belles dents d'ebene ! O prétieux trésors
Qui faites d'un seul ris toute âme enamorée !
O gorge damasquine en cent plis figurée
Et vous beaux grands tetins, digne d'un si beau corps !
O beaux ongles doréz ! ô main courte et grassette !
O cuisse délicate et vous jambe grossette.
Et ce que je ne puis honnestement nommer !
O beau corps transparent ! ô beaux membres de glace !
O divines beautéz, pardonnez-moy de grâce
Si pour estre mortel, je n'ose vous aimer ! L. M.

A ces louanges ironiques, on peut comparer une épigramme du Grec Philodème, d'une franchise encore bien plus crue. Planud, lib. 7, 101. E. P.-B.

SONNET VI.

MIS AU PETRARQUE DE FEU MONSIEUR LE DUC
D'ORLEANS¹.

R IEN ne se fait des grands en ces bas lieux,
Que du haut ciel le cours n'ayt ordonné,

Et s'on vous voit, Monsieur, tant addonné,
 Au vray Toscan, c'est ouvrage des dieux :
 A qui pourroit ce langage seoir mieux
 Qu'à vous, qui seul au monde avez donné
 Certain espoir de vous voir couronné
 Roy d'Italie haut et victorieux ?
 Doncques lisez avec heureux presage
 Les loz de Laure, esperant par vos faicts
 De verd laurier les honneurs plus parfaicts.
 Illustrez tant de triomphe nostre age,
 Que cest honneur advienne à ce Petrarque
 D'appartenir au grand CHARLES Monarque.

1. Charles, troisième fils de François I.^{er} et de Claude, fille de Louis XII. Il naquit le 22 janvier 1522 et mourut le 9 septembre 1545. Par le traité de Crespy, du 18 septembre 1544, l'empereur Charles-Quint, qui aimoit ce prince, avoit promis de lui donner en mariage, dans deux ans, ou sa fille ou celle de Ferdinand, son frère, avec l'État de Milan pour dot ; c'est ce que Saint-Gelays appelle, par une exagération poétique, le royaume d'Italie.

L. M.

 SONNET VII¹.

IL n'est point tant de barques à Venise,
 D'huistres à Bourg², de lievres en Champaigne,
 D'ours en Savoye, et de veaux en Bretagne,
 De cygnes blancs le long de la Tamise,

Ne tant d'Amours se traitant en l'église ³,
 De differents aux peuples d'Allemaigne,
 Ne tant de gloire à un seigneur d'Espagne,
 Ne tant se trouve à la Cour de feintise,
 Ne tant y a de monstres en Afrique,
 D'opinions en une republique,
 Ne de pardons à Romme aux jours de feste,
 Ne d'avarice aux hommes de pratique,
 Ne d'argumens en une Sorbonique ⁴,
 Que m'amie a de lunes en la teste.

1. Le Ms. La Rochethulon donne ce sonnet avec tant de différences que nous avons cru devoir le reproduire dans son entier :

Il n'est point tant de barques à Venise,
 D'huistres à Bourg, d'aveugles en Champaigne,
 De differents aux peuples d'Allemaigne,
 De cignes blancs le long de la Tamise;
 Ne tant d'abus se trouvent en l'Église,
 Ne tant de gloire à un seigneur d'Espagne,
 Ne tant d'escus se rovent sur l'espagne,
 Ne tant se veoit en la Cour de feintise;
 Ne de tonduz a tant en Lombardie,
 Ne de pardons à Rome en jour de feste,
 Ne aux Anglois a tant de couardie,
 Ne de travaux à vaincre femme honneste,
 Ne dans Sorbonne animaux d'Arcadie,
 Que m'a mye a de lunes en la teste.

P. B.

Marulle, épig., liv. I, f. 14, éd. Duval, Paris, 1582. La plupart des poètes du xvi^e siècle se sont plu à paraphraser cette épigramme. Voyez Ronsard, *Amours*, t. I, 172 de l'éd. elzéév.; des Portes, *Amours d'Hippolyte*, chanson après le sonnet 29; du Bellay, *Olive*, sonnet 57. Ménage (voyez le *Menagiana*, II, 137, éd. de 1715) a mis en vers grecs la même formule; Bertin (*Amours*, liv. III, élég. 6) la reproduit à son tour, et

André Chenier (éd. Becq de Fouquières, p. 279) sait la renouveler avec sa grâce habituelle. R. DEZBIMERIS.

2. Il entend Bourg-sur-Mer, qu'on nomme ainsi à cause des marées que reçoit la rivière de Dordogne, sur laquelle cette petite ville de Guienne est située.

I. M.

Bourg-sur-Gironde, arrond. de Blaye (Gironde).

P. B.

3. Ovide, en son *Art d'aimer*, fait voir de quelle commodité les temples des dieux étoient pour les amants. Les choses, parmi nous, ont changé purement de nom.

L. M.

4. La *sorbonique* est l'acte de théologie qui se soutient en Sorbonne pour y être reçu docteur. Il dure de six heures du matin à six heures du soir, et le soutenant est obligé de répondre sans intermission à tous venans. Cet acte s'ouvre chaque vendredi de la semaine, depuis la Saint-Pierre jusqu'au commencement de l'Avent. François de Mayronis, cordelier célèbre, dit le Docteur illuminé, en fut l'introducteur l'an 1315, en mémoire de quoi la première sorbonique se fait toujours par un cordelier. Ces actes n'ont pourtant commencé d'une manière réglée que depuis la réforme de l'Université, faite par le cardinal Guillaume d'Estouteville, en 1452.

L. M.

SONNET VIII.

SUR LA NAISSANCE DE MONSIEUR LE DUC DE BRETAGNE, QUI FUT APRÈS L'ÉCLIPSE DU SOLEIL EN JANVIER L'AN 1544¹.

UN grand devin, tost après la naissance
 Du nouveau Duc, à l'oracle s'enquit
 Pourquoi le jour qu'entre nous il nasquit
 De neige il cheust en tous lieux abondance.

- « — Pour vous donner, dit le Dieu, congnoissance
 Qu'onques nul jour estre tant ne requit
 Marqué de blanc ², pour devoir et acquit
 D'éterniser si grande esjouissance. »
- « — Qui te fit donc, ô Phœbus, dit le prestre,
 Perdre en ce mois ta lueur coustumiere,
 Puis te coucher alors qu'il vouloit naistre ? »
- « — Besoing n'aviez de ma clarté premiere,
 Dit Apollo ; venant à comparoistre
 Nouveau soleil et plus grande lumiere. »

1. Dans le temps que Henri II étoit encore dauphin, il eut de Catherine de Médicis, son épouse, François, duc de Bretagne, né l'an 1543, ou, selon le calendrier romain, 1544, non pas après l'éclipse du soleil, comme le dit Saint-Gelays, mais trois jours avant cette éclipse, arrivée, comme on sait, le 24. Il y en avoit eu auparavant une de lune le même mois, et il y en eut ensuite deux autres, l'une en juillet, l'autre en novembre. Sur quoi j'ai lu, dans un vieux recueil, cette épigramme dont l'auteur m'est inconnu :

DE L'AN 1544.

Le cours du ciel qui domine ici-bas
 Semble vouloir, par estime commune,
 Cet an présent, demonstrier maints debats,
 Faisant changer la couleur de la lune,
 Et du soleil la vertu claire en brune.
 Il semble aussi par monstres orgueilleux
 Signifier cest an fort perilleux.
 Mais il devroit, faisant tousjours de mesme,
 En rendant l'an encor plus merveilleux,
 Nous envoyer eclipse de Quaresme. L. M.

Comment La Monnoye n'a-t-il pas reconnu l'épigramme de Cl. Marot : *de l'An 1544*? P. B.

2. C'étoit le cas de dire, en parodiant le vers d'Horace : *Signatur nivea pulchra dies nota.* L. M.

SONNET IX.

POUR METTRE AU DEVANT DE L'HISTOIRE
DES INDES ¹.

Si la merveille unie à verité
Est des esprits delectable pasture,
Bien devra plaire au monde la lecture
De ceste histoire et sa varieté.
Autre Ocean d'autres bords limité ²,
Et autre ciel s'y voit d'autre nature,
Autre bestail, autres fruits et verdure,
Et d'autres gens le terrain habité.
Heureux Colom ³ qui premier en fist queste.
Et plus heureux qui en fera conquete,
L'un hemisphere avec l'autre unissant !
C'est au Dauphin à voir ces mers estranges ⁴,
C'est à luy seul à remplir de louanges
La grand'rondeur du paternel croissant ⁵.

1. C'est l'*Histoire naturelle et générale des Indes, îles et terre ferme de la grande mer océane*, ouvrage traduit d'espagnol en françois par Jean Polear, valet de chambre de François de France, roi d'Ecosse. Michel Vascosan l'imprima in-folio, à Paris, en 1555. Quelques exemplaires marquent 1556; mais c'est la même édition. Il y a aussi l'*Histoire des Indes*, que Jean Macer, Bourguignon, écrivit en latin et traduisit

lui-même en françois (Paris, 1555, in-16), dont parlent du Verdier et La Croix du Maine. L. M.

Ce n'est aucun de ces deux ouvrages, mais les *Voyages aventureux de Jean-Alphonse Sainctongeois* (Poitiers, J. de Marnef, in-4, et réimprimé plusieurs fois depuis). Voyez à la Bibliographie.

P. B.

2. Il a eu en vue ces vers par où finit le chœur du deuxième acte de la *Médée* de Sénèque :

*Venient annis sæcula seris
Quibus oceanus vincula rerum
Laxet et ingens pateat tellus,
Tethysque novos detegat orbes,
Nec sit terris ultima Thule.* L. M.

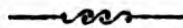
3. Christophe Colomb, Gênois, est le premier qui ait fait descente dans l'Inde nommée Occidentale, auparavant inconnue. Ce fut en 1492. Cinq ans après, en 1497, Améric Vespuce, Florentin, y ayant fait une plus ample découverte, le nom d'Amérique en est resté à cette vaste étendue de pays, quatrième partie du monde, seule plus grande que les trois autres ensemble. L. M.

4. François, alors dauphin, fils de Henri II.

L. M.

5. Henri II avoit pour devise un croissant, avec ce mot : *Donec totum impleat orbem*, ce qui faisoit équivoque entre le croissant qui devoit parvenir à sa rondeur et le roi qui prétendoit remplir la terre de ses louanges. Le dauphin est invité à en faire autant.

L. M.



SONNET X.

POUR LES MASQUES DE MONSIEUR DE MARTIGUES¹
A LA COUR, APRÈS QU'IL EUST ESPOUSÉ MA-
DAME LAVAL.

APRE's l'heureuse honorable conquête
Que je fis d'un, de qui l'arc et la corde
Tient tout le monde en peine et en discorde,
Dessous un nom amiable et honneste ;
J'ay sur Fortune entrepris une quête,
Et si vostre aide et faveur s'y accorde,
J'attends l'avoir à ma miséricorde ;
Car par vous seule il faut que je l'acqueste.
Voilà pourquoy j'en despars la figure,
Qui se prendra, s'il vous plaist, pour augure
De voir vaincus les trois dieux plus volages.
Car ny l'Amour, ni le Temps, ny Fortune
Ne peuvent nuire à Vertu, qui seule une
Est forte, heureuse, et jeune après tous aages².

1. Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, tué au siège de Hesdin l'an 1553, avoit épousé Claude de Foix, fille d'Odet de Foix, maréchal de France, mariée en premières noces avec Claude, dit Guy, dix-septième du nom, comte de Laval, mort l'an 1547.

L. M.

Claude de Foix mourut en couches, l'an 1545, sans laisser de postérité.

P. B.

2. Martigues avoit vraisemblablement paru dans la mascarade, conduisant enchaînés les trois dieux dont il avoit triomphé : la Fortune, le Temps et l'Amour.

P. B.



SONNET XI.

DU ROY HENRY AU COMMENCEMENT DE SON REGNE.

J'ESTOIS assis au milieu des neuf Sœurs,
 Libre et distrait des pensées mortelles ;
 Si commença à chanter l'une d'elles
 Chant qui m'emplit d'infinies douceurs :
 « Assemblez-vous, dit-elle, ô professeurs
 Des bonnes arts et des sciences belles ¹,
 Pour consacrer louanges éternelles
 Au plus grand Roy des Rois vos défenseurs !
 Dites comment sa puissance estendue,
 Si longuement des peuples attendue ²,
 Fait d'or le siècle et les hommes contens,
 Et comme il rend heureuse la mémoire
 Du bon François, ajoustant à sa gloire ³
 Ce que l'Automne ajouste au beau Printemps. »

1. *Art*, du temps de Saint-Gelays, étoit des deux genres. Th. Sibilet commence son *Art poétique* par : *Toutes les arts sont tant conjointes*. On l'a même fait mâle et femelle lorsqu'on a dit :

Ceci est le *Roman de la Rose*
 Où tout l'art d'amours est enclose.

Marot et Amyot le font toujours du masculin.

L. M.

2. Dire à Henri II que ses sujets ont attendu son règne avec beaucoup d'impatience, c'est lui dire que le roi son père a trop vécu. Ce qui ne sauroit plaire à un prince, qui a lieu de croire qu'après sa mort les

flatteurs ne manqueront pas de faire de même leur cour à son successeur. L. M.

3. L'épithète est foible pour un roi à qui le consentement général a donné le nom de *Grand*. L. M.

SONNET XII.

DE MONSIEUR LE DAULPHIN.

Vous, que second la noble France honore,
 Pouvez cueillir, par ces prés florissans,
 Œillets pour vous seul s'espans,
 Esclos ensemble avec la belle Aurore ;
 Pour vostre front le rosier se collore,
 Dont les chapeaux¹, si haut lieu congnoissans,
 Forment boutons de honte rougissans,
 Sachant que mieux vous appartient encore.
 Ceinte de liz, la blanche Galathée²
 Ses fruits vous garde, en deux paniers couverts,
 L'un d'olivier, l'autre de laurier verds³.
 Ainsi chantoit, des Nymphes escoutée,
 La belle Eglé⁴, dont Pan oyant le son,
 Du grand HENRY l'appella la chanson⁵.

1. Un *chapeau* de roses, c'est une couronne de roses; de *caput*, parce qu'on le mettoit sur la tête. *Chapelet*, diminutif de *chapeau*, s'est d'abord dit pour une petite couronne, puis pour une danse en rond, d'où vinrent ces façons de parler fréquentes dans les *Arrêts d'amour*: *Danser au chapelet*, prendre quelqu'un ou quelqu'une *au chapelet*, c'est-à-dire pour danser au cha-

pelet. *Chapelet*, pour *rosaire*, vient aussi de sa ressemblance à une couronne. L. M.

2. *Galatée* (car c'est ainsi que ce nom doit être écrit, et non point *Galathée*), c'est la France, par rapport à *Galatæ*, synonyme de κέλται, Galli. L. M.

3. Pour la paix et pour la guerre. L. M.

4. *Eglé*, Ἔγλη, lumière : Diane de Poitiers, parce que Dianese prend pour la lune. *Pan* : le connétable de Montmorency, tout-puissant à la cour de Henri II. L. M.

5. Salmon Macrin a traduit ce sonnet en vers latins, à une époque où le « daulphin » étoit devenu le roi Henri II. La pièce de Sal. Macrin se trouve dans un rare livret intitulé : *Salmonii Macrini Jul. Epigrammatum libri duo. Pictavii ex off. Marneflorum fratrum*, M. D. XLVIII, in-8, non paginé.

R. DEZBIMERIS.

SONNET XIII.

JE suis jaloux, je le veux confesser, [crainte,
 Non d'autre Amour qui mon cœur mette en
 Mais des amis de la parolle sainte
 Pour qui j'ay vû Madame me laisser.
 Je commençois à propos luy dresser
 Du jeune archer dont mon ame est atteinte,
 Quand s'esloignant de moy et de ma plainte
 A un prescheur elle alla s'adresser :
 Qu'eusse je faict, fors souffrir et me taire ?
 Il devisa du celeste mistere ¹,
 De trois en un, et de la passion :

Mais je ne croy qu'elle y sceust rien comprendre,
 Quand l'union de deux ne sait apprendre,
 Ny de ma Croix avoir compassion.

*Faict après le sermon du jour de la Trinité,
 à Esclairon^s, 1548.*

1. Sorel, dans ses remarques sur le dernier livre de son *Berger extravagant*, a raison de condamner la pensée trop licencieuse de Saint-Gelays. Une matière si respectable ne souffre guère l'enjouement, à moins qu'on ne le sache contenir dans des bornes étroites.

L. M.

F.-L. Jamet, toujours irréligieux, annote avec soin ce sonnet, qu'il trouve un des bons du xvi^e siècle. Il renvoie, à propos de ce vers, à ses *Stromates*, p. 1858, art. 4 ; aux *Chevilles de M^e Adam* (Rouen, 1654, in-8), p. 13, et aux *Œuvres de Montreuil* (Paris, 1666, in-8), p. 627. A l'occasion des deux vers suivants, il rapporte ces mots de Lucien, cités par l'abbé Faydit, dans son *Traité sur la Trinité* : *Non intelligo quid dicas, unum tria, tria unum.*

P. B.

2. Esclairon, petite ville de Champagne, dans le Valage, à deux lieues de Saint-Dizier.

L. M.

Esclaron, près de Joinville, dit Jamet. C'est Esclaron, arrond. de Vassy (Haute-Marne).

P. B.

SONNET XIV.

DE DEUX MASQUES EN RUGIER ET MARPHISE A UN
 FAICT D'ARMES A BLOIS, 1550⁴.

CEUX qui au ciel furent pieça receus
 Par vertu vive et gestes heroïques,
 Voyant renaistre au monde œuvres antiques
 Et vœux divins en cœurs mortels conceus,

Ont pensé n'estre amoindris ny deceus,
 Si honorant les spectacles publiques
 Du regnateur des forts peuples Celtiques²
 En terre estoient de rechef apperceus.
 Cela a faict que Rugier demy-dieu,
 Avec sa sœur, sont venus en ce lieu
 Pour y dresser agreable entreprise,
 Non moins contens qu'esbahis d'y trouver
 Ce qu'autre part on ne peut esprouver,
 Plus d'un Rugier et plus d'une Marphise³.

1. Il auroit mieux fait d'écrire *Roger et Marfise*.

L. M.

2. *Regnateur*, mot écorché du latin, et que je pense n'avoir été employé par personne, excepté par Ant. Oudin, qui a mis *regnateur* et *regnatrice*, dans ses dictionnaires françois-espagnol et françois-italien.

L. M.

3. Passe encore de dire que Roger avoit des imitateurs à la cour; mais Brantôme, et d'autres écrivains plus graves que lui, sont là pour prouver que la chaste et guerrière Marphise n'avoit ni imitatrices ni rivales parmi les grandes dames de ce temps-là. E. P.-B.

SONNET XV¹.

MIS AU DEVANT D'UN PETIT TRAITTÉ QUE JE FIS
 INTITULÉ : ADVERTISSEMENT SUR LES JUGEMENS
 D'ASTROLOGIE, A UNE STUDIEUSE DAMOISELLE.

NE craignez point, plume bien fortunée,
 Qui vers le ciel vous allez eslevant,

Faire ruine, Icarus ensuyvant,
 Qui trop haussa l'aile mal empennée.
 Du beau soleil où estes destinée
 Vous n'irez point la chaleur esprouvant ;
 Mais deviendrez, sous ses rayz escrivant,
 De sa clarté belle et enluminée.
 Et si, volant parmi le grand espace,
 De ses vertus quelque feu concevez,
 Ja moins pourtant ne vous en eslevez.
 Ce ne sera feu qui brusle ou desface ;
 Mais bien fera sa divine estincelle,
 Comme Phœnix revivre vous et elle.

1. Saint-Gelays n'ayant point mis son nom à ce traité, nos bibliothécaires ne l'ont pas rapporté dans la liste de ses œuvres. Du Verdier seulement le mentionne comme imprimé à Lyon en 1546, par J. de Tournes.

L. M.

On ne connoît plus de cette plaquette que deux ou trois exemplaires. C'est un petit in-8 de 40 p., imprimé en italiques. M. Gellibert des Séguins l'a réimprimé à petit nombre, en fac-simile typographique.

P. B.

SONNET XVI¹.

Du triste cœur voudrois la flamme esteindre,
 De l'estomach les flesches arracher,
 Et de mon col le lien destacher,
 Qui tant m'ont peu brusler, poindre et estraindre.

Puis l'un de glace et l'autre de roc ceindre,
 Le tiers de fer appris à bien trancher,
 Pour amortir, repousser et hacher, [dre.
 Feux, dards, et nœuds, sans plus le devoir crain-
 Et les beaux yeux, la bouche, et main polie,
 D'où vient chaleur, traict et reth^s si soudaine,
 Par qui Amour m'ard, me poind, et me lie :
 Voudrois tourner yeux en claire fontaine,
 L'autre en deux brins de coral joints ensemble,
 L'autre en yvoire à qui elle ressemble.

1. Sonnet en vers rapportés. Du Bellay en a fait un, le xv^e de son *Olive* ; il l'a emprunté de Martelli, et, si l'on en croit Pasquier, Tabourot et Colletet, ce seroit le premier de cette espèce en notre langue. Celui de Saint-Gelays doit être antérieur. Le mérite de l'ancienneté est mince, les vers rapportés ne servant qu'à gêner la versification. Ils peuvent quelquefois avoir grâce dans un distique, tel que celui du l. I de l'*Anthologie*, ch. 38 :

Ζεὺς κυκνος, ταῦρος, σατυρος, χρυσόσδε, ἔρωτα
 Λήδης, Ἐυρώπης, Ἀντιόπης, Δανάης.

Il n'est pas moins gracieux dans cette traduction d'Angérien :

*Fit Cycnus, Taurus, Satyrus, fit Juppiter aurum,
 Ob Ledam, Europem, Antiopen, Danaen.*

L. M.

Tabourot, en ses *Bigarrures*, a écrit un chapitre des vers rapportés.

P. B

2. *Reth*, mauvaise orthographe. Nicot écrit *rets* ; Monnet, *ret* et *rets*. Le mot étoit des deux genres. Il est aujourd'hui masculin. Les Espagnols disent *la red*, les Italiens *la rete*.

L. M.



RONDEAUX



RONDEAU I'.

MAL ou bien fait, j'en ay dit mon advis ;
Et si quelqu'un a les sens si ravis,
Que contredire à un faict tant prouvé,
Quand il l'aura comme moy esprouvé,
Il changera de sentence et devis ².

Les biens d'amour de chacun poursuyvis,
Ou ne sont point ou sont tard desservis ;
Car jusqu'ici je say qu'y ay trouvé
Mal.

Et si je suis entre les hommes vifs ³,
C'est malgré moy, certes, et bien envis ⁴:
Car mon amour n'estant d'une approuvé,
Moy et Amour ensemble ay reprové.
Un plus expert en peut dire aux envis
Mal ou bien.

1. Dans l'*Hécatomphile*, imprimé en 1537, ce rondeau suit la *Diffinition d'amour* (voyez p. 82 ci-dessus).

Il est intitulé : *Rondeau de ce propos*. En voici les variantes :

Vers 7 :

*Quelques ans a qu'en ce monde je vis ;
Mais depuis lors qu'une dame je veis,
Je sçay très-bien qu'en amour j'ay trouvé
Mal.*

Vers 14 :

Un plus heureux en peut dire à l'envis...

P. B.

2. *Devis* signifie tantôt discours, tantôt dessein. Il vient de *divisum*, parce qu'un discours ou un dessein ne peut être juste s'il ne se fait dans l'esprit une division des choses qu'on va dire ou entreprendre.

L. M.

3. La lettre F ne se prononçoit pas en ce mot ; autrement la rime n'auroit rien valu. Jean Le Maire, dans la première épître de l'*Amant verd* :

Elle neanmoins pour fournir son devis
Se fit mourir mangeant des charbons vifs.

Marot, dans son *Epître aux Dames de Paris*, qui ne vouloient prendre ses excuses en payement :

Puis vous touchez et les morts et les vifs :
Répondez-moi pourquoi en vos devis
Blâmez vous tant feu mon père honoré? L. M.

4. Les anciens écrivoient *envis, invitus*, de même qu'*oncques, encores, riens, amours, illecques, avecques*. etc., et si l'on consulte les manuscrits du XIII^e siècle, on y trouvera la plupart des substantifs avec des s finales au singulier comme au pluriel. L. M.



RONDEAU II¹.

A DIEU me plains, qui seul me peut entendre,
 Et qui congnoist quelle fin doyvent prendre
 Tant de travaux, de ce commencement ;
 Car je suis seur (s'ils durent longuement)
 Que je puis bien certaine mort attendre.

Assez congnois que trop veux entreprendre ;
 Mais quel remede ? ailleurs ne puis entendre
 Ny ne feray ; j'en fay vœu et serment

A Dieu.

Tende la Mort son arc s'elle veut tendre,
 Je ne luy puis commander ny deffendre.
 Une en a pris le pouvoir seulement ;
 Mais si tiendray-je en mon entendement
 Ceste amitié, jusques à l'ame rendre

A Dieu.

1. Attribué mal à propos à Marguerite de Navarre,
 dans un Ms. de ses poésies.

L. M.

Cela pourroit donner à penser qu'il a été fait pour
 elle.

P. B.

RONDEAU III.

CONTRE mon veuil j'ay tasché à laisser
 Une qui peut me guerir et blesser,
 Qui a trop d'heur, pour y oser pretendre',
 N'ayant en moy rien qui se puisse attendre
 De voir cy-bas si beaux yeux abbaïsser.

Et toutesfois il m'y faut adresser,
 Puis que je voy si grand Dieu me presser
 De serf me faire et à elle me rendre
 Contre mon veuil.

Pourtant, ce fait, je pourray confesser²
 Sentir ma force abattre et affaïsser,
 L'espreuve assez ja me le fait entendre ;
 Mais sa beauté en gré me le fait prendre,
 Sous un espoir d'esperer sans cesser
 Contre mon veuil³.

1. Il faudroit : *Pour que j'ose y prétendre.*

P. B.

2. Les anciennes éditions portent : *ce fais-je...* Il faut lire ou : *ce faïx*, ce fardeau, ou bien *ce fait*, ceci étant fait. La phrase est plus correcte en adoptant la seconde leçon.

P. B.

3. Ce rondeau, où, de même que dans les deux suivants, il s'agit de quelque dame très-haut placée, n'est qu'une paraphrase un peu longue du fameux distique de Catulle, si fort admiré de Fénelon :

Odi et amo. Quare id faciam forte requiris...

E. P.-B.

RONDEAU IV.

SANS esperer¹ ce mal m'est advenu ;
 Car je pensois estre tel devenu,
 Que nulle envie eust daigné entreprendre
 De m'agiter, la voyant tousjours prendre
 A ce qui est des plus grands soustenu.

Et toutesfois je luy suis bien tenu ;
 Car ceste rouille, où j'estois detenu,
 Par s'esmouvoir plus clair me pourra rendre
 Sans esperer.

Et tout ainsi que le sable menu
 Va bien souvent par un vent survenu
 En un haut lieu où de soy n'eust sceu tendre ;
 Ainsi mon nom, qui plus ne peut descendre,
 Pourra monter et haut estre tenu
 Sans esperer.

1. Les imprimés mettent : *Sans l'espérer*. Le Ms.
 H. Il a fourni la leçon *Sans espérer*, qui est meilleure.

P. B.

RONDEAU V^e.

A vos amis nulle chose advenue
 Onc ne pleut tant, que vous voir parvenue,
 Aux grands honneurs dont estes jouïssante,
 Car bien valoit beauté si florissante,
 Estre des grands aimée et soustenue.

Mais du depuis que vous estes venue
 A ces faveurs, vous estes devenue,
 Pardonnez-moy, un peu mesconnoissante
 A vos amis.

Leur servitude et foy si bien tenue
 Meritoit bien estre mieux recongnue,

Sans voir ainsi la vostre languissante ;
 Au moins pleust-il à la bonté puissante
 Donner oubli, et vous rendre incongnue
 A vos amis.

1. A quelle protectrice oublieuse Melin adresse-t-il ce rondeau ? Peut-être à la duchesse d'Etampes, qui, une fois arrivée à la position de maîtresse en titre du roi, montra une arrogance que les courtisans n'avoient pas soupçonnée chez la simple fille d'honneur, la jolie Mlle d'Heilly.

E. P.-B.

RONDEAU VI.

FOLIE.

COMME UN pourceau grongne après une truie,
 Et comme on voit un pigeon à la fuye ¹
 Se retirer, et un beuf à la grange ;
 Ainsi je tourne autour de la vendange,
 Voir s'il est rien que je serre ou estuye ².

Le pot est grand, si tost je ne l'essuye ;
 Puis si le chef me tourne, je m'appuye
 Encontre un mur et frotte où il me mange ³,

Comme un pourceau.

Et si quelcun me presente une buye ⁴,
 S'il sait courir hardiment qu'il s'enfuye ;
 Car, s'il est pris, le corps-bieu ! je me venge :
 Hé paillardeau m'avez vous faict ce change ?

Bref il ne part qu'il n'escume et ne huye^s
Comme un pourceau.

1. La *fuye* ou le *refui* est le colombier, le refuge des pigeons. L. M.

2. *Estuyer*, serrer comme dans un étui. Marot, dans une épigramme à Anne :

Dieu gard' l'œil tant adextre
Là où Amour a ses traicts estuyez.

L. M.

3. *Manger* pour *démanger*. Le simple pour le composé. Sagon, f. 8 de son *Coup d'essai* :

Mais tu sens bien où te mange ta rogue.

Les Espagnols disent de même *comer* et *comezon*, pour *démanger* et *démangeaison*. L. M.

4. *Buye*, *buire*, *bure*, pot à l'eau, aiguière. De *bure* vient *urette*. L. M.

5. L'ivrogne dit que, si quelqu'un lui substituait un pot à l'eau à son pot au vin, il ne partirait pas de ses mains sans écumer de rage et sans *huer* ou *huyer* : crier très-fort. L. M.

RONDEAU VII.

FOLIE.

COMME un Cheval se pollit à l'estrille,
Et comme on voit un haranc sur la grille^t
Se revenir, et un chappon en mue,
Ainsi j'engraisse et ma couleur se mue,
Quand ma mignonne avecques moy babille,

Et s'il advient qu'elle se deshaille,
 Monstrant un sein aussi rond qu'une bille,
 J'ay un poulain qui se dresse et remue
 Comme un Cheval.

Je luy hennis, je l'embrasse, et la pille²,
 Et le luy montre aussi droit qu'une quille,
 Le museau gros comme un bout de massue ;
 Le cœur m'en bat, et le front luy en sue.
 Puis quand c'est fait, au fait³, au trot je drille,
 Comme un Cheval⁴.

1. Saint-Gelays lui-même a dit *gril*, quand il n'a pas été contraint par la rime. On ne parloit pas autrement. *Témoin, dans le conte de Bonaventure Desperriers, l'équivoque du garçon tailleur qui, au lieu d'un *gril* que lui demandoit son maître, déjeunant avec un voisin, lui porta un quartier de drap *gris*, croyant que c'étoit pour en faire une restitution à ce voisin, à qui ce tailleur l'avoit volé sur un manteau.

L. M.

2. Comme un chien *pille* une perdrix. P. B.

3. Ne faudroit-il point lire : *au pas, au trot, je drille?* — Le sens paroît l'exiger.

E. P.-B.

F.-L. Jamet met en note de ce rondeau le vers de Catulle :

Pertundo tunicam palliumque.

RONDEAU VIII.

EN cas d'amour c'est trop peu d'une Dame ;
 Car si un homme aime une honneste femme,
 Et s'il ne peut à son aise l'avoir,

Il fait très-bien d'autre accointance avoir.
 Quoy ? voudriez-vous qu'il ne parlast à ame ?

Et s'il luy parle, il est sot s'il n'entame
 Quelque propos de l'amoureuse flamme ;
 Car chacun est tenu de se pourvoir
 En cas d'amour.

Vous pourriez dire : « On peut parler sans
 Mais non changer s'amie sans diffame, [blasme,
 Quand, le corps loing, l'esprit fait son devoir. »
 Il est bien vray ; mais si faut-il savoir,
 Qu'ayant le corps on est plus seur de l'ame
 En cas d'amour¹.

1. Parny a dit, dans une pièce intitulée : *les Paradis* (*Poésies érotiques*, liv. 1^{er}) :

Une ombre est peu de chose, et les corps valent mieux.

Ce rondeau est un des mieux tournés du recueil.

E. P.-B.

RONDEAU IX.

TRANSLATION¹.

ESPRIT gentil, qui, par vertu hauteine,
 As consacré ton nom à la fontaine
 De Pegasus, et qui as en effect
 De ta science ennobli et parfaict
 De nous François l'esperance certaine ;

Fay-moy ce bien et ne le tiens à peine,
De départir doctrine souveraine,
A moy, qui veux de ta main estre faict
Esprit gentil.

Mon bon vouloir demeurra pour estreine
Ton obligé ; car autre chose est vaine,
Mesme le corps terrestre et imparfait ;
Mais le dedans, de science refaict,
Est appellé au celeste domaine
Esprit gentil.

1. Ce mot signifie *traduction*, comme *translateur* traducteur. Il indique que le poète a tiré soit du latin, soit du toscan, la matière de son rondeau. L. M.

Si cette pièce ne se trouve pas en tête des poésies de quelque contemporain, je supposerais volontiers qu'elle s'adresse à Clément Marot, tant elle correspond, par la pensée et l'expression, aux vers de ce dernier, qui commencent ainsi :

O Saint-Gelays, créature gentile
Dont le sçavoir, dont l'esprit, dont le style,
Et dont le tout rend la France honorée, etc.

P. B.

RONDEAU X.

DE vous l'accueil et l'honneste salut
Du premier jour envers moy tant valut,
Et le langage exquis et gracieux,
Que mon esprit devint ambitieux
D'avoir du mal, pour le bien qui luy pleut.

Deslors à moy plus de moy ne chalut ¹ ;
 Mais seulement entendre me fallut
 A vous servir, et estre soucieux
 De vous.

Las ! quantefois repentir s'en voulut
 Le triste cœur, qui de l'œil se doulut ²,
 Voyant l'espoir long et falacieux !
 Mais je luy dy qu'un regard de vos yeux
 Est plus grand bien que tout le mal qu'il eust
 De vous.

1. Cela veut pire : *je ne me tourmentai plus de moi-même*. *Chalut* est le prétérit du verbe *chaloir*, qui est tout à fait hors d'usage, hormis dans cette locution : *Il ne me chaut de cela*.

Nous avons conservé le substantif *chaleur*, dont le sens est plus étendu ; nous avons aussi *chaland*. Nous n'avons plus *chalance* ; mais nous avons gardé *nonchalance* et même *nonchaloir*, dont la forme exprime bien la douce quiétude d'un mortel paresseux avec délices.

P. B.

2. *Doulut*, troisième personne du prétérit du verbe *douloir*.

P. B.

RONDEAU XI¹.

L'HEUREUSE nuit que je prins assurance
 De vostre amour, j'entray en esperance
 Que long seroit nostre commun plaisir,
 Et me sentis emplir d'un grand desir
 Qu'en vous y eust ferme perseverance.

Mais vostre accueil et froide contenance
 Me font douter de nouvelle accointance,
 Et que veuillez * tourner en desplaisir
 L'heureuse nuict.

S'il est ainsi, vostre en est la puissance ;
 Mais ja pourtant n'aurez-vous congnoissance
 Qu'autre que vous mon cœur veuille choisir.
 Rien que la mort ne m'en peut desaisir ;
 Car je vous fis entière obéissance
 L'heureuse nuict.

1. On peut rapprocher du début de ce rondeau une pièce qui se trouve dans les *Catalecta* et à la suite des *Fragments de Petrone* :

*Sit nox illa diu nobis dilecta, Nealce
 Quæ te prima meo pectore composuit...*

E. P.-B.

2. Le sens exigeroit *voulez* ; ou bien il faudroit que *veuillez* fût considéré comme une forme de la troisième personne pluriel de l'indicatif présent, ce qui n'est guère admissible.

P. B.

RONDEAU XII.

EXCUSE D'AVOIR MESDIT.

EN bonne foy je ne veux point mesdire
 Devostre honneur, n'en rien y contredire ;
 Et si quelcun en a mal devisé,
 Ce n'est pas moy qui l'en ay avisé :
 Je n'ay pas peur qu'il me fale desdire'.

Mais qu'il n'y ayt en vous rien que redire²,
 Et que sachiez bien parler et escrire,
 S'on le vous dit, c'est Castillanisé³
 En bonne foy.

Vous estes laide, on le vous peut bien dire,
 Mais Dieu me veuille oublier et maudire,
 Si vostre honneur j'ay oncques mesprisé.
 Il est bien vray que j'ay trop mieux prisé
 M'amie : aussi y a-t-il bien à dire
 En bonne foy.

1. *Fale* pour *faille* est apparemment une faute d'impression. L. M.

Peut-être une forme ancienne, comme *vale* pour *vaille*. E. P.-B.

2. On diroit aujourd'hui : *rien à redire*. P. B.

3. *Castillaniser*, c'est *hâbler*, parce que les Castillans sont sujets à exagérer beaucoup les choses dont ils parlent. Aussi *hâbler* vient-il de *hablar*, qui signifie simplement parler. *Habler* n'est point dans Nicot ni dans Monet, d'où je conclus qu'il n'y a pas un siècle que les mots *hâbler*, *hâblerie*, *hâbleur*, sont établis parmi nous. L. M.

RONDEAU XIII¹.

Pour avoir paix entre Amour et la Mort,
 Qui pour le cœur souvent ont du discord,
 Il a fallu faire grand jurement :
 C'est que la Mort ne tuera nullement,
 Nul qui aimast de cœur loyal bien fort.

Amour aussi ne fera son effort
 Toucher le cœur ; ainsi s'en vont d'accord
 Amour et Mort, tout d'un consentement,
 Pour avoir paix.

Depuis n'ay eu d'un seul tué rapport
 Par trop aimer : et combien qu'outre bord ²
 Gouverne Amour dissimulément ³
 Yeux, bouche, mains, toutesfois vivement
 N'a navré cœur soit à droit, ou à tort
 Pour avoir paix.

1. La fiction de Séraphin, poète italien, imitée en vers françois par Jean Lemaire, touchant le troc des armes de l'Amour et d'Atropos, n'est pas si ingénieuse que celle-ci. L. M.

2. *Outre bord*, sans bornes, au delà de ses bornes, d'où vient déborder et débordement. L. M.

Outre bord signifie plutôt en dehors des limites qui lui sont tracées par le traité. P. B.

3. *Dissimulément*, adverbe très-dur, surtout en vers. L. M.

RONDEAU XIV.

DIALOGUE D'AMOUR ET DE LA MORT ¹.

A. — MORT, seras-tu jamais de tuer lasse
 Mes serviteurs ? M. — O Prince de fallace,
 N'auras-tu point de prendre le cœur crainte,
 Sur lequel seul doy mettre mon empreinte,
 Obéissant au pouvoir qui tout passe ?

[je face ?

A.—Appointons-nous. M.—Que veux-tu que

A.—Que nul des miens pour aimer ne trespasse :
Piteux fait voir un vray ami sans feinte,

Mort.

[compasse :

M.—Je m'y consens² ; mais que ton traict
Aux mains, aux yeux, oreilles, bouche et face,
Sans plus au cœur donner coup ny atteinte.A.—Je le veux bien. M.—Aussi, s'il y a feinte,
Je te mettray dedans ma fosse basse,

Mort.

1. C'est la même fiction tournée autrement.

L. M.

2. Pour *J'y consens*. Mauvaise façon de parler.
Marot néanmoins s'en est servi dans ses *Épistres*.

L. M.

RONDEAU XV.

A RIBARD CREDITEUR IMPORTUN¹.

RIBAUD Ribard² ! en malc estreine,
Vostre colere est bien soudaine,
De vous prendre à mon revenu,
Aussi-tost le terme venu,
Sans attendre jour ne semaine.

Si vous voyez à la fontaine
 Quelque jeune Samaritaine,
 Y courriez-vous bien si menu,
 Ribaud ?

Tous moutons n'ont pas longue laine³
 Chacun n'a pas sa bourse pleine ;
 Cela cent fois m'est advenu :
 Mais si jamais m'estes tenu,
 Vous payerez ribon ribaine⁴,
 Ribaud !

1. Il est surprenant de rencontrer le mot *créditeur* dans un temps que *créancier* étoit établi, Marot ayant dit :

Mes créanciers qui de dizains n'ont cure. L. M.

2. La ressemblance du nom a donné lieu à l'injure.

L. M.

3. Ce vers a deux sens : l'un par rapport à ces monnoies d'or qui ont eu cours depuis saint Louis jusqu'à Charles VII, où étoit gravé un *Agnus Dei*, nommées pour cette raison *agnels*, ensuite *moutons*, et, suivant leur volume, moutons à la grande et à la petite laine. L'autre sens, c'est que, comme il y a beaucoup plus de moutons à courte qu'à longue toison, il y a de même beaucoup plus de pauvres que de riches.

4. Quelques-uns croient que *ribon ribaine* est un gasconisme, au lieu de *rivon rivaine*, de *rivus*, d'où on a fait *rival*, parce qu'un ruisseau commun à plusieurs cause souvent des difficultés. Je crois plutôt que *ribon ribaine* est dit pour *rebond rebondaine*, de rebondir, et signifie nonobstant toute résistance.

L. M.

A *rebondaine* se trouve dans les *Dames galantes* de Brantôme, à propos d'une dame qui, en soutenant

l'assaut d'un cavalier, étoit tombée à la renverse par-dessus un grand coffre. Rabelais a employé *ribon ribaine*, dans le même sens que Saint-Gelays. Pour hasarder une conjecture, je rappellerai que *rabouin* et *rabouine* signifient en argot *diable* et *diabliesse*. L'expression reviendroit alors à la locution : *Quand le diable y seroit*.

P. B.





TABLE

Dédicace.....	I
Notice sur M. de S. Gelays.....	3
Notice sur B. de La Monnoye.....	29
Bibliographie, etc.....	33
SAINGELAYS, œuvres de luy (1547).....	51
Epitaphe d'une belette.....	53
Epitaphe d'un passereau.....	58
Discours amoureux, Chansons, Epigrammes, etc.	61
Rondeaux.....	87
Dizains, huictains, etc.....	92
Epitaphes.....	117
Chanson des astres.....	121
Elegie de Venus sur la mort d'Adonis.....	127
ŒUVRES poétiques de M. de S. Gelays (1574)....	137
Epître d'Ant. de Harsy.....	139
S. Gelays sur son livre.....	149
Cartels et mascarades.....	151

D'un bracelet de cheveux.....	191
D'un œil.....	194
A une mal contente.....	196
Douze baisers gagnés au jeu.....	200
Autres opuscules et épigrammes.....	204
Sonnets.....	280
Rondeaux.....	302

Voir à la fin du dernier volume la table détaillée des Poésies
et la Table historique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Achévé d'imprimer à Paris, en avril M DCCC LXXIII, chez
GAUTHIER-VILLARS, 55, quai des Grands-Augustins.

